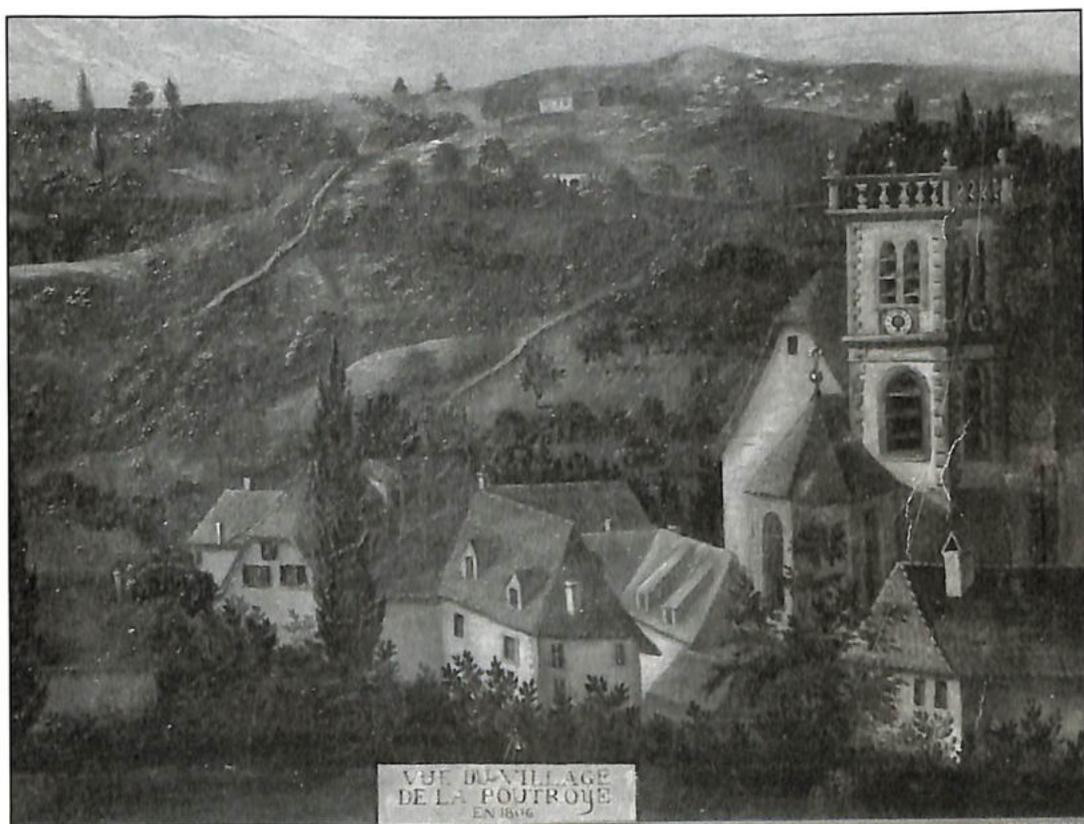


LAPOUTROIE

et son passé



Les racines de l'avenir

LAPOUTROIE

et son passé

Les racines de l'avenir

Bulletin municipal édité par la Mairie de Lapoutroie

Numéro Spécial

Juillet 1995

Directeur de la publication : Hubert Haenel, Sénateur-Maire

Directeur de la rédaction : J.M. Muller

La mairie tient à remercier tout particulièrement M. A. VALENTIN auteur et réalisateur du premier bulletin d'histoire de Lapoutroie qui a servi de base à la réalisation de ce document, pour tout le travail de recherche, de rédaction ainsi que pour les photos qu'il a bien voulu mettre à sa disposition.

Ont également collaboré à la rédaction de cet ouvrage :

M. MATHIEU - R. WETZEL - C. WILSDORF - M. JULLIARD - G. BOUTRY

F. LICHTLE - Y. BARADEL - F. DOPF - J.M. SIMON - M.J. COUTY - Soeur BÉATRIX - G. PETITDEMANGE

P. GIRARDIN - P. THÉPENIER - C. GERRER - R. STEFFAN - E. HAMRAOUI - A. TOSCANI - N. HESS - V. HAXAIRE

photos :

A. VALENTIN - M. JULLIARD - R. MAIRE - B. KUSTER - J.M. MULLER - A.S.C.L.

S O M M A I R E

LE MOT DU MAIRE	page 9
PRÉSENTATION DE LAPOUTROIE-HACHIMETTE	page 10
CHRONOLOGIE	page 12
PREMIERE PARTIE : L'HISTOIRE DE LAPOUTROIE-HACHIMETTE	page 15
Histoire générale	page 16
Lapoutroie-Hachimette, origine du nom	page 30
Origine des noms de famille de Lapoutroie et de son canton	page 35
Les traversées des Vosges dans la Haute-Asace à l'époque préhistorique et romaine	page 39
Origine de la population Welche des vallées Haut-Rhinoises	page 41
Droit des chaumes dans le Val d'Orbey du XV ^e au XVII ^e siècle	page 44
Au fil des jours dans le bailliage d'Orbey au XVIII ^e siècle	page 45
Péages et octrois au XVII ^e et XVIII ^e siècles	page 53
Le Val d'Orbey et le Conseil Souverain d'Alsace, 1658-1789	page 55
Les communautés du Val d'Orbey à travers leurs comptes, année 1709	page 58
Aspects de la vie à Lapoutroie avant la Révolution	page 63
Chronologie de la Révolution Française	page 66
Le cahier de demandes et d'abolition des droits seigneuriaux de Lapoutroie	page 71
Les effets de la Révolution à Lapoutroie	page 76
La Révolution sur les linteaux	page 77
Don patriotique d'un drapeau à Lapoutroie en 1789	page 78
Proscription révolutionnaire du fromage de Munster	page 79
Prêtres révolutionnaires et prêtres réfractaires	page 80
Le coût de la vie de 1789-1802	page 82
Comment Lapoutroie est devenu Doyenné	page 85
Les contributions militaires de 1813 à 1815	page 86
Le passage du roi Charles X dans le canton en 1828	page 87
La population du canton de Lapoutroie dans la première moitié du XIX ^e siècle	page 90
La Guerre de Septante	page 93
L'entre deux guerres	page 94
La guerre de 1914-1918	page 95
La Tête des Faux	page 100
La Deuxième Guerre Mondiale 1939-1945	page 105
1 ^{er} août 1948, la visite du Général de Gaulle à Lapoutroie	page 111
L'Après-Guerre	page 112

DEUXIEME PARTIE : LA VIE DU VILLAGE A TRAVERS LES AGES	page 117
L'agriculture au fil des siècles dans notre commune	page 120
Le travail du chanvre	page 122
Origine des feux de chenevière	page 124
La fenaison	page 125
La moisson au début du siècle	page 127
Le trésor lacté des Vosges	page 128
Du verger à l'alambic, les eaux de vie	page 130
La chasse et le pêche	page 131
Les activités industrielles et commerciales à Lapoutroie à la fin du XVIII ^e siècle	page 134
Les patentes	page 135
L'ancienne filature	page 137
M. Florence et le tissage de Hachimette	page 139
L'eau, source d'énergie	page 139
Les maîtres d'écoles du Val d'Orbey au XVII ^e et XVIII ^e siècles	page 141
Les régents d'école de Lapoutroie au XVII ^e et XVIII ^e siècles	page 146
Une école au Grand-Trait	page 147
L'implantation du christianisme en Alsace et ses développements	page 149
Les églises de Lapoutroie	page 151
Les cloches	page 155
La vie de Sainte Odile	page 158
Sainte Richarde et la légende	page 159
La justice dans notre canton	page 160
Un dangereux incendiaire	page 162
Les dernières dispositions du bûcher	page 163
L'heure de police des cabarets	page 164
Le chemin de fer dans la vallée de Kaysersberg	page 166
Les sapeurs-pompiers	page 171
La société de musique Concordia	page 173
La vie d'un quartier de Lapoutroie	page 179
Les années difficiles	page 182
Faits divers glanés çà et là	page 183
Une trombe d'eau d'une violence inouïe sur Lapoutroie et Orbey	page 188
Le relais de poste de Lapoutroie	page 190
L'hôpital	page 191
Le charivari	page 192

TROISIEME PARTIE : DES HOMMES CELEBRES, DES SITES PARTICULIERS...	page 193
L'Abbé Simon	page 194
Le colonel d'Eggs	page 195
Le général Dufieux et son beau-frère, le lieutenant-colonel Macker	page 197
Un enfant de Lapoutroie, le général Eugène-Auguste Petitdemange	page 198
Marcel Adalbert, un grand coureur cycliste	page 200
Un Lapoutroyen d'un autre siècle, François Georges	page 200
Jean-Baptiste Sulkowski	page 202
Le révérend-père Louis Joos	page 203
La Tour du Faudé	page 204
Histoire du Pré des Miches et de la Croix d'Orbey	page 206
La Croix du Prussien	page 207
La Croix de Bois	page 208
La Ferme de la Forêt	page 208
L'Étang du Devin	page 209
La Chapelle Saint-Michel de Kaysersberg	page 212
Le Hogueil	page 213
Le Svastika de Hachimette	page 214
Le patois vosgien	page 215

ANNEXES	page 219
Le cadastre de 1785	page 220
Métiers et artisans avant et pendant la Révolution	page 221
Les maires de Lapoutroie de 1648 à nos jours	page 222
Les curés de Lapoutroie depuis 1349	page 224
Evolution de la population de Lapoutroie	page 225

BIBLIOGRAPHIE	page 226
---------------	----------

Quelques pages de l'histoire toute proche, celle d'ici à Lapoutroie-Hachimette

Mémoire, Miroir, Message, Repère, Référence, Image : notre histoire c'est tout cela mais bien autre chose.

L'Histoire reflète la quête absolue de l'Homme et rend compte de la relativité des choses.

Quelle étrange sensation que de s'arrêter pour plonger dans le passé pour y découvrir sur les lieux mêmes où nous vivons, dans un décor pratiquement inchangé, des êtres différents, des situations et des habitudes différentes, les espoirs et les craintes d'autres époques comparées à celles d'aujourd'hui.

L'Histoire par-delà la chronologie des faits, des événements, de la vie et de la mort, du beau et du laid, des grandeurs et des mesquineries, c'est le rythme du temps, l'empreinte de la création sous toutes ses formes.

L'Histoire : c'est cette nature admirable, ces nuits étoilées, ces soleils, ces oiseaux, ces moments inoubliables, cette fraîcheur, cette canicule, cette odeur, cette main qui façonne le bois ou taille la pierre, cette modeste chapelle, ce mur, ce patois...

L'Histoire : c'est encore une succession de points de repère, de référence qui s'égrènent entre le mystère du commencement du monde et de la fin des temps. L'Alpha et l'Oméga entre lesquels nous essayons parfois, pris par le vertige, de nous situer.

L'Histoire, c'est surtout le livre ouvert de la vie des Hommes, donc de leur liberté. C'est l'interrogation constante, harcelante : qu'ont-ils fait ? Pourquoi ? Comment ? Que pourrions-nous faire ?

L'Histoire : c'est aussi une suite de désirs, de passions, de violences, de tendresses, de haines, de pardons, d'espoirs, d'amours. C'est cette grande et mystérieuse solidarité des vivants et des morts qui vibre à travers les siècles. C'est cette quête d'absolu qui rassure et cette relativité qui déconcerte.

Arrêtons-nous quelques instants à la manière de Paul Eluard, laissons-nous bercer par les souvenirs de notre histoire personnelle et ceux que nous tenons de bouche à oreille de nos ancêtres et découvrons quelques pages d'histoire de notre village. Redonnons à tous ces êtres et objets inanimés un peu d'âme, de chair et de sang. Souvenons-nous que l'humanité est marquée du sceau de la liberté : c'est à la fois sa faiblesse et sa grandeur.

Bonne lecture et bon voyage dans le passé, le présent et l'avenir.

Hubert Haenel

PRESENTATION DE LAPOUTROIE-HACHIMETTE



*Lapoutroie
à la fin du 19^e siècle,
époque allemande*

Quand on se rend de Colmar à Saint-Dié par la route nationale 415, on est surpris en quittant Kaysersberg et la plaine d'Alsace de se trouver dans une belle vallée étroite dont les habitants, les coutumes et la langue sont différents du reste de l'Alsace.

Nous sommes en pays Welche, l'actuel canton de Lapoutroie formé de cinq communes : Lapoutroie, Le Bonhomme, Labaroche, Fréland et Orbey; communautés francophones qui faisaient partie avant la Révolution de l'un des sept bailliages de la maison des Ribuapierre.

Le village de Lapoutroie d'où émerge un svelte clocher de grès rose est tapi dans un écrin de verdure. La route et la rivière, qui dans leur trajet dans la vallée se croisent et s'entrecroisent comme dans une partie de chat coupé, se déroulent ici presque parallèles, bordées de maisons bien tenues. À l'entrée du village, l'ancienne gare vous accueille. Terminus du petit train qui sillonnait la vallée tantôt flirtant avec la route, tantôt vagabondant à travers bourgs et prés.

On arrive ensuite devant l'ancien tribunal, lourde bâtisse germanique, en face la gendarmerie plutôt attrayante avec ses fenêtres fleuries. Au centre, la mairie, ses arcades, sa profusion de fleurs, derrière l'église en grès rose, le monument aux morts de la Grande Guerre, surmonté d'une Jeanne d'Arc en granit, le tout entouré de petites pelouses très soignées.

Tout à côté la place, autrefois plantée de marronniers aujourd'hui convertible en parking, en marché, en terrain de fêtes, en bordure la poste et la perception. Plus haut l'hôpital auquel jardins et jardinières fleuries donnent un aspect avenant et sa voisine la pharmacie.

Tout en haut du village, l'ancienne filature probablement appelée à disparaître, entourée d'agréables maisons ouvrières.

Tout au long de la rue principale s'offrent des façades pour la plupart pimpantes, avenantes et fleuries : hôtels, restaurants, auberges, salon de thé, magasins d'alimentation, boulangerie, boucherie-charcuterie, musée des eaux de vie, banques et Caisse d'Épargne.

Tout le village donne une impression d'ordre, de propreté et de coquetterie. Ressemblant en cela à bien des localités vosgiennes, Lapoutroie ne forme pas un bourg compact. Le village proprement dit, n'abrite guère qu'un tiers des habitants de la commune, les autres sont répartis dans les nombreux hameaux ou fermes isolées. Hachimette compte 300 habitants.

Lapoutroie est le chef-lieu de canton et comprend les agglomérations de Lapoutroie et d'Hachimette. C'est une commune du versant est du massif vosgien (ou versant alsacien) établie de part et d'autre de la R.N. 415 avec à peu près en son centre le confluent de la Béhine et de la Weiss. Le relief est escarpé. L'altitude varie de moins de 330 mètres la plus basse, à 1228 mètres au sommet du Brézouard (1220 mètres à la « Tête des Faux »). Ces deux sommets sont de part et d'autre de la vallée de la Béhine. La mairie est à 423 mètres.

On utilise souvent pour dénommer la commune « Lapoutroie-Hachimette », mais la collectivité compte d'autres hameaux ou lieux-dits, la plupart habités. On notera : Ribeaugoutte, Hautschires, Bambois, Champ de la Croix, Embêts, Embetches, Grande Roche, Brézouard, Faurupt, Grand'Trait, Coq Hardi, Scierie, le Camp des Hollandais, Hambostures, Étang du Devin, Roche du Corbeau, Mérelles, Mongé, Hauts Champs, Maison Rouge, Haute Pierre, Cammes, Précas, Targoutte, Plein Champs, Côte de Fréland, La Gasse, La Goutte, Bermont, Grand Faudé, Stoff, La Hôpatte, Irrennes, Blanche Grange, la Gayire, Méchateaux, Altenbach, la Goutte Noire, la Bohle, Chargotelle, Rouge Maling, Au Rain, Barischires, le Rain de l'Autel, Kermodé, Kébéspré, Champ du Bois, Varingoutte, Au Grand Pré, Pré du bois, Pré de l'Étang du Devin, Froide Fontaine, Tschépitre, les Rots, Froide Goutte, le Bâa, Missevaux, la Croix d'Orbey, la Basse, le Haut-Pré, le Limbach, Jachez, la Giguierelle, Prés des Allemands, Prés Tournay, Trou des Troncs, la Basse des Buissons, la Maison d'Autriche, la Hollande, les Buissons, la Forêt, derrière la Béhine, la Graine, le Fossé, Châmont, Benvurges, la Brabante, Haumée, Odères, Goutte à l'eau, A la Grange, A la Davant, Sabbat, Colline des Hêtres, Clevenez, Grande Raye, Rain, Creux Champs, Schallandos, A la Sauce, A la Vigne, Aux Fourches, Champs des Allagouttes, Grand Bois, Champ Bachot, Bache le Loup, le Pré des Miches, le Clos des Biches, Sur le Mont, et quelques autres encore ...

Vue générale de Hachimette dans les années 30 (à gauche)

Vue de Ribeaugoutte en 1909 (à droite)



CHRONOLOGIE

- Époque romaine : Une voie empierrée traverse la commune.
- 842 : Lapoutroie dénommée Sconerloch fait partie du royaume de Lothaire.
- 1047 : Un état du couvent de Ste-Croix-En-Plaine fait mention de biens à Sconerloch.
- 1049 : Lapoutroie, siège d'une cour Collongère.
Construction de la première église sous l'impulsion d'Odile,
première abbesse du couvent de Ste-Croix-En-Plaine, sœur du pape Léon IX.
- 1200 : Un document du couvent fait état de ce que doit la communauté.
- 1225 : Lapoutroie devient possession des Ribeaupierre lorsque la descendance des comtes
d'Eguisheim s'éteint.
- 1228 : Lapoutroie apparaît sous le nom de Lai Poitraie.
- 1288 : L'évêque de Strasbourg tente de s'emparer du val au cours d'une guerre sanglante.
- 1320 : Lapoutroie apparaît sous le nom de Schonerloch.
- 1326 : Lapoutroie est légué à la famille des Habsbourg et devient chef-lieu
politique et juridique.
- 1340 : Lapoutroie apparaît sous le nom de La Putraye et Schönerlach.
- 1347-1350 : La peste noire ravage un tiers de la population.
- 1349 : Recensement du premier curé de Lapoutroie : Jean de Ruti.
- 1385-1386 : La famine ravage la population.
- 1387 : L'annexe de Ribeaugoutte apparaît sous le nom de Rabagut.
- 1400 : Lapoutroie, possession de la seigneurie du Hohnack passe aux mains de la famille
Lupfen à la mort de Herzlaude, dernière descendante.
- 1437 : Lapoutroie repasse aux mains des Ribeaupierre.
- 1441 : Le journal « das Reichsland-Elsass-Lothringen » fait état de l'Étang du Devin.
Rétablissement des droits de la seigneurie du Hohnack.
- 1485 : Naissance à Ribeaugoutte de Hans Gitschmann von Bopstein, maître-verrier.
- 1500 : Lapoutroie compte 500 habitants.
- 1502 : Construction d'une nouvelle église à Lapoutroie
- 1513 : Maximilien II de Ribeaupierre fait adopter une constitution pour tous les habitants
du val. Les jurés du val se réunissent à Lapoutroie.
- 1618 : Début de la guerre de 30 ans qui fera des ravages dans la région.
- 1630 : Lapoutroie compte 256 familles.
- 1632 : Lapoutroie compte 210 bourgeois, veuves et orphelins.
- 1640 : Lapoutroie compte 96 familles.
- 1647 : La paroisse de Hachimette est rattachée à celle de Lapoutroie.
- 1650 : Le cadastre donne à Ribeaugoutte une superficie de 38 arpents, 50 perches.
Lapoutroie compte 206 bourgeois, veuves et orphelins.

- 1662 : Des populations lorraines s'installent dans la commune.
- 1680 : On compte 93 vaches à Lapoutroie.
- 1681 : On dénombre 30 maisons avec 36 bourgeois dans le village, 8 maisons à Hachimette, 5 maisons à la Goutte, 22 à Ribeaugoutte.
- 1682 : Lapoutroie devient possession de la couronne de France, elle ne compte plus que 420 foyers.
- 1686 : Suppression effective des péages dans le canton (supprimés par décret en conseil d'État en 1680).
- XVII^e siècle : Louis XV donne les armoiries à la commune.
- 1696 : Le recensement fait état de 79 hommes corvéables jusqu'à 70 ans, 44 paires de bœufs, 3 paires de taureaux et 6 chevaux.
- 1668-1718 : 28 loups sont tués sur le territoire communal.
- 1698-1716 : On compte à Lapoutroie 4 paires de bœufs, 93 vaches, 3 chevaux et 300 chèvres
- 1716 : 140 arpents de terre sont cultivés, 160 familles élèvent 332 vaches, 79 génisses et 258 chèvres.
- 1730 : L'église est agrandie.
- 1750 : Un incendie détruit l'église ainsi que 22 maisons du village.
Construction du calvaire à la Croix d'Orbey.
Construction de la troisième église.
Les gages du maître d'école s'élèvent à 35 livres.
- 1762 : La chapelle St Laurent est inaugurée à Ribeaugoutte par le curé J.B.Coudre.
- 1782 : Construction de la Ferme de la Forêt.
Affaire de braconnage au Grand Trait.
- 1785 : Le cadastre fait état de 3876 arpents, 44 perches.
- 1789 : La communauté de Lapoutroie envoie un cahier de revendications aux autorités, vote de la réforme municipale, le maire est remplacé le 14 décembre par un syndic provisoire.
- 1794 : Interdiction de fabriquer du fromage, création des cantons, Lapoutroie est rattaché au canton de Kaysersberg et à l'arrondissement de Colmar.
- 1795 : Lapoutroie compte 1928 habitants.
- 1796 : Lapoutroie compte 2008 habitants.
- 1798 : Lapoutroie compte 8 moulins, 3 huileries et 1 scierie.
- 1800 : Confirmation du rattachement de Lapoutroie à l'arrondissement de Colmar.
- 1803 : Protestation des habitants de Kaysersberg contre l'instauration d'un marché à Lapoutroie.
- 1807 : Lapoutroie devient le siège d'une cure cantonale.
- 1817 : Lapoutroie est victime d'une grande famine.
- 1818 : Création d'un relais de poste à Lapoutroie.
- 1825 : Construction de la première usine textile à Lapoutroie.
- 1828 : Le roi Charles X s'est rendu à Lapoutroie à l'occasion d'un voyage en Alsace.
- 1835 : Naissance à Lapoutroie de l'Abbé Simon.
- 1849 : Construction de la nouvelle route qui mène au Bonhomme.
- 1850 : Lapoutroie compte 3206 habitants dont 3200 catholiques et 6 protestants.
Ribeaugoutte compte 250 habitants, l'école accueille 60 élèves.

- 1862 : Construction de l'école du Grand-Trait.
- 1869 : On recense 143 conscrits à Lapoutroie, construction de l'hôpital.
- 1870 : Départ des classes incorporées dans la guerre contre la Prusse (3 septembre), occupation par les armées prussiennes (20 octobre), suppression du relais de poste.
- 1871 : Rattachement à l'empire allemand.
- 1872 : Obligation du service militaire allemand.
- 1878 : Passage de la première bicyclette à Lapoutroie.
- 1885 : Inauguration de la voie de chemin de fer Kaysersberg,- Lapoutroie (premier décembre).
- 1886 : Naissance du Général Petitdemange.
- 1891 : Inauguration de la Tour du Faudé (11 octobre).
- 1897-1904 : Incendie de l'usine textile de Lapoutroie.
- 1899 : Passage de la première automobile à Lapoutroie.
- 1911 : Construction de l'usine actuelle.
Fonctionnement d'une usine de textile (tissage) à Hachimette.
- 1914 : Fermeture des frontières (29 juillet),
mobilisation générale (premier août),
début de la première guerre mondiale (15 août),
bataille de la Tête des Faux (24 décembre).
- 1915 : Début de la construction du téléphérique, Place de l'église-Tête des Faux,
effondrement de la Tour du Faudé.
- 1918 : Entrée des troupes françaises (17 novembre).
- 1925 : Bénédiction des cloches par Monseigneur Ruch.
- 1926 : Destruction partielle de l'église par un incendie.
- 1934 : Reconstruction de la Tour du Faudé.
- 1935 : Décoration intérieure du chœur par Maurice Denis.
- 1940 : occupation de Lapoutroie par les Allemands.
- 1944 : Libération de Lapoutroie (8 décembre).
- 1945 : Lapoutroie compte 1700 habitants.
- 1948 : Visite du Général de Gaulle à Lapoutroie.
- 1950 : Fermeture de l'école du Grand-Trait.
Fermeture de la ligne de chemin de fer.
- 1962 : Fermeture de l'école de Ribeaugoute.
Fermeture du tissage à Hachimette.
- 1963 : On compte 125 agriculteurs.
- 1968-1971 : Remembrement des terres.
- 1971 : Fermeture de l'école des Mérelles.
Fermeture de la filature de Lapoutroie.
- 1974 : Ouverture à la circulation de la déviation de Lapoutroie.
- 1980 : On ne compte plus que 33 agriculteurs.
- 1994 : Lapoutroie compte près de 2000 habitants.

Première Partie

L'HISTOIRE DE

L'APOUTROIE-HACHIMETTE

HISTOIRE GENERALE DE LAPOUTROIE-HACHIMETTE

Comme dans beaucoup d'autres cas, l'origine du village ne peut être établie avec certitude. Il faut donc s'en remettre à un certain nombre d'hypothèses. La première mention du village apparaît dans un état des biens du couvent de Sainte-Croix-En-Plaine datant du XII^e siècle, sous l'orthographe « Schönerloch ». Il semblerait que bien plus tôt, dès l'époque celte, se trouvait là, un village de charbonnier. Il avait été élevé au bord de la route qui joignait Vieux Brisach au Col du Bonhomme. Il semblerait également qu'il n'ait représenté que peu d'intérêt pour les Romains et les Celtes qui ont continué à dominer la région jusqu'au V^e siècle. Il est peu probable qu'avant l'époque romaine, la région ait été véritablement peuplée. Toutefois, il est vraisemblable que les tribus de la plaine venaient y chercher de la roche, très dure à cet endroit, et y chasser.

Les Romains cependant ont utilisé cette vallée comme lieu de communication en y construisant une route qui sera l'une des plus importantes de cette époque. Ces routes permettaient non seulement aux généraux romains de déplacer rapidement leurs légions d'un point à un autre mais elles reliaient l'Alsace et le fossé rhénan aux autres pays voisins. Une circulation intense y régnait, aux carrefours s'installaient des auberges autour desquelles allaient bientôt naître des localités.

La vallée de la Weiss avec celle de la Bruche, était à cette époque un des rares lieux de passage en montagne. La région étant relativement calme, les Romains ne jugèrent pas indispensable de l'occuper militairement. D'un point de vue militaire, la région dépend alors du district militaire de Germanie Supérieure dont le chef lieu est Mayence. Sur le plan administratif, elle devient la cité des Rauraques dont le chef lieu est Augst près de Bâle, puis plus tard, Bâle.

Les Alamans dont on retrouve la trace sur le Main dès le début du III^e siècle envahissent l'Alsace à partir de 233-234. En 406-407, le système défensif romain s'effondre et l'Alsace passe dans leurs mains, cependant qu'avec l'effondrement de l'empire romain, le visage de toute l'Europe se bouleverse. Les peuples germaniques apportent leurs coutumes et leur domination. Les Francs soumettent la plus grande partie de la Gaule qui deviendra plus tard la France, les Burgondes forment la Bourgogne. Dans la région, l'empreinte des Alamans est très importante car elle se traduit par un véritable enracinement et surtout l'adoption de leur langue. Les Vosges marquent la limite de leur implantation : l'Alsace devient un pays germanique. On admet, cependant, que quelques peuplades gallo-romaines se soient maintenues au fond de la vallée de la Weiss. La victoire des Francs sur les Alamans en 496, va leur permettre d'occuper une partie de l'Alsace.

Aux VII^e et VIII^e siècles, l'Alsace appartient au royaume d'Austrasie dont la capitale est Metz. Les montagnes boisées de la région sont utilisées comme domaine de chasse. Petit à petit, les villages et les hameaux se constituent, délimités par des haies, murets, cours d'eau, fossés ou chemins. Certaines terres sont laissées à l'ensemble du village pour y conduire les troupeaux ou couper du bois, on les appelle « les communaux », d'autres appelées « marches » appartiennent en commun à plusieurs communes. L'organisation administrative des Romains disparaît, rem-

placée par le système des « privilèges ». Le droit des personnes dépend de leur statut social. Il n'y a plus de liberté.

L'un des principaux résultats de cette période sera sa christianisation. À cette époque, la région est sous la domination du diocèse de Bâle. Charlemagne, couronné empereur en l'an 800 possède toute l'Alsace. Sous son règne, les abbayes font des progrès considérables : elles obtiennent l'immunité, c'est-à-dire une justice indépendante de celle des cours et des avantages financiers.

À sa mort, son fils, l'empereur Louis le Pieux ne parvient pas à sauvegarder l'unité de l'empire et ses fils se révoltent contre lui. En 842, à l'occasion du serment de Strasbourg, Louis le Germanique et Charles le Chauve s'allient contre leur frère Lothaire. Ce traité est important car il jette les bases de la séparation linguistique qui jouera plus tard un rôle important dans l'histoire de l'Alsace. En effet, le serment est rédigé dans la langue vulgaire. Les partisans de Louis prêtent serment en tudesque (l'ancêtre de l'allemand) tandis que les soldats de Charles le prononcent en roman (ancêtre du français). À ce moment-là, Lapoutroie qui apparaît sous le nom de Sconerloch fait partie du royaume de Lothaire.

En 843, les trois frères se réconcilient et décident de se partager l'empire. Lothaire reçoit un vaste ensemble de territoires allant des Pays-Bas à l'Italie en passant par l'Alsace qu'il appellera Lotharingie. Mais la Lotharingie ne résiste pas longtemps aux ambitions de ses voisins.

En 870, l'Alsace est rattachée au royaume de Francie orientale, future Germanie, appartenant à Louis le Germanique. L'attribution des territoires se fait en fonction de la langue, car à l'intérieur d'un même territoire les gens en étaient arrivés à ne plus se comprendre. Les Francs de l'ouest et de l'est ne se comprennent plus. Le traité de Mersen en 870, attribue les pays de langue romane à l'un des princes, les pays de langue germanique à l'autre.

Les Alamans installés sur la terre d'Alsace gardent leur dialecte germanique tandis que les Francs, installés sur le flanc occidental des Vosges subissent fortement l'influence gallo romaine et adoptent la langue latine qui allait progressivement donner le français.

Entre les Alamans et les Francs, se trouvait une vaste étendue boisée et inhabitée des Vosges qui maintenait la séparation des langues, la séparation juridique se fera donc au milieu. L'Alsace devient ainsi un pays de langue germanique où l'on parle un dialecte alémanique jusqu'à la crête des Vosges à l'exception de quelques vallées vosgiennes, dont celle de la Weiss, où subsiste un dialecte roman ou français, due à la présence de populations romanes venues se fixer dans ces régions à un moment difficile à préciser.

La colonisation de la région n'a semble-t-il, réellement commencé qu'à ce moment-là. C'est de cette époque que date le nom des villages. Selon l'origine du nom, il n'est pas certain du tout que Schnierlach et Lapoutroie soit le même village. Cependant, on peut noter la naissance d'une communauté encadrée par un suzerain et une autorité religieuse.

Au X^e siècle, le royaume de Germanie est ruiné par les rivalités internes et les invasions, notamment celle des Hongrois qui pénètrent en Alsace en 917 et 926. L'ordre est rétabli par le roi Otton 1^{er} qui restaure le Saint Empire Romain Germanique en 962. Les limites de ce nouvel état subsisteront jusqu'au XVII^e siècle.

En 1079 apparaît sur la scène politique la famille des Hohenstauffen qui gouvernera le royaume d'Allemagne et le Saint-Empire de 1138 à 1254, qui comptera des empereurs célèbres comme Frédéric 1^{er} Barberousse. Elle s'éteindra tragiquement en 1268 avec la décapitation du dernier descendant de la famille.

En 1079, l'empereur Henri IV donne à Frédéric de Hohenstauffen, un de ses fidèles, le duché de Souabe (Forêt Noire actuelle) qui sera augmenté en 1116 du duché d'Alsace. Les Hohenstauffen règneront donc sur notre région à partir de ce moment-là.

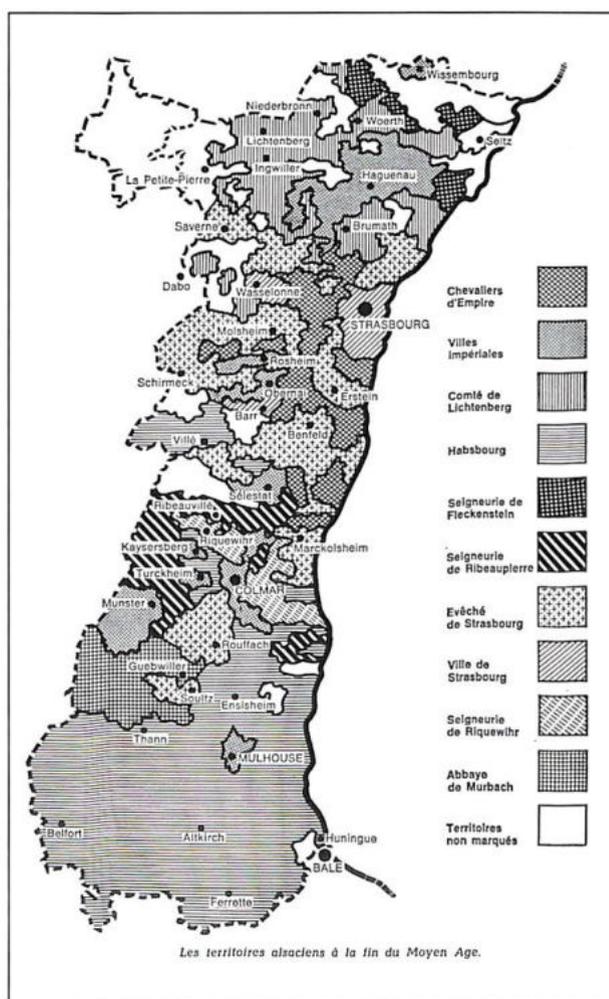
Pour faire régner la paix, l'empereur doit compter avec les grands seigneurs de la région. Quand il ne peut pas les soumettre par la force, il doit leur faire d'importantes concessions. Les anciens comtés de l'époque carolingienne sont devenus des landgraviats tenus par des landgraves qui représentent l'empereur et rendent la justice en son nom. La région, comme toute la moyenne Alsace passe sous la tutelle des comtes d'Eguisheim qui appartiennent à l'aristocratie impériale jusqu'en 1225.

C'est l'époque à laquelle les monastères d'Alsace atteignent leur apogée. Ils possèdent de nombreux domaines exploités par des serfs suivant le système seigneurial.

C'est ainsi que le comte d'Eguisheim qui possédait des biens dans la région, fonde avec sa femme, le couvent de Sainte-Croix-En-Plaine en 1005. À cette occasion, le couvent reçoit des biens dans la vallée d'Orbey. C'est dans cette vallée, que le comte Ulric, fonde au XII^e siècle l'abbaye de Pairis. La seigneurie du Hohnack appartient également à la famille des comtes d'Eguisheim qui a fait construire le château du Hohnack à 920 m d'altitude vers les X^e et XI^e siècles. La vie n'était pas toujours agréable dans ces castels hauts situés, exposés à tous les vents, où les volets en bois fermaient mal, où les cheminées ne procuraient que peu de chaleur. Des peaux et des fourrures couvraient le sol, le mobilier encore primitif au début, deviendra peu à peu plus riche.

C'est à cette époque que le paysage alsacien se dessine peu à peu. La mise en valeur commencée à l'époque carolingienne se poursuit au XII^e et XIII^e siècles. C'est alors que les vallées sont colonisées et que des terres nouvelles sont défrichées. La montagne, moins peuplée que la plaine, s'adonne à l'élevage en particulier sur les chaumes. Faute de pouvoir conserver le lait, on invente alors le fromage de Munster. La forêt est une richesse convoitée, elle fournit le bois d'œuvre et le bois de chauffage, permet la chasse, la cueillette et sert de pâturage.

L'agriculture se développe, l'outillage se perfectionne, dans les villages naît un artisanat très vivant. Le long des rivières sont construits de très nombreux moulins. Les roues hydrauliques font tourner des scieries dès le XIV^e siècle, actionnant des marteaux de forge, des foulons ...



Les territoires alsaciens à la fin du Moyen Âge, Lapoutroie appartient à la seigneurie des Ribeaupierre

C'est également l'époque où se constituent la plupart des villages, issus des anciens domaines de l'époque carolingienne, ils se mettent progressivement en place. Il existe très souvent des ter-

rains « communaux » pour faire paître les troupeaux. En général, l'église se trouve à l'écart, au milieu d'un cimetière qui peut être fortifié. À l'extérieur, le village est protégé par une palissade de branchage et quelquefois un fossé pour se défendre contre les loups ou les maraudeurs. Les maisons sont construites en bois, avec des poutres et recouvertes de chaumes.

Vers la fin de cette période la servitude devient plus légère. Le seigneur exerce toujours la justice sur l'ensemble du ban mais délègue une partie de ses pouvoirs à la communauté des villageois, pour régler les affaires de basse justice, la surveillance des champs et des forêts. La collecte des impôts est assurée par les villageois à la tête desquels apparaît un conseil composé de jurés.

En 1047, un document fait état de Lapoutroie comme faisant partie des possessions du Couvent de Sainte-Croix-en-Plaine, fondé par les parents du pape Léon IX, Hugues et Heilwige d'Eguisheim. Sconerlach était alors une communauté régie selon le système de la « Cour Collongère » (Dinghof), qui était une forme éclairée du servage, particulière aux pays rhénans. Il s'agit d'une propriété foncière à laquelle est attaché un pouvoir de justice et de police réservé au propriétaire.

On ne sait que peu de choses sur ce qui s'est passé à Lapoutroie durant cette période. En 1100, la comtesse Mathilde, veuve du Comte d'Eguisheim fait don au couvent de Sainte Croix en Plaine de l'église Sainte-Odile et de la cour domaniale avec sa dîme. Les faiblesses de l'empire vont très largement profiter aux seigneurs qui vont peu à peu, souvent au prix de luttes meurtrières, prendre le pouvoir.

À la mort d'Ulrich d'Eguisheim en 1142, ses biens passent à son neveu le comte Louis de Ferrette. En 1324, le dernier comte de Ferrette, Ulrich III meurt et ses biens passent à son gendre Albert de Habsbourg, archiduc d'Autriche.

*Le sceau d'Anselme de
Ribeaupierre
possesseur du Val
d'Orbey en 1298*



Les Ribeaupierre, installés à Ribeauvillé firent le siège du château du Hohnack en 1279 et 1288 et s'en emparèrent. La seigneurie du Hohnack a appartenu successivement à la famille d'Eguisheim, aux comtes de Ferrette et aux Habsbourg. Les Ribeaupierre étaient les vassaux et rendaient Foi et Hommage pour cette seigneurie.

Un maître bourgeois (aujourd'hui on dirait maire) qui était indépendant, était chargé de veiller à la perception de la dîme de l'église, ainsi que de surveiller l'église. Un document des revenus du couvent précise, en 1200 :

« Ecclesia de Sconerloch quinque siclos de censu, in festivitate S. Joannis duo sextaria vini et duodecim nummos pro carne et sex panes, in Nativitate Domini totidem, in Inventione S. Crucis totidem, in Dedicatione totidem in nocte Christi totidem ». Ce qui signifie : « l'église de Lapoutroie doit cinq siclos de cens, de même que deux demi-litres de vin et douze pfennig pour la viande et six pains, à la Saint Jean-Baptiste, à Noël, à l'invention de la Croix, à la Dédicace et à la veille de Noël ».

Dès cette époque, Lapoutroie est le centre politique et judiciaire du canton. Un document daté de 1340 et rédigé en latin, révèle que Jean de Ribeaupierre s'est rendu à Lapoutroie pour régler un différent.

C'est à Lapoutroie que réside le prévôt représentant les Ribeaupierre pour faire régner la justice. Les personnes condamnées dans les autres localités du val pouvaient faire appel contre un jugement aux jurés de Lapoutroie, puis en deuxième appel au collège de tous les jurés du val qui sié-

geaient une fois par an à Lapoutroie. C'est également là que se trouvent la prison et le péage. Les exécutions avaient lieu à Hachimette où se dressait la potence et le bûcher.

Comme les grandes villes, les villages obtiennent une organisation administrative vers 1300-1320. Certaines communes sont nommées dès la première moitié du XIII^e siècle. À partir de ce moment, la commune rurale devient un organe administratif, une personne juridique qui lève des taxes et qui a ses représentants. Mais elles continuent d'appartenir à un seigneur ecclésiastique ou laïc, auquel elles doivent payer des impôts, fournir des corvées et se soumettre à sa juridiction. Le représentant du seigneur, le prévôt, préside le tribunal seigneurial, assisté d'un certain nombre d'assesseurs, les échevins.

Dès la fin du XIII^e siècle, à côté du prévôt est apparu un autre personnage, le Heimburg, plus tard appelé maire, élu par les paysans. Il administre la commune, assure la police villageoise, perçoit les amendes, surveille les biens communaux, les chemins et représente la commune en justice. Des jurés, également élus, forment une sorte de conseil municipal et assistent le maire dans ses fonctions. La mention du premier « Heimburge » à Orbey date de 1252.

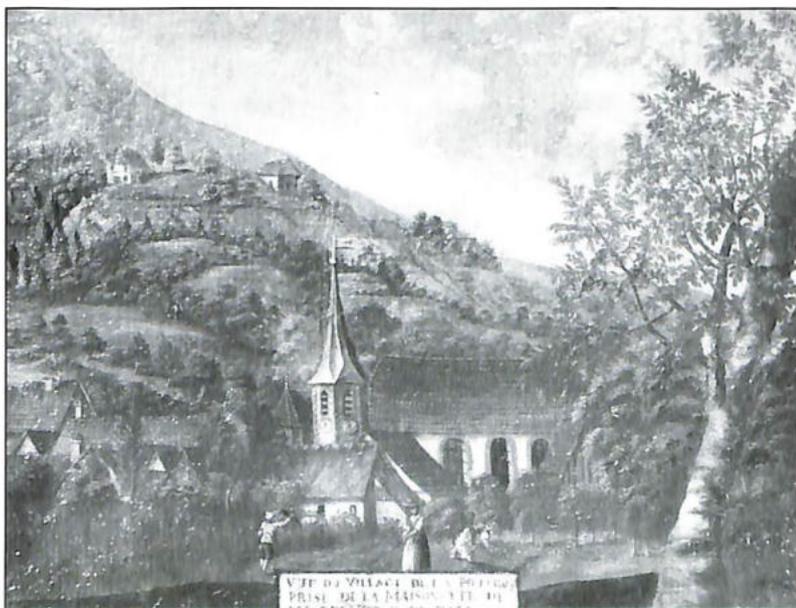
Plus tard, les villages se verront doter de statuts, fondés sur la coutume et qui, complétés au cours des temps et mis par écrit, régiront la vie des villageois.

Durant tout le moyen-âge, l'agriculture reste la base de la vie économique du pays. Vie difficile, souvent perturbée par de nombreux troubles. La fragilité de la vie provoque de fréquentes disettes, parfois des famines. Mal nourris, vivant souvent dans des conditions d'hygiène très précaires, les habitants sont d'autant plus sensibles aux vagues d'épidémie. En 1298, l'évêque de Strasbourg tente de s'emparer du Val d'Orbey en livrant une guerre opiniâtre à Thibaut de Ferrette. Entre 1347 et 1350, la peste noire fauche plus du tiers de la population. En 1385 et 1386, la famine en fait autant.

À cela s'ajoutent d'autres catastrophes entre 1358 et 1381. Guerres privées entre seigneurs locaux notamment en 1365 et 1375, maintes querelles entre les seigneurs de Ribeaupierre et les ducs de Lorraine, la ville de Colmar et autres voisins (définitivement interdits en 1495) raids de brigands, pillages massifs sont le lot de ces années là. Mais la menace la plus sérieuse vient de l'ouest, la guerre de Cent ans qui ravage le royaume de France va toucher très durement les Vosges livrant à chaque fois les campagnes aux ravages des grandes compagnies. En 1388, une nouvelle guerre oppose la ville de Strasbourg à Bruno de Ribeaupierre. Le 8 juin 1400, meurt Herzlaude, dernière héritière de la Seigneurie du Hohnack. L'ensemble de ses biens passe dans les mains de la famille de Lupfen qui résidait à Kientzheim. À l'extinction de celle-ci en 1437, elle repasse dans celle des Ribeaupierre. Dès 1441, ceux-ci rétablissent, par acte, les anciens droits de la seigneurie du Hohnack dont jouissaient les habitants du val. En 1444-1445, le dauphin, futur roi, Louis XI, occupe la région à la tête de 40 000 Armagnacs engagés par le duc d'Autriche, qui cherche à profiter de l'occasion pour se tailler une principauté indépendante aux dépens des seigneurs alsaciens.

En 1513, Maximilien II de Ribeaupierre a convoqué les habitants du val pour établir et adopter une Constitution qui peut être considé-

*Vue de Lapoutroie
en 1502*



rée comme très libérale et qui sera réformée et beaucoup plus sévère après la guerre des paysans (1525). Il s'agit des « coutumes » du Val d'Orbey. En effet, depuis le milieu du XV^e siècle, les colères paysannes grondent. Les fluctuations brutales du prix des céréales et du vin, les taxes de plus en plus lourdes et les tracasseries des seigneurs mécontentent les paysans.

De nouvelles idées de liberté, l'espérance en des temps nouveaux se répandent et les paysans qui représentent alors 90% de la population croient le moment venu pour l'établissement d'une société plus juste. Il faut rappeler qu'entre 1480 et 1540, l'Alsace a été la terre des humanistes et des écrivains. Dès 1441, Sélestat abrite une des meilleures écoles d'Europe, Geiler de Kaysersberg est un prédicateur reconnu. Il y a aussi le mouvement de la Réforme en Allemagne. Prêchée par Luther à partir de 1517, la réforme gagne rapidement l'Alsace. La région a également souffert mais est restée toujours fidèle au catholicisme, ce qui n'a pas empêché le pillage de l'abbaye de Pairis.

*Scène de bataille
durant la guerre des
paysans en 1525.*



Dès 1493, puis à plusieurs reprises, les paysans se sont révoltés contre les seigneurs. Le lundi de Pâques, 17 avril 1525, se produit un soulèvement général. 30 à 40 000 hommes se mobilisent dans toute l'Alsace derrière Erasme Gerber. Ils disposent d'un programme en 12 points qui comporte des revendications religieuses, politiques et sociales. Ils s'attaquent surtout aux monastères pour assurer leur ravitaillement. Avec l'aide des habitants, ils s'empareront de quelques villes comme Kaysersberg ou Ribeauvillé.

Cet épisode de l'histoire provoque l'entrée en scène en Alsace d'un nouveau venu, le duc de Lorraine. Encouragé par une partie des seigneurs alsaciens, le duc Antoine de Lorraine, pénètre en Alsace avec une forte armée. Le 16 mai 1525 près de Saverne, le 20 mai à Scherwiller, des milliers de paysans sont massacrés. La résistance est brisée et les seigneurs châcient durement les meneurs, notamment dans les territoires de Haute-Alsace et la capitale Ensisheim où près d'un habitant sur dix a disparu.

La répression est partout très lourde. Néanmoins, les paysans réussissent à conserver leurs droits, leurs coutumes et leur organisation villageoise.

En 1536, la ville de Colmar acquiert le droit de collation et les biens du couvent de Sainte Croix en Plaine, donne la cour et la dîme en location, puis la vend en 1668 à l'abbaye de Pairis.

Au XVI^e siècle, l'Alsace va devenir une des régions les plus peuplées, riche et prospère d'Europe. En montagne, on trouve des forêts de châtaigniers. Elle produit un excellent fromage de Munster et par endroits, comme dans la vallée voisine de Sainte-Marie-aux-Mines on extrait d'importantes quantités d'argent et d'autres minerais précieux. Tout le pays est recouvert de villes, villages et hameaux. Le peuple est travailleur et aime la fête. Il est souvent soumis aux aléas des intempéries. La population ne forme pas une seule ethnie mais est composée de gens de toutes sortes d'origine. Les paysans les plus aisés ont des intérieurs mieux équipés : les

armoires et les coffres regorgent de draps, de nappes et de linge, notamment en laine et dans le vignoble.

L'art alsacien est en plein essor surtout l'architecture. De nombreux artistes participent à cette venue énorme. Parmi eux Hans Baldung Grien qui sera un des plus grands peintres et graveur de son époque et qui aura un disciple lapoutroyen. Toutefois, cette période de paix et de prospérité va s'achever au début du XVII^e siècle. L'Alsace entre alors dans une période difficile faite de tensions religieuses et sociales, de difficultés économiques et enfin de guerres, avec la terrible guerre de Trente ans. À ce moment là, c'est Eberhardt, seigneur de Ribeaupierre, Hohenack et Geroltzeck, grand chambellan de son altesse d'Autriche et président des États de son pays qui règne sur la région.

En 1618, la défenestration de Prague et l'élection par les Tchèques de Frédéric V comme roi de Bohême, marque le début de la guerre de Trente ans qui a opposé catholiques et protestants et qui atteindra l'Alsace en 1621.

À partir de cette date, toute la région va devenir l'un des principaux champs de bataille. L'armée du général Mansfeld, au service des protestants, pille et saccage les églises et les abbayes, maltraite les paysans, brûle leurs villages. Dans une région comme le val d'Orbey restée profondément catholique ce sera la terreur et la misère.

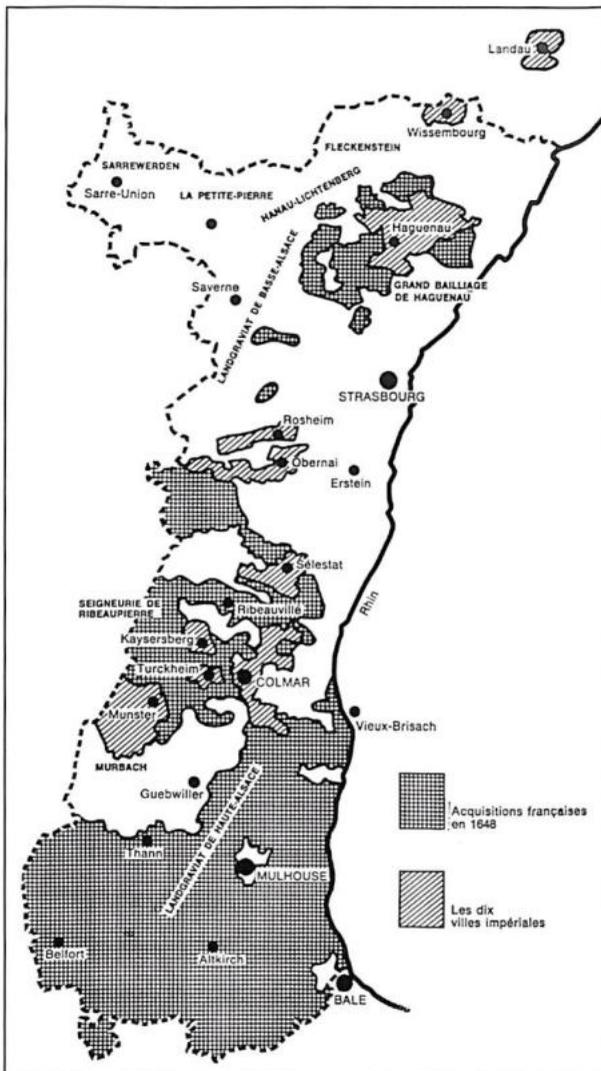
En 1632, les suédois du roi Gustave Adolphe, venus au secours des protestants allemands envahissent l'Alsace. Cette même année, Lapoutroie compte « 210 bourgeois, veuves et orphelins ». En 1634, deux ans après la mort de leur roi, les Suédois quittent l'Alsace, laissant progressivement la place à leurs alliés français qui assurent la protection des populations. L'objectif de Richelieu n'est pas tant l'occupation de l'Alsace mais plutôt une entrée en Allemagne.

Entre 1635 et 1639, les armées françaises, impériales et espagnoles sillonnent l'Alsace pillant et détruisant tout.

Après 1640, la guerre est pratiquement terminée si ce ne sont quelques querelles locales avec le duc de Lorraine jusqu'en 1642 pour des possessions locales. La guerre prend alors définitivement fin. La moitié de la population a disparu. Aux menaces de la guerre, il faut ajouter des épidémies de peste et des famines car les champs sont en friche et envahis par les broussailles. Les paysans se nourrissent d'herbes, de racines, de feuilles, de rats, de souris et même parfois de cadavres de pendus ou de chair de chiens. Le pays se réorganise petit à petit et en 1647, la paroisse d'Hachimette est rattachée à celle de Lapoutroie.

La France et la Suède victorieuses forcent l'empereur Ferdinand III à signer le traité de Westphalie en 1648. Celui-ci rétablit la paix et garantit leurs possessions aux protestants. La France obtient les droits et les possessions des Habsbourg en Alsace. Seules les possessions autrichiennes sont annexées au royaume de France. Mais Louis XIV va également obtenir d'autres droits qu'il va utiliser pour rattacher progressivement toute l'Alsace à sa couronne. En 1673, à l'extinction des comtes de Ribeaupierre, leurs biens dans la région passent aux mains des comtes palatins de Birkenfeld.

Dès 1672, les troupes impériales envahissent à nouveau l'Alsace mais elles sont battues par Turenne le 5 janvier 1675 à Turckheim, après que celui-ci ait contourné les Vosges par le sud. La victoire de Turckheim symbolise la conquête de l'Alsace par le royaume de France. Les biens de la seigneurie de Ribeaupierre administrés à ce moment là par Christian II de Birkenfeld, gendre et successeur de Jean-Jacques, dernier comte de Ribeaupierre, appartiennent désormais à la couronne de France, après que Christian II ait fait allégeance au roi de France. Le destin de



Acquisitions françaises en Alsace par le traité de Westphalie en 1648. Lapoutroie passe sous l'autorité du roi de France.

80% de la population vit du travail de la terre, principalement de l'élevage et de la culture en particulier de la pomme de terre, et du chanvre. Les changements restent timides. Les artisans deviennent plus nombreux. L'intendant du roi développe toutes les voies de communication pour stimuler le commerce et favoriser l'agriculture. Grâce à la corvée, des voies solides sont construites, leur entretien se fait régulièrement, malgré de nombreux problèmes sur le réseau des petites routes.

À la veille de la Révolution, en 1732, le village compte 876 habitants qui seront 1928 en 1795. En 1750, l'église qui avait été agrandie en 1730, est totalement détruite par un incendie dû à la foudre ainsi que 22 maisons.

Le XVIII^e siècle connaît un extraordinaire essor de la vie culturelle. Grâce à l'action des églises, chaque localité dispose d'une école et entretient au moins un maître d'école. À la fin du siècle, plus de 80% des hommes et 40% des femmes savent lire et écrire. Dans les classes aisées de la bourgeoisie, certains savent même lire et écrire deux langues.

Le bailliage d'Orbey regroupe cinq communautés : Fréland, La Baroche, Lapoutroie, Le Bonhomme et Orbey. Chacune d'entre elle élit chaque année des officiers à la tête desquels se trouve un maître bourgeois. L'ensemble est géré par un bailli représentant du seigneur et un procureur fiscal aidé d'un greffier. La justice est rendue à Lapoutroie par le tribunal présidé par le Prévôt du Val.

Lapoutroie est désormais lié à celui de l'État français. Cette année là, on ne compte plus à Lapoutroie que 420 foyers alors qu'il y en avait 882 quelques années plus tôt, en 1618.

L'Alsace, exsangue est dans une situation catastrophique. Un édit de 1662 appelle alors les français des autres provinces à venir se « retirer dans le pays d'Alsace » pour repeupler la province.

Des Lorrains, parlant français, descendent le col du Bonhomme et viennent s'installer dans la région. Leur arrivée provoque le déplacement de la frontière linguistique vers l'est. Un grand nombre de localités voient leur nom transformé : Diedolshausen devient Le Bonhomme, Urbeis devient Orbey, Urbach devient Fréland, Zell devient Labaroche et Schnierlach se transforme en Lapoutroie. L'origine de cette population explique le patois parlé dans la région, qui avec quelques mots empruntés au dialecte germanique, est cependant un patois vosgien. On retrouve trace de ces noms français bien plus tôt puisque la première mention de Frallan apparaît dès 1421, Orbey en 1490 et Lai Poitraie en 1228.

L'immigration se renforce grâce à des mesures d'attribution de terres, d'exemption d'impôts pendant six ans ainsi que la distribution de bois de construction pour la maison. La plupart des localités doublent alors leur population.

En 1681, on dénombre 30 maisons avec 36 bourgeois dans le village proprement dit, 8 maisons à Hachimette, 5 maisons à la Goutte et 22 à Ribeaugoutte. 18 d'entre elles seront bientôt détruites par un incendie.

Vers 1780, les tensions s'aggravent dans les campagnes. L'impôt royal devient plus lourd et double même entre 1770 et 1789. Les seigneurs augmentent leurs prélèvements et la dîme est étendue.

Pour faire face à ces difficultés, le gouvernement français, réunit en 1787 des assemblées provinciales, composées essentiellement de membres nommés et cooptés parmi les nobles, les grands bourgeois ou les chanoines.

L'année suivante, se déroulent les premières élections municipales qui ne permettent toutefois pas de mettre en place des hommes nouveaux. Louis XVI se voit alors obligé de convoquer les États Généraux. L'élection des représentants est accompagnée de la rédaction des cahiers de doléances qui réclament essentiellement la suppression des droits seigneuriaux, un allègement des taxes et des impôts et le partage des biens communaux.

En juillet, les récoltes s'annoncent mauvaises après un hiver très rude. Le mécontentement grandit. Les paysans forment des bandes, attaquent et pillent les couvents, les abbayes, les notariats... L'annonce de la prise de la Bastille déclenche de véritables émeutes.

Dans les mois qui suivent, l'Assemblée Constituante de Paris procède à de profondes transformations. L'Alsace est divisée en deux départements (Haut-Rhin et Bas-Rhin), sept districts (dont celui de Colmar) et 58 cantons dont celui de Kaysersberg auquel appartient Lapoutroie. Le Conseil Souverain est supprimé, les corporations et corps de métiers sont abolis, les biens de l'église sont nationalisés et vendus aux enchères, les paysans sont délivrés des charges seigneuriales et de la dîme.

En 1792, la guerre éclate avec l'Autriche et la Prusse, mais l'ennemi sera repoussé dans le nord de l'Alsace. Dans le cadre d'une nouvelle réorganisation administrative du pays, Lapoutroie devient chef lieu de canton en 1796. Les privilèges, les lois et les coutumes locales ont disparu; l'économie est favorisée par la suppression des péages et l'introduction du système métrique.

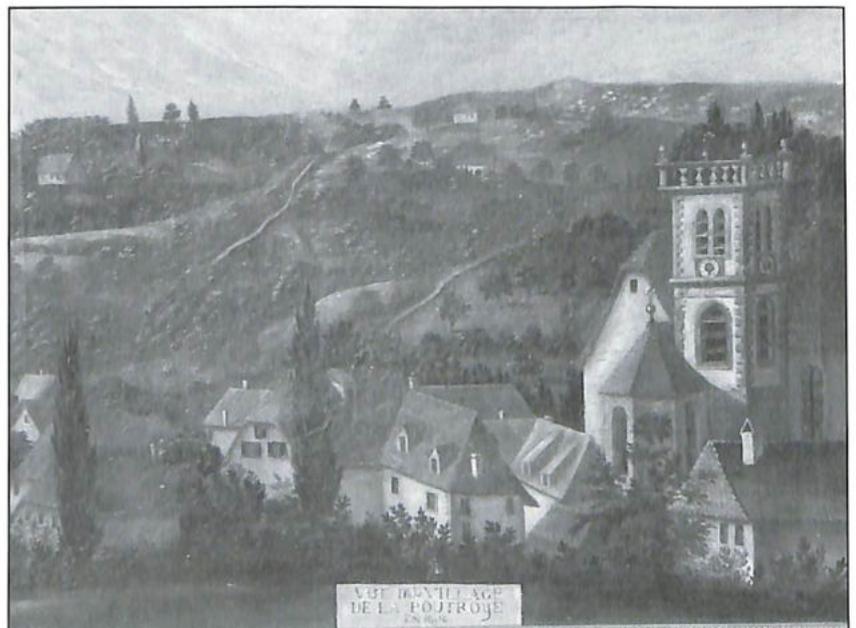
Les méandres de la révolution amèneront progressivement Napoléon 1^{er} au pouvoir, qui à son tour se lance dans l'organisation administrative du pays. Le Val d'Orbey subit peu de changement, il reste rattaché à l'arrondissement de Colmar à partir de 1800.

La Révolution a frappé profondément le christianisme. Le Concordat signé en 1801 crée un nouveau statut pour l'Église qui se réorganise. C'est ainsi que Lapoutroie devient le siège de la cure cantonale en 1807.

En 1803, les habitants de Kaysersberg protestent contre la création d'un marché à Lapoutroie en se basant sur un privilège accordé par l'empereur Siegmund. Un nouvel essor économique touche la région, sauf l'agriculture qui évolue lentement. Beaucoup de jeunes hommes s'engagent dans l'armée.

La chute de l'empereur entraînera en 1813 et 1815, deux nouvelles occupations par les troupes impériales. C'est l'époque du développement industriel en particulier textile, et c'est tout natu-

*Vue de Lapoutroie
en 1806*



rellement en 1825 qu'est construite la première usine à Lapoutroie, entraînant un net gain de population. Ainsi, en 1850, on recense à Lapoutroie 3206 habitants dont 3200 catholiques et 6 protestants.

La filature de coton compte 6300 broches et côtoie deux fabriques de cretonne, cotonnade et siamoises, quatre moulins, une broserie et deux huileries. La commune est aussi, en cette même année le siège d'une justice de paix, d'une perception, d'une poste aux lettres, d'un relais de chevaux, d'une brigade de gendarmerie, d'un notaire et d'un huissier.

Les échanges se multiplient, de nouveaux chemins ruraux sont construits, on les améliore en les empierrant, les élargissant et rectifiant les virages. On assiste à la naissance de la classe ouvrière, en particulier dans le textile. En agriculture, la grande nouveauté est la disparition de la jachère et la mise en place d'un nouveau système de culture.

1833 est le point de départ de l'instruction primaire moderne. Toute commune de plus de 500 habitants doit ouvrir une école. Mais celle-ci n'est pas encore obligatoire et nombreux sont les enfants, qui, des Rameaux à la fin de l'automne, passent leurs journées à aider leurs parents à rentrer le foin, garder les vaches, récolter des myrtilles, des feuilles mortes, ramasser du bois...

Lapoutroie en 1839



Après 1815 et la chute de Napoléon, les Bourbons reviennent sur le trône. Il y a cependant une nouveauté : une assemblée nationale élue. Pour avoir le droit de voter, il faut être riche, et plus encore pour être élu.

En 1848, une nouvelle révolution éclate. Les Alsaciens votent massivement pour les républicains et se tournent vers un homme capable de maintenir l'ordre : Louis Napoléon, neveu de Napoléon 1^{er}. Une majorité d'alsaciens (15 000 contre 74 00) lui font confiance de même lorsqu'il rétablit l'empire par un coup d'État (199 000 contre 15 000). Sa chute entraînera bien des changements.

Le 8 mai 1870, l'empereur Napoléon III consulte le peuple français par référendum, sur la nouvelle orientation libérale de l'empire. 82% de oui contre 18% de non. En Alsace, il en va de même, sur 220 000 votants, on compte 80% de oui et 20% de non.

Le gouvernement français se croit alors obligé de s'engager dans une guerre avec les états de l'Allemagne du nord dominés par la Prusse et leurs alliés du sud. Il veut empêcher l'unification de l'Allemagne en un seul empire qui déséquilibrerait l'Europe. Les Alsaciens craignent cette guerre depuis longtemps. Elle leur fait peur car ils savent qu'en cas de victoire des armées allemandes, l'opinion réclamera l'annexion de l'Alsace.

Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre. Mal préparée, mal commandée, l'armée française perdra de nombreuses batailles dans des lieux restés célèbres sur le territoire alsacien. Dès le 4 août, les régiments français sont vaincus à Wissembourg, le 28 septembre, Strasbourg capitule. L'armée française est vaincue à Sedan le 2 septembre, le 4, on proclame à Paris la fin de l'Empire et l'avènement de la République.

Pour les dirigeants et l'opinion publique allemande, l'annexion de l'Alsace et son retour dans le nouvel ensemble politique allemand marque l'aboutissement de l'unification allemande. Pour

Bismarck l'annexion cimente l'unité allemande qu'il a réclamée dès le début de la guerre. De septembre 1870 à janvier 1871, le gouvernement de défense nationale s'y refuse. Le 18 janvier 1871, les souverains des états allemands, sous la direction de la Prusse fondent au château de Versailles, en France occupée, le nouvel empire allemand. Le roi de Prusse devient Empereur allemand. Le 28 janvier 1871, la France cède et signe l'armistice.

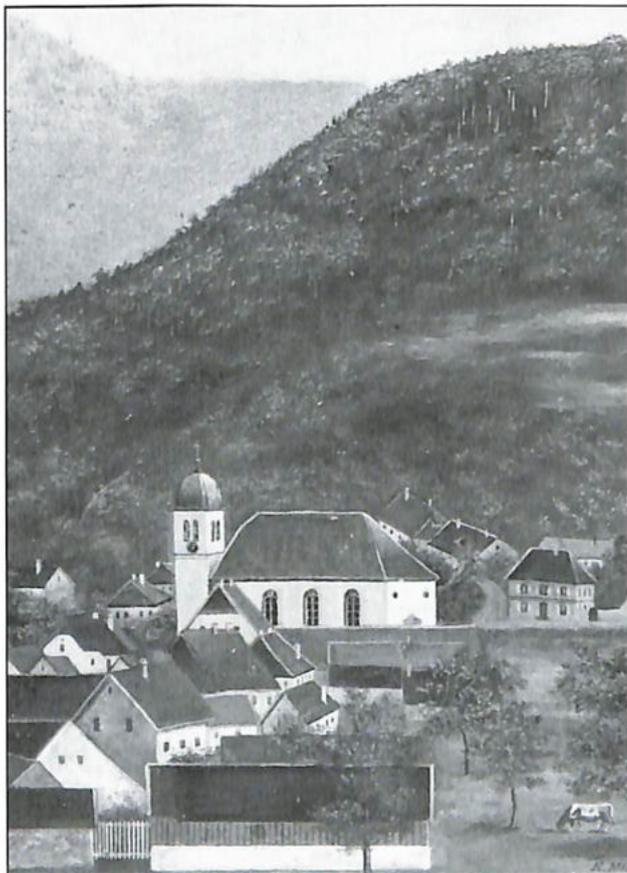
Le 10 mai 1871, après plusieurs protestations, la France signe la paix lors du traité de Francfort et accepte de céder les deux départements alsaciens et la Moselle. En juin 1871, ces territoires deviennent pays d'empire (Reichsland). Jusqu'en 1900, le droit français reste maintenu comme droit local. L'école devient obligatoire, mais l'allemand est la langue d'enseignement à l'exception de quelques heures de français jusqu'en 1873. À partir de cette date, le français ne sera maintenu que là où la majorité le parle comme c'est le cas dans le canton.

En 1872, le service militaire dans l'armée allemande devient obligatoire, 12 800 personnes quittent l'Alsace-Lorraine à la suite de l'option pour la nationalité française que leur avait laissée l'administration allemande.

En 1871, le gouvernement de l'Alsace est confié à un ministère dont le siège est à Berlin. À Strasbourg réside un président de province qui administre avec les préfets des départements. Les conseils municipaux sont élus mais les maires sont nommés par le gouvernement comme au temps de l'administration française.

En 1873, les conseils généraux sont à nouveau élus de même que les députés au Reichstag. En 1874, les autonomistes qui pensent que l'Alsace doit se gouverner elle-même, obtiennent la création d'un parlement régional composé des élus aux conseils généraux et des conseils municipaux. Il peut à partir de 1879 voter des lois et le budget est transféré à Strasbourg.

À partir de 1900, le gouvernement allemand accorde peu à peu plus de libertés, de réunion, d'association, de presse, syndicales. Province frontière, l'Alsace est étroitement surveillée et fortifiée par l'armée. En 1871, l'Alsace compte 1,05 millions d'habitants, en 1910, elle en comptera 1,218 soit 15% de plus.



Lapoutroie
en 1897

Les villes grandissent et malgré des conditions de travail difficiles de 12h30 par jour, l'industrie est prospère et se développe notamment dans le textile, la construction mécanique et la chimie. La construction des chemins de fer est profitable à tout le pays.

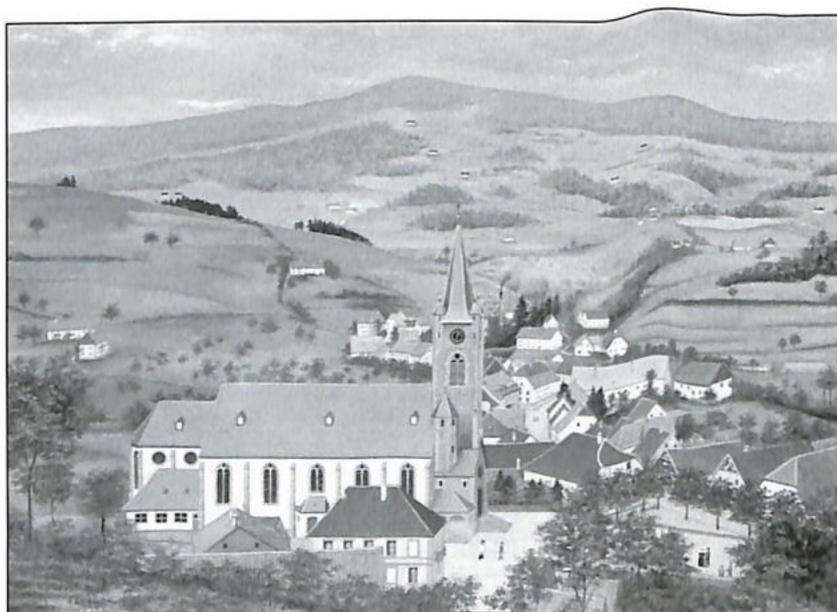
L'agriculture se développe aidée en cela par des outils performants comme la réfection du cadastre ordonnée en 1884, l'institution du livre foncier en 1891. Elles assurent une grande sécurité à la propriété foncière et permet l'essor du crédit agricole. L'agriculture se mécanise,

l'élevage permet l'approvisionnement en lait et viande, d'autant que l'amélioration de l'élevage et des races bovines se poursuit activement. En 1914, la moitié seulement des paysans l'étaient à plein temps.

En 1897 et 1900, des lois d'empire donnent un statut aux artisans et fixent les règles de l'apprentissage. Elles créent les chambres de métiers. L'essentiel de ces lois est encore en vigueur aujourd'hui. Vers 1890, l'électrification commence et l'installation du téléphone vers 1880.

Il existe alors en Allemagne de très nombreuses caisses mutuelles de protection sociale. L'État les étend et étend les garanties, maladie, accidents du travail et invalidité, retraites sont pris en charge par les caisses de maladie, de vieillesse et de retraite. C'est là que le régime local de sécurité sociale trouve son origine. Les dirigeants encouragent beaucoup le tourisme en montagne. Le club vosgien est créé en 1872. La section de Lapoutroie voit le jour en 1891. Ils encouragent également les sociétés de gymnastique, de chant choral et de musique. La société de musique de Lapoutroie voit le jour en 1892.

Cette période de l'histoire aura des conséquences importantes puisque de nombreuses dispositions et réalisations sont encore en vigueur à l'aube du troisième millénaire. Toutefois, cette période de paix et de développement va se terminer tragiquement par la première guerre mondiale.



Lapoutroie en 1912

L'assassinat du prince héritier autrichien et de son épouse le 28 juin 1914 à Sarajevo, provoque de vives tensions en Europe Centrale qui vont amener à la déclaration de guerre.

Le vendredi 31 juillet 1914, le Reichsland est déclaré en état de danger et tout le fonctionnement de la vie est soumis à l'autorité militaire. Le lendemain, samedi 1^{er} août, l'ordre de mobilisation générale est affiché. 220 000 alsaciens nés entre 1869 et 1897 sont incorporés dans l'armée allemande. 300 mobilisables franchissent la frontière pour éviter de porter l'uniforme allemand. Le lundi 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France.

Cette fois encore les alsaciens avaient vu arriver avec appréhension la tragédie qui se préparait. Le désir de revanche de la France, l'attachement des alsaciens à la France, les tensions politiques internes et internationales avaient créé un climat propice au déclenchement des hostilités. Une fois encore les alsaciens avaient raison d'avoir peur.

Tout commence bien pourtant pour eux car dès le 7 août, les français, dans une grande offensive pénètrent en Alsace, se rendent maîtres des principaux cols et descendent dans la vallée où ils occupent Mulhouse, Colmar, Munster. Dans la vallée de la Weiss, leur avance ira jusqu'à Kaysersberg. L'offensive allemande à travers la Belgique va obliger les troupes françaises à se replier. Le front se stabilise alors sur les sommets vosgiens. Dans la région, le Linge et la Tête des Faux qui contrôle les passages du col des Bagenelles et du Col du Bonhomme seront âprement disputés. Peu à peu, à partir de 1915, le front des Vosges sera plus calme et le restera jusqu'en 1918.

En automne 1918, l'Allemagne entrevoyant sa défaite militaire tente d'empêcher le retour de l'Alsace à la France par la création d'un état autonome d'Alsace-Lorraine. Le 11 novembre 1918, l'armistice met fin à tous ces projets. La confusion règne quelques jours jusqu'à l'arrivée des troupes françaises. L'allégresse populaire est immense. Elle sera cependant de courte durée car il semble bien que l'administration française s'y soit prise de la pire manière qui soit.

Un commissaire général (Millerand, futur président de la république, jusqu'en 1920), assisté d'un conseil supérieur d'Alsace-Lorraine dont les membres sont nommés par le gouvernement dirige l'administration. Un commissaire de la république est placé à la tête de chaque département. Mal recrutés, mal préparés, ces nouveaux dirigeants composés de fonctionnaires venus d'outre Vosges ne tiennent pas compte des réalités. Quant aux fonctionnaires alsaciens, leur méconnaissance de la langue française leur interdit tout espoir d'avancement.

L'économie se remet péniblement en marche. Elle doit se réorienter vers le marché français, reconversion d'autant plus difficile que la plupart des machines ont été transférées en Allemagne et les matières premières manquent. L'inflation, le chômage engendrent la misère. Une importante grève en 1920, réclame le maintien des avantages acquis avant 1914, nettement supérieurs à ceux de la législation française.

Le français devient langue unique à l'école, ce qui n'est pas sans poser de nombreux problèmes car ni les enseignants, ni les élèves ne le comprennent. Par dérogations, quelques heures d'allemand seront maintenues. À partir de 1920, le nouveau commissaire adopte une attitude beaucoup plus souple ce qui facilitera les choses.

En 1924, l'Alsace voit poindre une nouvelle inquiétude. Édouard Herriot, président du conseil, radical-socialiste déclare après les élections de mai 1924 vouloir achever rapidement l'assimilation de l'Alsace, ce qui signifie la fin du droit local et des avantages de ce système. La réaction ne se fait pas attendre, les parlementaires et surtout l'Église protestent énergiquement et surtout mobilisent l'opinion. Finalement le gouvernement renonce. Un nouveau mode de vie s'installe en Alsace.

Les événements politiques vont amener en Alsace une forte poussée autonomiste en 1925 qui sera sévèrement réprimée par le gouvernement. Jusque dans les années trente, l'Alsace connaît une prospérité économique très forte. À partir de 1931, la crise économique mondiale frappe fortement et plus particulièrement les industries textiles. Les menaces de guerre se profilent à nouveau au fur et à mesure que les nationaux socialistes prennent le pouvoir en Allemagne. Beaucoup d'entreprises sont transférées dans des lieux plus sûrs. Le 24 septembre 1938, le gouvernement ordonne sur tout le territoire une mobilisation partielle des réservistes.

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne, premier acte de ce qui sera la deuxième guerre mondiale et qui sera une fois de plus une véritable tragédie pour la région. Elle commence tout d'abord par la dispersion de la population. En effet, en prévision d'une guerre de tranchées, le long du Rhin, un tiers des habitants est évacué dans le sud ouest. Cette guerre n'aura pas lieu. Contournant les défenses françaises, les allemands attaquent le 10 mai 1940 par la Belgique et les Pays-Bas. Le 15 juin, ils attaquent la ligne Maginot alors que la majorité des troupes françaises s'est repliée dans les Vosges. Colmar est pris le 17 juin.

Les défaites de l'armée française en mai-juin 40 permettent à Hitler de mettre la main sur les deux départements alsaciens et sur la Moselle sans que l'armistice signé ne lui en donne le droit. Les deux départements sont incorporés au Pays de Bade. L'ensemble forme le « Gau Oberrhein » (province du Rhin supérieur) dont la capitale est Strasbourg. Voilà l'Alsace à nouveau province allemande.

Dès les premières semaines, les nouveaux maîtres tentent de supprimer toute trace de l'influence française pour faire de l'Alsace une terre allemande. Ils usent de tous les moyens pour persuader les alsaciens de devenir de bons allemands. Devant le peu d'enthousiasme de la population, de nombreux alsaciens seront expulsés, soupçonnés de sentiments français trop forts. Tout est mis en œuvre pour nazifier la région : pression et menaces par l'adhésion au parti et mouvements nazis, enseignement...

Pour 100 000 d'entre eux, l'épreuve la plus douloureuse arrive à partir d'août 1942. Les jeunes hommes nés à partir de 1907 et jusqu'en 1927-28 sont obligés d'effectuer leur service militaire dans l'armée du Reich. Ils seront essentiellement envoyés sur le front russe, via très souvent la Norvège. Certains tenteront d'échapper à l'incorporation, d'autres s'évaderont, la répression sera à chaque fois terrible. D'autres rejoindront, souvent après bien des péripéties l'armée d'Afrique.

Si pour certaines villes et régions françaises, la libération arrive dès le mois de juin 1944, l'Alsace devra encore patienter de longs mois. Ce n'est que le 19 novembre 1944, que la première armée française atteint le Rhin à Rosenau et libère Mulhouse. Le 23 novembre, la deuxième division blindée libère Strasbourg et le nord de l'Alsace.

À la fin de l'année, les allemands occupent encore la poche de Colmar. Finalement, malgré une nouvelle occupation du nord de l'Alsace suite à l'offensive des Ardennes, en début 45, l'Alsace sera définitivement libérée le 19 mars après des combats extrêmement durs autour de la poche de Colmar et près de la frontière nord.

L'Alsace sort meurtrie de cette épreuve. Pour la quatrième fois en 75 ans, elle change de nationalité et redevient française. Le bilan est particulièrement lourd : 50 000 victimes par les combats de 40 et de la libération, des milliers de déportés, 30 000 morts ou disparus, plus de 20 000 blessés parmi les « Malgré Nous ». Pour des milliers d'entre eux, l'épreuve n'est pas finie car ils auront à passer par le terrible camp de prisonniers de Tambow, situé à 450 km de Moscou, symbole du calvaire physique et moral des incorporés de force. Les dommages matériels sont considérables, des villages entiers sont détruits, tout est désorganisé. La reconstruction durera plus d'une dizaine d'années.

Les lois d'amnistie de 1951 et 1953 mettront un point final à cette terrible épreuve. La vie politique, administrative, économique, sociale et culturelle renaît...

*Hôtel Restaurant
Schreiber, aujourd'hui
Hôtel du Faudé.*

*À droite, un arbre âgé de
300 ans, abattu il y a
peu.*



LAPOUTROIE-HACHIMETTE :

ORIGINE DU NOM

L'origine du nom est relativement incertaine et dans tous les cas, difficile à établir, cela d'autant plus que l'on ignore si le nom est d'origine germanique ou romane.

LAPOUTROIE :

Plusieurs hypothèses sur l'origine étymologique de Lapoutroie ont été émises. Si l'on admet l'origine romane celle-ci pourrait provenir du fait qu'une voie romaine, dont il reste quelques vestiges, passait à Lapoutroie, à flanc de montagne, ce qui a autorisé certains étymologistes à voir dans le nom de Lapoutroie celui de « Petrosa via », la voie pierreuse.

D'autres comme Charles Grad, voient l'origine du nom dans le patois local, en particulier dans l'expression « Peute raye » qui signifierait « laide rivière ».

D'autres encore, se rapportent aux armoiries de la commune données par Louis XV et représentant « sur un pont d'or, sommé d'une oie d'argent becquée et membrée d'or, se détachant sur fond azur ».

Au travers de l'histoire, ce nom d'origine romane a souvent évolué. Ainsi il est passé de Butraye à La Poulchrose, La Potraie, Lai Poitraie (1228), La Pultroie, La Poutroye, Lè Putray ou La Pultray (1340), La Poytroie, La Poultroie avant de s'appeler en dernier ressort Lapoutroie, en un seul mot.

Si l'on considère l'origine germanique du nom, une autre hypothèse peut être émise. Dans ce cas il est admis que la traduction allemande de Lapoutroie : Schnierlach correspond bien à l'origine du nom composé de schön (beau) et Erle (aulne), ce qui signifie « belle forêt d'aulnes ». Cette hypothèse semble confirmée par le fait que jadis le fond de vallée était peuplé d'aulnes. Mais là encore, le nom a évolué. Au VII^e siècle, la commune portait le nom de Sconerloch qui restera inchangé jusqu'au XIII^e siècle. Il deviendra progressivement Sconerlach, puis Schonerlach en 1320 et Schönerlach en 1340. D'autres orthographes apparaîtront comme Schoenerloch, Schœlach, Scônerlach, Schnerlach et enfin Schnierlach.

Au cours des siècles, on retrouve alternativement le nom d'origine germanique ou romane, en 1090, Sconerloch et en 1220 Lai Poitraie, en 1320, Schonerlach et La Putraye en 1340. Cette même année, un document écrit en Latin dans lequel il est relaté que Jean de Ribeaupierre s'est rendu à Lapoutroie pour régler un différent, cite les deux noms : « in villa de La Putraye que gulgantir Schônerlach noncupatur ».

Cette situation fait dire à certains étymologistes qu'il pourrait fort bien ne pas s'agir du même village. L'un aurait fini par disparaître et un autre, situé un peu plus haut, aurait été construit par la suite.

HACHIMETTE :

L'origine du nom d'Hachimette pourrait également être germanique et provenir de Escermure composé des mots « escler » ou « escher » qui signifie frêne et « Moor » qui veut dire marais ou tourbière. Hachimette pourrait signifier le « marais de frênes ».

Là aussi différents noms ont pu être relevés à travers l'histoire :

- ceux à consonance romane : Halumet, Alumet, Aschimet, Haichimet, Hechimet pour devenir en définitive Hachimette,
- ceux à consonance germanique : Erkersmatte, Escermure, Eschenel, Eschlenmehr, Eschelmer, Hachimette

Déjà citée en 1324, la plus importante annexe de Lapoutroie n'a pas toujours fait partie de la commune. Le village a été construit sur une tourbière insalubre qui s'étendait sur tout le fond de la vallée. On a essayé d'assécher ce marais en y plantant des frênes. Une route romaine, construite sur le versant ensoleillé de la vallée, est encore visible non loin de la centrale électrique de l'ancien tissage Nieg.

Ce n'est qu'au XVI^e siècle que Hachimette a été détachée de la paroisse de Labaroche pour être rattachée à Lapoutroie. Le cadastre de 1650 donne huit maisons avec 10 habitants à Hachimette; tandis que Ribeaugoutte a 22 maisons avec 27 habitants.

A partir du XIV^e siècle, les exécutions capitales prononcées par le Tribunal de Lapoutroie, avaient lieu au Pré de la Potence, situé à l'emplacement de l'actuelle école maternelle.

Également, à cette époque, tous les boulangers du Val d'Orbey étaient obligés de venir faire moudre leurs blés au Moulin Banal à trois tournants situé à Hachimette, tandis que les paysans avaient le droit de faire moudre leurs céréales dans n'importe quel moulin du val. Il y en avait une vingtaine, avant la Révolution, répartis dans les cinq paroisses du canton.

Une importante station météorologique installée au village était chargée de centraliser les informations météo de toute la vallée et de les transmettre à Colmar.

Une première chapelle a été construite en 1750. Elle a été inaugurée par J.B. Coudre, Curé de Lapoutroie, Nicolas Jacques était maire. En 1880, dans le fond de la chapelle a été installée une école et aussi un petit logement pour la sœur institutrice. Pendant la guerre de 1914-1918, des Allemands avaient logé des chevaux à l'intérieur de ce lieu de culte, ainsi qu'une cordonnerie militaire.

En 1924, on a décidé de reconstruire une chapelle à Hachimette, la précédente qui datait d'avant la révolution menaçait ruine. La société Union a été formée, composée des habitants du village et des hameaux qui en dépendent. Le comité comprenait : Président, M. Xavier Antoine, Vice-Président, M. Marcot, Secrétaires, M. Baffrey, et Loing, trésorier, M. Neckermann, assesseurs, M. Rémy, Béat, Masson, Voinson, Richert, Kahura, auxquels s'ajoutent bientôt M. : Parmentier, Petitdemange, Parnisari, Didierjean, Blaise, Didier.

Une liste de souscription a été ouverte mais les sommes des donateurs ne suffisant pas, les jeunes du village ont monté des pièces de théâtre qu'ils ont joué tant à Hachimette qu'à Lapoutroie. Malgré tout, les devis étant trop élevés, il a été décidé que la chapelle serait construite par les membres de la société Union sous la conduite de M. Parnisari, entrepreneur, sur des plans de Lehe, architecte. Les travaux ont commencé le 25 juin 1925 et la première pierre posée le 17 juillet 1925. La chapelle a été bénie par Monseigneur Ruch, Évêque de

Strasbourg, le 27 novembre 1926, M. l'Abbé Fillinger étant curé de la paroisse et Jean Schwartz, maire.

En octobre 1930, a eu lieu le baptême des trois cloches payées par 57 parrains et marraines. Elles se nommaient : Sainte-Thérèse, Sainte-Richarde, et Notre Dame des Trois Ave. En 1850, Hachimette, où l'on avait construit un tissage, comptait 300 habitants. Entre la guerre de 1870 et celle de 1914 la route reliant Hachimette à Fréland qui était un sentier à peine carrossable a été élargie et rectifiée.

Après la libération de 1945, un cimetière militaire provisoire, jalousement entretenu avait été placé devant la chapelle. Pour le reste, l'histoire de Hachimette et son destin sont intimement liés à celui de toute la commune.

Escermure-Eschramore-Hachimette

- 1241 Mention de la commune de Escermure
- 1370 Le village est nommé Eschramore
- 1576 Nous retrouvons l'agglomération sous le nom de Eschlemer
- 1688 Patois roman : Haichimet, Hechimet, Aschimet, Hachimette

Principales étapes

- 1446 La Seigneurie de Ribeaupierre fait état des dîmes perçues dans les communautés du Val d'Orbey : y figure la commune de Eschlemer.
- Avant 1600 (date non précisée) Mention d'un presbytère à Eschlemer. Le droit de collation de la paroisse revenait au prieuré de Feldbach. Les curés se définissaient comme curés de Labaroche-Hachimette. Ils assuraient le rôle de Chapelains du Hohnack.
- 1600 Nouvelle nomination d'un curé. Après un sermon d'essai écouté favorablement et sur demande de la commune auprès du Seigneur de Ribeaupierre, il a été recommandé au prieuré de Feldbach pour nomination.
- 1602 - 1631 Le prieuré de Feldbach passe à l'Abbaye de Lucelle qui loue son administration et ses revenus aux Jésuites d'Ensisheim. En conséquence, ceux-ci ont exercé le droit de collation sur la paroisse de Labaroche jusqu'en 1673.
- 1650 L'ancien cadastre mentionne le « ban de Hachimette » qui s'étire le long de la Vallée de la Weiss et de la Béhine sur une superficie de « 13 arpents 9 perches » (1 journée de terre = 1 arpent).
- 1679 La paroisse de Hachimette est rattachée à celle de Lapoutroie.
- 1731 Les registres forestiers spécifient que les délits ont eu lieu sur le « ban de Hachimette ».
- 1750 La Chapelle Ste-Richarde est signalée.
- 1885 - 1945 Fonctionnement du « tacot » Colmar-Lapoutroie. Gare à Hachimette et liaison avec Orbey.

- 1932 - 1962 Fonctionnement d'une usine textile qui occupait une centaine d'ouvriers (Usine Florence).
- 1902 - 1965 Usine électrique qui fournissait le courant à la localité.
- 1926 Bénédiction de l'église actuelle par Mgr Ruch.
- 1988 Inauguration du « Cellier des Montagnes » pour la promotion des produits de l'agriculture de la montagne.
- 1988 - 1989 Transformation et aménagement de l'ancienne gare « Hachimette-Orbey » qui devient « restaurant de l'Ancienne Gare » auprès du relais touristique « Le Wagon de Hachimette » et du Cellier des Montagnes.

QUELQUES ETYMOLOGIES SUR LAPOUTROIE ET SES ANNEXES

Les noms de lieux-dits de la commune sont très nombreux, leur origine vient du patois, du français et plus rarement de l'allemand. Autrefois, presque chaque parcelle de terrain avait un nom précis, souvent imagé comme par exemple les prairies sèches (fourvières), les prés irrigables (prés d'eau), les champs, les forêts (hagis), les chemins, les sentiers, les maisons, les granges. Chaque nom avait une origine qui pouvait être liée à la topographie, au caractère physique du sol (présence de sources ou de roches) ou à la présence de certaines variétés d'arbres ou de plantes.

- La Haute Pierre : rocher surélevé.
- Altenbach : le ruisseau des ancêtres.
- La Graine : synonyme de grange.
- Ribeaugoutte : s'explique par l'histoire. Les comtes de Ribeaupierre avaient un pavillon de chasse au lieu-dit.
- Goutte - Goute à l'eau - Varingoutte - Froide Goutte - Tarre Goutte - Froide Fontaine : signifient l'eau ou la source.
- Bois l'Abbé : ancienne propriété de la paroisse.
- Kermodé : veut dire en Bas-Breton : le hameau du tertre. Beaucoup de hameaux bretons portent encore ce nom.
- Kebespré : est sans doute d'origine bretonne.
- Brézouard : viendrait également du breton Bar-Zoues (la montagne merveilleuse).
- Le Stoff : le terrain étant humide, on a pu y récolter du chanvre pour de l'étoffe (Stoff en allemand).
- Le Rain - Le Rain de l'autel : viendraient du breton - Runs = vallon
- Basse des buissons : en patois « Basse des Bochos » = vallon planté de hêtres.
- Rouge Malin : vient du patois : « rodge mali » = pommier rouge.
- Tchepitre : vient de « chapitre ».
- Bache le Loup : c'est la fontaine où venaient boire les loups.
- Basse du Bois : c'est le vallon en-dessous de la forêt.

- Basse : vallon au pied de la montagne.
- La Bohle : vient du patois et signifie : « terrain planté de bouleaux ».
- Le Fosse : opposition à « sur le mont » qui est à côté mais plus élevé.
- La Forêt : c'est une ferme entourée de forêts.
- La hopatte
- Les Cammes : c'est un lieu élevé.
- Chamont : vient de Yean Mont qui habitait ce lieu en 1606.
- Sabat : lieu où se réunissaient les sorcières.
- Tête des Faux : Faulx ou Foyards signifie hêtres. Sommet autrefois couvert de hêtres.
- Étang du Devin : Un habitant de Sainte-Marie-aux-Mines, Collin, s'occupait de divination.
- Limbach : c'est une rivière sur terrain glaiseux; en allemand « Lehmine ».
- Hachimette : autrefois « Escermure » = petit bois de frênes (Escler) sur une tourbière (Moor).
- Faude : vient de « faux dieux ». C'est le lieu de culte des Druides.
- Schleiff : vient de « traîner les billes de bois ».
- Champs-de-la-croix : c'est le champ autour d'un calvaire.
- Faurupt : c'est une rivière à fort débit.
- Grand Trait : maison dont la poutre maîtresse de la charpente est faite d'une seule pièce, autrefois « Long Trait ».
- Barischire : vient de l'allemand : Berg-Scheuer = grange de montagne.
- Hauschire : grange située sur le haut de la montagne.
- Carrière : on exploitait là une carrière.
- Coq Hardi : après la guerre de 1870, le propriétaire d'un café prit pour enseigne un coq pour rappeler le coq gaulois.
- Bambois : vient de « bon bois » ou « beau bois ».
- Scierie : une scierie y fonctionna jusqu'en 1850.
- Haut Pré : ferme dont les prés sont « haut perchés ».
- Maison rouge : maison couverte de tuiles rouges.
- La Vigne : terrain autrefois planté de vignes.
- La Gasse : vient de l'allemand « ruelle » = chemin étroit.
- La peute Gasse : « vilain chemin ».
- Bonmore : vient de « bon Moutrey » en patois, signifie bon métayer.
- Les Fourches : le chemin qui y mène se sépare avant le lieu-dit en forme de fourche.
- Le Haumée : « en haut du village », de par sa situation.
- Embets : viendraient de Semmbachle = ruisseau où s'abreuvait le bétail.
- Embetches :
- Le Bâa : vient de la dénivellation par rapport au Faudé; s'écrivait autrefois Le Bas.
- Hambostures : vient de l'allemand Am Busch Durr = au buisson sec.
- Merelles : viendraient de « airelle »; avant que les terres ne soient défrichées sur ce mont, on y récoltait des airelles.
- La maison d'Autriche : lors des guerres Napoléoniennes, les troupes autrichiennes y tinrent garnisons.

ORIGINE DES NOMS DE FAMILLE DE LAPOUTROIE ET DE SON CANTON

Le voyageur, qui, venant de la plaine, s'enfoncé dans la vallée de Kaysersberg, se rend compte, même s'il ne connaît pas le pays, qu'il franchit une frontière linguistique et culturelle lorsqu'il voit aux enseignes des commerçants les noms à consonance germanique remplacés brusquement par des patronymes semblables à ceux qu'il retrouvera au-delà des Vosges.

Ici, comme ailleurs, l'origine des noms est fort ancienne. Les cinq derniers siècles peuvent à cet égard, se décomposer en six périodes distinctes :

Première période : aux environs de 1500, Lapoutroie compte approximativement 350 habitants. Dans son histoire sur les Trois Épis, Scherlen parle des pèlerinages où les paroissiens des villages de la plaine de langue allemande rencontraient les habitants des paroisses Welches « Welsche Gemeinden » qui, eux parlaient le patois ou la langue française. Les noms de famille glanés dans les archives du couvent de Pairis ou des seigneurs de Ribeaupierre sont presque tous à consonance romaine. En voici quelques exemples :

Antoine, Husson, Robert, Cole, André, Maire, Idoux, Michel, Germain, Grosjean, Dumoulin, Duportail, Bourjois, Jacquotte, Louis, Miclo, Noël, François, Valentin, Noirjean, Grandclaude, Jeanclaude, Gromangeon, Grandidier, Grégoire, Pierrelvelcin, Evrard, Marchand, Grandjean, Petitjean, Bare, Léonard, Anselme, Brice, Velcin, Barbe, Ambroise, Tonnerre, Petitbastien, Mangin.

Certes, il y avait déjà des Hanzo, Dietrich, Schmitt, Schorer etc. à consonance germanique mais c'était vraiment l'exception.

Deuxième période : en 1632, les Suédois envahissent l'Alsace, traversent la vallée et sèment partout la mort et la désolation. Dans la commune, les deux tiers de la population sont exterminés. De 256 ménages, il n'en reste que 96 en 1648.

La guerre de 30 ans terminée, il faut repeupler la région. Le roi Louis XIV fait alors circuler dans la Lorraine proche des hérauts à cheval pour recruter sur place des volontaires qui viendraient repeupler le pays décimé par les Suédois. C'est de Remiremont que sont arrivés les volontaires les plus nombreux. Il en est venu aussi du Tyrol, alléchés sans doute par la promesse de terres données gratuitement. Vers 1700 la population comptait de nouveau environ de 600 à 700 âmes. De nouveaux patronymes que l'on retrouve du reste en Lorraine, sont apparus : Lalevée, Renel, Baradel, Balthazard, Petitgenay, Didierjean, Vopinson, Toussaint, Mathieu, Marco, Barlier, Gérard, Petitdemange, Batot, Patry, François, Simon, Lamaze, Depouteau, Blaise, Bajo, Mathis, Bisey, Flayeux, Duby, Bouleau, Michel, Haxaire, Loing, Jourdain, Laurent, Pierre, Deparis, Barlogis, Girard, Florence, Frechard, Parisot, Martin, Rondeau, Beauchamp, Vilmain, Jallon, Prudhomme, Pierrat, Ancel, Dodin, Grivel, Perrin, Guillemain, Henry, Remy, Goulby, Ancel, Munier, Conreaux, Marchal, Parmentier, Collin, Basient, Deschamps, Florentdidier, Cottel,

Jacques, Jacquodt, Thiebaut, Claudepierre, Grimaud, Masson, Gaudel, Ory, Olry, Didier, Miclo, Michel, Jeandon, Finance, Paulus, Bataille, Guidat, Monge, Million, Minoux, Demangeat, Georges, Bedez, Jacquat, Delacote, Tisserand, Beat, Perrel.

Du Tyrol et de Thuringe arrivèrent aussi quelques familles qui étaient venues pour repeupler l'Alsace, parmi lesquelles les Firer, Tritschler, Lantz, Kerle, Wittchker et Witwehr. La révolution de 1789 apporte peu de changements dans la population. Cette situation durera jusqu'à la guerre de 1870-1871.

Troisième période : après l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, en 1870, quelques familles optèrent pour la nationalité française et quittèrent le canton. Parmi celles-ci la famille Petitdemange dont le fils deviendra le Général Petitdemange dans l'armée française, ainsi que la famille Joos dont le fils fera une brillante carrière au sein de l'ordre des Rédemptoristes. Mais d'outre Rhin arrive alors une armée de fonctionnaires, les Wedekind, Rauscher, Pferrer, Steiger, Falck, Rudinger, Wipff ainsi que l'industriel Hoff. Sont également arrivées de nombreuses familles de la plaine d'Alsace, les : Youcker, Heitzler, Zann, Metzler, Schubann, Hausher, Dietrich, Fisch, Hugg, Thomann, Koenig, Helderle, Arnold, Schneider, Fritch, Schwartz, Meyer, Lithard, Bingisser, Ritt, Bruar, Muller, Brunsperger, Metzger, Schreiber, Bitzenhoffer, Gross, Calmelat, Thomani.

Quant aux familles : Hermann, Zimmer, Richert, Krebs, Raffner, Hauschel, Steffann, Zeringer, il n'est pas possible de dater leur arrivée. De Suisse on peut noter la venue des Courvoisier et Haemmerle; d'Espagne, les Desaga, de Hollande les Woindrich, de Russie : les Kahura.

Quatrième période : la guerre de 1914-1918 a fait 80 victimes tant militaires que civiles. Après l'armistice, plusieurs jeunes filles se sont mariées avec des libérateurs qui ont apporté de nouveaux noms. Les familles allemandes ont quitté la région laissant la place à des familles de « Vieille France » les Rossignol, Flambard, Kerpen, Richard, ainsi qu'à des gens de la plaine comme les Enderlin, Naegle, Muller, Mandel, Bronner, Wetzler, Schaeffer, Blanck.

Il y eut aussi une forte immigration de familles italiennes qui venaient participer à l'effort de reconstruction des dommages de guerre : Les Rinaldi, Ponti, Parnisari, Favero, Bertolini, Ortolani, Scappa, Toranelli, Bertoli.

Cinquième période : la guerre 1939-1945 où 53 soldats ont été tués ou portés disparus tant sous l'uniforme français qu'incorporés de force dans la Wehrmacht. Après l'arrivée des nazis, 108 personnes ont été expulsées dans le midi de la France, une vingtaine de familles de fonctionnaires et d'agents allemands se sont installés. À ce moment, les Allemands ont germanisé les noms de famille à consonance française. La paix revenue, tout est rentré dans l'ordre et chacun a retrouvé son nom français.

Sixième période : Après la guerre, les familles allemandes sont parties et il y a eu de nouveaux mariages avec des libérateurs : Jole, Ferrebeuf, Sebastia, Humbert. Puis c'est l'installation de familles venues de « l'intérieur » : Haillant, Lemaire, Bole, De Miscault, Verchère, Clerici, Aupoix, Maschinot, Arnal, Crolbois, Blot, Lenormand, Corrado, Gavanda, Demange, Marckert, Julliard, Badin, Foissey.

Plus tard, l'arrivée des « Pieds Noirs » : Ferrebeuf et Regior. Il y aura également : Griss, Knorr, Defrasne, Burel, Hauptmann, Duter, Kraft, Heimbürger, Deanan, Hunzinger, Fellmann, Flech, Jacky, Coret, Huss, Schoennahl, Baldinger, Marion, Firer, Jehl, Mehro, Ruhlmann, Galmiche, Bouzenot, Hamraoui, Storkel, Mutschler, Sontag, Eller, Bouabca, Parolini, Stadelmann, Olah, Romanens, Zickler, Goepfert, Gauss, Sumien, Bonifaci, Orefice, Velty,

Scandella, Antony, Giovanni, Strobel, Bruno, Vinel, Kiffer. Parmi les noms les plus répandus on peut noter : 46 Antoine, 43 Pierrelvelcin, 30 Goulby, 46 Didierjean, 35 Maire, 44 Petitdemange, 34 Miclo, 36 Ancel, 33 Pierre.

Origine

L'origine des noms de famille est souvent fort diverse et très ancienne. À vrai dire, la plupart des patronymes du fond de la vallée, sont des prénoms adoptés comme noms de famille lorsque les usages puis les règlements firent ajouter au nom de baptême, un nom supplémentaire qui devint héréditaire. Tels sont : Antoine, Adam, Balthazar, Blaise, Bertrand, Didier, Laurent, Gérard, Georges, Jacques, Mathieu, Simon, Humbert, François, Henri, Florence, etc. Parfois, ces prénoms se sont juxtaposés : Didierjean, Claudepierre, Jeanclaude. D'autres se retrouvent sous la forme de diminutifs : Perrin, Pierrat, Pierrez (de Pierre) - Jacquat, Jacquemin, Cotel (de Jacques) - Claudel (de Claude) - Patry (de Patrice) - Guillemain, Vuillemin, Vilmain (de Guillaume) - Miclo (de Michel) - Jeandon (de Jean) - Colin et Colas (de Nicolas) - Riette (de Henriette) - Guidat (de Guy) - Masson (de Thomas) - Minoux pourrait descendre de Guillemain et de Vuimin ou de Jacquemin et Million d'Emilion ou Millo. Plus difficile à reconnaître, les Demangeat, Mangin, Mougé sont des altérations de Dominique. Un Velcin (autre diminutif) a transmis à ses descendants son nom et son prénom sous la forme accouplée de « Pierrelvelcin ».

Prénoms aussi fort anciens et inusités de nos jours : Béat (Beatus) - Bâtot (Batauls) - Husson (de Hue qui s'est transformé en Hugues) - Gaudel (de Gaudon) - Dodin (fils d'Audin ou corruption du vieux nom de baptême Dodo). Une mention particulière revient aux Olry et Ory, souvenir du prénom Ulrich en honneur dans la famille de Ribeaupierre qui dominait le val. Marcot pourrait se rapporter à Marc ou être un surnom de viticulteurs.

Certaines familles sont marquées par la profession de leurs ancêtres : Tisserand, Marchand, Marchal (maréchal), Munier (meunier), Parmentier (tailleur), Conreaux et Courvoisier (artisan du cuir), Maire (fonction féodale), Barlier (fabricant de barles ou de barils), Bedez (bedeau ?), Couty (marchand de tissu, mais qui pourrait être aussi un diminutif de Jacques). Incertitude pour Garnier qui peut venir du prénom Werner ou de la profession de garennier.

Ancel est expliqué par l'état de serviteur mais ce fut également dans le sens de serviteur de Dieu (ecce ancilla Domini), un prénom assez répandu au moyen âge, parallèlement au prénom Anselme d'origine germanique.

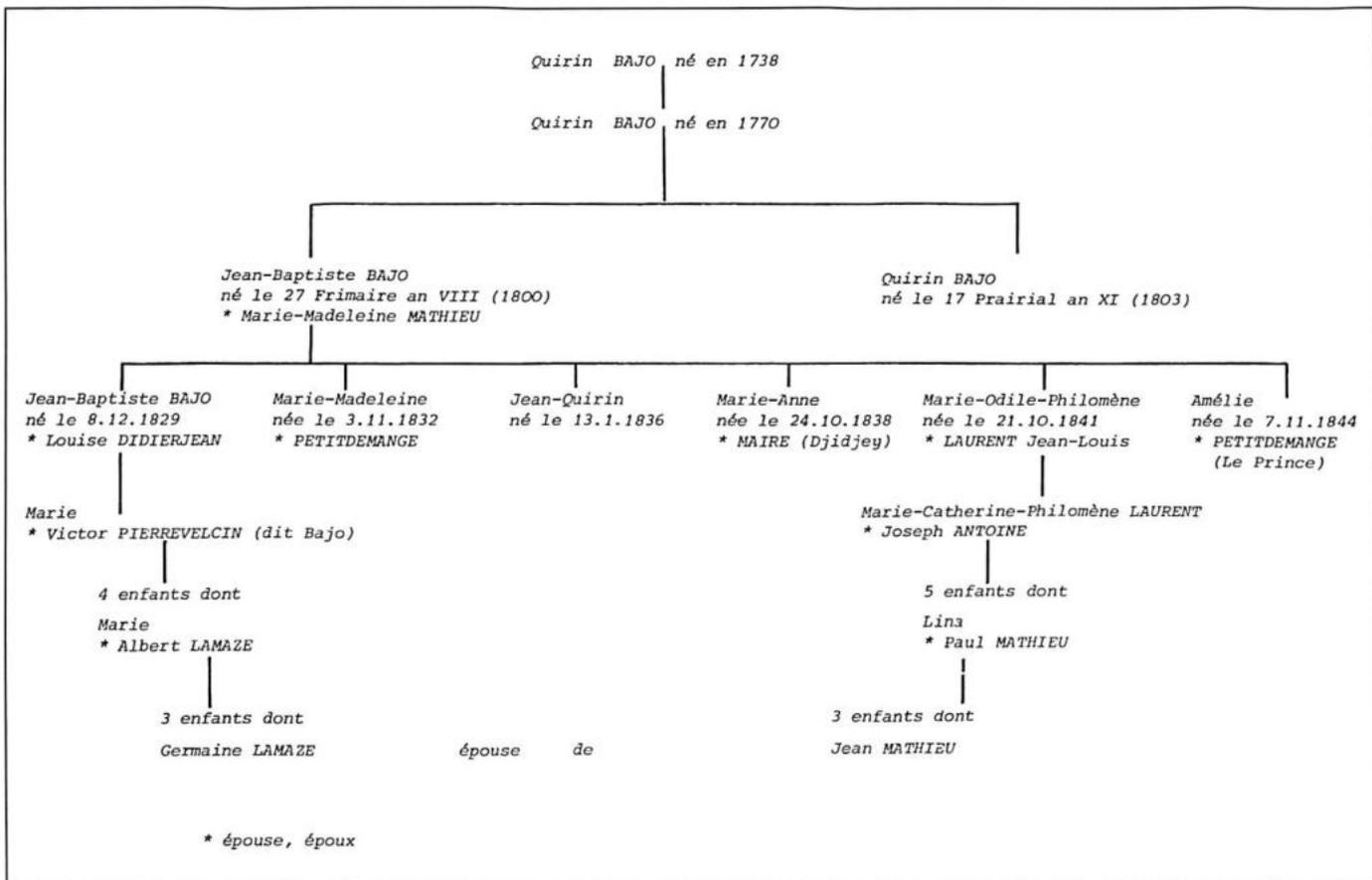
D'autres noms révèlent le lieu de résidence ou d'origine des familles qu'ils désignaient : Beauchamp, Dumoulin, Demoulin, Duby (du bord de la rivière) - Lamaze (désignation d'une ferme isolée). Il est peu probable que les Deparis soient arrivés de la capitale pour faire souche dans notre pays perdu; l'explication de Pairis ne donne pas non plus satisfaction, peut-être était-ce à l'origine un surnom. Certains patronymes paraissent en effet avoir été inventés par la malignité publique avant d'être adoptés avec résignation par les familles qui en ont été affublées : Grivel (qui a les cheveux noirs et blancs comme le plumage de la grive), Baradel (rayé), Bleu (de teint blafard), Bataille (querelleur), Lamouche etc.

Parfois un qualificatif fait corps avec un autre nom : Petitdemange par opposition à Grandemange, Petitgenéz (le Genéz semble provenir du Saint Genès vénéré à Orbey et non de la plante aux fleurs d'or). Jallon peut avoir pour patron Saint-Gall ou être attribué directement au mot « cop », Prud'homme est l'homme sage. Il n'est pas étonnant que les noms aient subi des transformations par rapport à leurs racines. La prononciation les a estropiés d'une bouche à l'autre. De plus, lors de leur transcription dans les documents, les scribes ne se souciaient guère

de leur orthographe et la plus grande fantaisie a régné jusqu'au début du siècle dernier. Certains dénommés Sonntag ont été bien ébaudis d'apprendre que leurs ancêtres furent des Demange de Fréland dont le nom prononcé à l'alsacienne dans la localité germanophone où ils avaient émigré, fut traduit sous cette forme en allemand.

Exemple d'un nom, aujourd'hui disparu et de sa filiation

La famille Bajo était installée à la Goutte bien avant la révolution de 1789. Quirin Bajo père et fils étaient nés respectivement en 1738 et en 1770. Leur descendant est un troisième Quirin Bajo, né le 17 Prairial de l'an XI. Le patronyme Bajo serait d'origine espagnole : il se prononcerait Baro et signifierait bas, par analogie petit. C'est probablement au cours du XVII^e siècle après la guerre de Trente Ans (1618-1648), à l'époque du traité de Westphalie que des soldats espagnols seraient restés dans la région et y auraient fait souche. Bien des noms de chez nous à terminaison en EZ - NEZ - AZ, pourraient avoir la même origine. Beaucoup pensent que Bajo est un sobriquet conservé par les anciens; il n'en est rien. Ce nom a été donné à un groupe de fermes nichées sur le versant Faudé du hameau de la Goutte, connues sous l'appellation «chez Bajo». La lignée des Quirin Bajo va se séparer en deux branches dont l'une sera sans descendant. À noter que le prénom assez original de Quirin se perdra avec les générations. On peut



remarquer que les enfants de l'aïeul Jean-Baptiste Bajo nés à 2-3-4 ans d'intervalle, pendant les mois d'hiver, morte saison pour les cultivateurs, paraissent avoir été «programmés», mais peut-être est-ce tout simplement l'effet du hasard ?

Le nom de Bajo se perdra également à travers les générations. Par le jeu des alliances plusieurs familles constituent aujourd'hui la descendance. Ce sont les familles Miclo, Laurent, Antoine, Maire, Petitdemamnge, Pierrevelcin, Mathieu et Lamaze.

LES TRAVERSEES DES VOSGES DANS LA HAUTE ALSACE À L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE ET ROMAINE

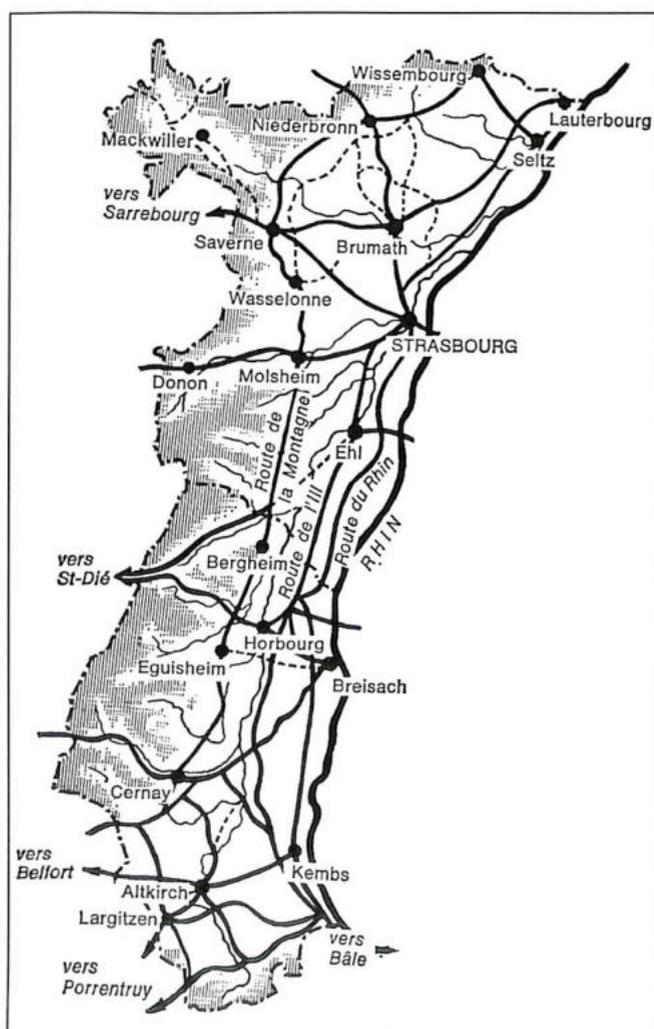
La voie du col du Bonhomme

Il existe peu de documents ou de preuves irréfutables de l'existence de populations ou de routes dans notre région avant et au moment de l'occupation romaine. Toutefois, des recherches et de nombreux indices laissent à penser que la vallée était un lieu de passage très fréquenté.

Il y a quelques milliers d'années, les peuplades qui occupaient les bords de l'Ill ne fréquentaient la montagne que pour y chasser et chercher des pierres à tranchant vif pour y faire leurs outils et

leurs armes. En 58 avant Jésus-Christ, les légions de César occupaient la plaine d'Alsace et mettaient en place un réseau de communication très dense. La voie du col du Bonhomme sera l'un des axes de franchissement des Vosges les plus fréquentés. Les chariots se hissaient lentement à l'assaut du col en s'agrippant aux dalles rainurées de la chaussée.

Cette vieille route pénétrait en Alsace par le col du Bonhomme. Elle venait de Sainte-Marguerite, près de Saint-Dié, et passait par Tulleum, Scarpone, Saint-Dié, Sainte-Marguerite et Scarupt. Elle passait ensuite à la Chapelle, où étaient installés des forgerons, et descendait au Bonhomme. À partir de là, la voie longeait la Behine, passait au Grand-Trait et arrivait au Coq Hardi. De là, elle se séparait en deux. Le premier tracé continuait à longer la Béhine, passait à Froide-Fontaine, Hambostures et Lapoutroie. Elle dominait de peu le cours de la rivière



Principales voies romaines en Alsace, on remarque au centre, les deux parallèles dans la vallée, en direction du Col du Bonhomme.

contournait le lac, marais de Hachimette, puis descendait vers la rive gauche de la Weiss. Selon certains historiens, ce chemin était la voie primitive celtique ou néolithique, réaménagée par les romains.

Le deuxième tracé franchissait la Béhine sur le vieux pont du Coq Hardi appelé également « Pont des Romains » puis se dirigeait vers Ribeaugoutte. Ce tracé est toujours baptisé « chemin des Romains ». Il continuait en longeant les Cammes, arrivait aux Chênes, à l'Ongrange et au bas de Fréland.

Il pouvait s'agir là d'une sorte de voie de garage, de sécurité, aménagée par les romains pour pallier les défauts de la voie de la vallée. Le chemin descendait ensuite vers Alspach, Kaysersberg et retrouvait le dense réseau routier romain de la plaine.

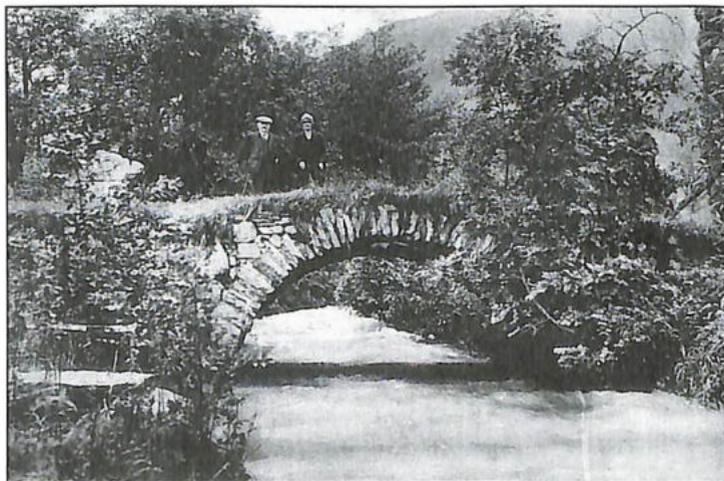
D'autres vieux chemins semblent avoir également existé. Ainsi, le « Heidenweg » aurait rejoint Hachimette à Orbey en longeant les lieux-dits la Camme, la Gasse, le Bas de la Camme, puis se dirigeait vers Pairis et la vallée de Munster. De Lapoutroie pouvait partir un chemin vers le col de Bermont puis le Creux d'Argent et aurait rejoint le Heidenweg vers Pairis.

La découverte de nombreux objets néolithiques ainsi que l'étymologie de certains noms semblent bien prouver l'existence de cette voie. Parmi les toponymes, on peut relever celui de la Camme, Cammes ou Bas de la Camme qui peut dériver du celtique « camminus » : le chemin.

Le château du Gutenberg dont les ruines dominent le village du Bonhomme a pu être construit sur des vestiges romains. Bien que cette hypothèse manque de preuves, il est possible qu'à cet endroit s'élevait jadis un petit castel romain, défendant le passage du col. Levault va même plus loin en cherchant à prouver que le Gutenberg romain était en communication avec le castel romain du Hohnack; on a trouvé à cet endroit une monnaie de Valentinien et une épée. Hohnack peut être une abréviation de Hohen Acker, champ haut, à cause de quelques pièces de terre qui entourent la ruine et que cultivaient probablement déjà les gallo-romains.

À Hachimette, une partie de cette voie a été mise à nu. C'est un tronçon de 8 à 10 mètres de longueur, entièrement pavé de grosses dalles, dans lesquelles se distinguent nettement les ornières des voitures, profondes à certains endroits de 10 à 15 centimètres. Elles se suivent parallèles sur toute la longueur, distancées de 1,05 à 1,10 mètres, et, chose curieuse, en soulevant une des dalles, on a constaté qu'elle portait sur le revers, la même trace d'ornières. On peut donc conclure que l'agent-voyer, chargé d'entretenir ce chemin, retournait les dalles quand elles lui paraissaient trop usées. Cette route est d'une construction toute différente des voies de la plaine; des dalles énormes sont posées ici directement dans le sol, sans aucune trace de ciment ou de béton. Les sillons des deux côtés offrent une régularité parfaite et une usure qui prouvent un long et régulier passage de voitures à cet endroit.

On peut noter également que Déodat qui deviendra plus tard Saint-Dié, a probablement utilisé cette route à plusieurs reprises pour rejoindre Saint-Dié depuis l'Alsace peu avant l'an 700.



Le pont romain sur la Béhine, à Froide-Fontaine

L'ORIGINE DE LA POPULATION WELCHE DES VALLEES HAUT-RHINOISES

Les Welches qui habitent les vallées de Kaysersberg et de Lièpvre diffèrent considérablement du reste de la population alsacienne non seulement par leur parler, mais aussi par leur type physique, leur mentalité, leurs coutumes et leur habitat. Depuis un siècle environ, tous recherchent l'origine de ce peuplement particulier. C'est là un problème difficile car il n'existe aucun récit contemporain relatant ce qui s'est passé dans cette contrée durant le haut moyen-âge et pour cette période et ces lieux, aucun acte renseignant directement sur les habitants. La première mention date de 1090. Il faut recourir à des chartes en très petit nombre qui fournissent des données sur les propriétés ecclésiastiques dans ces vallées. Un fait montre bien la complexité de la question : ces vallées, de langage welche, comptent d'assez nombreux noms de lieux nettement germaniques, tels que Louschbach, Tannach, Rombach, etc.

Pour mieux comprendre, il convient d'examiner le mot « welche » par lequel on désigne en Alsace cette population depuis le moyen-âge. Par son étymologie, il remonte très loin dans le temps et son histoire est singulièrement instructive.

À l'époque de l'indépendance de la Gaule, une partie de la peuplade gauloise des Volques, en latin Volcae, vivait dans l'actuel Languedoc. Une autre partie, réputée pour son caractère belliqueux, était installée dans les forêts de Germanie. De toutes les tribus gauloises, c'était elle que les germains connaissaient le mieux puisqu'ils étaient en contact permanent avec elle. C'est ainsi qu'ils dénommèrent d'après elle l'ensemble des gaulois. Les règles qui régissaient l'évolution de la langue germanique, font que Volc sera bientôt prononcé Walh par les germains. Les gaulois seront bientôt de plus en plus soumis aux règles et au langage romain, ce qui amènera les germains puis les populations parlant l'allemand à qualifier de « Walh » les gens qui parleront le latin et les langues qui en dérivent, tout particulièrement le français et l'italien.

Au cours du moyen-âge, « Walh » tombera peu à peu en désuétude et sera supplanté par l'adjectif « walhisc » qui était formé sur « walh » et deviendra « welsch » au XI^e siècle en vertu de l'évolution de la langue.

Au XVIII^e siècle, Voltaire, qui avait quelques vagues connaissances de l'allemand, a introduit le mot, il l'écrivit alors « velche » et désigne par là, la barbarie, l'ignorance ou le manque de goût, dans le français littéraire.

Les spécialistes des études linguistiques emploient le mot « roman » pour désigner les parlers dérivés du latin et suivent en cela un usage très ancien. Au moyen-âge, beaucoup de gens qui parlent le français, dont les lorrains, dénomment ainsi leur langue car le mot « français » avait une nuance politique. Il existe différentes opinions quant à l'origine de ce peuplement dans les vallées vosgiennes du Haut-Rhin.

La première hypothèse, qui ne concerne d'ailleurs que les welches de la vallée de Kaysersberg, est sans doute plus romanesque que scientifique, mais elle jouit parfois d'une certaine audience : on

raconte qu'une population gauloise aurait survécu ici avec sa langue en dépit de toutes les vicissitudes historiques. Cela paraît peu réaliste, car l'étude du vocabulaire montre sans le moindre doute qu'il s'agit d'un dialecte français que l'on parle également à l'ouest de la crête des Vosges.

La seconde hypothèse est la suivante : les fonds des vallées auraient servi de refuge à une partie de la population gallo-romaine chassée de la plaine d'Alsace par les grandes invasions germaniques lors de la chute de l'empire romain.

Il est possible également que l'origine de cette population soit celte, ainsi que pourraient le laisser croire d'autres noms tels que « Kermodé » (maison du terre), Kebespré, Brézouard (montagne merveilleuse) mais rien ne permet de l'affirmer.

Pour Fritz Langenbeck, éminent spécialiste des noms de lieux germaniques de l'Alsace, ces vallées auraient été colonisées d'abord par les Alamans après les grandes invasions, puis romanisées peu à peu au cours du moyen-âge.

Il existe enfin une quatrième hypothèse qui, paraît la plus vraisemblable, esquissée il y a quelques années, par Heinrich Büttner, historien allemand de valeur, aujourd'hui disparu. Certaines observations l'ont confirmé et développé : les fonds des vallées de Lièpvre, de Kaysersberg et de Munster étaient très peu peuplés après la fin de l'empire romain et sous les premiers descendants de Clovis. Il y avait là quelques familles dont les unes étaient de langue romane et les autres de dialecte alémanique.

Cette situation semble normale car ces lieux sont en effet situés aux confins du pays roman et du pays alaman et il n'y avait pas encore de frontière linguistique nettement tracée. Durant les siècles suivants, la population s'accrût par la multiplication des anciens habitants et quelques apports venus de la Lorraine et de l'Alsace. Progressivement, le parler welche l'emportera dans la plus grande partie des vallées de Kaysersberg et de Lièpvre, tandis que dans la vallée de Munster, l'alémanique, ancêtre de l'alsacien actuel, éliminera le welche.

Dans la vallée de Kaysersberg, les noms des deux plus anciens villages connus sont Orbey et Sigolsheim. Orbey, dont l'étymologie n'est pas connue avec certitude, s'appelle en allemand Urbeis. La localité apparaît dès 1049 sous la forme française « Orbeiz » dans un acte concernant le monastère de Wofenheim près de Sainte-Croix-en-Plaine. On peut en déduire que des Welches occupaient déjà la vallée à cette date.

L'évolution linguistique ultérieure de ces vallées s'explique par l'analyse des grands propriétaires et de leur langue. Cet élément est très important car à l'époque des carolingiens et ottoniens, la main d'œuvre qui cultivait les domaines était constituée en grande partie par des esclaves. Le propriétaire et maître nommait des intendants qui parlaient sa langue. Ceux-ci donnaient leurs ordres aux esclaves et aux tenanciers et les mutaient parfois d'un domaine à l'autre, sans tenir compte obligatoirement de la langue qu'on y parlait. Certes, dans une région bilingue, l'intendant pouvait être lui-même bilingue et donc ne pas s'adresser forcément au personnel dans la langue du maître. Si son mandat était de longue durée, il exerçait une influence qui pouvait être déterminante à cet égard lorsqu'il s'agissait de localités situées aux confins des deux langues.

L'abbaye de Munster avait acquis, au VII^e et au IX^e siècle, la plus grande partie ou même la totalité du fond de la vallée du même nom qui avait appartenu auparavant au fisc royal de Colmar. Or les moines de Munster se recrutaient en pays de parler germanique. Dans la partie welche de la vallée de Kaysersberg, l'abbaye de Saint-Dié en Lorraine, était un grand propriétaire.

Celle-ci avait reçu de nombreux biens en Alsace à l'époque mérovingienne ou carolingienne. La plus occidentale de ses possessions était située dans la montagne, à Labaroche. Ce dernier nom n'apparaît qu'au XVI^e siècle, sous la forme de « Celle », qui a survécu dans la dénomination allemande « Zell ». « Celle » vient du latin « cella » et indique une cellule de moines.

Il existe également un autre nom pour Labaroche, attesté plus anciennement, à savoir « Festum » (le faîte), figurant dans la première liste, conservée des possessions alsaciennes du monastère de Woffenheim, datant de 1114. Le lieu-dit « Faîte » subsiste à Labaroche et concerne des champs et des maisons qui occupent une crête près du hameau de Chapelle. C'était en 1114 une propriété qui comprenait 11 manses - un manse était cultivé en principe par une personne - dont le ban s'étendait jusqu'à la « source de Saint-Dié ». La vie de Saint-Dié écrite au milieu du XI^e siècle nous apprend que cette source était située entre Ingersheim et Ammerschwih. Elle s'appelle de nos jours le Heilibrunnen, c'est-à-dire la « source du saint ». Ainsi qu'en témoigne cette limite, le domaine de Faîte (Labaroche) était très vaste et atteignait le vignoble.

Ces quelques données sur Labaroche, montrent que le village doit son origine aux moines de Saint-Dié, et que cet événement se situe longtemps avant le XI^e siècle.

Pour ce qui est du val de Lièpvre, la majeure part a appartenu à la célèbre abbaye de Saint-Denis près de Paris, depuis la mort de Fulrat, en 784, jusqu'aux XII^e et XIII^e siècles. Ce sont des moines de Saint-Denis qui occupaient le petit prieuré de Lièpvre. Le fond même de la vallée était la propriété de l'abbaye lorraine de Moyenmoutier.

Dans ces conditions, on comprend aisément que les quelques familles de langue romane de la vallée de Munster aient été assimilées par l'élément alémanique, et que dans une grande partie de la vallée de Kaysersberg et dans le val de Lièpvre, le patois welche soit devenu prédominant, sans éliminer entièrement d'ailleurs l'élément alémanique.



*La Zaubette
personnage caractéristique
du canton Welche.
Nom donné à certaines
familles*

LE DROIT DES CHAUMES DANS LE VAL D'ORBÈY DU XV^e AU XVII^e SIÈCLE

Les guerres continuelles et les grandes épidémies avaient presque totalement dépeuplé le val d'Orbey aux XIII^e et XIV^e siècles. Les habitants ont alors été remplacés par des Lorrains, des Suisses ou d'autres étrangers. Pour leur donner l'envie de s'installer dans la région de nombreux avantages leur ont été concédés; ainsi ont-ils obtenu une exemption d'impôts pendant une durée limitée, des terrains à bâtir, d'autres à cultiver ainsi que des pâturages appelés «chaumes» situés sur les sommets de la montagne.

L'origine du mot « chaume » pourrait venir du latin qui désigne les terrains stériles et isolés. Les chaumes sont donc louées à ces nouvelles communautés pour une somme modique par baux à temps. Le seigneur se réservait la propriété. Il y avait essentiellement deux grandes chaumes : les hautes chaumes du Valtin longtemps appelées chaumes d'Orbey de Pairis qui appartenaient aux comtes de Ribeaupierre, copropriétaires avec les seigneurs du ban de Fraize et qui étaient louées aux habitants du val d'Orbey. Il y avait également la chaume du grand pâturage, du Valtin au Ballon d'Alsace qui était affermée par les marcaires de Munster. Marcaires de l'allemand melker = trayeur ou encore de marca = marche : droit pour une communauté de faire paître ses troupeaux sur une communauté voisine = droit de marchage.

Les Ribeaupierre ont ainsi loué aux habitants du Val, des chaumes appelées basses-gites : la Combe du Rudlin, le Louschbach-Plainfaing. Un grand nombre d'habitants des vallées, moyennant un droit qu'ils paient aux seigneurs, mènent une grande quantité de bétail en montagne où existent de riches pâturages. Ils amènent le bétail après la fonte des neiges et construisent des cabanes pour passer l'été. Le bétail se compose de bœufs que l'on emmène pour l'engrais et pour lesquels ils perçoivent une certaine somme d'argent et des vaches, pour lesquelles ils paient un loyer au seigneur. Ils gardent pour eux le lait et le beurre qu'ils vont vendre dans les bourgs voisins.

À cette époque, le marché de Munster était très important d'où le nom « munster » donné au fromage fabriqué par les marcaires des chaumes. Ils restaient ainsi en montagne jusqu'au début de l'hiver. La communauté du val fixait la date de montée entre la Saint-Georges (23 avril) et la Saint-Urbain (25 mai), la descente s'effectuait aux environs de la Saint-Michel (29 septembre). Les jours de montée étaient soigneusement choisis le mardi, le jeudi ou le samedi jamais le vendredi car cela portait malheur. Autre superstition, les poils de la queue des vaches étaient taillés pour se prémunir contre la malchance. Le jour de la transhumance donnait lieu à de grandes fêtes. Cette tradition subsiste aujourd'hui encore dans la Vallée de Munster.

À partir de la guerre de Trente Ans, le seigneur ne renouvellera plus les baux échus mais demandera une redevance par tête de bétail. En 1650, une différence sera introduite entre les hautes et les basses chaumes suivant que le bétail passait la nuit dans les cabanes élevées dans les pâturages ou rentrait le soir à l'étable du propriétaire. Celui-ci déclarait au printemps la quantité de bétail qu'il envisageait de montrer sur les chaumes et payait les droits d'avance à savoir pour les hautes chaumes 3 batz 6 sols par tête et pour les basses chaumes 3 sols 4 deniers plus le lait du jour. Cette redevance prit plus tard le nom de droit des chaumes. En moyenne sur les dix der-

nières années elle rapportait 323 livres 18 sols 5 deniers pour le Val d'Orbey. Les agriculteurs du val occupaient avec les munsteriens l'essentiel des chaumes.

À lui seul le bétail du Val d'Orbey représentait 8000 têtes qui empiétaient sur les propriétés du duc de Lorraine. C'est pourquoi les agriculteurs au Val d'Orbey ont été soumis aux mêmes règles que les valtinois. En plus de la redevance monnayée venait s'ajouter une redevance en nature appelée « cens du fromage ». C'est pour s'acquitter de cette dernière qu'a été organisée la journée du fromage ou journée des chaumes. Trois fois l'an les marcaires étaient tenus d'apporter à l'admoniateur les fromages fabriqués le 23 juin, veille de la St Jean, celui-ci les vendait à son profit. Les marcaires descendaient hotte au dos jusqu'à Gérardmer. La marande leur était offerte, pain, vin et quelques petits pièces de char (viande). C'était pour eux l'occasion de faire la fête.

AU FIL DES JOURS DANS LE BAILLIAGE D'ORBEY AU XVIII^e SIECLE

Le bailliage d'Orbey était l'un des neuf bailliages appartenant à la seigneurie de Ribeaupierre. Il comprenait le château du Hohnack, le bourg d'Orbey et les villages du Bonhomme, de Fréland, de Labaroche et de Lapoutroye.

Le dépouillement des archives judiciaires du bailliage de la seigneurie de Ribeaupierre pour en établir l'inventaire permet de retracer certains aspects du mode de vie des orbésiens à cette époque. Les comptes de tutelle notamment abondent de renseignements.

La naissance, le « filiologie », les patronymes, puis l'école, l'apprentissage, l'armée, l'habillement, le mariage, les habitations, permettent de retracer les étapes de la vie quotidienne et des loisirs pour terminer par la maladie et la mort.

Naissance - Baptême - « Filiologie » - Prénoms - Patronymes

Les futurs mamans étaient soignées comme les malades : on leur servait des plats de viande, du pain blanc et du vin. Dans la majorité des cas, les naissances étaient légitimes. Dans le cas contraire, le prévôt, receveur de son Altesse Sérénissime, imposait « pour s'avoir laissé engrossir », une amende de 16 florins, ce sera le cas de Marie Bato et de biens d'autres.

Plusieurs sages-femmes exerçaient dans le bailliage. La petite Élisabeth Perchard, depuis le décès de son père et jusqu'au 05.02.1747 a été nourrie au sein par Odile Petitdémange, femme de Quirin Mathis. De droit, le curé baptisait, occasionnellement il délivrait l'extrait de baptême nécessaire pour voyager.

Le « filiologie », terme utilisé à cette époque, représentait tant pour le parrain que pour la marraine, une dépense oscillant de 9 batz à 3 florins. En effet, en 1699 suivant la coutume, le parrain « devait faire boire les femmes » et au milieu du siècle, les marraines achetaient des bouquets de fleurs.

Le choix des prénoms était très limité. Jusqu'en 1720, Nicolas, Jean, Joseph et Claude étaient attribués à la moitié des garçons, Marie, Anne et Catherine à plus de la moitié des filles. Il n'existait qu'une cinquantaine de prénoms masculins pour cette période, et les doubles prénoms ne représentent que 0,30%, alors qu'ils atteignent 10% en 1760.

Dans le bailliage, une soixantaine de familles portaient un patronyme emprunté au calendrier des saints : Adam, Ambroise, André, Anselme, Antoine, Aubert, Balthazar, Barbe, Barthélemy, Bastien, Bernard, Bertrand, Blaise, Brice, Claude, Colin, Didier, Dominique (Demenge, Demengeat, Mouge, Mougin), Evrard, Fidel, Florence, François, Georges, Gérard (Gérardin, Girardin), Germain, Grégoire (Gorius), Guillemin, Haneo, Henry, Humbert, Idoux, Jacques (Jacquet, Jacquemin), Jean (Joannes), Laurent, Léonard, Louis, Marco, Martin, Michel, Noël, Olry (Ory=Ulrich), Paulus, Pierre, Rémy, Richard, Robert, Simon (Simonin), Thiebaut, Thomas (Thomann), Toussaint, Valentin, Vincent.

Il existait également : Mougeonjean, Demengeclaude, Claudepierre, Jeanclaude, Didierjean, Florentdidier, ou encore Petitcolas, Petitdemange, Petitbastien, Grandclaude, Grandidier, Grandjean, Grosjean, Noirjean.

Certains parents affublaient leur enfant d'un doublet, tels que André André, Antoine Antoine, Barbe Barbe, Claude Claude, Didier Didier, Henri Henry, Humbert Humbert, Jacques Jacques, Michel Michel, Simon Simon, de même que Claude Grandclaude.

Les noms de famille évoluaient et certaines branches finissaient par adopter des graphies qui les différenciaient alors que leurs origines étaient communes, tels Bajo et Bato, Eberhard et Evrard, Olry et Ory, Petermann et Parmentier, Tonnerre et Petitdemange, Voinneson et Voinson.

École - Instruction religieuse - Apprentissage - Armée

Le maître d'école, tout au moins au début du XVII^e siècle, enseignait à son domicile. Les enfants lui apportaient une contribution en bois pour le chauffage. Ce « droit au bois » annuel était parfois réglé en espèces, soit 36 rapps. Outre l'écolage - 18 florins en 1691 - le régent d'école avait droit à un boisseau de seigle et au Bonhomme « chaque bourgeois qui labourait lui doit une demi-boisseau d'orge ».

Les enfants fréquentaient la classe dès l'âge de 11 ans, pendant cinq années, mais uniquement durant les mois d'hiver. Le reste de l'année, ils aidaient leurs parents aux champs et gardaient le bétail. Certains enfants étaient mis en pension chez un maître, quelquefois étranger au village, et là, ils partageaient leur temps entre l'école et le service du maître. La pension que l'employeur devait payer pour l'enfant était mise à l'« enchère au rabais ». Toutefois, les conditions de logement, d'habillement et de nourriture étaient bien précisées dans le contrat. Au Bonhomme, le maître d'école voulait bien apprendre à lire et à écrire à Marie Baradel, sans rémunération, à condition que pendant l'été elle lui garde ses deux vaches. Joseph Guidat a été envoyé en Allemagne, en échange d'une jeune allemande venue à Lapoutroye. Les allemands prennent en charge la pension du garçon, le tuteur du jeune homme, de son côté, assure en retour celle de la fillette. Le curé et le maître d'école enseignaient le catéchisme aux enfants durant trois ou quatre années; ils les préparaient à la confession et à la communion. Après l'école, les parents orientaient leurs enfants vers un métier et leur cherchaient un patron artisan capable de transmettre son savoir et son expérience. Il fallait aller loin, jusqu'en Allemagne parfois, pour conclure un arrangement. Les filles devenaient toutes couturières, l'unique activité de l'époque. Les garçons avaient le choix entre une vingtaine de professions, plus particulièrement celles de tailleur et de cordonnier. L'horlogerie était enseignée à Sainte-Marie-aux-Mines, la

chaudronnerie à Munster et le métier de chamoiseur à Kaysersberg ainsi qu'à Grenoble. Après la signature du contrat, rédigé par le maître d'école ou le notaire, on buvait un coup, on offrait parfois un cadeau (le tringuelt) à l'épouse de l'employeur. Le coût d'un apprentissage de cordonnier était peu élevé, en revanche, initier au métier d'horloger ou de chamoiseur était réellement onéreux. Pour payer le patron, il fallait parfois vendre des bêtes, mais il arrivait dans les temps difficiles, que ne pouvant plus nourrir son élève, le maître le renvoyait chez lui. À la fin de l'apprentissage à Sainte-Marie, le jeune homme offrait à l'église un cierge de cire; à Kaysersberg le futur chamoiseur payait à ses confrères un repas bien arrosé. Au sortir de l'apprentissage, on envoyait le jeune « voir le pays et se perfectionner dans sa vocation ».

Les jeunes gens du bailliage étaient soumis au service du Roy par tirage au sort, mais ils pouvaient aussi s'y engager librement pour une durée variable. Nicolas Parmentier, par exemple, était au service du Roy depuis 25 ans le 19 septembre 1778. Pour une libération anticipée, le soldat devait payer 60 livres à son capitaine. Le révérend Père supérieur des Trois Épis, qui avait financé le rachat d'Antoine Guerney, engagé voilà quinze ans, s'est vu offrir en remerciement par la famille, cinquante truites.

Habillement

Les garçons portaient un bonnet de laine remplacé tous les dix huit mois environ. Le chapeau des domestiques d'officiers s'ornait d'une petite cocarde de ruban blanc, vert et bleu.

Le juste-au-corps était une sorte de pardessus qui descendait jusqu'aux genoux. Le tailleur employait pour sa confection trois aunes et demi à quatre aunes de tissu (2,50m à 2,80m). Il demandait pour la façon 200 à 225 rapps, et avec la fourniture et la doublure en drap 274 rapps. Dans les familles aisées, le juste-au-corps était fait de drap rouge, brun ou gris de 180 à 300 rapps l'aune. La doublure était en soie pour les coutures. En semaine, les gens portaient un juste-au-corps en toile de belle étoupe. Chez les moins fortunés, ce vêtement était en toile grossière qui ne coûtait que 27 à 29 rapps l'aune. Parfois au lieu d'un juste-au-corps on se couvrait d'un sarot de toile ou d'un habit de Treilly chez les jeunes. Le pourpoint également porté ressemblait à une veste s'arrêtant à la ceinture. L'habit comportait veste, gilet, culotte. Les variantes étaient nombreuses : un ensemble de drap blanc, la veste garnie de trois douzaines de boutons d'étain et le gilet avec des boutons de cuivre jaune (la douzaine de boutons d'étain coûtait 4 sols), une veste de drap couleur de cannelle avec des boutons noirs sur un gilet de ratine avec une culotte de toile, ou de couleur brune avec un gilet bleu et une culotte brune; une veste de drap gris souris et un gilet de ratine grise orné d'une double rangée de boutons d'or; un habit de drap gris avec une culotte de peau blanche. Deux peaux servaient à la confection d'une paire de culottes, mais elles devaient être auparavant « passées au chamois ». En chèvre, la paire coûtait 20 rapps, mais en veau les deux peaux chamoisées atteignaient 60 rapps.

Les chemises de toile ou de drap étaient les plus utilisées. On en avait quatre en réserve dont deux neuves et deux usagées. Certains garçons portaient une cravate de chanvre ou de fin lin blanc.

La paire de bas était renouvelée chaque année. En fil blanc ou en fine laine, elles valaient 180 à 315 rapps. Les bas de toile nécessitaient une aune de tissu. Les souliers, parfois en cuir, étaient ornés de boucles blanches ou jaunes en fer ou en cuivre.

Les filles portaient sous le « corpelet » et la chemise une brassière en serge de Londres, noire ou grise, munie de « baleines » et doublées de toile. Sous le « casaquin » de siamoise ou de toile blanche, les épouses étaient serrées par un corset de toile grise sur une camisole de drap doublée de toile, ou sur une chemise de toile d'étoupe ou de chanvre.

Les filles mettaient des « jacquesons » (jacquettes descendant jusqu'aux genoux) de drap brun ou bleu au corps doublé de toile.

Les adultes revêtaient des corselets de drap noir ou gris, un corps de peluche grise, ou encore une vieille anglaise de drap bleuâtre. Les jupes étaient réalisées en halbeline grise, en maroque (peau de bouc ou de chèvre) grise ou noire, ou en drap bleu ou blanc. Lors d'un deuil, les jupes de toile étaient teintées en noir.

Toutes les femmes protégeaient leurs vêtements avec un tablier en cotonnade bleue, en noir de la dauphine, en toile blanche, ou en indienne à fond blanc et fleurs bleues. Leur confection demandait cinq à sept aunes de toile de fin lin blanc de bonbazin.

À la maison, comme dans le village, elles se couvraient de cornettes blanches piquées, de bonnets de dames à fleurs, avec une fausse dentelle ou de damas noir, de bonnets de toile blanche, de coiffes de toile ornées de dentelles. Les filles s'entouraient la tête d'une « frontière », d'un serre-tête en toile fine ou d'une coiffe de laine.

Pour protéger les poignets de l'encolure de leurs corselets, les femmes s'équipaient de manches de chemise et de mouchoirs de col en soie brune, fil blanc ou toile de coton. Un mouchoir d'indienne coûtait 24 sols, celui de toile fine de 0,5 à 1 florin. Le mouchoir de poche valait 12 à 14 sols.

Mariage

La jeune fille n'était pas libre de se marier comme elle l'entendait. L'avis de ses parents ou, s'ils étaient décédés, celui de son frère était important. Le jour des demandes arrivé, il fallait parfois solliciter une dispense, source d'importants débours. Les fiançailles s'accompagnaient d'un repas, les noces également. Cousins et cousines étaient invités au festin; ils devaient s'habiller et consentir des frais, d'autant qu'ils venaient parfois d'assez loin en Lorraine.

Il n'y a aucune précision sur les habits des nouveaux époux, mais la mariée se parait d'un bouquet de romarin.

L'épouse fournissait le lit et le traversin, garni d'un matelas de « couty », d'un édredon de « fusaine » et d'une « toye » ou « toyette » en toile rayée, quelquefois ornée de dentelles, le tout rembourré de plumes. Les draps de Marie-Anne Maire représentaient 59 aunes de toile de chanvre et de lin.

Habitation

Les maisons du val étaient construites en briques et couvertes de paille. Les « eschandes » ramenées de la montagne étaient fixées au toit par le recouvreur, sur des lattes et des planches, à l'aide de « clouins » et de clous de broches. D'autres systèmes d'attaches étaient employés, tels que les « hachelattes » et les « défasses » ou « arquins ».

Le forestier seigneurial percevait un droit pour les bois de « marnage » servant aux constructions ou aux réparations. On avait besoin d'un peu plus de 50 bottes de paille chaque année pour rénover les toits de chaume. Les fenêtres, certaines à guichets, étaient garnies de vitres et protégées par des « ventillions » ou volets.

Les maisons, parfois excavées, à un ou deux étages, non compris les greniers, comportaient jusqu'à cinq chambres. La pièce principale était nommée « poil » (poille-poële) en raison de la

présence d'un fourneau. Seule pièce chauffée de la maison, elle se situait au « rez de terre » et même au premier étage, auquel on accédait par un escalier près de l'entrée.

Le lit était installé dans le poil, derrière le fourneau ou dans les chambres contiguës, soit au rez-de-chaussée, soit au premier étage contre la cheminée. Les pièces prenaient jour aussi bien sur le chemin que sur le jardin.

Dans le fond de la cour, il y avait une grange, un grenier à foin et un battoir, parfois situés au-dessus. Dans la cour, au voisinage de la maison, coulait une fontaine, dans une auge de bois taillée dans un tronc d'arbre. L'eau y était amenée dans une suite de « cors » de fontaine emboîtés - sorte de tuyaux en sapin - tenus par des fers ou virolles. Une chambre appelée parfois « appartement » se louait 36 livres par an.

La chambre à coucher était meublée, soit d'un bois de lit à tembeau, soit d'un bois de lit en sapin, avec des pieds en hêtre. Le bois de lit de Jean Claude était évalué à 19 sols en 1769. Les lits, bons ou mauvais, étaient garnis d'une paille ou d'un lit de dessous (matelas) appelé « lit

de plumes ». Ce lit de plumes était enveloppé d'une taie de protection en toile à raies bleues et blanches. Chez Antoine Lamouche, il y avait deux petits lits, l'un de « trilich », l'autre de toile remplie de plumes. Au bout du lit, le traversin ou « roulon » rempli de plumes ou de bourre, était glissé dans une taie, souvent assortie à la toile bleue et blanche du matelas. On trouvait des taies et des layettes de traversin en toile d'étaupe ou en toile à fleurs blanches sur fond bleu. Un lit de dessus (édredon), garni de plumes, voisinait avec la couverture de « halbeline » ou d'indienne à fond blanc avec des fleurs rouges dans de grands carreaux. Les draps étaient en toile d'étaupe ou en toile de « faie ».

Au milieu de la chambre, une table en noyer à pieds de biche, et à l'opposé de la fenêtre encadrée de rideaux d'indienne ou de rideaux de française à raies bleues et blanches se trouvait une garde robe en chêne à deux battants avec des serrures et ferrures. D'autres chambres étaient meublées d'une commode en chêne, avec serrures et ferrures ou d'un grand coffre en sapin avec séparations intérieures, garni de ferrures et fermant à clef, ou d'une armoire en sapin à deux battants, toujours avec ferrures et munie d'une clef.

Dans un coin, il y avait un chaudron de cuivre jaune, d'une contenance de 6 pots, à côté d'un « petit pot de fer-fonte sans couvercle », sur la commode un petit plat d'étain ordinaire. Pendu au mur un poêlon large, en fer battu, et un bon petit entonnoir en fer blanc; contre le mur trois baquets neufs à eau, en sapin et deux paniers blancs assez usagés. Derrière la porte, un petit tonneau contenant douze pots, accolé à une « mai » (huche) neuve en sapin, et près de la table, trois tours à filer le coton avec une « paire de garde ». Dans les chambres, au-dessus de la cuisine, le mobilier était plus fruste : coffre en sapin avec couvercle et séparations intérieures mais sans ferrures, ni fermetures, petite armoire en sapin à deux battants, fermant à clef. Il y avait là deux petits sacs, deux crochets, un « marlin » et une hache. Dans la cuisine, l'« armoire potager » était en sapin à un ou deux battants; elle fermait à clef. Sur les étagères ou posés à même le sol, voisinaient trois pots de fer, de fonte dont un sans couvercle, l'un d'une contenance de trois pots et les deux autres d'une contenance de deux pots, deux petits poêlons, l'un de fer-fonte sans couvercle, l'autre de fer battu, six assiettes et une cruche en faïence garnie de fleurs, un couvert d'étain, un plat à barbe en faïence à motifs floraux, trois cuvettes semblables et deux seaux en sapin, trois sarcloirs, un rebattement de faux avec le marteau.

*Ferme
au Pays Welche,
la cuisine*



Le « poil » était meublé d'un fauteuil en hêtre, couvert de paille, de deux chaises en hêtre et d'une petite table à pied en sapin. On trouvait dans la cave un grand tonneau à « choux groutte » en sapin neuf et un autre tonneau à « choux groutte » en chêne. Chez Antoine Lamouche, le tonnelet de chêne pour mettre du vinaigre d'une contenance d'une mesure était installée, dans la chambre au-dessus du « poil », à côté de deux cendriers. Dans l'écurie, il y avait une brouette ferrée.

Les cabarets étaient assez nombreux dans le bailliage et très fréquentés. On y buvait des « chopelets » ou chopines de vin. Ces « chopelets » avaient la contenance d'une « pinte d'étain ». On s'y enivrait souvent et les délits étaient le plus souvent imputables à l'ébriété. Certains hommes y dilapidaient leurs biens en beuveries, achetaient tout ce que l'on proposait. Ils s'en prenaient aux parents, aux enfants qui se moquaient d'eux et les bousculaient.

Les habitants du bailliage avaient la réputation d'être querelleurs, ils se disputaient fréquemment et en venaient souvent aux mains. Les femmes lançaient des seaux à la tête des hommes ou les prenaient par les cheveux. Les hommes, eux, étaient plus violents; ils frappaient avec des manches de faux, avec des perches, des bâtons, et surtout maniaient très facilement le « tricot », c'est-à-dire la bûche. En donnant un coup de tricot sur la tête de sa voisine, Nicolas Simon l'a blessée sérieusement. On allait même jusqu'à casser une jambe ou enfoncer une côte. Les hommes en colère se saisissaient de ce qui leur tombait sous la main pour frapper, un écritoire de corne, une des boules du jeu de quilles, une bouteille, un couteau, l'épée et même le fusil. Certains s'emparaient d'outils, frappaient avec la hache, la pioche ou avec la règle utilisée pour aplanir les pierres du moulin. Des orbésiens se battaient à coup de verre et de chaise avec des habitants d'Ammerschwih, ou alors se jetaient des pierres. C'est ainsi que l'on démolissait la porcherie d'un ennemi ou que l'on cassait les volets, et les vitres des maisons. Les vols étaient fréquents, vols d'argent, d'objets mobiliers, d'animaux, d'outillage, de récoltes ou de fruits. Le tronc de la chapelle Saint-Genay a été fracturé un jour de 1730 par Laurent Petitgenay. En 1732, des habitants du bailliage, mandatés par un banquier parisien, collectaient de l'argent grâce à des promesses fallacieuses. Certains habitants, pour pouvoir prêter au dénommé d'Heguety, empruntaient à des juifs de Wintzenheim.

La vie commune occasionnait des heurts matériels ou moraux parfois pénibles entre voisins. Certains n'hésitaient pas à empiéter sur les terres d'autrui; ils élargissaient un chemin entre les prés, ils retournaient à la charrue la voie d'accès à un champ ou labouraient au delà des pierres bornes. D'autres fauchaient un coin de la pâture du voisin pour le convertir en champ, ou construisaient un mur « anticipant » ainsi sur la « rigolle » qui alimentait le village en eau. Enfin, il y avait des habitants qui déplaçaient des bornes ou qui créaient par leurs fréquents passages un nouveau chemin, parallèle à l'ancien sentier qui, paraît-il était impraticable. Pourtant les passages existaient et, si certains, mettaient des entraves à leur utilisation, les usagers faisaient valoir des servitudes qui datait parfois de fort longtemps, depuis les guerres de Brandebourg pour les Deschamps, depuis 40 ans pour Nicolas Greny. Des litiges survenaient aussi lorsqu'un habitant traversait un champ ensemencé, ou lorsque le bétail endommageait un champ d'avoine.

Malgré la garantie donnée par le vendeur, les veaux pouvaient être malades, et si l'on annulait le contrat d'échange d'une paire de bœufs, le délit se chiffrait à un demi louis d'or. Un marché n'était conclu qu'entre partenaires lucides : celui de la paire de bœufs entre le boucher de Lapoutroye et Mathis Cunin, alors pris de vin n'a pas été valable. Si l'acquéreur constatait que la vache achetée quelques jours auparavant était atteinte de « ladrerie », la perte devait être partagée à demi, mais Jean Richard, pensait qu'une vache « ladre » devait être tuée. La vie de labeur n'était pas exempte d'accidents. Ainsi, les frères Ancel ont renversé une veuve avec leur chariot en conduisant des pommes de terre à Colmar. Après son accident, Marie Ancel marchait à l'aide de « crosses » en poussant de grands cris. Un jeune Bato de 10 ou 11 ans, a

renversé une fillette et lui a cassé le bras en tirant une charrette de bois. Claude Maire est mort après avoir eu la jambe brisée par un tronc d'arbre glissant de la montagne.

La chasse et la pêche étaient réglementées. Ainsi, deux ressortissants de la Croix-aux-mines, qui avaient tiré un lièvre, sans l'atteindre, sur le ban du Bonhomme, ont été verbalisés. Un habitant de Kaysersberg a été surpris à Fréland, occupé à pêcher dans une rivière interdite. Les rivières étaient propriété privée. Antoine Hanzon, forestier ayant fermé le ruisseau de Fauru par un bail du 22 juillet 1745, les habitants du Bonhomme n'avaient donc aucun droit d'aller y pêcher le poisson. En vidant la « rivière » du prévôt du Bonhomme, Dominique Maire a dû donner au propriétaire Nicolas Didier, les truites qu'il avait mises de côté, et non pas les faire ramasser par Joseph Chram.

Les chiens, signes extérieurs de richesse, faisaient l'objet de litiges. Le forestier de Labaroche a abattu le chien du fermier de Pairis, et Antoine Simon a tué d'un coup de tricot un chien qu'il prétendait enragé. Il faut préciser que ces bêtes s'attaquaient parfois aux gens. Nicolas Hanzon s'est prétendu lésé par l'échange d'un chariot de vin contre le chien de Joseph Maire.

Loisirs et distractions

Les habitants du val avaient de nombreuses occasions de se distraire et d'occuper leurs loisirs. S'ils n'assistaient ou ne participaient pas à une procession organisée dans leur village ou aux environs, ils pouvaient se retrouver au cabaret ou jouer aux quilles.

En famille, ils allaient à Ribeauvillé le jour du « Fifertag - Pfifferdaj » ou à la foire de Saint-Nicolas qui se tenait à Kaysersberg. Le jeune Claude Collez s'y est acheté des mouchoirs pour 6 piécettes (121 rappes et demi). En général, c'étaient les jeunes qui se rendaient aux fêtes, à Aubure, au Bonhomme, à Fréland ou à Orbey. C'était parfois l'occasion d'assister à la messe et d'y acheter du pain blanc. Nicolas Million, « l'admodiateur » de la fête de Labaroche en 1785, avait installé une estrade pour les musiciens.

Trois jeunes, un peu « éméchés », ont renversé en pleine nuit les états de sapin, et éparpillé le jeu de quilles. Garçons et filles dansaient au son des violons mais il fallait l'autorisation du prince, tout au moins à Aubure en 1701. Pour satisfaire leur passion du jeu, certains allaient jusqu'à vendre leurs habits.

Au cabaret, les hommes jouaient aux cartes, se disputaient surtout lorsqu'ils perdaient beaucoup d'argent et qu'ils étaient un peu ivres. Ils voulaient empêcher les autres de jouer, faisaient choir des cartes, effaçaient des points et tout cela s'achevait parfois par des violences devant la justice. Malgré l'étroite surveillance des cabarets par les gardes commis à cet effet et la retraite imposée par la police vers les 9 heures du soir, de nombreuses déprédations étaient occasionnées par ceux qui en sortaient ivres. L'eau bénite qu'il fallait prendre en quittant ces lieux ne les dégrisait pas et en rentrant chez eux, ils cassaient tout, chassaient tout le monde, ils « faisaient carillon » comme l'on disait ou ils « faisaient une batterie », c'est-à-dire qu'ils jetaient des pierres sur les passants. Mathias Cunin, un « temps cy peut pris de vin », s'est noyé.

La maladie

On ne faisait appel aux médecins que pour les maladies ou les accidents graves. Les médicaments et les drogues étaient vendus à Kintzheim, chez le sieur Diedrich, ou à Colmar, on allait les chercher par un commissaire. Parfois, le médecin les fournissait lui-même. Il y avait des remèdes pour faire passer une « grosse gorge », mais pour guérir un mal de tête comme la « taigne » on employait de la « graisse ».

L'alimentation des malades était soignée. Elle comportait parfois des mets onéreux : œufs, tisane au vin blanc, soupes mélangées d'« habsemal », pain, vin, fromage, viande, bouillon de viande. Le chirurgien de Lapoutroye, Claude Grandclaude, avait « pansé, visité et soulagé » Jean Husson durant sa maladie, mais le plus souvent ses clients habituels étaient des accidentés : un enfant tombé d'un arbre et qui s'était brisé la jambe, une des filles de Georges Gaudel, un jour de 1706, également. Marie-Anne Marchand en avait fait autant en 1752, a été remise sur pied par Jean-Joseph Sion, le chirurgien d'Orbey. Claude Antoine au service de Nicolas Joannes s'était disloqué le genou, le sieur Vallois, chirurgien de Lapoutroye l'a guéri. Dans la même commune en 1785, Jean-Baptiste Masson, a remis en place la rotule droite du jeune Munier. Les chirurgiens soignaient les blessés avec de l'huile et de l'alcool. Urbain Pratis a conduit son neveu Laurent Mercier, estropié au Val d'Ajol puis à Plombières, où ils sont restés six jours, il y a acheté de l'huile pour enduire la jambe malade.

Pour remettre le pied de Maire Jacquemin « qui se l'avait démis », le chirurgien Albert a usé d'huile d'olive et de « brandevin », voire du savon.

Dominique Antoine s'est laissé attrapé la main sous la « gargaine » du moulin de Labaroche et a eu un doigt emporté et un autre froissé : le sieur Petitdidier, chirurgien à Orbey, a consacré aux pansements un chopelet de vin. Pierre Xavier Maire s'est démis le bras : on l'a massé avec de l'eau de vie. Joseph Bato : même accident, le chirurgien de Fréland l'a soigné.

Certaines interventions paraissent aujourd'hui rudimentaires comme la saignée par exemple. Pour rendre la vue à Laurent Mercier, le sieur Valentin, chirurgien à Lapoutroye, l'a hospitalisé chez lui pendant vingt jours pour procéder aux saignées. On a saigné aussi Dominique Antoine et le chirurgien Desion « a lâché la veine » d'Odile Deparis, alors malade, chez Joseph Jacques. L'analyse d'urine se pratiquait également, le docteur recevait 1 batz et demi en 1695 pour examiner « l'eau » de Valentin Laurent. Les traitements se faisaient souvent au domicile des médecins, à Sainte-Marie, à Lapoutroye. C'est le cas chez Henry Gérard par exemple, où Thomas Gérard, un homonyme, en 1692 s'est rétabli d'un coup qui lui a fendu la tête. De même, en 1695 lorsqu'il est dangereusement écorné au bas ventre par une vache.

En cas de maladie incurable, l'entourage organisait des pèlerinages. Ainsi, Nicolas Dechrisme, après huit années de soins infructueux, prodigués par le chirurgien d'Ammerschwih, a été conduit à la chapelle Sainte-Catherine des Huttes pour solliciter du ciel sa guérison.

La mort

Un chopelet d'huile brûlait dans la chambre de l'agonisant. Après le décès, la famille se regroupait à table; au menu : pois millet traditionnel. Le défunt revêtu de ses « habits de mort » était couché « sur la planche ». Encadré de lampes à huile, les voisins le veillaient une ou deux nuits; ceux-ci étaient nourris et rémunérés. Dès le décès, la famille se préoccupait des habits de deuil.

Les tailleurs étaient mis à contribution pour la confection des vêtements, la couturière faisait les bonnets, et le marchand vendait les « cappes ». Pour faire des « creuchis » à Marie, l'aînée des Delacoste qui portait le « douille », il fallait trois aunes de toile blanche.

Deux planches suffisaient au charpentier pour fabriquer le cercueil. Le scieur fournissait les planches, le maréchal les broches et les clous. Les funérailles comportaient plusieurs classes avec des différences de cérémonial notables.

En effet, les honoraires du curé et du régent d'école chargé de l'organisation matérielle de l'enterrement, variaient du simple au triple ou quadruple selon la situation de fortune des

familles. Pendant la cérémonie brûlaient des « luminaires » fournis par le « consordier ». Par exception, c'est le marguillier qui, en 1699, pour faire la fosse, était obligé « d'hoster » une tombe de pierre. Normalement, cette fonction revenait au maître d'école qui jouissait du « droit de fosse », et installait les monuments. En 1689, Thomas Pierrelvein a taillé la pierre où était fixée, avec du plomb fourni par la veuve de Dominique Marchal, une croix de fer. Six hommes ont porté le cercueil en terre.

Puis ils se retrouvaient au cabaret où la parenté offrait un coup à boire, voire un repas avec pain et viande. La messe anniversaire ou « droit de l'an » était célébrée beaucoup plus simplement que les funérailles, la rémunération du clergé variant de un à cinq selon les différentes classes.

PEAGES ET OCTROIS AUX XVII^e ET XVIII^e SIECLES

Le fonctionnement de ce système ne concerne pas exclusivement Lapoutroie mais tout le canton. Il a néanmoins semblé intéressant d'en faire état car il permet d'avoir une idée du déroulement des activités commerciales à cette époque.

La voie du col du Bonhomme parcourue depuis la préhistoire a toujours été un lieu de passage privilégié, entre l'Alsace et la Lorraine et se trouvait donc soumise aux péages et octrois qui appartenaient au seigneur. Les Ribeaupierre, seigneurs du Val d'Orbey devaient posséder depuis fort longtemps les péages du canton puisque par une ordonnance du 18 septembre 1596, Eberhardt de Ribeaupierre confirme sa possession du péage du Bonhomme obtenue par l'empereur. Entre 1620 et 1630, les péages de tout le val rapportent en tout 263 florins par an en moyenne. À lui seul celui du Bonhomme procure 95 % des recettes, le solde étant réparti entre ceux de Fréland, Orbey et les Hautes-Huttes.

Certaines années le rapport était meilleur, ainsi en 1613, Bastian Costel à qui était affermé le péage du Bonhomme, a payé en cinq versements : février, avril, juin, septembre et octobre, 349 florins 9 batz et 9 rapps. À chacun de ces versements il a donné 1 florin au zoller-employé des péages et 3 florins à un dénommé Schyra dont le rôle est inconnu. En février ce fut à Jacquin. Cette recette représente en cette année 11,5 % des recettes de la seigneurie du Hohnack.

En 1620 le montant est similaire et rapporte autant que l'«ungeld», taxe sur les débits de boissons dans les auberges. Par contre, les différentes guerres et conflits portent un rude coup aux péages. C'est le cas en 1640 où ils ne rapportent que 59 florins et 6 batz. Le réseau de péages est très dense dans le canton puisque toutes les voies d'accès menant aux crêtes sont contrôlées par des bureaux Fréland, Orbey, Hautes-Huttes, le Bonhomme

Un receveur cumule d'autres fonctions seigneuriales; ainsi Nicolas Lesgus nommé en 1677 receveur du péage de ce qui passe par le val d'Orbey et ce qui en vient, est-il en même temps prévôt, c'est à dire officier seigneurial.

À Orbey il reçoit pour cela un appointement, ainsi en 1656 le gage du péage se monte à 1 batz par florin soit 6 %. Le règlement du péage fait l'objet d'instructions précises. Ce poste de péage

dispose d'une boîte fermée dont le receveur du val aura la clef. Le péage remet un billet imprimé comme quittance de péage et en garde un double pour remettre au receveur. La boîte est vidée chaque quart d'an par le receveur.

Ceux qui sont dispensés de péage doivent présenter un billet d'expansion de la chancellerie de Ribeauvillé. Le receveur vidait la boîte tous les trimestres, les comptes étaient rendus sous l'autorité du prévôt seigneurial du Val d'Orbey. Le montant du péage variait selon l'animal ou la marchandise transportée, ainsi le 21 novembre 1681 Nicolas Lesgus présente à la chancellerie 44 tarifs différents : 2 batz pour un cheval, 1 pour une vache ou un boeuf, 2 rapps pour un mouton, 6 batz pour un chariot chargé de vin, 15 pour une charrette chargée et tirée par quatre chevaux, 3 rapps pour un cheval chargé de fourrages, (1 florin = 15 batz = 150 rapps).

Les tarifs pouvaient changer à la nomination d'un nouveau receveur mais étaient pratiquement identiques dans tout le val. Trois catégories peuvent être dégagées : les animaux, les produits taxés au poids, au volume et les véhicules et animaux de bat. Le péage dépend alors de la grosseur du véhicule et du type de marchandise transportée. Afin de ne pas pénaliser le commerce local les péages ne concernaient que le trafic de transit. De même les habitants du canton bénéficiaient de tarifs avantageux aux péages d'Ammerschwihr et Kaysersberg.

Cette situation va évoluer peu après le rattachement de l'Alsace à la France. Le roi de France par l'intermédiaire de ses intendants va peu à peu prendre en main le destin de ses possessions alsaciennes. Dès 1655, sont instaurés des péages royaux complémentaires ou concurrents des péages seigneuriaux. Bien que cette décision soit justifiée par le souci d'harmoniser le réseau douanier et d'empêcher des modifications trop importantes des flux commerciaux, ils sont souvent imposés au seigneur avec des arguments proches du chantage. Le roi de France y accordait une très grande importance car les officiers et commis au bureau des douanes du roi ainsi que les officiers et commis au bureau des péages étaient exemptés selon un document de 1728 de taille personnelle et de corvée et pour l'officier des douanes en plus de guet et de garde.

Un arrêt du conseil d'état en date du 3 octobre 1680 supprime le droit de péage établi dans toute l'Alsace. Louvois et Gilbert, ministres du roi, voulaient ainsi développer le commerce tout en affirmant la puissance de la France et remplir les caisses royales. Cette disposition sera appliquée avec lenteur; le péage de Fréland sera bien supprimé en 1680, mais il faudra attendre 1686 pour que disparaissent ceux du Bonhomme et d'Orbey.

Le prince de Birckenfeld, seigneur de Ribeaupierre, ne se laissera cependant pas déposséder aussi facilement d'un droit antique. En 1686, il adresse une requête à l'intendant pour maintenir son droit de pourcentage dans le val, prétextant que ce droit n'est pas aboli par l'ordonnance royale, et qu'il sert à l'entretien des ponts et des chemins. Finalement le roi maintient ce droit pour une durée de 6 ans sous réserve qu'il soit employé intégralement et exclusivement à l'entretien des ponts et des chaussées.

Le seigneur doit rendre compte chaque année à l'intendant et ne peut prélever aucun autre droit. Ces taxes sont de moitié inférieures aux anciennes. Un chariot chargé versait 4 sols, monnaie de France, alors qu'avant il versait 5 à 6 batz minimum soit entre 11 et 19 sols. Toutefois ce système aura bien du mal à fonctionner puisque le 27 juillet 1686 le prince de Birckenfeld se plaint auprès du roi qu'il ne perçoit ni l'un ni l'autre. Le roi finalement lui accorde le droit de pourcentage qu'il avait accordé aux habitants du val pour l'entretien mais après négociation il restera quand même sous le contrôle des habitants.

La levée de l'octroi était mise aux enchères, En 1695, elle se déroule dans un cabaret ou au domicile de Joseph Guidat de Lapoutroie, à l'issue des vèpres. Elle se déroulait à la bougie et

connaissait parfois quelques difficultés. Ainsi en 1771, l'enchère est enlevée à 22 livres, montant de la mise à prix, car il n'y a eu aucun enchérisseur. En 1713, elle est enlevée à 23 livres à la troisième bougie. En 1707, les maîtres bourgeois de Lapoutroie et du Bonhomme protestent contre l'emploi des revenus de l'octroi qui ne sont pas affectés à la réfection des chemins. Ils se plaignent contre le prix trop faible qui ne permet pas les travaux nécessaires. Les adjudicataires changent chaque année, en 1700 et 1701 il n'y a personne.

En 1719 les communautés de Lapoutroie et du Bonhomme demandent au roi le renouvellement du droit de péage et pourcentage pour une durée de vingt ans afin d'assurer la réfection des ponts et des chemins détruits par les débordements des eaux que les corvées royales et les charges ordinaires et extraordinaires ne peuvent assurer. Cette requête leur est refusée. Petit à petit la politique royale change, les petits péages tolérés pour l'entretien des voies sont supprimés.

Un arrêté du Conseil d'État du 1 février 1710 crée la première organisation régionale du service des ponts et chaussées. Dans les années 1740-1750 de nombreuses ordonnances imposent le nettoyage des fossés, l'entretien des routes, la plantation d'arbres, travaux réalisés par adjudication et par l'usage des corvées. Cette situation va se développer tout au long du XVIII^e siècle. De nombreuses routes seront construites, en particulier la nouvelle route du col du Bonhomme.

LE VAL D'ORBÉY ET LE CONSEIL SOUVERAIN D'ALSACE (1658 -1789)

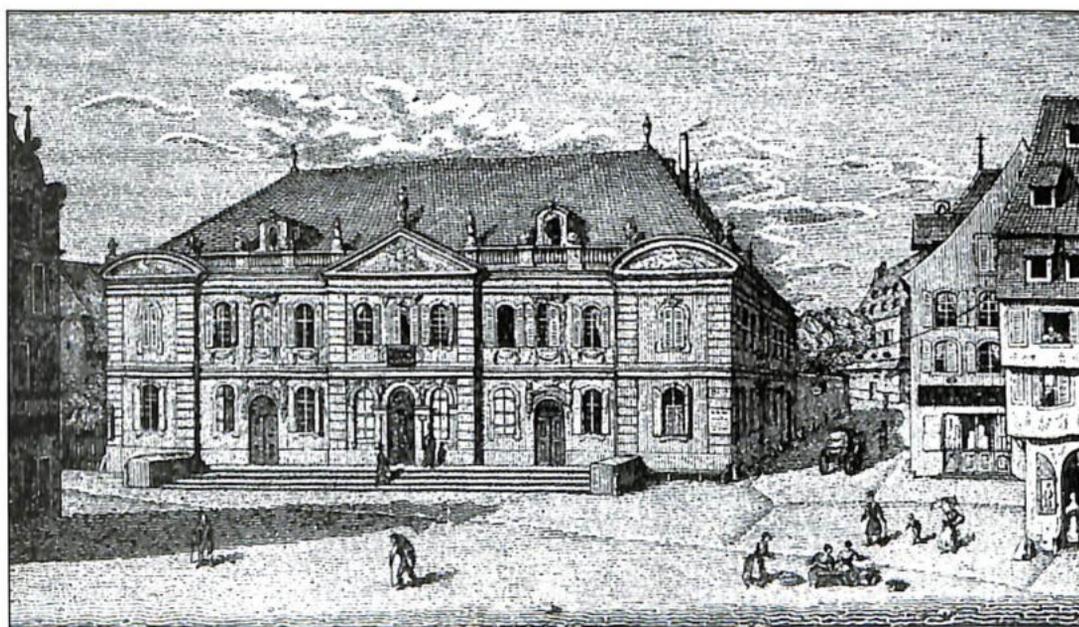
Le Conseil souverain d'Alsace était le parlement alsacien que le roi de France a créé lorsqu'il reçut de la maison d'Autriche, par les traités de Westphalie, en 1648, les terres que cette dernière possédait en Haute Alsace. Les compétences de ce conseil s'entendaient sur cette région et couvrirent ensuite toute la province après la prise de Strasbourg en 1681. Un édit royal de septembre 1657 installe tout d'abord le conseil à Ensisheim ancien chef lieu des territoires autrichiens de Haute Alsace. Le conseil sera ensuite transféré en 1674 à Brisach puis dans la ville neuve de Brisach dans l'Île de Paille au milieu du Rhin et enfin en 1698 à Colmar, où il demeurera jusqu'en 1789.

Le rôle du Conseil souverain était celui d'un parlement. C'était tout d'abord une cour de justice qui jugeait en première instance des personnages importants, abbés, nobles, officiers du conseil, et recevait les appels des juridictions inférieures c'est à dire celles des baillis seigneuriaux. C'était aussi une chambre d'enregistrement d'une part pour les édits et arrêts royaux afin de rendre exécutoires dans la province et d'autre part pour les lettres royales ou seigneuries obtenues par des particuliers de la province. Au XVII^e et XVIII^e siècles le Val d'Orbey était un des bailliages de la seigneurie de Ribeaupierre. Le bailliage d'Orbey groupait cinq communautés : Fréland, Labaroche, Lapoutroie, le Bonhomme et Orbey. Chacune de ces communautés élisait chaque année des officiers à la tête desquels se trouvait un maître-bourgeois. L'ensemble était géré par un bailli représentant du seigneur et un procureur fiscal aidé d'un greffier. La

population du val, composée essentiellement de paysans, augmenta considérablement au cours du XVIII^e siècle passant de 2000 habitants vers 1700 à 8000 vers 1770. Les abbés de Pairis avaient des liens très étroits avec le roi et le Conseil souverain. L'abbaye était un des points d'ancrage pour la politique française en Alsace.

Deux personnages, le bailli seigneurial et le notaire royal jouaient un rôle important dans l'administration du val. Le bailli était l'autorité supérieure à la fois judiciaire et administrative. En effet les tribunaux inférieurs ont été supprimés à la période française et le tribunal du bailli restait la seule instance judiciaire. Il jugeait en première instance et les appels allaient en conseil souverain. Certains baillis alsaciens étaient chargés de la répartition et de la levée des impôts royaux. Ainsi l'autorité du bailli, fonctionnaire seigneurial consacré par l'administration royale, reste quasi absolue. Ces baillis sont nommés par le seigneur mais le roi surveille ces nominations.

À partir de 1680, par ordonnance royale, tout bailli devait être catholique. L'administration du Val d'Orbey a rarement été autonome et le plus souvent rattachée à d'autres bailliages. En 1689, le bailli de Ribeauvillé estimait qu'il ne pouvait pas se rendre dans la seigneurie du Hohnack dit val d'Orbey et celle d'Echery dit Sainte-Marie-aux-Mines, à cause des montagnes. Christain de Birkenfeld fait alors appel à Dominique, doyen qui résidait à Saint-Dié et qui se faisait payer ses déplacements par les parties. En 1712, apparaît un vaste ensemble groupant les bailliages de Ribeauvillé, Sainte-Marie, Orbey, Zellenberg et Guémar. À partir de 1728, un même bailli s'occupera du Val d'Orbey et du bailliage d'Heiteren. Les causes de ces regroupements géographiques paraissent dues aux circonstances et aux personnalités des baillis. C'est ce qui se passa aussi en 1728, le bailli qui tenait plusieurs bailliages démissionna de celui d'Orbey



Le Palais du Conseil souverain d'Alsace à Colmar, au XVIII^e siècle, aujourd'hui siège du tribunal de Grande Instance, place du Marché aux Fruits.

qui fut donné à un nouveau titulaire. Les baillis qui administraient le val faisaient tous partie du conseil souverain ce qui s'explique parfaitement puisque la fonction était essentiellement judiciaire. De 1689 à 1784, de très nombreux baillis se succédèrent ce qui montre que plus que le seigneur c'était le conseil souverain qui en réalité gérait le val. Un autre personnage jouait un rôle important et avait des contacts plus étroits avec la population il s'agit du notaire royal. Il existait avant la période française un greffier tabellion à Lapoutroie, qui était en fait le secrétaire du bailliage. En novembre 1661, un édit royal créa quatre notaires royaux en Alsace qui furent

rattachés au conseil souverain. En 1692, un nouvel édit créa huit autres notariats. La date de création du notariat royal du val pose problème, car une lettre de provision pour le greffier Dominique Mareschal datant du 24 juin 1682 fait état d'une décision royale destinée à établir à cette date un notariat dans le Val d'Orbey. Par ailleurs, une lettre de provision du 17 juillet 1711 précise que l'office de notaire royal du val a été créé par un édit de septembre 1692. Il ferait donc partie du lot des huit notariats que nous avons cités. Les notaires royaux continuaient à exercer les fonctions de greffier tabellion seigneurial. Le premier qui sera installé dans le Val d'Orbey sera Jean-Claude Louis, ancien garde-magasin des fortifications du roi à Strasbourg. Il mourra à son poste le 12 février 1711. Il sera remplacé par Nicolas Lamouche, ancien étudiant en philosophie puis cleric au conseil souverain, ensuite greffier à Sainte-Marie-aux-Mines et enfin greffier au Val d'Orbey. Il restera peu de temps puisqu'il se démettra de son office en 1714 en faveur d'un praticien venu de Lorraine, Jopseph Marcot. Celui-ci était né à Sainte-Marguerite dans le Val de Saint-Dié le 12 janvier 1681, il demandera des lettres de naturalité pour obtenir son office et s'installera à Lapoutroie et non pas à Orbey comme ses prédécesseurs. À sa mort en 1747, son fils François Joseph Léopold prendra sa succession mais sera obligé de demander une dispense d'âge car il n'avait pas encore vingt cinq ans, âge requis pour obtenir un office. Ce dernier lèguera son notariat à son fils Antoine Joseph Léopold qui sera le premier notaire public du val.

Une troisième force apparaît également dans le val, la communauté des habitants. Ceux-ci sont représentés par les élus de chaque communauté menés par les maîtres-bourgeois, chargés de défendre les coutumes dont la première rédaction datait de 1513. On les voit entamer différents procès en 1684 contre le secrétaire interprète du conseil et en 1693, contre l'archiviste de la chancellerie de Ribeauvillé. En 1739, ils feront appel d'une décision de l'abbé de Pairis. Les communautés faisaient aussi appel au roi qui leur donnait parfois raison comme en témoignent deux décisions royales leur accordant des octrois en 1686 et en 1708.

Le conseil souverain avait également en charge l'administration du val et notamment l'entretien des routes et des ponts. Avant la période française, la charge en revenait aux seigneurs qui levaient des péages. Il en existait trois dans le val, à Fréland, à Orbey et au Bonhomme. Le roi voulant favoriser le commerce a supprimé les péages, l'entretien en revint à l'intendant qui faisait travailler les communautés par des corvées. En 1715, l'intendant de la Houssaye écrivait au roi qu'il n'avait jamais aucun fonds pour l'entretien des chemins de ces départements auxquels, lorsqu'il le faut, les paysans travaillent par les corvées suivant les ordres qu'ils en reçoivent de l'intendance. Il n'y a pas en Alsace une seule chaussée pavée et les meilleures sont entretenues avec des fascines de rondins et du gravier que l'on met dessus dans les cantons où cela peut se pratiquer. Dans leur demande, les habitants déclaraient qu'ils étaient obligés d'entretenir les ponts et les grands chemins qui sont aux environs. Le roi leur accordera alors les octrois au lieu des péages que les seigneurs exigeaient pour entretenir les chemins et, à charge de rendre compte de la recette et dépense qui se fera de ces deniers d'année en année par devant l'intendant de la province d'Alsace. Les octrois s'élevaient à quatre sols, monnaie de France, sur chaque chariot chargé et à deux sols sur chaque charrette chargée et la moitié sur les chariots et les charrettes vides. En 1686, les octrois seront accordés pour six ans et en 1708 pour dix ans mais l'entretien des routes devait laisser à désirer. En 1708, période de guerre, les habitants reconnaissent que les fréquents passages et les débordements des eaux ont presque entièrement ruiné les dits ponts. Les octrois ne seront pas maintenus et disparaîtront. À cette date, le pouvoir royal entama une nouvelle politique pour l'entretien des chemins : l'utilisation de la corvée royale.

Petit à petit l'administration du val montre l'effacement de la puissance seigneuriale au profit de celle du roi qui agissait par l'intermédiaire du conseil souverain.

LES COMMUNAUTÉS DU VAL D'ORBÈY À TRAVERS LEURS COMPTES, ANNÉE 1709

Une trentaine de comptes communaux des cinq communautés du Val d'Orbey, Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme et Orbey, ont été conservés. La majorité d'entre eux couvrent la période 1690-1710. Ce type de documents présente un grand intérêt pour les renseignements que l'on peut en tirer. Nous avons choisi d'en étudier deux d'entre eux qui sont les seuls à couvrir l'année 1709, une des années les plus tragiques du règne de Louis XIV. Il s'agit des comptes communaux de Fréland et de Labaroche.

L'Alsace qui était entrée dans le royaume de France par étapes depuis les traités de Westphalie en 1648, était administrée dès lors par un intendant du Roi installé à Strasbourg. Depuis 1701 c'était Le Pelletier de la Houssaye qui avait exercé auparavant ses fonctions à Soissons puis à Montauban. Lui-même était représenté en Haute Alsace par un subdélégué, François Dietremann, qui était prêteur royal de Colmar. À Colmar se trouvait aussi le Conseil souverain, un petit parlement dont le ressort s'étendait sur toute l'Alsace.

À l'époque, cette province était une mosaïque de seigneuries dont une des plus importantes était celle de la famille de Ribeaupierre. Ses possessions s'étendaient de la vallée de la Lièpvrette à celle de la Fecht et comptaient huit bailliages, ceux de Ribeauvillé, de Bergheim, de Guémar, de Wihr, de Zellenberg, d'Orbey, de Sainte-Marie-Aux-Mines et d'Heiteren. L'administration de la seigneurie était installée à Ribeauvillé. Maîtres du col du Bonhomme, les Ribeaupierre faisaient figure de « portiers des Vosges centrales ». Dans cet ensemble « Le bailliage du Hohenack ou d'Orbey, le plus vaste et le plus sauvage, contenait d'immenses forêts qui s'étendaient depuis la crête des Vosges jusqu'aux abords de la plaine rhénane. Il tirait son nom du château du Hohenack rasé pendant les guerres de Lorraine ». C'était aussi une région originale car c'était un coin de terre romande enclavé, pour ainsi dire, dans un ensemble germanique.

En 1709, la France était en guerre et avait en face d'elle une coalition européenne dont le noyau était composé de l'Empire, de l'Angleterre et des Provinces-Unies. L'Alsace était donc aux premières loges face aux Impériaux qui s'efforçaient de franchir le Rhin. C'est justement durant l'année 1709 que le comte du Bourg, maréchal de France et gouverneur d'Alsace, dut faire face à une offensive des Impériaux qui venaient de passer le Rhin à Huningue. Il réussit à les contenir en remportant sur eux, le 26 août, la victoire de Rumsheim au sud de Neuf-Brisach.

Aux menaces d'invasion s'ajoutait une situation économique catastrophique. En 1708, les récoltes avaient été mauvaises à cause de fortes pluies et de la grêle. L'hiver suivant a été très rude. Le Rhin étant gelé, on a employé deux mille paysans pour casser la glace près d'Huningue, craignant le passage des ennemis. « On se serait cru en Nouvelle-Zélande au pays d'Alsace, si intense fut le froid ». Les grains manquant, leur prix ne cessait de s'élever et cela dura jusqu'à l'automne de 1709, puis une baisse s'amorça. L'approvisionnement des magasins militaires était devenu une des préoccupations essentielles de l'intendant, ce qui avait une lourde répercussion sur les populations dont les communautés avaient à charge d'y pourvoir.

Le poids des impositions royales et de l'armée

Chaque année, le comptable de chaque communauté qui en était aussi le maître bourgeois, devait présenter ses comptes au Grand Bailli du comté de Ribeaupierre, représentant du seigneur, en présence de deux autres officiers seigneuriaux, le prévôt du Val et le procureur fiscal. Les deux comptes de Fréland et de Labaroche couvrent l'année 1709 et sont clôturés au printemps 1710. Les sommes sont libellées en florins, batzen et rappen, monnaie de compte de l'empire, un florin valant quinze batzen et le batzen valant dix rappen. Ces comptes comprennent naturellement deux parties : les recettes et les dépenses.

Année 1709	FRELAND	LABAROCHE
Recettes	4217 florins, 6 batzen, 9 rappen	3217 florins, 8 batzen, 6 rappen
Dépenses	2246 florins, 8 batzen, 6 rappen	2909 florins, 8 batzen, 1 rappen

1) Les recettes

98% des recettes de Fréland et 93% de celles de Labaroche provenaient des tailles. La taille était un impôt seigneurial que l'administration du seigneur définissait ainsi : « La taille établie d'ancienneté dans le val d'Orbey est une charge purement réelle et imposée sur tous les biens sans égard à la condition des possesseurs... ». Cette taille était levée à Pâques et à la Saint Martin, le 11 novembre. D'après un arrêt du Conseil souverain d'Alsace, du 5 octobre 1685, la taille était levée selon les barèmes suivants : « à raison de trois schillings pour chaque habitant ou particulier dudit val tenant ménage, d'un schilling pour une bonne fauchée de pré, d'un demi-schilling pour un arpent de terre labourable d'un petit rapport et à raison d'un demi-schilling pour une fauchée de pré située sur un terroir sec ou aride ». Cette taille portait le nom de *güewerff* ou *güewerffen* d'après le terme allemand *Gwerf* désignant la contribution municipale payée dans les villes, en particulier à Colmar. Chaque habitant devait donc payer une taille personnelle et une taille réelle en fonction de ses biens.

Il existait « une journée du règlement de la taille » au printemps et en automne dans chaque communauté à laquelle prenaient part le prévôt du Val et le procureur fiscal, représentants du seigneur et les représentants des communautés : le maître bourgeois, l'officier, le doyen et trois « députés ». La levée de la taille était faite par le doyen et le compte de la taille était établi par le maître bourgeois qui recevait pour sa peine 58 florins à Fréland pour la levée de 77 tailles et 56 florins à Labaroche pour la levée de 60 tailles. Signalons qu'en 1732 on comptait 101 chefs de famille à Fréland et 80 à Labaroche.

En dehors des tailles, les comptes des recettes comprenaient encore les revenus de biens communaux peu importants d'ailleurs : le pré du taureau à Fréland, quelques bois appelés « *hagy* » à Labaroche qui étaient coupés et vendus. Ajouter à cela des ventes de grains qui restaient d'une ancienne répartition. Ainsi l'essentiel des recettes reposait sur les tailles qui servaient à payer les deniers royaux.

2) Les dépenses

Elle sont groupées en trois ensembles : les impôts royaux, les charges militaires et les dépenses diverses.

Répartition des dépenses par nature Année 1709

Année 1709	FRELAND	LABAROCHE
Impôts royaux	30 %	19 %
Charges militaires	55 %	53 %
Dépenses diverses	15 %	28 %

Les impôts royaux qui pesaient d'un poids plus lourd à Fréland qu'à Labaroche comprenaient la subvention, la capitation, les épis du Rhin, le droit de quittance et le denier du livre. Le plus ancien impôt était la subvention qui remontait à 1661 et dont le montant global était fixé chaque année en tenant compte des récoltes. Elle était ensuite répartie entre les bailliages puis entre les communautés. Il s'y ajoutait à partir de 1695 la capitation. Les Français étaient répartis en 22 classes et payaient selon la classe à laquelle ils appartenaient. Venaient ensuite les épis du Rhin destinés à entretenir le lit du fleuve et qui variaient suivant les ouvrages entrepris. Les droits de quittance étaient attribués aux receveurs des finances qui, en théorie, devaient délivrer des quittances aux collecteurs d'impôts.

Les charges militaires qui, cette année 1709, dépassaient la moitié du compte des dépenses dans les deux communautés, étaient encore plus variées. Il s'agissait d'entretenir les troupes qui tenaient leurs quartiers d'hiver en Basse-Alsace et celles qui gardaient les lignes pendant l'hiver. Il s'y ajoutait la remonte de 16 compagnies de cavalerie, le paiement de 280 000 rations de pain, les achats de la poudre et du plomb destinés aux troupes gardant le Rhin. Il fallait aussi participer à l'entretien des fortifications, les lignes de Wissembourg et le fort de Lauterbourg par exemple ou envoyer des hommes travailler aux fortifications de Strasbourg et dans ce cas payer leur entretien. Dans le Val, il fallait assurer la garde du col du Bonhomme et donc payer les hommes qui l'assuraient.

Les charges militaires en nature n'apparaissent dans le compte que sous la forme des transports qu'elles occasionnaient. C'était les corvées royales faites par les charretiers des communautés durant l'année ce qui représentait une somme importante : 916 florins à Fréland et 579 florins à Labaroche. Mais il fallait payer aussi pour des transports dont les communautés du val avaient été chargées et qu'elles n'avaient pu, elles-mêmes, assurer. C'est le cas par exemple pour le voiturage de 20 cordes de bois que le val aurait dû voiturier depuis la Hardt jusqu'à Huningue.

Impôts royaux et charges militaires posaient, vu les sommes importantes en cause et les échéances précises à respecter, de gros problèmes aux communautés. C'était déjà le problème du paiement à la date fixée. Si le paiement n'était pas fait, le comptable était arrêté.

La vie des communautés

Le comptable était le maître bourgeois, c'est-à-dire le représentant de la communauté. Il était très souvent accompagné par l'officier. Tous deux étaient des élus des habitants. Les élections avaient lieu chaque année, durant les fêtes de Noël. C'est alors que les habitants « nommaient entre eux des officiers » qui étaient le maître bourgeois, l'officier qui était aussi taxeur de pain et de vin, le doyen qui pouvait être aussi bangard, c'est-à-dire garde-champêtre, le marguillier qui était le plus souvent le maître d'école et un maître des chemins.

Les déplacements des maîtres bourgeois et des officiers se faisaient soit vers Ribeauvillé, soit à l'intérieur du val, essentiellement à Orbey, Lapoutroie et au Bonhomme, soit hors du val, à Kaysersberg, Ammerschwihr, Colmar et Sélestat.

À Ribeauvillé, les comptables allaient voir le receveur de la seigneurie ou le plus souvent le grand bailli pour lui remettre l'argent des deniers royaux. Celui-ci, bien que bailli seigneurial, représentait aussi le roi donc l'intendant qui le chargeait de répartir et de lever les impôts royaux. C'était une des originalités de l'administration alsacienne. Le roi, n'ayant pas créé de bailliages royaux, utilisait l'administration seigneuriale et ses officiers pour son service. C'est aussi auprès du grand bailli que l'on déposait des pièces de procès ou des requêtes.

Les déplacements dans le val se faisaient à l'appel du prévôt du val, représentant du grand bailli qui convoquait tous les maîtres bourgeois et les officiers des communautés « pour entendre les ordres du grand bailli » ou pour régler des questions intéressant l'ensemble du val. C'était par exemple le cas pour certaines charges militaires dont chaque communauté devait prendre « sa quote-part ».

Hors du val, c'était à Sélestat que les maîtres bourgeois et les officiers se rendaient pour conduire des chariots de grains ou de foin ou bien pour demander des délais. Mais c'était surtout à Kaysersberg, Colmar et, pour le maître bourgeois de Labaroche, à Ammerschwihr, qu'ils allaient. C'est là qu'ils trouvaient des prêteurs qui acceptaient d'avancer les sommes dont avaient besoin les communautés. À Colmar se réglaient les procès car on y trouvait les procureurs et les avocats qui évoluaient dans l'orbite du Conseil souverain. Ainsi, Labaroche avait un procès concernant les limites de ses bois communaux, Fréland, un procès avec des habitants de Kaysersberg qui ne payaient pas les tailles. C'est à Colmar aussi que résidaient les autorités religieuses. Il est intéressant de souligner la démarche faite par le maître bourgeois et l'officier de Fréland qui se rendirent à Colmar en mai 1709 après le décès de leur curé. Ils allèrent trouver le « provicaire » « pour le prier- disaient-ils - de leur donner un autre curé qui soit brave homme et de probité auquel temps il leur fût conseillé par ledit sieur provicaire de présenter leur requête à Son Altesse leur prince collateur ». Enfin, il arrivait aussi que l'on se rendait à Colmar pour avoir des nouvelles. Au mois d'août 1709, un homme de Labaroche, puis le maître bourgeois allèrent trois jours de suite dans cette ville « pour prendre des nouvelles certaines si les Impériaux avaient passé le Rhin ».

En dehors des frais de déplacement que nous avons évoqués, il y avait ceux versés aux huissiers et sergents qui parcouraient le val pour faire rentrer les deniers royaux. On voit passer un huissier de Ribeauvillé, un sergent seigneurial et un sergent royal installé à Lapoutroie. Ajoutons les nombreux messagers envoyés par l'administration de Ribeauvillé.

Des journées étaient aussi payées pour la gestion des communautés. Pour régler les questions importantes, les maîtres bourgeois faisaient appel à des habitants qui n'étaient pas toujours les élus. À Labaroche, le comptable déclare 9 batzen « pour dépense faite à Nicolas Olry, Joseph Pierrevelcin, Marc Girardin et le comptable assemblés à 9 heures et minuit chez l'officier pour voir et conclure comment on pouvait fournir l'argent que la communauté était en arrière pour les deniers royaux attendu que par les ordres de Monsieur le grand bailli il n'y avait aucun délai et voir à même temps où on pouvait avoir d'emprunt ».

Dans les comptes de dépenses apparaissent enfin des frais et des gratifications diverses très révélateurs d'activités et d'aspects intéressants de la vie commune.

Citons tout d'abord les frais de justice. En particulier dans les deux comptes de Labaroche et de Fréland figurent les frais du « procès des pommes de terre ». Les communautés du val étaient en

procès avec leur seigneur et l'abbaye de Pairis, car, ayant cultivé des pommes de terre sur terres décimables, elles ne voulaient pas payer la dîme sous prétexte que les pommes de terre comp- taient parmi les menus fruits exempts de dîme. Elles ont perdu leur procès. Fréland a dû payer 74 florins pour sa quote-part et Labaroche 44 florins.

Il fallait aussi entretenir certains édifices. À ce sujet, des travaux d'entretien à la scierie à Fréland, à l'église à Labaroche, figurent dans les comptes.

Les aléas de la guerre pouvaient entraîner des dépenses exceptionnelles. À Labaroche est inscrite une dépense pour confectionner « un petit coffre pour mettre les calices, le Saint Ciboire et autre argenterie de l'église pour les transporter et réfugier lorsque les ennemis passèrent le Rhin ».

Signe de convivialité, on signale aussi « les dépenses de bouche », c'est-à-dire les repas organisés lors de l'élection des officiers ou lors d'une réception d'hôtes étrangers ou simplement « les coups à boire » quand on concluait un marché ou lors d'une réunion.

Dans le domaine des salaires et gratifications diverses, on voit apparaître le maître d'école et le curé. À Labaroche, le régent d'école recevait 20 florins par an et 6 florins « pour le louage de sa maison qu'il fournit pour la communauté pour tenir l'école ». À Fréland, il recevait 9 florins ce qui paraît peu. On apprend aussi par le compte de cette communauté la manière dont il était recruté. Il est, en effet, compté « un coup à boire au maître d'école lorsqu'on a fait marché avec lui et qu'on l'a reloué pour trois ans du consentement du sieur prévôt et de la communauté en présence de l'officier, de Claude Riette, Nicolas Laurens et Valentin Bertrand ».

Quant au curé, il en est question pour les cérémonies religieuses exceptionnelles auxquelles la communauté participait. Ainsi, à Fréland, le curé reçut 12 batzen pour une messe « dite à la réquisition de la communauté dans le temps qu'il y avait un grand nombre de malades ». Dans ces paroisses, les cérémonies les plus spectaculaires semblaient être les processions. Les fidèles de Fréland et de Labaroche allaient à Kientzheim à la chapelle de Sainte Vierge, ceux de Fréland le jour de la « Visitation Notre Dame », ceux de Labaroche, le jour de la Saint Henry. Mais ces derniers allaient aussi à Stosswihr où se trouvait une chapelle de Saint Grégoire et aussi aux Trois Épis. On allait encore en procession « autour du ban ». Pour ces processions, la commu- nauté versait une gratification au curé, entre 1 et 3 florins, au maître d'école qui faisait fonction de marguillier, quelques batzen ainsi qu'à ceux qui portaient les croix et les bannières et aux enfants « qui ont servi en surplis ».

L'étude de ces deux comptes montrent à la fois l'unité et la diversité du Val d'Orbey. Son unité reposait déjà sur une administration et une gestion qui étaient celles du prévôt du val. Cet offi- cier seigneurial réunissait régulièrement les maîtres bourgeois et les officiers des communautés. Chaque année d'ailleurs, en décembre ou en février, étaient établis des comptes communs réca- pitulant d'une part les frais administratifs du prévôt et précisant d'autre part les sommes à rem- bourser que « les communautés avaient avancées l'une pour l'autre ».

Cette unité apparaît aussi dans les mentalités. La même anxiété tenaillait les représentants des communautés de ne pouvoir répondre aux demandes incessantes des autorités en numéraire, en denrées ou en corvées. Les maîtres bourgeois et les officiers faisaient des allées et venues conti- nuelles dans le val d'une communauté à l'autre ou hors du val si bien que ce monde de paysans ne paraît pas du tout replié sur sa communauté ou enfermé dans son val. Et ce parler commun, parler issu tout droit de la langue apportée par les légions romaines et proche de la langue offi- cielle, la langue du roi, n'était pas le moindre parmi les facteurs d'union et même certaine com- plicité, entouré qu'était le val d'un monde encore profondément germanique.

Mais par ailleurs, chaque communauté paraît avoir eu sa vie propre. Elles avaient chacune leurs problèmes matériels petits ou plus importants. Labaroche s'occupe de ses bois et de son église, Fréland de ses tailles et de sa scierie. L'étude des activités religieuses nous a montré aussi que chaque paroisse avait dans ce domaine ses particularités. Labaroche avait des relations privilégiées avec le bourg d'Ammerschwihl où les habitants pouvaient se rendre directement en descendant de leur plateau sans passer par le val et aussi avec le prieuré voisin des Trois-Épis, lieu de pèlerinage. Il ne semble pas qu'il y ait eu des fêtes religieuses qui les auraient réunis et qui auraient pu compléter les liens purement administratifs existants.

L'étude de l'ensemble des comptes des communautés du val ou d'autres sources apporterait encore des renseignements qui permettraient, sans doute, de compléter cet aperçu du Val d'Orbey dans son unité et ses diversités et peut-être amèneraient à nuancer les impressions.

ASPECTS DE LA VIE A LAPOUTROIE AVANT LA REVOLUTION

Le Val d'Orbey dépendait des princes de Deux Ponts-Birckenfeld, héritiers des Ribeaupierre, seigneurs germaniques, membres du Saint Empire. Ayant fait allégeance au roi de France, ils continuaient à gouverner leurs fiefs avec des fonctionnaires de langue allemande.

Les habitants étaient las des contraintes que les autorités faisaient peser sur eux. Des lois, pourtant, régissaient leurs rapports avec le comte de Ribeaupierre : elles avaient été fixées au XVI^e siècle, avec le concours des mandataires légaux de la communauté, formant une sorte de charte constitutionnelle. Cependant l'histoire locale est pleine de conflits entre les représentants de l'autorité comtale et les villageois, au point d'en venir aux mains : le seigneur ou le Conseil souverain d'Alsace devait arbitrer.

Malgré les élections municipales de 1787 et 1788 qui avaient permis à « des esprits turbulents » du peuple de s'opposer légalement aux administrateurs du comte de Ribeaupierre et aux notables établis sur place, les esprits restaient bien échauffés au printemps et en été de l'année 1789.

Le conseiller Radius de Ribeuwillé (on pourrait l'appeler chef du gouvernement du comté de Ribeaupierre) était la cible de tous les opposants de la seigneurie. Il écrivait, en parlant des paysans de Wihr-au-Val : « La communauté de Wihr, au Val St-Grégoire, est composée d'habitants les plus âpres, les plus indisciplinés et les plus aguerris dans la chicane. Depuis passé un siècle, elle plaide contre son seigneur, avec un acharnement qui n'est connu que chez elle et que chez ses voisins, les tumultueux paysans du Val de Munster et d'Orbey ... ». Nos ancêtres du Val d'Orbey ne jouissaient plus à cette époque des faveurs des fonctionnaires seigneuriaux puisque le bailli Lichtenberger écrivait le 9 décembre 1780 à l'intendant : « Je sais, Monseigneur, qu'il n'y a point d'endroits de la province où la fureur de la dégradation ait fait naître autant de mal qu'au Val d'Orbey ». Le procureur fiscal Vaillant est plus incisif dans sa lettre au conseiller

Radius du 26 février 1783 : « l'on dirait que les Vals d'Orbiens n'ont été créés et mis au monde que pour faire endiabler les autres ».

Le conseiller Radius lui-même avait abondé dans le même sens en dénonçant les habitants du val à l'intendant : « les sujets du Val d'Orbey, peu différents des habitants de l'Île de Corse se raidissent depuis plusieurs siècles contre le bon ordre et le règlement d'une saine police. Obsédés par une brutalité qui est sans exemple en Alsace, et peut-être dans toute la France, ils ne trouvent l'assouvissement de leurs plaisirs que dans les vols, les rapines et tout le désordre que la licence la plus effrénée peut entraîner avec soi...

Ils soutiennent à main armée la violence de leurs projets. Ils coupent et abîment par bandes les bois, tant de nuit que de jour... ». Radius dénonçait surtout la dévastation des forêts pour lesquelles les habitants du val se battaient depuis fort longtemps et s'étaient révoltés à plusieurs reprises. Le conseiller Radius, dès les premiers événements de la révolution, quitta précipitamment la ville de Ribeauvillé pour se réfugier auprès de son maître, le prince Maximilien, à Strasbourg

Une population assez nombreuse

Le curé de la paroisse tenait les registres paroissiaux, religieux et d'état civil. Le 17 novembre 1796, au moment où La Poutroye devint chef-lieu de canton, la commune comptait 1928 habitants, alors que cent ans plus tôt, elle n'en avait que 431. En l'année 1696, le recensement fait état de 79 hommes corvéables jusqu'à 70 ans, 44 paires de boeufs, 3 paires de taureaux et 6 chevaux. Cela paraît assez considérable pour une petite communauté.

L'hiver 1788/89 avait été très rude, entraînant une disette de grains et une hausse des prix. Notre canton montagnard était tributaire de la plaine quant aux livraisons de grains. Selon un rapport des municipalités du dit canton, l'on consommait 23 000 sacs de grains par an pour la subsistance des habitants; l'on y semait 876 sacs et récoltait, par temps favorable, 2 724 sacs de grains. La question du ravitaillement était donc d'importance, d'autant que la pomme de terre, quoique connue et plantée depuis longtemps dans le val, ne produisait guère. Si l'Alsace, pour les voyageurs, avait la réputation d'un pays riche, la montagne était peu concernée par cette apparente prospérité, les bois et les pâturages étant ses seules importantes ressources. L'industrie textile commençait à apparaître dans nos vallées, employant une main d'œuvre nombreuse et bon marché.

Les grandes espérances de 1789

Le 5 mai 1789, se déroulèrent à Versailles les cérémonies d'ouverture des États Généraux, événement considéré par un grand nombre de témoins comme « le plus beau jour de notre histoire ». Louis XVI est applaudi, sa popularité est intacte. Il accueille les 1200 députés par ces mots : « Messieurs, ce jour que mon cœur attendait depuis longtemps est enfin arrivé ». La veille, un Te Deum fut chanté en l'église Notre-Dame.

Une procession, Tiers-État en tête suivi de la Noblesse et du Clergé, enfin le dais abritant le Saint-Sacrement, dont les cordons étaient portés par les princes de sang, le roi et la reine fermant le cortège se rendit à l'église Saint Louis pour y entendre la messe. Une foule considérable applaudissait : le Tiers-État fut particulièrement ovationné.

Les députés avaient été chargés de remettre au roi les « cahiers de doléances » voulus par lui et rédigés au sein de chaque communauté. Les cahiers des campagnes formulaient tous, avec des variantes, à peu près les mêmes revendications :

- Opposition au régime seigneurial
- Suppression de la dîme
- Interdiction aux seigneurs d'empiéter sur les biens communaux, notamment les forêts
- Réduction des charges royales, seigneuriales et abbatiales

Certains cahiers s'en prenaient vivement aux juifs et parfois aux protestants. Ce n'était pas le cas dans notre vallée.

Pour toutes ces raisons, nos ancêtres accueillirent favorablement la Révolution. Leurs curés, comme la plupart des curés de France, ne furent pas mécontents, en accord avec le peuple dont ils partageaient les difficultés matérielles, car leur salaire ne représentait souvent que « la portion congrue de la dîme ». Après la vente des biens du clergé, la mensualité promise par l'État devait leur donner un peu d'aisance.

La révolte anti-seigneuriale

La révolte ouverte commence dans le Sundgau, avec le pillage du château de Ferrette et l'incendie de l'immeuble du bailli le 29 juillet et traverse ensuite les vallées vosgiennes. Les habitants du Val de Saint-Amarin, pour supprimer les charges et les impositions dont le pays était opprimé au profit des princes-abbés de Murbach, ravagent à Guebwiller, les propriétés des chanoines. Et dans le Val d'Orbey ?

Dans son livre « L'Alsace au XVIII^e siècle », Ch. Hoffmann admet que les habitants du Val de Sainte-Marie et ceux du Val d'Orbey se rendirent en masse à Ribeauvillé avec « l'intention de se saisir du conseiller intime Radius, directeur de la chancellerie ». Le bureau intermédiaire de Colmar recevra une dépêche précisant : « Hier, 25 juin et, dans l'après-midi, une députation des habitants au Val Sainte-Marie s'est rendue à Ribeauvillé, a présenté à la chancellerie un cahier contenant les prétentions de la communauté et exigeait satisfaction immédiate, menaçant de se porter aux derniers excès, si le soir même elle n'obtenait pas une réponse favorable ».

Le prince Maximilien était tout disposé à faire des concessions pour rétablir l'ordre dans son comté de Ribeaupierre. Son château de Ribeauvillé était occupé par un petit détachement de 25 hommes du régiment de la Marck, bien faible pour réprimer des troubles. On sait aussi que les habitants de Wihr-au-Val, autres sujets du prince, avaient envahi le château et, le 27 juillet, avaient incendié la ferme seigneuriale du Guckholtz.

Le bureau de Colmar envoya à Ribeauvillé une commission composée de MM. Mueg, Metzger et Blanchard, secrétaire, auxquels se joignit M. de Berckheim, procureur-syndic. À cette nouvelle les sollicitateurs se firent plus nombreux encore à Ribeauvillé.

Pourtant les transactions furent conclues assez rapidement avec les diverses communautés. Dès le 30 juillet, l'œuvre de pacification commença avec la conclusion d'accords avec les communautés de Sainte-Marie et de Walbach. Le 2 août, ce furent ceux de Wasserbourg, Zimmerbach, Gunsbach, Griesbach et Bergheim; le 4 août, ceux de Houssen, Thannenkirch et du Bonhomme; le 6, ceux de La Baroche, Wihr-au-Val, Zellenberg et Hunawihr. Les autres suivirent assez rapidement et le bureau pouvait écrire à Maximilien : « Le feu de la sédition était éteint par la signature généreuse à la convention que nous avons cru de l'intérêt de votre Altesse de conclure... ».

Ce n'était pas le cas dans tout le comté. Le Val d'Orbey avait déjà utilisé l'arme redoutable du « refus de l'impôt et de la désobéissance aux princes ». Elle se manifesta d'abord dans le pillage des forêts, comme le prouve le rapport du receveur-maire en date du 23 août 1789, adressé à la

Chancellerie de Ribeuuillé. « Les forêts sont au pillage, les jeunes coupes recrues mises en défense abandonnées aux troupeaux, et ce que les bestiaux n'en ont pu enlever en a été sacrifié à la faux du Particulier, sans qu'aucun forestier ose y porter empêchement, tandis que la municipalité de Fréland a bien su empêcher le façonnage de mon Bois de Compétence; cela crie Vengeance envers un peuple qui a plus besoin de bois que de pain ... Enfin on a fait rejaillir la haine imputée au Sérénissime Seigneur du Val d'Orbey jusqu'au sanctuaire Divin, puisqu'on a osé enlever à l'Eglise, par pur mépris, les portières et la séparation du Banc de ses Préposés à la Poutroye, dans lequel on fait aujourd'hui placer les Bourgeois de la moindre Classe. S'il n'y a bientôt remède au mal, je désespère au milieu de mes compatriotes. »

Les dégradations aux forêts sont si énormes que « l'établissement d'un poste de dix hommes à Orbey même » sera décidé en octobre 1789.

On ne respectait plus ni le droit de chasse, ni le droit de pêche, comme l'atteste la lettre du Receveur Maire ou le procès-verbal du sieur Sébastien Herrmann chasseur et forestier seigneurial, demeurant à Hachimette, qui relève de nombreux délits de pêche à Fréland et déclare que « le Syndic de la Communauté de ce lieu de la Poutroye a fait dire au Comparant par le Doyen de la Communauté de ce lieu et le luy a encore dit luy même personnellement de ne plus pêcher pour la Sérénissime Seigneurie jusqu'à nouvel Ordre... » « registre des Rapports du Greffe du Val d'Orbey à la date du 19^e Aoust mil sept cent quatre vingt-neuf après midy ».

CHRONOLOGIE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE

1789-1791 :	Assemblée nationale constituante
1789 :	5 mai : réunion des États généraux 14 juillet : prise de la Bastille Été 1789 : révolution dans les campagnes 4 août : abolition des privilèges 6 octobre : « le roi à Paris »
1790 :	14 juillet : fête de la Fédération La Constituante crée une France nouvelle
1791 :	20 juin : fuite du roi 30 septembre : la Constitution entre en vigueur
1792 :	Assemblée législative 10 août : chute du roi
1792-1795 :	Convention
1793 :	Abolition de la monarchie 21 janvier : exécution de Louis XVI Mars : soulèvement en Vendée 2 juin : chute des Girondins 5 septembre : « la Terreur est à l'ordre du jour »
1794 :	Printemps : exécution des Enragés et des Indulgents 27 juillet (9 thermidor) : chute de Robespierre

1795:	Avril-mai : dernières « Journées révolutionnaires » 5 octobre (13 vendémiaire) : échec de l'insurrection royaliste
1796-1800 :	Directoire
1796 :	10 mai : arrestation de Babeuf
1797 :	4 septembre : coup d'État du 18 Fructidor an V contre les Royalistes
1798 :	11 mai : coup d'État du 22 Floréal an VI contre les Jacobins
1799 :	18 juin : coup d'État du 30 Prairial an VII favorable aux Jacobins 9 novembre (18 brumaire an VIII) : coup d'État du général Bonaparte.

1789-1791 : l'Assemblée nationale constituante

Une réunion des États généraux a lieu à Versailles le 5 mai 1789. Exaspérés par l'absence d'efficacité de l'assemblée, le Tiers État et ses alliés sortent de la légalité et se proclament Assemblée nationale le 17 juin 1789. Le roi contre-attaque et fait fermer la salle de réunion des États. Le 20 juin 1789, réunis dans un local improvisé, les députés de la nouvelle Assemblée nationale jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France : c'est le « serment du Jeu de Paume ». L'Assemblée nationale s'est donnée pour objectif essentiel la constitution en France d'un régime conforme aux principes énoncés dans la « déclaration des droits de l'homme ». Ce régime devait être une monarchie constitutionnelle.

Au printemps 1789, une sourde agitation fermente dans les campagnes : elle est provoquée par la crise agricole et entretenue par la rédaction des cahiers de doléances et les élections aux États généraux. Dans de nombreuses régions, la misère est extrême. Les événements de Versailles et de Paris déclenchent la révolte durant la deuxième quinzaine de juillet et le mois d'août 1789.

Le soulèvement des paysans inquiète les nobles et les bourgeois propriétaires de seigneuries. Aussi, la nuit du 4 août 1789, certains droits personnels et surtout la dîme sont entièrement supprimés, mais de nombreux droits sont rachetables, c'est à dire que leur abolition suppose le versement d'indemnités à leurs anciens détenteurs. La suppression des droits féodaux a des limites dont les paysans prendront vite conscience. Les troubles ruraux ont alors commencé.

Par la déclaration des droits de l'homme, la Constituante proclame les droits des français : ils sont tous égaux devant la loi. La monarchie est constitutionnelle : le pouvoir du roi est limité par une constitution et soumis au contrôle d'une assemblée élue par la nation souveraine.

Dans les 83 départements nouvellement créés, administration et justice sont complètement réorganisés. Tous les fonctionnaires et les juges sont élus et payés par le gouvernement. La Constituante remplace les impôts de l'ancien régime par des contributions payables par tous. Pour résoudre la question financière (il fallait payer les dettes de l'Ancien régime et racheter les offices), la Constituante déclare les biens de l'Église mis à la disposition de la nation et elle assure en contrepartie un traitement aux membres du clergé. La valeur de ces « biens nationaux » garantit une nouvelle monnaie de papier : l'assignat. Mais en imposant à l'Église de France la constitution civile du clergé (12 juillet 1790), la Constituante déclenche une crise agricole grave.

Le roi prend définitivement le parti de la contre révolution et s'enfuit le 20 juin 1791. Mais reconnu, il est arrêté à Varennes et ramené à Paris. La fuite du roi entraîne la reprise de l'agita-

tion révolutionnaire. Les contre-révolutionnaires n'ont plus d'espoir que dans l'aide des souverains étrangers mais ceux-ci hésitent beaucoup à s'engager.

1792 : l'Assemblée législative

Les nobles émigrés aux frontières sont de plus en plus décidés à passer à l'action pour restaurer l'Ancien Régime. Le roi qui n'a pas renoncé à l'espoir de rétablir son autorité perdue, correspond secrètement avec les souverains étrangers. La guerre a de nombreux partisans et lorsque le roi propose de déclarer la guerre à la Prusse et à l'Autriche, toute l'assemblée accepte dans l'enthousiasme (20 avril 1792).

La guerre commence mal : les défaites se succèdent. Par le manifeste de Brunswick, le 26 juillet 1792, la Prusse et l'Autriche menacent de détruire Paris si la révolution fait violence au roi. Paris, menacé répond par l'insurrection du 10 août qui provoque la chute de la royauté.

Le roi s'est réfugié au Manège où l'assemblée vote sa suspension et décide de convoquer une Convention chargée de rédiger une nouvelle constitution, elle sera élue au suffrage universel.

1792-1795 : La Convention

Après le 10 août 1792, la Commune est toute puissante. L'Assemblée vote la déportation des prêtres réfractaires et la confiscation des biens des émigrés. L'insurrection du 10 août 1792 marque l'entrée sur la scène politique de nouveaux acteurs : les sans-culottes. Ce sont surtout de petits artisans, des boutiquiers. Ce sont de farouches partisans de la démocratie directe. Depuis le début du mois d'août 1792, les sans culottes sont officiellement armés : l'Assemblée a autorisé les municipalités à faire fabriquer des piques aux frais du trésor, et à les distribuer aux citoyens qui ne possèdent pas de fusils. Ainsi, la guerre a pour conséquence l'armement de tous les citoyens. Lorsque pétitions et manifestations sont inefficaces, les sans culottes ont recours à l'insurrection armée. La Convention se réunit le 20 septembre 1792. C'est la première fois qu'une assemblée est élue au suffrage universel. Tous les députés sont des partisans de la République. Dès le 21 septembre, ils décrètent que la royauté est abolie en France.

Tous les conventionnels sont des bourgeois, cependant des divergences existent entre eux. Certains, « les Girondins » estiment que la Révolution est terminée. Défenseurs de la liberté et de la propriété en toutes circonstances, ils désapprouvent l'intervention du gouvernement dans la vie économique. Les montagnards forment la gauche dans la Convention. Ils estiment à l'inverse des Girondins, qu'il faut gouverner en s'appuyant sur le mouvement sans culotte, ils pensent que les mesures les plus énergiques doivent être prises pour le salut de la république. Au début de la Convention, les Girondins dominent nettement.

Le 19 janvier 1793, le roi est condamné à mort par 387 députés contre 334, il est exécuté le 21 janvier 1793. Pendant ce temps, les troupes révolutionnaires ont remporté une série de victoires. La politique conquérante et l'exécution du roi entraînent la formation d'une coalition européenne contre la France. La Convention décide une « levée en masse » de 300 000 hommes. Cette mesure est acceptée sans enthousiasme dans les départements et provoque même des troubles dans certaines régions. En Vendée, la levée en masse est particulièrement mal accueillie.

Sous la pression populaire, la Convention décide d'envoyer des représentants en mission dans les départements et de créer un tribunal révolutionnaire, elle fixe en mai un prix maximum des grains et des farines. Au début de l'été 1793, la révolution est partout menacée. La plupart des députés girondins ont gagné la province, les Girondins tentent de soulever les départements,

c'est « l'insurrection fédéraliste ». De nombreuses régions se rebellent plus ou moins ouvertement contre la Convention désormais « montagnarde »

À la fin de juillet, la Convention prend des mesures énergiques; l'insurrection girondine, mal organisée, trop dispersée, échoue dans la plupart des régions. Le soulèvement vendéen est beaucoup plus menaçant pour la Révolution. Les Vendéens prennent Saumur (9 juin), attaquent Nantes qui résiste et marchent sur Angers (27 juillet 1793). La situation extérieure est dramatique : la menace étrangère est plus angoissante que jamais.

Durant l'été de 1793, la révolution est en péril. La contre révolution accumule les chances de rétablir l'Ancien Régime.

Pour lutter contre les dangers nombreux qui menacent la République, la Convention organise progressivement le « gouvernement révolutionnaire » dans lequel les députés montagnards ont un rôle essentiel. Très centralisé, il apparaît comme une dictature de la liberté. Les libertés individuelles sont momentanément sacrifiées au salut de la nation.

Le Comité de salut public, créé dès avril 1793, est le principal organe du gouvernement révolutionnaire. Il centralise désormais toutes les décisions gouvernementales. Il est composé de 9 à 12 députés.

Les circonstances imposent un gouvernement étroitement centralisé. Des députés sont régulièrement envoyés dans les 83 départements ou dans les armées comme représentants en mission. Ils prennent connaissance des situations locales, arrêtent les décisions urgentes et reviennent présenter un rapport devant la Convention. Dans les départements et les communes, des « agents nationaux » veillent à l'application des lois aux côtés des élus locaux.

Le comité de sûreté générale, s'occupe de la recherche des suspects. Des comités révolutionnaires se sont formés spontanément dans les quartiers des villes et les villages; légalisés en mars 1793, ils sont chargés à partir de septembre 1793 de distribuer des certificats de civisme aux bons citoyens. Ils fournissent la liste des suspects menacés d'être traduits devant le tribunal révolutionnaire.

Le 29 septembre 1793, la Convention vote le maximum des prix et des salaires. Le ravitaillement en pain des villes est assuré par des contingents de l'armée qui réquisitionnent le blé dans les campagnes. La Convention qui ne perd pas de vue la simplification des échanges dans le pays, adopte le système métrique et unifie les poids et mesures.

La Terreur est mise à l'ordre du jour le 5 septembre. Contre les ennemis de la révolution, la Convention adopte, le 29 septembre 1793 la « loi des suspects » qui impose de recenser tous ceux qui en désapprouvant la politique du gouvernement révolutionnaire, desservent la cause de la révolution. Partout les comités de surveillance contrôlent l'opinion. Ils envoient les suspects aux tribunaux d'exception ou au tribunal révolutionnaire.

Pour vaincre la contre révolution, le gouvernement révolutionnaire doit disposer d'une armée nationale farouchement décidée à sauver la République. Le décret de levée en masse du 23 août 1793 mobilise tous les français. Il prévoit une fabrication d'armes, il permet de réquisitionner les cloches des églises ainsi que tous les objets de cuivre et de bronze pouvant servir à la fabrication des canons.

Les victoires de l'an II sont l'aboutissement de cet énorme effort national. Au début de septembre 1793, Dunkerque est débloqué, les piémontais sont chassés des vallées alpines, les

Espagnols refoulés des pays basques et du Roussillon. À la fin de décembre, les Anglais sont délogés de Toulon. La République est sauvée.

Par le décret du 24 novembre 1793, la Convention décide de remplacer le calendrier grégorien par le calendrier républicain. Les dates sont comptées à partir du 22 septembre 1792, premier jour de la République, l'année est divisée en 12 mois de 30 jours, chaque mois compte 3 décades dont le dixième jour ou « décadi » remplace le dimanche.

Certains représentants encouragent la déchristianisation. Pour les sans culottes, la déchristianisation doit être complète : les églises sont débaptisées, les mascarades antireligieuses remplacent les processions d'antan. La Convention transforme Notre Dame de Paris en temple de la Raison. Le 23 novembre 1793, la Commune de Paris demande la fermeture de toutes les églises. Mais dans les campagnes, la déchristianisation est un échec, elle contribue avec les réquisitions et avec la levée en masse à détacher les paysans de la Révolution.

En 1794, les succès remportés permettent d'espérer le retour à la paix et un début de libéralisation. C'est du moins l'opinion de Danton et de ses amis, partisans de la paix. À l'opposé de ces « indulgents », les « enragés » réclament sans cesse de nouvelles mesures de terreur. Ils ont fait leur apparition dès février 1793. Face à ces factions, « le gouvernement révolutionnaire doit voguer entre deux écueils, la faiblesse et la témérité ». Danton est arrêté et guillotiné le 5 avril 1794. Désormais, Robespierre exerce au Comité de salut public une influence prépondérante. Le 4 février 1794, la Convention abolit l'esclavage.

Par la loi du 22 prairial (10 juin 1794), Robespierre accentue la Terreur. Pendant six semaines, ce fut la « grande terreur » au cours de laquelle, à Paris, 1376 personnes ont été exécutées.

Entre certains membres du Comité de salut public, un grand nombre de conventionnels, effrayés par le renforcement de la Terreur, et des représentants en mission qui craignaient d'être poursuivis pour leurs excès, se forme une conjuration qui provoque la chute de Robespierre et de ses amis, ils sont exécutés le lendemain.

Le gouvernement révolutionnaire survit au 9 thermidor, mais pour peu de temps. Les députés modérés de la Plaine font arrêter et exécuter les plus décidés des Montagnards, et poursuivent une politique de détente et de libéralisation dans tous les domaines .

Par réaction contre la Terreur, on commence par vider les prisons, puis on autorise un certain nombre d'émigrés à rentrer en France. En février 1795, la Convention accorde la liberté complète des cultes.

Le 24 décembre 1794, le « maximum » est supprimé : les assignats se déprécient de plus en plus, les prix montent, les commerçants et les paysans refusent la monnaie de papier. L'or, l'argent, les bijoux deviennent objets de spéculation.

La disette et la hausse des prix sont à l'origine des dernières manifestations populaires à la Convention : le 12 germinal (1^{er} avril 1795), les sans culottes sont expulsés par la garde nationale, le 1^{er} prairial (20 mai 1795), une nouvelle manifestation est suivie de trois jours d'émeute au terme desquels les sans culottes sont désarmés par la troupe. Un peu partout, la « Terreur Blanche » se déchaîne : des bandes de royalistes massacrent les Jacobins emprisonnés. À Paris, les royalistes préparent une insurrection. Barras fait appel, pour la réprimer à un jeune général ambitieux, Bonaparte. Celui-ci, le 13 Vendémiaire, écrase les insurgés dans le quartier de l'église Saint-Roch. La nouvelle Constitution assure aux conventionnels la majorité dans le futur régime. La Convention se sépare le 26 octobre 1795 après avoir décrété une amnistie générale.

1796 - 1800 : le Directoire

La situation financière est catastrophique : l'assignat totalement déconsidéré, est remplacé par une nouvelle monnaie de papier dont la faillite ne tarde guère. L'instabilité monétaire favorise la spéculation; la bourgeoisie et les parvenus font des fortunes scandaleuses. Les petites gens connaissent la misère et le chômage. Les écarts sociaux ne cessent de s'aggraver.

Le Directoire doit faire face à une double opposition jacobine et royaliste. La bourgeoisie au pouvoir se montre incapable de stabiliser le régime, celui-ci est déconsidéré par les appels incessants à la force armée. Les généraux prennent un rôle important dans la vie politique : le 18 brumaire an VIII, le coup d'État de Bonaparte n'étonnera personne.

LE CAHIER DE DEMANDE D'ABOLITION DES DROITS SEIGNEURIAUX DE LAPOUTROIE

Depuis plus d'un siècle, les communautés du val étaient en procès avec leur seigneur. Dès 1673, elles contestèrent les droits du successeur de Jean-Jacques, dernier des Ribeaupierre, son gendre le prince Christian de Deux-Ponts Birckenfeld. Elles menèrent leurs assauts contre les corvées, les tailles et les droits forestaux jusqu'au Conseil du Roi. Sans autre résultat que l'emprisonnement de certains délégués, le rejet de leurs affaires, l'envoi de troupes pour accélérer le recouvrement des impôts comme en 1716.

Au XVIII^e siècle, les prétentions seigneuriales s'accroissent, car le comte a de gros besoins d'argent. La situation conflictuelle empire dans le val : contrebande de bois, coups de feu sur les gardes seigneuriaux, amendes innombrables ...

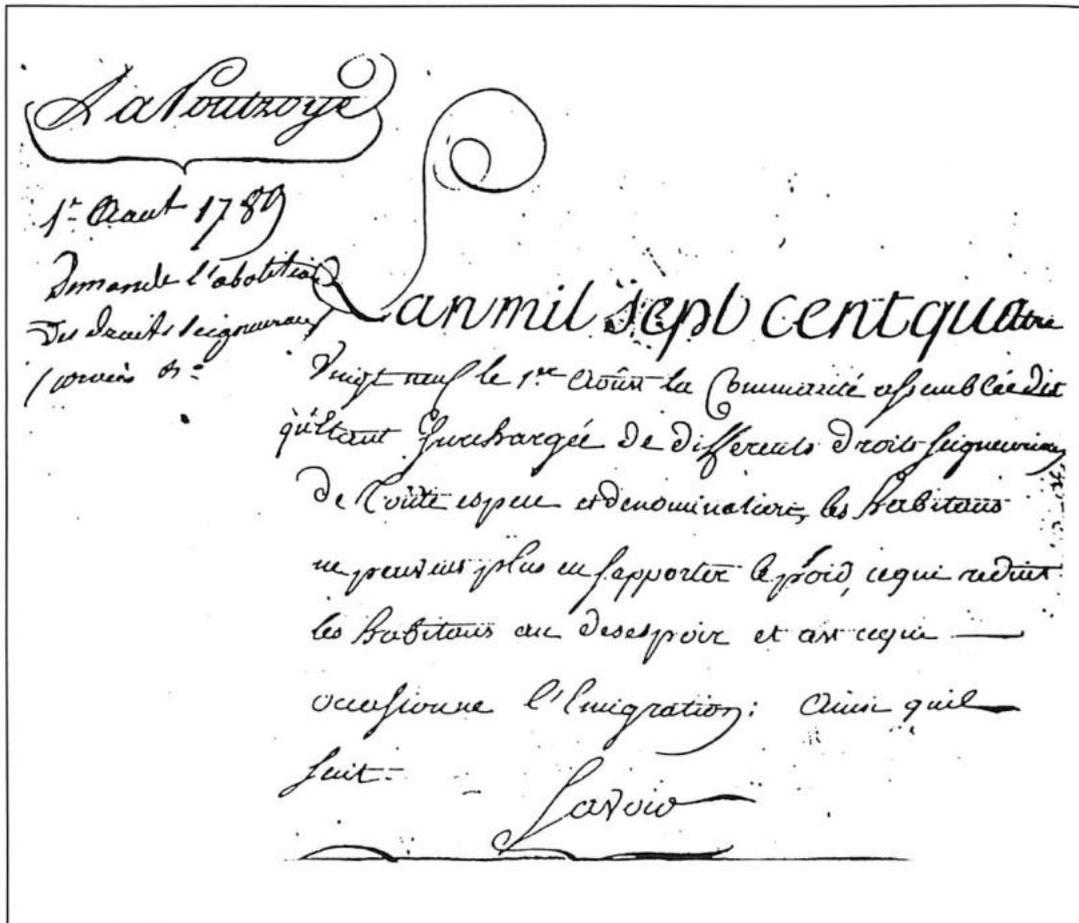
Aussi en 1789, l'abolition du régime seigneurial est demandée unanimement. En mars-avril 1789, les communautés du Val avaient rédigé leurs cahiers de doléances, comme toutes celles de France. Malheureusement, ces documents ont disparu. Au cours de l'été 1789, l'annonce des événements parisiens ravive les revendications villageoises, et Lapoutroie envoie un nouveau cahier de revendications aux autorités.

À ce cahier de doléances, les habitants de Lapoutroie rajoutent le 2 août des doléances sur la reddition des comptes de fabrique des communautés, et des doléances sur l'abbaye de Pairis . La Maison Palatine de Deux Ponts réagit par l'envoi d'un mémoire aux États Généraux. Mémoire que les habitants du Val d'Orbey et de Ste Marie côté Alsace s'empressent de réfuter.

LE DOCUMENT

Le cahier des habitants de Lapoutroie est conservé aux Archives Municipales de Lapoutroie : « L'an mil sept cent quatre vingt neuf le 1^{er} août la Communauté assemblée dit qu'étant sur-

chargée de différents droits seigneuriaux de toute espèce et dénomination, les habitants ne peuvent plus en supporter le poids ce qui réduit les habitants au désespoir et c'est ce qui occasionne l'émigration »



Reproduction de l'en-tête du cahier de doléances de Lapoutroie

1. Les corvées

« Que les corvées qui sont un droit si onéreux auquel les habitants sont assujettis même jusqu'à l'âge de soixante et dix ans soient supprimées. » Les corvées étaient de 12 jours par an, par lettres patentes de 1712. On distinguait les possesseurs d'attelage et les manouvriers. Effectuées réellement, elles furent ensuite transformées en impôt en argent.

2. Le subside seigneurial

« Que la Communauté ne soit plus obligée de payer aucun subside au seigneur. » En 1712, des lettres patentes royales avaient accordé un subside de 4000 livres par an sur le Comté de Ribeaupierre. Des lettres de 1758 le portèrent à 5400 livres.

3. Le don gratuit

« Que le don gratuit que le Seigneur a perçu pendant deux années, même l'année passée quoiqu'elle n'ait pas été mentionnée dans aucun mandement, a néanmoins été passée en compte, malgré les défenses que la Commission intermédiaire a faite de ne point inscrire dans les comptes que ce qui était porté dans les mandements, soit restitué à la communauté et tout ce qu'il a perçu indument ». Cet impôt n'avait de gratuit que le nom ! Il avait été accordé au Prince Maximilien à l'occasion de son mariage en 1785, par un arrêt du Conseil souverain du 11 août 1786. Cette ancienne

coutume était mal vue des populations. La Commission Intermédiaire, créée en Alsace en 1788, était un embryon de pouvoir régional.

4. Amendes des biens communaux

« *Que le seigneur ne percevra plus les amendes des biens communaux* » Le seigneur essayait de se faire reconnaître la propriété sur les biens communaux.

5. Les tailles sur les biens-fonds et sur la capitation

« *Que les tailles que le seigneur perçoit tant sur les biens fonds que sur la capitation soient entièrement abolies.* » C'étaient donc des impôts réels (sur les biens immobiliers) et personnels (sur les têtes). Par arrêt de 1685, le Val d'Orbey devait payer deux tailles par an.

6. Lods et Ventes et Trentième denier

« *Que les lods et ventes et Trentième denier que le seigneur perçoit sur chaque vente de biens fonds soient supprimés, sujet qui a engendré une infinité de procès et par conséquent occasionné une infinité de frais.* » Ces taxes sur les ventes étaient de perception difficile car on usait de nombreuses ruses. Elles étaient souvent mises en abonnement ou affermage, comme en 1789 au greffier seigneurial maire pour 50 livres par an.

7. Le cinquantième

« *Que le cinquantième qui se perçoit sur les meubles et sur toutes autres choses soit supprimé.* »

8. Les amendes pour délits forestaux

« *Que les amendes, occasionnées par les délits forestaux, que l'urgente nécessité a forcé de commettre, ainsi que pour le pâturage et labourage, soient remises.* » Les besoins en bois étaient très grands, pour le chauffage, la construction. La population augmentant, les paysans défrichaient aussi en délit des parcelles forestières. Il y avait des centaines de procès en instruction, au grand désespoir de la Chancellerie seigneuriale car les 4/5 des condamnés étaient insolvables et les frais d'un seul procès s'élevait à une douzaine de livres !

9. L'omgeld ou gabelle

« *Que le droit d'omgeld ou gabelle que le seigneur tire sur les cabaretiers soit supprimé quant au droit du seigneur, et qu'il soit permis aux habitants d'aller chercher du vin au vignoble moins d'une mesure.* » La mesure valait 50 litres.

10. La réception des étrangers

« *Que le seigneur ne pourra plus recevoir dorénavant aucun étranger quelconque la communauté se réserve ce droit.* » Le droit de manance et de bourgeoisie avait été remis en vigueur par le seigneur en 1752, après une longue période d'oubli. Le droit de manance se montait à 2 livres en 1778. Les communautés craignaient beaucoup l'arrivée d'étrangers (c'est-à-dire des personnes n'étant pas du Val d'Orbey) et étaient jalouses de leur droit de bourgeoisie.

11 et 12. le droit de chaume ou Weidgeld

« *Que le droit de chaume ou Weidgeld que le seigneur percevait indument soit aboli... Que les*

habitants auront la jouissance des basses et hautes communes, ainsi qu'ils en jouissaient avant l'arrêt du 2 février 1778, soit pour le Paturage ou labourage ce qui aidait les habitants à vivre et à payer les Impositions Royales. » On appelait hautes chaumes, les pâturages d'altitude où les bêtes séjournèrent tout le printemps et l'été. Les basses chaumes étaient les pâtis situés plus bas d'où l'on faisait rentrer les bêtes tous les soirs. L'arrêt de 1778 avait partagé les forêts et les chaumes entre le seigneur et les communautés. Par lettres patentes de 1780 le seigneur s'était vu confirmer le droit de justice en première instance pour les eaux et forêts, les pâturages, la pêche et la chasse. Les habitants contestaient néanmoins le droit de chaume. L'usage des communaux était un des points les plus disputés entre les paysans et les seigneurs, un peu partout en France. Les habitants les moins aisés avaient besoin de l'usage de ces terrains, faute de propriété propre.

13. Les carrières

« Que les carrières et autres pierres dont le seigneur a défendu l'usage et cela depuis peu soient rendues libres aux habitants. »

14. Les cens et arrentements ou amphithéotiques

« Que les cens et rentes affectés sur les biens que le seigneur a donnés à plusieurs habitants sous le titre d'arrentement ou amphithéotique soient quittés et que dorénavant il n'en soit plus donné sous quel titre que ce soit et relâché depuis 1785. » Les terrains seigneuriaux étaient loués depuis très longtemps aux habitants contre une rente annuelle. Ils portaient le nom d'arrentements - d'où le toponyme Arrentement ou Arè'ma à Labaroche et le seigneur en tirait argument pour affirmer sa propriété sur les terres et les communaux du val. Les contestations duraient depuis fort longtemps. Ces rentes étaient minimes et donc le dénombrement et la perception onéreuse pour le seigneur. Celui-ci tentait de les faire racheter définitivement par les gens, à des conditions avantageuses, mais sans succès, un signe de la mauvaise volonté des paysans ou de leur pauvreté.

15. *« Que le seigneur n'aura plus le droit de haute fête. »*

16. La nomination des officiers

« Que le seigneur n'aura plus le droit de choisir ny élire aucune personne d'office que ceux qui seront uniquement à son service. » Le seigneur nommait un prévôt par village, quelques sergents seigneuriaux, et pour le bailliage du Val d'Orbey, un bailli, un procureur fiscal, un greffier seigneurial. Ces personnages encaissaient les revenus seigneuriaux et exerçaient des fonctions d'autorité et de justice. Depuis les réformes de 1788, la création des syndicats marquait le début des municipalités dans les communautés et la nécessité d'une redistribution des compétences.

17. Les rentes sur les usines et les moulins

« Que les rentes en grains et autres affectées sur les usines et moulins qui ont même encore été augmentées depuis peu, sous les promesses que le Seigneur a fait de leur fournir le bois propre et nécessaire pour l'entretien de leurs usines seront supprimées à moins qu'il ne leur veuille fournir seront néanmoins diminuées. » Ces droits sont des sortes de banalités, héritées du Moyen-Âge. Le seigneur avait aussi le droit de réglementer les métiers dans le comté.

18. Le droit de pêche et de chasse

« Que la pêche et la chasse soient aux communautés. On demande la suppression des lettres patentes depuis 1648. » Pêche et chasse étaient très convoitées par les habitants. En 1789, la fin du régime féodal se traduira d'abord par une ruée sur le gibier et les rivières. Le roi et l'Assemblée

Nationale devront très vite multiplier les décrets de protection de ce patrimoine. Les lettres patentes étaient des décisions royales.

19. Le cantonnement des forêts

« La Communauté se plaint que depuis l'arrêt de cantonnement du 2 février 1778, les habitants n'ont eu aucun bois de chauffage ny de marnage à cause de l'insuffisance des forêts qui leur sont destinées sur ledit arrêt. Car de 1018 arpens il n'y a que 284 arpens un peu peuplés le reste est totalement vuide avant cette époque les forêts étaient en commun et le Val ne faisait qu'un corps. On demande l'exécution de l'arrêt 1716 par lequel le seigneur s'est fournis de fournir aux habitants tous le bois nécessaire et à la portée de leurs habitations et que le seigneur n'en conduira point hors du Val. » Après des dizaines d'années de contestations et de procédures, on avait abouti à un partage des forêts entre le seigneur et les communautés. Les 5 communautés avaient obtenu 4275 arpents, le seigneur 6555 arpents. Mais les forêts étaient dans un tel état de surexploitation que les deux protagonistes ne cessaient de se lamenter sur la valeur de leur part. Un arpent royal valait 51,07 ares. L'ordonnance du Conseil Souverain d'Alsace du 22 juin 1716 confirmait le prince dans la possession des bois du Val d'Orbey comme étant seigneuriaux. Les habitants avaient droit au bois nécessaire pour leur chauffage et leur bâtiment : le seigneur devait marquer ce bois.

20. Les dîmes

« Que les dîmes que le seigneur perçoit soient dorénavant au profit de la Communauté qui n'a aucun bien patrimonial. » Le Seigneur touchait une partie des dîmes ecclésiastiques dans le Val d'Orbey. « La Communauté remet la décision aux États Généraux. Fait et passé à la Poutroye en présence de la Communauté assemblée et déclaration de tous les habitants soussignés, le jour 1^{er} août 1789. La communauté à choisi Jean Simon pour député d'une voix unanime pour accompagner le syndic pour porter le présent cahier. » Suivent les signatures de S. Petitdemange, syndic, et de 109 bourgeois de Lapoutroie.

Jean petit Demange	Barthelemy L'église
Jean Gerard	Joseph Marchal
Jean Baptiste Marchal	Nicolas Anel
Michel Richard	Nicolas petit Demange
J B Petit Demange	Jean petit Demange
François Demangeot	Jean B. Antome
Dominique Motrice	Jean Baptiste Million
Joseph Didier	Joseph Jaques
Josse Claude	Claude Anel
Jean petit Demange	Nicolas Bonardel
J B Demange	Maacien

Page de signatures du cahier de doléances de Lapoutroie

LES EFFETS DE LA REVOLUTION A LAPOUTROIE

La réforme municipale

Il existe peu de documents concernant les grandes journées révolutionnaires de 1789, mais la présence de l'esprit révolutionnaire dans notre communauté et l'application des nouvelles sont incontestables.

La réforme municipale est entrée en vigueur le 14 décembre 1789. Le maire ou maître bourgeois François Pierrelvein a été remplacé par un syndic provisoire, S. Petitdémange qui a exercé la fonction de maire. En 1790, Jean Simon sera élu maire. Voici à partir de 1793, la liste des maires qui lui ont succédés :

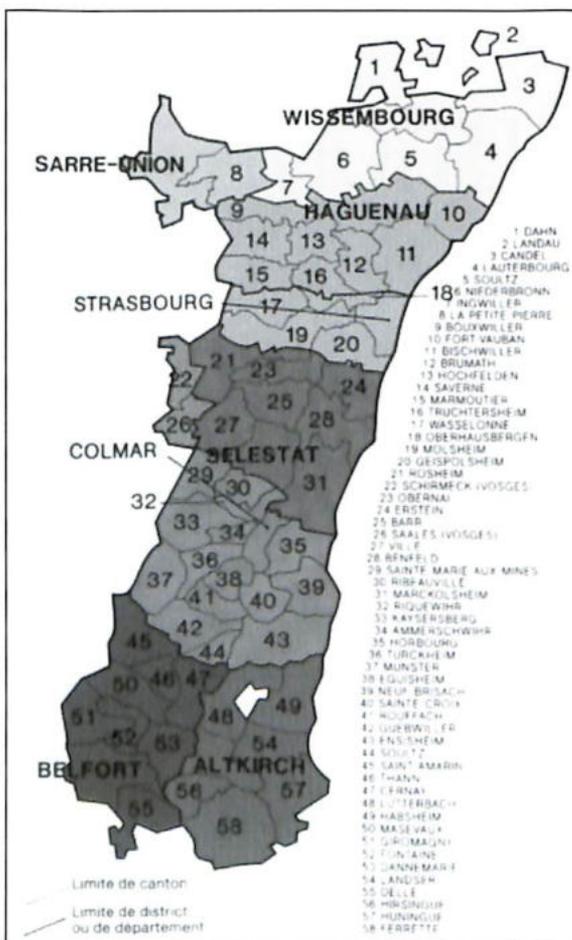
- Demangeat Jean-Georges, 1^{er} janvier 1793 au 14 germinal an 2 de la République Française
- Ancel Nicolas, 15 germinal an 2 au 19 brumaire an 4 de la R.F.
- DUBY Jean Baptiste, du 20 brumaire au 4 au 9 brumaire an 6 de la R.F, agent municipal.
- Marco Nicolas, 10 brumaire au 6 au 6 prairial an 8 de la R.F, agent municipal.
- DUBY Jean Baptiste, 7 prairial an 8 au 5 thermidor an 8 de la R.F., agent municipal.
- Maire Urbain, du 6 thermidor an 8 au 6 septembre 1807.

Le costume du maire:

Après le vote de la réforme municipale, il est spécifié que chaque village élira un conseil municipal et un maire. Si de nos jours le maire porte aux cérémonies officielles une écharpe tricolore, le maire de l'époque avait un grand costume : habit, veste et pantalon bleu national, des parements et un chapeau français.

Les notables qui dirigeaient le village en 1789

Maître Bourgeois (maire) :
F. Pierrelvein
Curé : J. Burger
Juge de paix : M. Grenez
Bailli : J.B. Larcher
Bangard (garde-champêtre) : R. Ancel
Greffier Tabelion : U. Maire
Maître d'escholle (instituteur) qui était en même temps chantre, sacristain et maître des basses fosses c'est à dire fossoyeur : J.J. Claudel



Les districts ou cantons d'Alsace en 1793. Lapoutroie appartient au canton de Kaisersberg

LA REVOLUTION SUR LES LINTEAUX

La période révolutionnaire n'a pas laissé de monuments dans le canton, et sans doute peu de maisons. Pourtant, de modestes témoins de cette époque subsistent : les linteaux de portes. À Lapoutroie, il en existe quatre, présentant des styles et des caractéristiques différents :

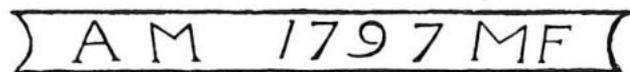
- Le plus ancien daté de 1789, est situé 11 rue du sapin. Il s'agit d'une inscription en relief de facture soignée.
- Celui de 1799, situé 61 rue du Général Dufieux est également très soigné.
- Les deux autres, daté de 1797 (78 rue du Gal Dufieux) et 1798 (10 rue du Sapin) sont de facture plus médiocre en sculpture peu profonde.

Il y a peu d'exemples entre 1790 et 1794, par opposition à la période du directoire (1795-1799), bien représentée. Il convient de noter que les dates continuent d'être mentionnées dans l'ancien style alors que depuis 1793 et jusqu'en 1806, le calendrier révolutionnaire était de rigueur (il n'en existe qu'un seul exemple à Fréland). L'ardeur révolutionnaire devait être bien tiède et le calendrier révolutionnaire bien peu apprécié dans le canton...



11, rue du Sapin

78, rue du Général Dufieux



10, rue du Sapin

61, rue du Général Dufieux



DON PATRIOTIQUE D'UN DRAPEAU A LAPOUTROIE EN 1789

Les événements de 1789 créèrent un enthousiasme certain dans nos vallées, avec l'anéantissement du système seigneurial et la reconnaissance des droits des citoyens. Ce document des archives communales de Lapoutroie témoigne de cet élan patriotique.

« 8 novembre 1789, Jacques Petitdemange, garçon majeur, a fait faire un drapeau composé des trois couleurs nationales, c'est-à-dire rouge et bleue et blanche, adroit au milieu duquel sous les trois fleurs delis et au bas est écrit : Vive le Roi Louis XVI restaurateur de la liberté française et à gauche sont les armes du lieu, un lion et un poisson, et au bas est écrit : Vive la Nation.

(Jacques Petitdemange) déclare en faire don à la bourgeoisie sous les conditions néanmoins que ledit drapeau sera uniquement au pouvoir et disposition du syndic, des directeurs de la Confrérie du Saint Sacrement et des membres de la municipalité.

Le drapeau sera porté tous les premiers dimanches du mois lorsqu'on ira en procession et aux autres processions qui se feront avec le Vénérable, ou aux autres cérémonies. »

Signé : Jacques Petitdemange, J. Maire, S. Petitdemange syndic et greffier, Jean Conreau, François Lamaze, Jean Petitdemange.»

La description du drapeau n'est malheureusement pas assez précise quant à la disposition des trois couleurs, pour permettre un dessin ou une reconstitution exacte. Mais elle montre bien l'alliance de la Royauté et de la Nation, dont la célébration atteindra son point culminant avec la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Jacques Petitdemange devait être un patriote enthousiaste en cette année 1789.

L'usage que l'on doit faire de ce drapeau nous renseigne sur les coutumes de l'Ancien Régime, pas encore balayées par la Révolution. La bourgeoisie est l'ensemble des habitants de longue date de Lapoutroie. Le syndic était le chef de la municipalité depuis 1788 et la Confrérie du Saint-Sacrement la plus importante des associations religieuses de Lapoutroie. Nous constatons avec étonnement que les armes attribuées à Lapoutroie sont un lion et un poisson, et non pas la traditionnelle oie sur le pont.

Pour les habitants de Lapoutroie, la célébration de la nation et de son roi est tout naturellement alliée à la religion.

PROSCRIPTION REVOLUTIONNAIRE DU FROMAGE DE MUNSTER

« Le 28 février, on fait défense dans toute la Haute Alsace de fabriquer du fromage soit dans les vallées, métairies et tous autres lieux où il y a des vaches, parce que le beurre manque absolument. Les habitants des vallées, et les Welsches n'en apportent plus en ville. Beaucoup de laboureurs et bourgeois sont obligés de manger leur soupe sans beurre... »

Cette interdiction du fromage résultait d'un arrêté du Directoire du District de Colmar, daté du 6 pluviôse an II, 25 janvier 1794.

« Sur ce qu'il a été représenté au Directoire que des égoïstes ou des malveillans ont inventé un nouveau moyen de faire manquer aux marchés publics des objets d'un genre de subsistance absolument nécessaires aux citoyens, que le beurre qui autrefois abondait dans les marchés publics y manque absolument dans ce moment, par la raison que les métayers ou autres préfèrent de convertir le lait en fromages gras, oui l'agent national.

Le Directoire, considérant que les fromages gras sont un objet de consommation de purluxe, qui doit être proscrit dans la République; considérant que leur fabrication ne tend qu'à diminuer la quantité de beurre qui alimentait les marchés publics et servait à la préparation des comestibles de première nécessité, sans aucun avantage pour les citoyens de la République.

Arrête par mesure de sûreté générale, que du jour de la publication du présent arrêté, il sera défendu à tous métayers et autres fabricants de fromages, d'en faire de ceux connus sous la dénomination des fromages gras, sous peine d'être dénoncés comme mauvais citoyens et suspects de favoriser les contre-révolutionnaires, et d'être traduits au tribunal révolutionnaire pour y être punis suivant la rigueur des lois.

Enjoint aux municipalités du ressort, aux agents nationaux dans les communes, et invite au nom de la patrie les Sociétés populaires, les Comités de surveillance et tous bons citoyens, de veiller strictement à l'exécution du présent arrêté et de dénoncer les contrevenants, conformément au décret du 14 frimaire sur le mode du gouvernement révolutionnaire. »

L'arrêté était signé de Chayrou, Buob, Boucta, Jacquot agent national et Blanchard secrétaire. Il s'inscrivait dans le cadre de la Terreur et de la loi du maximum général des prix et des salaires, votée le 29 septembre 1793. Les denrées de première nécessité, les salaires, gages, main d'œuvre et journées de travail ne devaient pas dépasser un maximum, sous peine de sanctions de plus en plus lourdes. Cette loi, adoptée sous la pression des sans-culottes, devait remédier aux graves difficultés de ravitaillement et de hausses des prix. Mais elle conduisit fatalement à la taxation générale ou à tout un système de prohibitions, comme celui du fromage de Munster.

Les contrevenants s'exposaient à la surveillance des patriotes zélés, à la délation et au tribunal révolutionnaire. On ne sait pas si ce décret « anti-munster » fut exécuté et ce qu'on en pensa dans les vallées vosgiennes...

PRETRES CONSTITUTIONNELS ET PRETRES REFRACTAIRES

Après la chute du roi, le 10 août 1792, la nouvelle assemblée, la Convention, proclame la République et prépare une nouvelle Constitution. Cette Constitution de 1793, précédée d'une nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme, instaurait un régime républicain, plus soucieux des droits et de la protection du peuple que la monarchie constitutionnelle de 1789-92. Mais elle ne fut jamais appliquée.

Les patriotes de l'époque ou les sans-culottes adressaient fréquemment à la Convention des lettres de soutien ou des pétitions : une manière de démocratie directe typique de l'époque, mais qui surprend quelque peu aujourd'hui.

Ainsi le curé de Lapoutroie, Demangeat, entièrement acquis à l'ordre nouveau, écrivit au gouvernement pour témoigner de la volonté et du civisme des populations et particulièrement de la section populaire de la commune. Sa lettre fut lue publiquement à la tribune de la Convention et reproduite au journal officiel d'alors, le *Moniteur*.

« Les citoyens de cette section, domiciliés dans les montagnes les plus élevées et les plus arides des Vosges, nourris de laitages et de légumes, uniquement occupés du soin de leur bétail, n'ont de communication qu'avec quelques revendeurs qui viennent acheter le superflu de leurs denrées; ils ne sont ni corrompus par le luxe, ni égarés par les intrigues des citadins; eh! bien ils ont accepté unanimement les droits de l'homme et l'acte constitutionnel que leur a présenté la Montagne; pourrait-on demander une preuve plus authentique que ces droits de l'homme et cet acte constitutionnel sont tirés de la nature et conforme aux idées des hommes qui ne connaissent que cette mère universelle ? »

Notre curé apparaît donc comme un fervent disciple de Jean-Jacques Rousseau et des philosophes. Les habitants de Lapoutroie, décrits comme des « naturels », c'est-à-dire des bons sauvages, non corrompus par la civilisation, sont donc les garants de l'excellence des nouvelles lois !

Prêtres réfractaires et répression antireligieuse (1794)

À Fréland, le Comité Révolutionnaire a fait arrêter Mathias Riette, B. Faune, Louis Barlier et Joseph Bato, accusés de fanatisme religieux.

Ils ont été condamnés par le tribunal révolutionnaire de Colmar à « six années de fers après avoir été attachés durant deux heures au poteau à Kaysersberg ». Mathias Riette écrivit à l'accusateur public Foussedoire pour défendre sa cause et témoigner de son attachement à la Révolution.

Dans leur grande majorité, les gens ont soutenu les prêtres réfractaires, surtout quand la Terreur a mis un fossé infranchissable entre révolution et catholicisme. De cette époque, la tradition orale et populaire n'a pratiquement transmis que les péripéties des prêtres réfractaires et les lieux où ils disaient la messe en secret.

Ainsi s'est transmis la mémoire du curé de Labaroche Louis Petitdemange, natif de Lapoutroie, qui avait refusé le serment et était resté dans les montagnes pour y entretenir la foi et secourir les malades.

Originaire de Lapoutroie, où il est né le 30 avril 1743 d'une vieille famille paysanne, il a été nommé curé de Labaroche en 1775.

En 1791, comme tous les prêtres, il a été appelé à prêter serment de fidélité à la constitution civile. La cérémonie de prestation s'est déroulée le dimanche 20 février 1791, après la grand-messe dominicale, en présence du maire, Antoine Million et de toute la population.

La convention n'admettait aucune restriction au texte du serment que devait prononcer le curé, celui-ci en a modifié radicalement les termes et le sens pour être, dit-il, en règle avec sa conscience, ce qui équivalait à un refus. Le maire de Labaroche a envoyé au procureur-syndic du département à Colmar, le refus du Curé Petitdemange, de se soumettre aux autorités comme du reste la plupart de ses confrères du canton.

L'abbé Petitdemange a vécu dans la clandestinité, parcourant de nuit les montagnes pour entretenir la foi, dire la messe, secourir les malades et administrer les sacrements dans tout le canton.

Les gendarmes se sont lancés à sa poursuite, mais en sortant de la Combe pour gagner les Basses Huttes, le prêtre s'est blessé en tombant d'un mur. Il réussit à se cacher dans une maison. Les femmes des Huttes se sont réunies autour de la maîtresse de maison pendant que d'autres sont parties avertir les hommes qui étaient aux champs.

Quand les gendarmes sont arrivés, les femmes les ont entourés, les ont suppliés pour gagner du temps. Les hommes arrivés en foule, avec pioches, faux et fourches, leur ont déclaré qu'ils ne leur livreraient pas leur curé. Les gendarmes, certainement peu désireux d'agir plus sévèrement, se sont contentés de verbaliser.

Le curé Petitdemange a été arrêté à Niedermorschwihr, victime d'un guet-apens, organisé par deux citoyens de la localité qui ont touché pour leur félonie la somme de 100 livres promise aux dénonciateurs qui feraient arrêter un prêtre réfractaire. Il a été écroué à la prison d'Ensisheim où il devait rester jusqu'à sa déportation en Guyane. Après cette date, les receleurs de prêtres réfractaires étaient punis de la peine de mort.

En 1793, les prêtres ont été transférés à la prison de Chaumont, dans la Haute-Marne. Lors d'un transfert pour la Guyane, l'abbé Petitdemange a été oublié et est resté enfermé dans l'ancien couvent des Ursulines. Après la chute de Robespierre, il n'a pas été libéré de suite, et ce n'est qu'en mars 1795 qu'il a retrouvé la liberté. Sa captivité a duré près de deux ans.

Il est retourné à Labaroche et a repris les fonctions de son ministère, mais le plus souvent en cachette, de nuit, tant dans le canton de Lapoutroie que celui de Kaysersberg. Le calice d'étain dont il se servait pour célébrer la messe est toujours conservé par une famille de Labaroche. En 1799, il a risqué de nouveau d'être arrêté et s'est caché chez le nouveau maire de la commune, Joseph Philippe Blaise. Après le Concordat de 1801, il a été maintenu dans sa paroisse jusqu'en 1805.

Il a alors été nommé curé d'Orbey et y est resté jusqu'en 1814 où il rendit son âme à Dieu, à l'âge de 72 ans. Il a fait don par testament de sa grande maison, rue de l'église, pour servir de refuge aux enfants pauvres et abandonnés. Ce fut l'origine de l'hospice d'Orbey, aujourd'hui installé dans une annexe de l'ancienne Abbaye de Pairis.

LE COUT DE LA VIE

1789-1802

Nous possédons des renseignements sur quelques prix des denrées, à la campagne. En ville, les prix sont alors sensiblement différents.

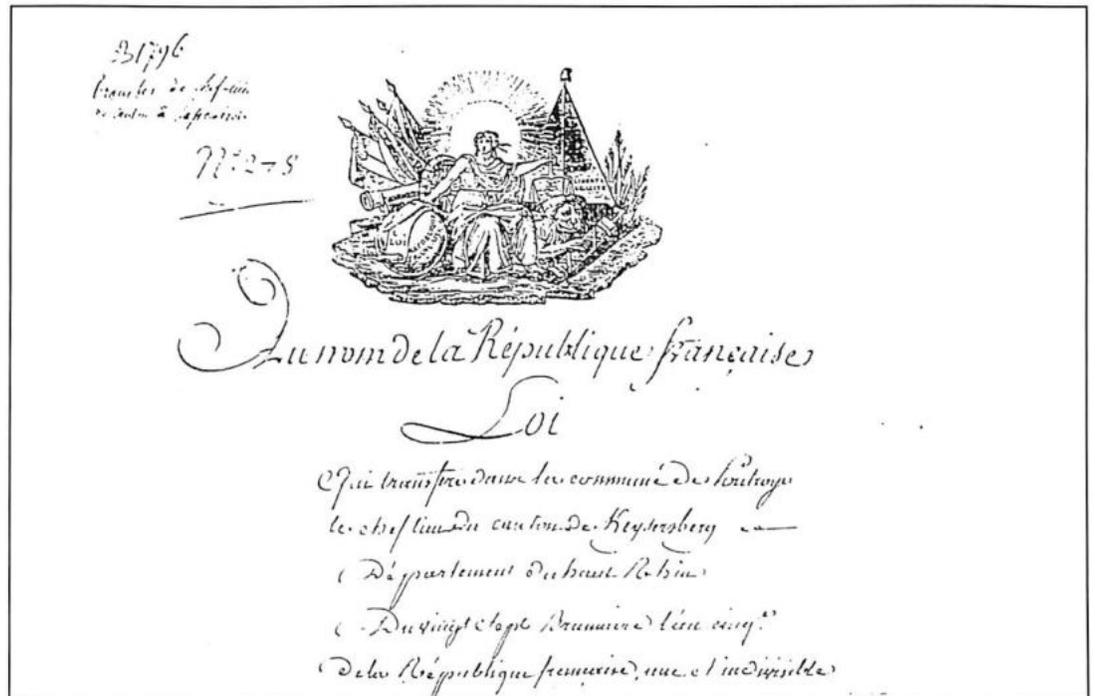
Biens ou services	Prix en 1789	Prix en 1802	évolution pouvoir d'achat
Un quart de livre de lard	10 c	15 c	- 7%
Deux livres de légumes	17 c	15 c	+ 59 %
Pain bis de cinq livres	63 c	50 c	+ 77 %
Vin, la pinte de Paris	45 c	76 c	- 18 %
Bière, la pinte de Paris	16 c	22 c	+ 1 %
Sel, la livre de Paris	26 c	10 c	+ 268 %
Paire de souliers	4,25 frs	5 frs	+ 19 %
Façon d'un habit complet	3,50 frs	5 frs	- 2 %
Journée de travail			
avec nourriture	45 c	65 c	
sans nourriture	80 c	1,12 frs	

Le progrès de la capacité d'achat en biens ou services a été calculé en comparant l'augmentation du prix d'une journée de travail entre 1789 et 1802, avec l'augmentation du prix des denrées. Un résultat de 0 % aurait signifié que le pouvoir d'achat était semblable en 1789 et en 1802, un chiffre de + 100 % que ce pouvoir d'achat avait doublé, un chiffre négatif que le pouvoir d'achat avait baissé.

Variations de valeurs des assignats

En 1791, l'assignat de 100 livres vaut	96 livres
En 1792	86 livres 14 s
En 1793	60 livres
En 1794	40 livres
En 1795 (jusqu'au 22 septembre)	9 livres
Du 22 septembre 1795 à février 1796	1 livre 6 s

COMMENT LAPOUTROIE EST DEVENU CHEF-LIEU DU CANTON EN 1796



Reproduction du début
du texte de loi de 1796

AU NOM DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE,

Loi

qui transfère dans la commune de Lapoutroie le chef-lieu du canton de Kaysersberg,
Département du Haut-Rhin,
Du vingt sept Brumaire l'an cinq (1)
De la République Française une et indivisible
Six Brumaire an cinq (2)

Le Conseil des Cinq cent, vu le rapport de la commission spéciale, pour examiner la pétition du canton de Kaysersberg, Département du Haut-Rhin, tendant à transférer le chef-lieu du dit canton en la commune de Lapoutroie à réunir à celle de Kaysersberg au canton d'Ammerschwih, et d'en transférer le chef-lieu en la commune de Kientzheim; considérant que la commune de Kaysersberg se trouve de fait sur l'extrême limite du dit canton et éloignée de plus d'un myriamètre des communes et d'habitation de l'extrémité opposée, que dans cette contrée les communications deviennent très difficiles pendant la mauvaise saison à cause des grandes neiges.

Qu'enfin la commune de Lapoutroie se trouve au centre dudit canton.

Considérant d'ailleurs que la commune de Kaysersberg n'est qu'à un quart de myriamètre (3) de celle d'Ammerschwih, chef-lieu de ce canton, où tous les établissements publics et requis

sont en pleine activité, qu'enfin les communications de Kaysersberg à Ammerschwihl sont commodes et faciles durant toutes les saisons de l'année.

Après avoir entendu les trois lectures, le deuxième jour complémentaire (4) dernier, le seize vendémiaire (5) dernier et celle de ce jour, a déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, a pris la résolution suivante :

Article 1

Le chef-lieu du canton de Kaysersberg, département du Haut-Rhin est transféré dans la commune de Lapoutroie comme lieu central de la vallée d'Orbey.

Article 2

En conséquence, la commune de Kaysersberg est démembrée du dit canton et réunie à Ammerschwihl, qui en demeure le chef-lieu, comme lieu plus central.

Article 3

La présente résolution ne sera pas imprimée, Signé Combaures, Président; Mathieu, Dubois, (des Vosges) : Secrétaires

Après avoir entendu les trois lectures faites dans les séances, du dix huit (6), quatorze brumaire (7), et de ce jour, le conseil des anciens approuve la résolution ci-dessus.

Le 27 brumaire, an cinq de la République Française

Signé J.G. Lainée, Président, Viennel, Kerselegau, Lepaige, secrétaires,

Le directoire exécutif ordonne que la loi ci-dessus sera publiée, exécutée et qu'elle sera munie du sceau de la République.

fait au palais national du Directoire exécutif, le 27 brumaire, l'an cinq de la République Française, une et indivisible.

Pour expédition conforme : le Président du directoire exécutif, par le Directoire exécutif; le secrétaire général, signé Lagarde, signé P. Barrar

Certifié Conforme

Le ministre de la Justice.

(1) 16 novembre 1796

(2) 27 octobre 1796

(3) du grec muria = 10 000, signifie 10 000 m ou 1 km, en réalité 1 myriamètre devait signifier à cette époque 10 km.

(4) les mois du calendrier républicain comprenaient 30 jours. Pour 365 jours de l'année, on obtenait 1 ou 2 jours complémentaires.

(5) 6 octobre 1796

(6) 8 novembre 1796

(7) 4 novembre 1796

COMMENT LAPOUTROIE EST DEVENU DOYENNÉ

Extrait des minutes de la secrétairerie
d'état

Au Palais de St Cloud Le 4 vent 1807.

Napoléon Empereur des Français - Roi d'Italie et
Protecteur de la confédération du Rhin,
Sur le rapport de notre Ministre des cultes nous avons décrété et
décrétons ce qui suit :

Art I. Le siège de la cure cantonale établie à Orbey par la
première circonscription du Diocèse de Strasbourg approuvée
par notre Décret du 1^{er} pluviôse an XI, est transféré à la
Boutroie, même canton.

Art. II. L'église d'Orbey est élevée en succursale et sera portée
sur le tableau des succursales désignées dans l'article 2 de notre
Décret du 5 novembre dernier.

Art. III. Les ministres des cultes et de l'Intérieur sont
chargés de l'exécution du présent décret. signé Napoléon.

Par L'Empereur,

Le secrétaire d'Etat, signé Auguste B. Maret.

Pour ampliation

Le Ministre de l'Intérieur, signé Cestet.

Pour copie conforme

Le Préfet Général de la Préfecture du Département
du Haut Rhin.

Extrait des minutes de la secrétairerie d'état

Au Palais de St-Cloud le 4 août 1807

Napoléon Empereur des Français, Roi d'Italie et protecteur de la confédération du Rhin,
Sur le rapport de notre Ministre des cultes, nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1 : Le siège de la cure cantonale établi à Orbey par la première circonscription du Diocèse de Strasbourg approuvée par notre décret du 1^{er} pluviôse an XI est transféré à Lapoutroie, même canton.

Art. 2 : L'Église d'Orbey est érigée en succursale et sera portée sur le tableau des succursales désignées dans l'article 2 de notre décret du 5 nivôse dernier.

Art. 3 : Les ministres des cultes et de l'Intérieur sont chargés de l'exécution du présent décret, signé Napoléon.

Par l'Empereur,

Le secrétaire d'État, signé Hugues B. Maret.

Pour ampliation

Le Ministre de l'Intérieur, signé Cretet.

Pour copie conforme

Le secrétaire général de la Préfecture du Département du Haut-Rhin

LES CONTRIBUTIONS MILITAIRES DE 1813 À 1815

L'histoire rapporte très souvent de multiples récits sur les occupations de l'Alsace par l'ennemi, la plupart du temps allemandes, notamment durant les deux dernières périodes de 1870-1918 ou 1940-1945. Toutefois bien avant déjà, depuis son rattachement à la France, l'Alsace a subi des occupations étrangères consécutives à des défaites. Ce fut le cas en 1813 et 1815 et à chaque fois la population civile eut à en souffrir durement. La campagne de Russie s'est soldée en 1812 par un véritable désastre. Poursuivant les armées impériales en déroute, les bavaois envahissent le territoire français et pénètrent à Colmar le 23 décembre 1813, elles se répandront dans la région durant tout le mois de janvier 1814.

Les municipalités et toute la population seront durement mises à contribution pour entretenir ces milliers de combattants situés sur les principaux axes menant en Lorraine. Les communes du canton seront sollicitées pour répondre aux exigences des troupes d'invasion, un magasin sera installé à Lapoutroie pour collecter les denrées. Les habitants fourniront de la viande, des vêtements et de la nourriture pour les chevaux. Ils devront participer aux réquisitions générales collectées à Colmar par l'ensemble des troupes et en plus fournir directement des denrées aux troupes stationnées localement. À titre d'exemple, Orbey a dû fournir 400 kg de viande sur pied, 2380 kg de froment, 500 kg de seigle, 16800 kg de foin, 7305 litres d'avoine, 11 chemises, 7 draps de lit, 77 kg de linge à pansement. Parallèlement la population et la commune ont dû fournir directement aux troupes locales 1951 rations de pain à 2 livres, 1840 litres de vin, 932 livres d'eau de vie.

LE PASSAGE DU ROI CHARLES X DANS LE CANTON EN 1828

Bien peu de rois ou de présidents ont rendu visite au canton. Le passage de Charles X en 1828 n'en prend que plus de relief. Le dernier des Bourbons a officiellement annoncé son voyage en Alsace le 15 août 1828. Les préfets ont aussitôt adressés circulaires et proclamations pour organiser l'accueil. Le préfet du Bas-Rhin Esmangart a demandé ainsi à tous les maires d'organiser dans tout le département, le 6 septembre, des feux de joies, de tirer des fusées pour saluer le roi au moment où celui-ci sortirait de table à Saverne, et de faire des sonneries de cloches, des danses et distributions de secours aux pauvres.

Les alsaciens, assez favorables au bonapartisme, ne témoignaient pas d'un enthousiasme débordant pour les Bourbons. Et, pourtant l'accueil réservé à Charles X était délirant. Les alsaciens, accoutumés au changement, ont révélé leur talent d'adaptation et leur sens inné de l'hospitalité. Le roi a passé sous des dizaines d'arcs de triomphe, a entendu des centaines de compliments, a répondu à 94 discours. Il a témoigné de sa satisfaction en distribuant tabatières, médailles, portraits et quelques 16 000 francs aux œuvres charitables.

Charles X est arrivé au col de Saverne le 6 septembre, vers 18h30. Après une nuit à Saverne, il a été accueilli à Strasbourg du 7 au 10 septembre. Il a ensuite séjourné à Colmar du 10 au 12. Le 11 septembre était consacré à une visite à Mulhouse, qualifiée par Charles X de « capitale de l'industrie française ».

Le 13 septembre au matin, le roi a quitté Colmar, pendant que le ministre de l'Intérieur visitait les manufactures Haussmann où s'activaient 3000 ouvriers. Charles X a été accueilli par des arcs de triomphe et des discours au pont d'Ingersheim, à Kientzheim et à Kaysersberg. À la sortie de cette ville le roi a pu admirer la manufacture de M. Barthelemy, décorée de toiles peintes, mais la pluie très abondante ne permettait pas un arrêt.

Charles X a alors pénétré dans la haute vallée de la Weiss, sa dernière étape avant de quitter la province. Nous connaissons les moindres détails de cette visite royale grâce à la relation qu'en a fait Maître P.J. Farges Méricourt, avocat à la cour royale de Colmar. En 148 pages, l'auteur dresse un panégyrique enthousiaste, ponctué par d'innombrables « Vive le Roi long-temps et les Bourbons toujours ! » :

« La population d'Orbey, forte de plus de 5 000 âmes (1), s'était transportée en entier sur la route, en deça du hameau d'Hachimet et s'étendait jusqu'à La Poutroie, distante de trois quarts de lieue (2). Des jeunes filles, uniformément et élégamment vêtues, occupaient plusieurs voitures ornées de guirlandes et de rubans et agitaient en l'air des drapeaux fleurdelisés (3). Les autorités et le clergé étaient à la tête des habitants, et malgré qu'un orage affreux éclatât au moment même, et que la pluie tombât abondamment, personne ne quitta son rang et les acclamations n'en furent pas moins vives. Le Roi en fut touché et l'exprima par les gestes les plus affectueux.

À la Poutroie, Sa Majesté fut reçue sous un arc de triomphe en verdure. Douze jeunes demoiselles, nées en 1814 (3), eurent l'honneur de présenter un bouquet au Roi. L'une d'elles lui adressa le discours suivant :

« Sire,

En apprenant que nous aurions la faveur signalée de contempler les traits de Votre Majesté, nos cœurs ont tressailli de joie. Nous nous sommes dits dans les transports de notre allégresse : nous verrons donc notre bon roi !

Nés avec la restauration (3), Sire, nous avons sucé avec le lait d'amour pour les Bourbons. Nos parents, nos institutrices, et particulièrement nos zélés pasteurs, n'ont cessé, dans leurs instructions, de nous parler de soumission, de fidélité et d'amour pour les Bourbons...

Qu'il soit permis, Sire, à des enfants qui sentent si bien ce qu'ils doivent à leur roi, de supplier Votre Majesté d'accueillir avec bonté les vœux qu'elles forment pour votre bonheur, et de confondre leurs acclamations avec celles de tous les alsaciens. »

Ce touchant hommage fut agréé comme il méritait de l'être c'est à dire avec une bienveillance toute paternelle.

Depuis l'arc de triomphe jusqu'à la poste aux chevaux, qui se trouve à l'autre bout du village, la voiture de Sa Majesté s'avança au pas, au milieu d'une foule nombreuse qui faisait retentir l'air de ses acclamations; tous les habitants, qui formaient une double haie très serrée, contemplèrent avec avidité les traits de Sa Majesté, et les saluts du Roi étaient si affectueux, si nombreux que chacun disait en se retirant chez lui : « le Roi m'a salué » (4).

La commune du Bonhomme est la dernière de l'Alsace que Sa Majesté dût traverser pour sortir de cette province. La population de cette commune, forte de 1 200 âmes, s'était considérablement accrue par la présence d'une partie des habitants de Sainte-Marie-aux-Mines et de plusieurs communes environnantes, qui avaient voulu réunir leurs hommages à celui des citoyens qui, par leur position topographique, avaient reçu l'honorable et douloureuse mission d'offrir au Roi les dernières salutations de l'Alsace.

La rue principale de la commune était plantée de jeunes sapins, garnis de guirlandes de fleurs, et toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux blancs. Un arc de triomphe champêtre avait été élevé à l'entrée du village. Ce n'était plus sans doute cette magnificence de l'art réunie à celle de la nature que le Roi avait trouvée à Saverne, Strasbourg, à Colmar et à Mulhouse; mais c'était encore l'Alsace, et la teinte sombre des forêts qui couronnent la montagne du Bonhomme, l'aridité du sol, l'intempérie même de la journée formaient un tel contraste avec ce que le Roi avait vu depuis six jours en Alsace, qu'il en résultait quelque chose de grave, de solennel, dans le dernier adieu que cette noble province adressait à son Roi.

Sa Majesté traversa la commune au pas, répondant par des gestes remplis d'affabilité aux acclamations des habitants. Arrivée devant l'église, Elle y trouva le clergé, qui entonna le *Domine salvum fac regem...* (5) Bientôt après Elle arriva au haut de la montagne et franchit la limite du département du Haut-Rhin.

Alors le Roi mit pied à terre, se retourna vers l'Alsace qu'il salua d'un dernier regard, et, l'esprit occupé de souvenirs qui ne s'effaceront jamais de son noble cœur, il descendit la montagne à pied, lentement et soutenu par son auguste Fils (6), qui partageait visiblement son émotion et certainement aussi ses regrets.

Les dernières acclamations alsaciennes, que Sa Majesté put entendre pendant longtemps, en descendant la montagne du Bonhomme, lui rappelèrent sans doute l'enthousiasme de la côte de Saverne, qu'il avait retrouvé sur tous les points de l'Alsace, et sans doute aussi Elle se sera dit encore à Elle-même en cette circonstance, comme Elle l'avait fait à Strasbourg : le bon peuple ! l'excellent peuple ! combien je l'aime !

Et nous aussi, nous tous Alsaciens, nous disions alors, et nous répéterons sans cesse : Le bon Roi ! l'excellent Roi ! combien nous l'aimons !

Douce et touchante réciprocité ! elle assure à jamais le bonheur et la gloire de la France. »

Charles X devait goûter peu de temps les délices des acclamations de son peuple. Moins d'un an après ce voyage, il a placé à la tête du gouvernement Jules de Polignac, qui a accentué les tendances réactionnaires du vieux Roi, nostalgique de l'avant 1789. L'opposition orléaniste et républicaine s'est accrue et s'est confirmée lors des élections du 3 juillet 1830. Charles X a répliqué par une série d'ordonnances suspendant la liberté de la presse, renvoyant la Chambre des députés nouvellement élue et modifiant la loi électorale. Il en a résulté des émeutes des 27, 28 et 29 juillet 1830 à Paris et le remplacement de Charles X par Louis-Philippe d'Orléans.

Pour certains observateurs, le raidissement brutal du Roi aurait suivi sa visite triomphale en Alsace : le souverain aurait entretenu l'illusion d'une France à sa dévotion, à la suite des assauts de flatterie et de servilité des foules alsaciennes et de leurs dirigeants. Il aurait cédé alors à sa propension autocratique et négligé la prudence politique. Il est difficile de vérifier ces hypothèses.

(1) Les communes du canton ont atteint leur population maximum durant cette période (1820-1850). Le canton avait 12 059 habitants au recensement de 1826; conjonction d'un monde agricole à la limite de la surpopulation et d'une industrialisation rapide.

(2) Une lieue = 4km

(3) De 1814 à 1830, mis à part l'intermède des cent jours, la France avait repris le drapeau blanc à fleur de Lys, symbole de la Restauration de la famille des Bourbons et du rejet de la période révolutionnaire et napoléonienne.

(4) On comprend aisément la curiosité des gens du canton qui voyaient pour la première et la dernière fois un roi de France.

(5) « Seigneur accorde le salut au Roi » : cette prière pour le pouvoir politique est toujours entonnée à la cathédrale de Strasbourg lors des grandes solennités, en vertu du régime concordataire, mais sous la forme de « Domine salvum fac rem publicam ».

(6) Le fils aîné de Charles X, le Dauphin Duc d'Angoulême, a accompagné le roi durant tout ce voyage alsacien.

LA POPULATION DU CANTON DE LAPOUTROIE DANS LA PREMIERE MOITIE DU XIX^e SIECLE

Pour cette étude, nous avons utilisé le premier recensement nominatif dont nous disposons pour le canton de Lapoutroie. Il recense « la population de droit c'est à dire les individus de tout âge et de tout sexe habitant ou domicilié dans la commune, même ceux qui en seraient temporairement absents pour raison de service militaire ou tout autre motif, mais non les enfants trouvés, ni les enfants en nourrice ».

Dans ce recensement, les habitants qui vivent sous le même toit sont regroupés en ménage, c'est à dire gens d'une même famille vivant éventuellement avec des pensionnaires ou des domestiques. Pour chacun, l'âge et la profession sont précisés.

Trois communes ont été dépouillées : Lapoutroie, Fréland, et le Bonhomme.

La population du canton de Lapoutroie en 1836 s'élève à 13025 habitants répartis comme suit : Fréland : 1973, Labaroche : 2021, Le Bonhomme : 1255, Lapoutroie : 2634, Orbey : 5142. Cet ensemble représente 3% de la population du Haut-Rhin qui compte en 1831 : 424 258 habitants.

Cette population vit en habitat dispersé ce qui veut dire que la majorité, les deux tiers environ sont installés dans les fermes réparties sur le ban de la commune. Seul le tiers vit dans l'agglomération du centre du village. C'est une population d'ensemble jeune dans laquelle la fécondité se maintient.

Groupe d'âge

	Fréland	Lapoutroie	Le Bonhomme	France
jeunes 0-19 ans	43,6 %	43,2 %	41,6 %	41,9 %
adultes 20-59 ans	48,7 %	48,5 %	49,4 %	49,4 %
vieux 60 ans et +	7,7 %	8,3 %	9 %	8,7 %

Nous voyons que la commune du Bonhomme a proportionnellement moins d'enfants et plus de vieillards que les deux autres communes. Elle est cependant dans la moyenne française alors

que Fréland et Lapoutroie ont une population plus jeune mais qui approche les 8% de vieillards, chiffre qui annonce le vieillissement d'une population.

Groupe d'âge par sexe

HOMMES

	Fréland	Lapoutroie	Le Bonhomme	France
jeunes 0-19 ans	42,34 %	43,7 %	39,7 %	39,4 %
adultes 20-59 ans	50 %	47,4 %	51,8 %	50,6 %
vieux 60 ans et +	7,7 %	8,9 %	8,5 %	10 %

FEMMES

	Fréland	Lapoutroie	Le Bonhomme
jeune 0-19 ans	44,9 %	42,7 %	43,2 %
adultes 20-59 ans	47,4 %	49,7 %	47,2 %
vieux 60 ans et +	7,7 %	7,6 %	9,6 %

Pour les hommes nous remarquons qu'à Lapoutroie la proportion d'adultes est plus forte que dans les autres communes. En effet, il existe à Lapoutroie une filature, une gendarmerie, un secteur tertiaire : perception, notaire qui font appel à une main d'œuvre masculine. Pour les femmes, c'est à Lapoutroie que les proportions d'adultes sont les plus faibles. Par contre, la situation est inverse à Fréland et au Bonhomme. Cela tient donc semble-t-il à des fonctions économiques différentes.

C'est au Bonhomme que proportionnellement les hommes sont les plus nombreux. Cela peut s'expliquer par une émigration féminine et en particulier de jeunes.

Les plus forts apports de masculinité se situent, pour les trois communes entre 20 et 35 ans. Puis, pour les trois communes également, il y a une diminution jusqu'à 50-55 ans enfin une reprise sauf à Lapoutroie. Pourquoi la rupture à 35 ans ? C'est l'âge auquel on voit apparaître des veuves et des veufs, les premières étant plus nombreuses que les seconds. Il y aurait donc une surmortalité masculine à partir de 35 ans. Cette explication ne tient pas pour le Bonhomme. On pourrait envisager, pour cette commune une émigration masculine.

La situation matrimoniale

On peut remarquer la forte proportion de célibataires aussi bien hommes que femmes par rapport à la moyenne nationale. En effet, en parcourant les recensements nominatifs, nous avons

vu apparaître des familles dans lesquelles des enfants célibataires entre 20 et 30 ans vivaient avec leurs parents. Le nombre de célibataires tant hommes que femmes, supérieur à la moyenne nationale peut probablement trouver une explication d'une part dans les mentalités de l'époque, d'autre part dans le cloisonnement de la vallée et enfin dans la particularité linguistique qui limitait sa mobilité et ses relations avec l'extérieur.

On peut conclure en disant que c'est une population qui paraît dans l'ensemble encore jeune, masculine, accrochée à son terroir mais qui donne des signes de vieillissement, en particulier au Bonhomme où existe probablement une émigration.

HOMMES

	célibataires	mariés	veufs
Fréland	64 %	32,5 %	3,5 %
Lapoutroie	65,5 %	30,8 %	3,7 %
Le Bonhomme	64 %	30,8 %	5,2 %
France en 1821	56 %	37,8 %	4,5 %

FEMMES

	célibataires	mariés	veuves
Fréland	61,5 %	31,5 %	7 %
Lapoutroie	63,7 %	30,6 %	5,7 %
Le Bonhomme	60,2 %	34 %	5,8 %
France en 1821	55,2 %	35,7 %	9 %

LA GUERRE DE SEPTANTE

Le 19 juillet 1870, Napoléon III, tombant dans le piège de Bismarck, déclarait la guerre à la Prusse. L'armée française se composait alors de conscrits qui, ayant tiré un mauvais numéro, étaient soldats pour une durée de sept ans. Les malchanceux pouvaient toutefois, moyennant la somme de « dix sept cents » francs, changer avec un camarade qui avait tiré un bon numéro.

À Lapoutroie pour l'année 1869, on comptait : 143 inscrits. 38 d'entre eux furent appelés au service actif et versés dans les régiments d'active de l'est de la France, tandis que les autres faisaient partie de la Garde Nationale. Ces gardes nationaux se réunissaient de temps en temps à Ribeaugoutte, où ils étaient initiés sommairement au métier des armes.

Après les désastres de Wissembourg, l'Alsace a été envahie au mois d'octobre 1870, et le canton a été le cadre d'opérations militaires.

Tandis que les classes plus âgées étaient incorporées dès le mois de Juillet, la classe 1870 sera appelée le 3 septembre. C'est en partant pour la forteresse de Neuf-Brisach que les nouvelles recrues apprirent, en passant à Kaysersberg, la prise de Sedan, ainsi que la capture de l'empereur Napoléon III.

Arrivés à Neuf-Brisach, les soldats ont été répartis en huit compagnies, ceux de Lapoutroie formaient la 5^e Compagnie, le reste du bataillon était composé par les hommes des autres communes du canton. Rapidement, ils ont subi le baptême du feu, et, au cours du premier engagement, un seul fut tué, le nommé Baradel de Lapoutroie. Les autres ont été faits prisonniers et emmenés à Rendsbourg, en Allemagne, d'où ils sont rentrés après sept mois de captivité, le 14 avril 1871.

Les soldats d'active, qui avaient presque tous été faits prisonniers à Sedan, seront traités plus rudement que les gardes nationaux et ne reviendront de captivité que plus tard.

C'est en descendant au marché de Kaysersberg, un jour d'octobre, que des paysans ont ramené la nouvelle : « les prussiens sont à Kaysersberg ». Le maire réunit alors tous les hommes du village et leur déclare : « les prussiens sont déjà à Kaysersberg. Il faut nous défendre. Ramassez toutes les pierres que vous pourrez trouver dans les champs et sur les hauteurs. Le jour où les prussiens arriveront vous vous réunirez tous au bas du village. J'y serai et vous pourrez compter sur moi. Ils ne nous auront pas. Quand on signalera l'arrivée des Allemands, on les laissera s'approcher, et quand ils seront à notre portée, on se montrera tout d'un coup, et on leur jettera toutes les pierres ».

Façon un peu naïve de faire la guerre. Les hommes qui n'étaient plus mobilisables, en raison de leur âge, ont formé ce que l'on appelait les francs-tireurs. Mal organisés, mal armés de fusils à pierres, ils harcelaient les prussiens dans les forêts de la vallée. Le 15 octobre, un épais brouillard couvrait la contrée, et dans un combat héroïque mais inégal, les francs-tireurs succombèrent sous le nombre. Leur lieutenant, Joseph Munier, de Labaroche, a été fait prisonnier les armes à la main, et sans autre forme de procès, a été attaché sur une chaise et fusillé. Il était âgé de 50 ans. Sur la route de Labaroche, aux Trois Épis, un calvaire rappelle son souvenir.

La résistance durera quelques jours et les prussiens foncèrent vers les cols vosgiens. Le traité de Francfort imposera à la France la perte de l'Alsace-Lorraine.

Pendant l'occupation, on ne manquait aucune occasion de passer la frontière pour aller saluer des cousins vosgiens, et surtout ceux qui le pouvaient, ne manquaient pas d'assister à la revue du 14 juillet, à Saint-Dié, pour manifester leur fidélité à la France. Cet épisode a même marqué le nom de certaines personnes. Ainsi au Bonhomme, un nommé Zeringer Louis est allé à la mairie déclarer la naissance de son fils, également appelé Louis. On le surnomma « Louis du Français » car c'était le dernier citoyen né sous le régime français.

Par contre à Lapoutroie, le 20 octobre, jour de l'entrée des prussiens, est né de Didierjean Antoine, Marie, Justin, Ernest Didierjean. Il sera surnommé « Justin du Prussien ». De nos jours encore ces deux sobriquets sont appliqués aux descendants de ces deux concitoyens, tant à Lapoutroie qu'au Bonhomme.

L'Alsace est devenue une province rattachée à l'empire allemand. Les habitants pouvaient opter pour la nationalité française mais devaient quitter la province. S'ils restaient, ils devenaient allemands. Nombreux sont ceux qui émigreront dans les Vosges. Mais ce mouvement avait déjà été amorcé bien avant. On retrouve ainsi, installé à St-Dié en 1819, un certain Jean Dominique Petitdemange, mercier.

On retrouve 16 conscrits de Lapoutroie à St-Dié. La moitié des jeunes qui passent le conseil de révision à St-Dié entre 1800 et 1890 sont originaires du canton. Parmi eux, une majorité d'ouvriers du textile. En attendant pour Lapoutroie, comme pour le reste de l'Alsace, commence une période d'occupation qui durera 48 ans et qui se terminera un certain 11 novembre 1918.

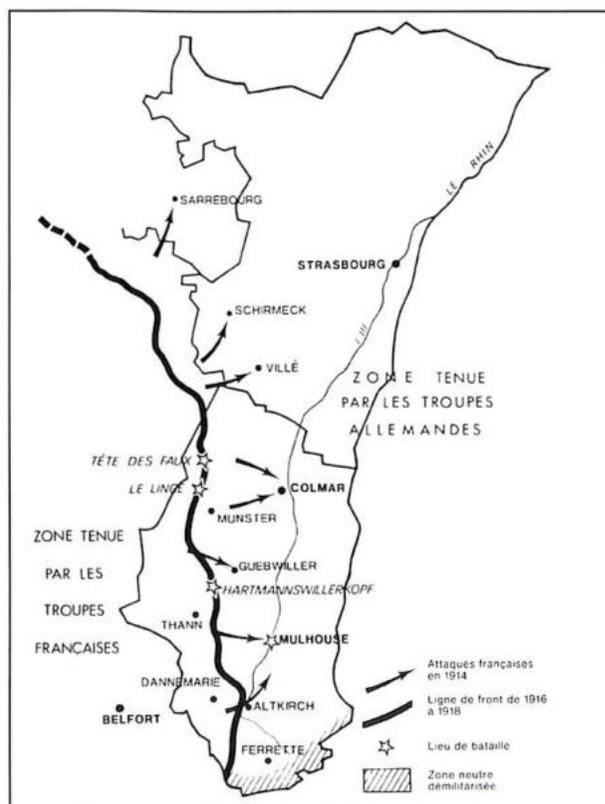
L'ENTRE DEUX GUERRES

Dès la fin de la guerre de 1870-1871, les Allemands essaieront de conquérir le cœur des Alsaciens. Toutes les personnes qui voulaient opter pour la nationalité française avaient un certain délai pour le faire. Seules quelques familles, préférant quitter tout ce qui leur était cher, sont parties pour la France. Les autres préféreront rester pour ne pas laisser leur place à des Allemands. Néanmoins, un fort contingent de fonctionnaires prussiens arrivera, tels que juges, gendarmes, douaniers. Les premières élections qui suivront la guerre seront un succès total pour les députés protestataires de l'arrondissement de Ribeauvillé. L'abbé Weterlé sera élu par une majorité écrasante de 90% des suffrages et cela pendant les 45 années d'annexion. La première incorporation des jeunes conscrits en 1872, provoquera encore beaucoup de désertions. Toutefois, outre cette contrainte et celle de l'enseignement de l'allemand devenu presque exclusif au début du siècle, les lois allemandes, assez libérales, étaient supportables. On riait des bons tours que l'on jouait aux Allemands et à la lecture des livres de Hansi. Mais au fur et à mesure que la première guerre mondiale approchait, le comportement des autorités se durcit.

L'empereur Guillaume a assisté personnellement aux grandes manœuvres de 1914 qui ont eu lieu à Labaroche. Tous les écoliers de Lapoutroie seront contraints de se rendre à la Croix d'Orbey pour le saluer lors de son passage. Deux gendarmes particulièrement sévères, Pfeffer et Rauschert, se faisaient fort de mater la population. C'était un mois avant la Grande Guerre.

LA GUERRE DE 1914-1918

L'assassinat de l'archiduc François Ferdinand, prince héritier d'Autriche et de son épouse la duchesse de Hohenberg, le 28 juin 1914 à Sarajevo va servir de prétexte à François Joseph, empereur d'Autriche-Hongrie soutenu par Guillaume II empereur de Prusse pour étendre son autorité sur les Balkans en s'emparant de la Serbie. Après le refus de l'ultimatum du 23 juillet, l'Autriche déclare la guerre à la Serbie le 28 juillet et à l'Allemagne, le 31. La France décrète la mobilisation générale le 1^{er} août. Le même jour, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie et le 3 août à la France. Sûre de sa force, l'armée française lance une grande offensive en direction de l'est afin de reprendre l'Alsace. Le 7 août, l'offensive est lancée par les 1^{ère} et 2^e armées françaises stationnées de Belfort à Nancy. Le 7^e corps s'empare de Thann, Cernay et Mulhouse. Au même moment, l'armée allemande traverse la Belgique et envahit le nord de la France. Dans la région, l'armée allemande contre attaque et reprend Mulhouse le 17 août. La guerre de mouvement est terminée et le front va désormais se stabiliser de la Somme aux Vosges.



la ligne de front durant la guerre de 1914-1918, stabilisée dès 1914, la Tête des Faux occupe une position clé

Depuis la défaite de 1871, Lapoutroie, comme le reste de l'Alsace est sous autorité allemande. La guerre avec l'Allemagne, chacun en parle comme une chose fatale. Quelques mois avant la déclaration de la guerre, l'empereur Guillaume est venu personnellement superviser les grandes manœuvres de l'armée allemande qui se sont déroulées vers Labaroche.

La situation s'est brusquement tendue peu avant le 27 juillet, les permissionnaires sont rappelés, tandis que le 29 juillet, la frontière du col du Bonhomme est fermée et la censure postale établie pour la population de Lapoutroie. La première alerte a lieu le 30 juillet. Le train reliant Lapoutroie à Colmar est réservé exclusivement aux militaires venus prendre position près de la frontière, les civils doivent

prendre la route à pied. Les chevaux sont réquisitionnés, les gens font des réserves de farine, de sucre, de savon. Le 1^{er} août, l'ordre de mobilisation générale est affiché. Le 2, environ 400 hommes de 18 à 45 ans prennent le départ, après avoir assisté à la messe au cours de laquelle sera lue la destruction de Jérusalem. Le 4 août, le premier soldat nommé Schobing est tué à Lapoutroie. Le 5 août, les troupes allemandes défilent en musique. Le 9, le canon gronde vers les Hautschires. La première bataille commence le 15 août. Toute la journée, sans interruption, l'artillerie française bombarde le col du Bonhomme, l'église et une vingtaine de maisons sont brûlées. Le 16 août, les troupes françaises, bousculant les bavarois font leur entrée à Lapoutroie où la population leur réserve un accueil délirant. Le 22 août, les soldats français descendent en masse vers Kaysersberg; devant la mairie, des drapeaux allemands et des tableaux à l'effigie du

Kayser sont brûlés, l'hôpital de Lapoutroie est bondé de blessés français et allemands soignés avec un grand dévouement par sœur Victor. Le 25 août, les chasseurs alpins remplacent les pantalons rouges. Lapoutroie vit momentanément à l'heure française. Le 2 septembre, l'armée allemande composée de régiments bavarois contre attaque et s'empare de nouveau de Lapoutroie. Les chasseurs alpins se replient à la Tête des Faux, la population de Lapoutroie doit ouvrir portes et fenêtres et disposer des seaux le long des rues.

C'est en s'élançant à l'assaut de Kermodé qu'un colonel est tué d'une balle dans le dos tirée par ses propres hommes. Une patrouille française surprise par la rapidité de l'attaque est guidée à travers les lignes allemandes par Léon Grivel qui deviendra maire, plus tard.

Afin de rejoindre son unité, un autre jeune homme de la localité, Jean Wagner a également traversé la ligne du front vers le Bonhomme en neutralisant une sentinelle allemande. Le front s'est stabilisé, à ce moment là, à la Tête des Faux et dans l'ensemble sera calme. À Noël, commence le début du rationnement, on instaure les cartes de pain, de savon, etc.



Noël 1914, on décore les sapins, de l'alcool est distribué aux soldats qui s'appêtent à fêter Noël. Vers une heure du matin, une importante bataille se déclenche à la Tête des Faux au cours de laquelle le 8^e bataillon de chasseurs alpins se retrouve opposé au 8^e « Gebirgsjäger Regiment ». Des centaines de soldats seront tués. Cependant, la vie continue malgré tout à Lapoutroie. Bien que situé à trois kilomètres du front, le village n'a pas été évacué, certaines fermes ne sont situées qu'à quelques centaines de mètres de la ligne de front tandis que les habitants d'Orbey et du Bonhomme ont quitté le village. La mairie du Bonhomme est installée à Lapoutroie. Les hommes partis, ce sont les femmes et les enfants qui rentrent les récoltes, le pain est fabriqué à partir de farine de pommes de terre et d'épluchures.

Troupes allemandes montant au front, passant devant l'église d'Hachimette (à gauche)

Premiers prisonniers français au Grand-Trait en 1914 (à droite)

Pendant les périodes d'accalmie, les bavarois fabriquaient des bagues avec des balles de récupération qu'ils vendaient. Au repos, ils étaient le plus souvent occupés à construire des abris souterrains en béton armé, ils ont construit également une chapelle, un hôpital et deux cimetières, un réservé aux bavarois, l'autre aux prussiens.

Au printemps 1915, commence la construction du téléphérique qui partait de la place de l'église, passait près des fermes Haxaire et Mathieu pour s'arrêter à la ferme Masson vers Barishires. Un deuxième tronçon continuait et arrivait aux environs de la Roche du Corbeau. Le jour de l'inauguration, le premier wagonnet était décoré de feuillage et de deux jambons. Il servait à transporter depuis l'arrivée du chemin de fer dont la ligne avait été prolongée jusqu'à la place de la mairie, à la Tête des Faux, vins, munitions, matériaux de construction. À de nombreuses reprises, les obus français couperont la corde, projetant toute la cargaison à travers les prés.

La même année, environ quatre à cinq cents étudiants par groupes de vingt cinq, montent au son de l'harmonica, pour travailler à la construction du chemin qui relie l'église de Lapoutroie à l'étang du Devin. Par cette route, les canons montaient, tirés par huit chevaux. En juin 1915

Tribunal (maison Filpro) bombardé en 1916, on remarque les rails au milieu de la rue du Général Dufieux qui amenaient le tramway de la gare jusqu'au départ du funiculaire.



début la bataille du Linge. De partout la population entendait les canons, dont certains étaient installés à Bâche le Loup et au Coq Hardi. La région était survolée par des avions.

Un soir de juillet 1915, la tour du Faudé, criblée d'éclats d'obus s'effondre. Les tirs de l'artillerie française menaçaient toute la région, et en particulier la ligne de chemin de fer Lapoutroie-Colmar. En

1916, un bombardement de la gare d'Hachimette fait plusieurs victimes. Le 22 juillet de la même année, un train de munitions brûle à la gare de Fréland, la locomotive a pu être détachée à temps mais le feu a ravagé une partie de la forêt. À partir de ce moment là, le train s'arrêtait un peu plus bas, au tournant d'Alspach et ceci jusqu'à la fin de la guerre. En août 1917, les lapoutroyens vont découvrir un nouveau péril, celui du gaz, trois cents bombes sont tombées creusant autant de petits trous. Les prés de la région étaient roussis, des vaches et des poules périrent à Kermodé. Les habitants du village sont montés sur les hauteurs pour échapper à l'étouffement, par la suite, les jeunes ont été mobilisés pour reboucher les trous. Le 14 juillet de cette année là fut une triste journée. À l'emplacement actuel de l'école et des maisons Burel et Toranelli, des baraquements abritaient de nombreux chevaux. Tout au long de l'après-midi, des obus sont tombés et ont fini par anéantir bêtes et bâtiments. Sur la porte du vieux moulin, Armand Georges et sa fille regardaient le massacre quand un obus est tombé dans la rivière devant eux tuant la jeune fille. Les soldats allemands, bien que mal aimés, se comportaient à

peu près correctement, ce qui n'était pas toujours le cas des gendarmes allemands Rauschert et Pfeffer qui faisaient respecter la loi. L'un des gendarmes a même été tué par des soldats allemands tant il était haï. Le général qui commandait le secteur était logé dans un abri accolé à l'Hôtel Marquise à Hachimette.



Réquisition du seigle par les autorités allemandes en 1916

Pour la population de Lapoutroie, le premier mouvement de crainte et d'émotion passée, la guerre, c'était les privations et la vie dure. Les civils payaient eux aussi un lourd tribut à la guerre ainsi 23 civils seront tués, parmi lesquels des enfants. Les soldats, des bavarois manifestaient publiquement leur pitié au moment des offices et des processions. Le jour de la fête Dieu, ils aidaient les religieuses de l'hôpital à construire et garnir leur reposoir. Les gens allaient régulièrement à Kaysersberg à pied pour faire des achats car la ville était calme; par moment un laisser-passer a même été exigé.

Les nouvelles des soldats du front parvenaient difficilement. Charles, le facteur bénévole, réformé pour cause de maladie, parlait et écrivait assez bien l'allemand, ce qui lui valut très souvent de servir d'interprète. Il avait organisé un réseau de correspondance pour les familles sans nouvelle de leurs fils incorporés dans l'armée française, grâce à la complicité d'une cousine religieuse demeurant à Fribourg en Suisse. Afin de ne pas éveiller les soupçons, les correspondants avaient un code ainsi, on appelait la France, « grand-mère », selon les circonstances elle se portait plus ou moins bien. Au moment de l'entrée en guerre de l'Angleterre, elle a eu une béquille puis deux en 1917 quand les USA entrèrent à leur tour en guerre. Ainsi, de Belgique, de Pologne, de Russie, les nouvelles arrivaient à Lapoutroie.

Les soldats allemands apportaient volontiers leur aide surtout au moment de la fenaison, à la moisson, ou à l'occasion de la récolte des pommes de terre. C'était des ouvriers appréciés, capables de faucher la nuit quand le danger était trop grand la journée. Avec les produits de la ferme : beurre, fromage, lard, oeufs, de nombreuses possibilités d'échange et des facilités d'achats existaient dans les magasins de Kaysersberg ou de Colmar.

Un tribunal militaire siégeait au « Coq Hardi ». Deux civils de Lapoutroie y comparaitront : le maire J.B. Hauschel, à cause d'un coup de feu tiré sur la place au moment d'un rassemblement militaire. Attribué à un franc-tireur, il avait en réalité été tiré par inadvertance par un soldat. Il y aura également un dénommé Schuster, accusé d'avoir fait des signaux aux français alors qu'il étendait sa lessive devant chez lui.

Le médecin militaire, sérieux et compétent, s'occupait également des civils, notamment des enfants pour qui la consultation était gratuite. Sur environ 400 mobilisés de Lapoutroie il y aura 15 tués en 1914, 15 en 1915, 3 en 1916, 8 en 1917, 8 en 1918, soit au total 57 morts. Le dernier tué a été Charles Marchand, 11 jours avant l'armistice. Tous ont été tués dans l'armée allemande à l'exception d'un tué dans l'armée française : Aimé George et un prisonnier de guerre : Valentin Eugène, mort en Sibérie en 1920. Il y a également eu six disparus. Plusieurs lapoutroyens qui se trouvaient en France, au moment de la déclaration de la guerre, se sont engagés dans l'armée française. Plusieurs soldats ont été faits prisonniers par les russes. L'un d'eux Albert Lamaze s'est enfui d'un camp de Sibérie et a mis plus d'un an à traverser la Chine avant d'être rapatrié en France. Quinze à vingt autres ont été faits prisonniers ou ont déserté face aux troupes alliées. Il y eût également 23 victimes civiles dont Cécile Pierreveldin, tuée à 15 jours de l'armistice. Ce qui porte le total à 82 victimes. Il y a eu des cas assez exceptionnels. Le soldat Armand Georges, ayant appris par une lettre venant de Suisse que son frère aîné se trouvait dans le même



Maison de repos pour officiers allemands, actuellement, emplacement de la maison de Monsieur Romanens



Écuries de l'armée allemande, emplacement de l'école actuelle

secteur que lui : le Chemin des Dames, mais du côté français, a demandé à son capitaine à être relevé de ses fonctions de mitrailleur car il aurait pu tuer son propre frère, l'officier s'est contenté de lui donner un autre poste de pourvoyeur. Également, mais sans le savoir, deux beaux frères se sont trouvés face à face dans le secteur de Verdun. Un menuisier du village, ayant appris que son fils était de passage à Colmar s'y est rendu, dans l'espoir de le rencontrer, surpris à parler français par un officier, il a été enfermé à la prison de la ville pour plusieurs mois. Madame Schwartz ayant appris par indiscretion, que les allemands n'avaient plus que 200 obus pour l'étendue du secteur, eut l'imprudence de déclarer : « ah si les français savaient cela », elle a été dénoncée et portée, ainsi que sa famille, sur la liste noire des suspects, on leur a refusé tout laisser passer et les soldats de sa famille ont été privés de permission.

Tous les objets en cuivre ont été réquisitionnés en 1917. Les allemands ont descendu et emmené les cloches pour les fondre et en faire des canons, ils n'en ont laissé qu'une seule, celle baptisée Odile qui a sonné le 11 novembre 1918 pour annoncer l'armistice.

C'est le 17 novembre 1918 que les troupes françaises ont choisi pour faire leur entrée officielle dans la commune, que les allemands avaient quittée quelques jours plus tôt. Dès le 9 novembre, le sort de la guerre était connu. On entendait les enfants tirer des fusées et pousser des cris de joie, les troupes françaises commençaient à descendre couvertes de boue. En les voyant, les gens pleuraient.

Lapoutroie a donc été le premier village habité sur la route des libérateurs. À l'entrée du village a été dressé un arc de triomphe qui porte l'inscription, « Porte d'Alsace ». Le maire, J.B. Hauschel, âgé de 75 ans, vétéran de la guerre de 1870, accompagné du conseil municipal, précédés de jeunes filles en costume alsacien, les bras chargés de fleurs, sont allés accueillir les autorités militaires à l'entrée du village, une foule considérable les suivait. Le Général Dufieux, sur son cheval descendra ensuite la rue principale et passera les troupes en revue sur la place. Soldats et civils allaient et venaient, s'embrassaient, il y avait des soldats, du monde, des drapeaux, des lampions, de la musique au village, tous avaient des invités. Les parents des jeunes avaient apporté des œufs, du beurre, de la viande, beaucoup ont tué un veau ou un cochon. Sur les tables, des pâtisseries, des gâteaux, de bonnes bouteilles, sorties de leur cachette... la fête ... Le soir, à la lueur des flambeaux, on a promené sur une charrette à travers le village des mannequins représentant Guillaume II et son épouse qui ont été brûlés devant l'hôtel du Faudé. Des bals se sont déroulés toute la nuit. Beaucoup cependant ne participaient pas à la fête, un être cher, enfant, père, mari, frère, ne rentrerait sûrement pas.

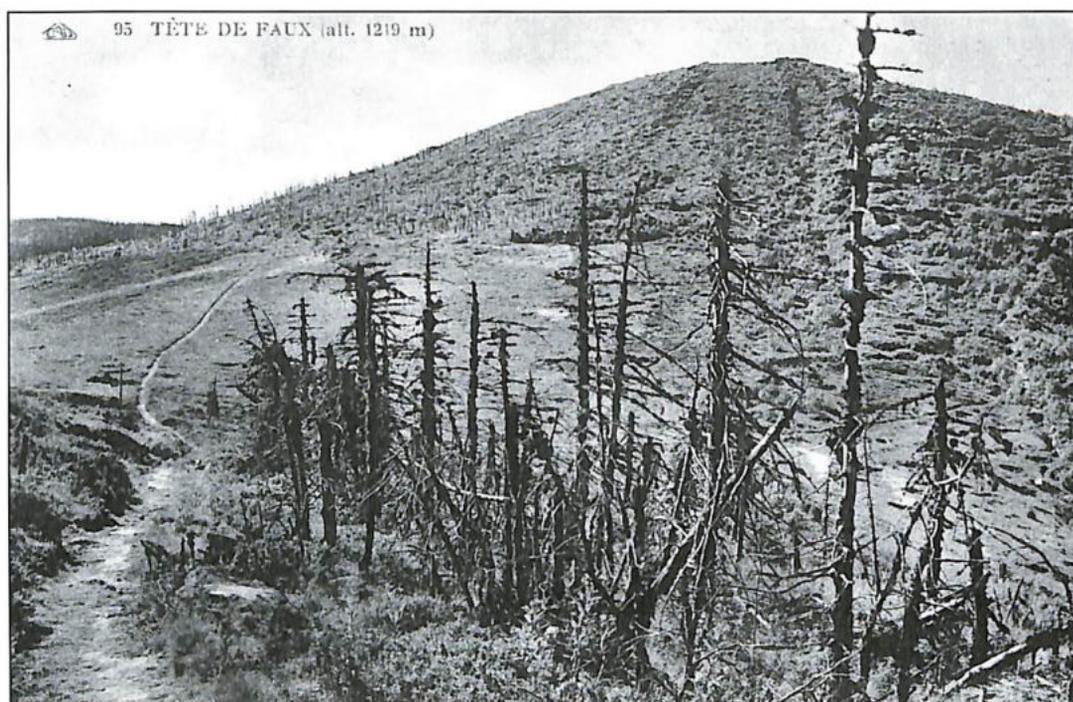


Arrivée des troupes françaises le 19 novembre 1918, la fanfare joue sur la place de l'église, au fond la gare du funiculaire



Premier conseil de révision en 1919

LA TÊTE DES FAUX



*Sommet de
la Tête des Faux
en 1919*

Si l'on veut comprendre pourquoi l'on se disputa le sommet de la Tête des Faux, avant de le fortifier de part et d'autre, il faut se remettre en mémoire les principaux événements survenus pendant les deux premiers mois de cette guerre qui durera cinquante et un mois.

Le 7 août 1914, le Général Dubail, commandant la 1^{ère} Armée lance sur l'Alsace l'offensive qui conduira, pour peu de temps, les Français jusqu'à Mulhouse et Ingersheim. Moins de deux semaines plus tard, le 19 Août, les VI^e et VII^e armées allemandes attaquaient sur toute la Lorraine, bousculant les troupes du Général Dubail jusqu'aux portes de Nancy. Mais ces violentes attaques n'étaient destinées qu'à fixer un maximum de troupes françaises pour permettre la réussite de la stratégie allemande : le plan Moltke d'invasion de la France par la Belgique.

La victoire française de la Marne entraîna à partir du 1^{er} septembre, une retraite générale des armées allemandes qui, profitant de l'épuisement des Français établirent de solides positions sur des lignes choisies. D'Amiens à Belfort s'en était fini pour longtemps de la guerre de mouvement. Le long de la mer, la situation se bloquait à la fin de la première année de guerre.

Près de nous, se furent les chasseurs alpins défendant avec acharnement la Haute Meurthe qui, au Col des Journaux ou de Mandray, trouvèrent un beau matin les tranchées adverses vides. Les patouilles révélèrent que les Allemands installaient leurs défenses selon une ligne passant par des sommets, ressentis comme d'intérêt stratégique pour empêcher l'accès à l'Alsace : Violu, Brézouard, Tête des Faux, Schratzmaennele.

L'idée d'une vaste offensive sur l'Alsace passant progressivement aux oubliettes, les Français se lancèrent dans des « batailles d'objectifs » visant à investir un à un ces sommets. Après un succès relativement facile au Violu, on s'intéressa à la Tête de Faux.

En cette année 1914, la Tête des Faux et son environnement, diffèrent en bien des points de l'aspect que nous leur connaissons aujourd'hui. En dehors du fait que les fortifications massives qui, pour nous, font partie du paysage ne furent édifiées qu'après les combats du premier hiver, il faut bien se représenter que tout le versant au sud de la Roche du Corbeau, occupé aujourd'hui par une belle forêt de résineux, était un pâturage dénudé. Comme le montre bien des photographies réalisées en 1916 par un officier allemand depuis l'observatoire de la Roche du Corbeau, on avait une vue complètement dégagée jusqu'aux rochers du Lac Blanc, du gazon l'Hôte où se trouvait un campement de Français. Jusqu'aux lignes allemandes du sommet, on ne pouvait espérer par l'Est aucun effet de surprise. Parallèlement, même l'ancienne forêt était entrecoupée de prés exploités : gazon Quéda au nord du sommet de la Tête des Faux, Chaume Thiriet au sud-ouest de l'actuel cimetière Duchesne.

Inchangée, par contre, la vue remarquable qu'offre ce double sommet sur l'ancienne frontière au col du Bonhomme, sur la ligne des crêtes allant du Wettstein au Linge, et sur le débouché de la vallée de la Weiss, en Alsace. De quoi justifier l'intérêt des belligérants pour la Tête des Faux, d'où les observateurs d'artillerie pouvaient régler efficacement des tirs destructeurs. Citons pour mémoire le bombardement de septembre 1914 sur le col du Bonhomme, dont le tir fut dirigé depuis la Tête des Faux et au cours duquel fut tué notamment le Général Bataille

De même, lors de la bataille du Linge, le fameux observatoire du « Sphinx » permit aux Français de suivre le déroulement des opérations. Enfin, la surveillance de la route entre Bennwihr-Gare et Kaysersberg, possible aux Français grâce à la possession d'une partie du sommet, obligea les Allemands à camoufler la route derrière des panneaux, puis à en faire construire, à la fin de la guerre, une nouvelle, hors de la vue de la Tête des Faux. Des prisonniers Roumains furent employés, dans des conditions épouvantables, à cette opération de protection des mouvements de troupes et surtout de matériels.

Positions françaises de la Tête des Faux

les deux batailles de la Tête des Faux



La ligne de front abandonnée en état par les troupes allemandes après l'Armistice du 11 Novembre 1918 avait pratiquement vu son tracé fixé au soir du 2 décembre 1914. Ce jour-là, les chasseurs alpins venant des Immerlins réussirent à prendre pied sur la partie nord et ouest du double sommet de la Tête des Faux et à s'y fixer, parfois à quelques mètres des tranchées allemandes. Par contre, ils échouèrent à la Roche du Corbeau où le terrain trop découvert leur fut fatal. Le commandant Duchesne, qui donna son nom au cimetière français de la Tête des Faux, laissa la vie dans cet assaut manqué.

La contre-attaque allemande du 24 décembre 1914, bien que ne débouchant à terme sur aucune modification des posi-

tions, semble plus avoir marqué les esprits que l'assaut lui-même. Le choix sacrilège de la nuit de Noël pour lancer une attaque meurtrière a indiscutablement beaucoup choqué une population profondément chrétienne. Des habitants des Hautes Huttes, alors enfants, rapportaient avec émotion les souvenirs des soldats français, loin de leurs foyers, accueillis dans les familles du hameau, et que l'on vint chercher en renfort en pleine fête de la Nativité.

La nuit, la neige, le froid, la proximité des deux lignes firent de ces combats un véritable corps à corps dont on peut aisément imaginer l'horreur par quelques extraits de récits officiels ou officieux. Si les soldats, amis ou ennemis confondus, percés à la baïonnette ou troués de balles, accrochés aux réseaux « Brun », agonisant entre les lignes, composaient déjà un spectacle atrocement familier de la Suisse à la mer du Nord, la saison et l'altitude rajoutaient encore aux souffrances des hommes. Les blessés mouraient de froid, faute d'être secourus ou pendant une trop longue évacuation, et nombre de ceux que les balles ennemies avaient épargnés eurent les pieds gelés à force de tenir des positions dans la neige jusqu'au ventre.

Si les souffrances furent partagées entre les deux camps, la bataille fut un échec allemand, puisque les assaillants ne purent se maintenir dans les premières lignes françaises, un moment conquises, et qui ne déboucha à terme qu'au maintien du statu-quo. Il faut dire qu'une certaine improvisation semble avoir régné dans la préparation de cet assaut où des cyclistes Mecklembourgeois, ne possédant aucune expérience de la montagne, furent lancés par les abrupts de l'Étang du Devin contre l'élite des troupes alpines françaises. Selon certains documents, ils se seraient perdus en cours de route, dans la nuit et la neige. Des témoins auraient même vu les assaillants monter de Lapoutroie dans un état d'ébriété avancé. Vérité ou légende, le fameux « coup de gnôle » avant l'attaque.

Après une nouvelle tentative avortée des troupes allemandes pour reconquérir la totalité du sommet en mars 1915, on s'installa dans une guerre de positions, où la consolidation des premières lignes allemandes, en situation très défavorable, allait demander des prouesses qui constituent l'intérêt historique essentiel de la Tête des Faux.

Une charnière dans le « mur des Vosges »

Dans les combats du 2 décembre 1914, les Allemands avaient hérité de la Tête des Faux d'une position particulièrement inconfortable, à savoir un saillant dans les lignes françaises adossées aux pentes de l'Étang du Devin, et ne dominant même pas les premières lignes adverses qui se trouvaient parfois à quelques mètres. De surcroît, le collet entre la Roche du Corbeau et la Tête des Faux se trouvait sous le feu des Français.

Assurer de la solidité de cette charnière du « mur des Vosges », avec un minimum d'effectifs devait entraîner, au fil de la guerre, la mise en place d'équipements lourds.

La clé de voûte du système défensif allemand se trouvait bien sûr dans le célèbre bunker sommital dont les sacs de ciments pétrifiés témoi-

*Fortin allemand
au sommet de
la Tête des Faux*



gnent des conditions où il fut édifié, à quelques mètres des Français. Un important réseau de tranchées en partait vers le nord, en direction de la Croix de Mission du Bonhomme. Vers l'est, en direction de la Roche du Corbeau, on trouve en première ligne un véritable mur avec des meurtrières de tir et des blockhaus de place en place. De là, les soldats pouvaient, en cas de bombardements intenses, rejoindre de grandes salles souterraines, taillées dans le roc à plusieurs mètres de profondeur et un réseau de galerie.

La sécurité de cette première ligne exigeait l'approvisionnement en vivres et, surtout, en matériaux de construction et en armement que les transports à dos d'homme ou de mulet par l'est de l'Étang du Devin ne pouvaient assurer. Au fur et à mesure que le renforcement de l'artillerie française soumettait le sommet à des pilonnages de plus en plus sévères (une « cloche de feu » certains jours selon le témoignage des Allemands) se mit en place la desserte Lapoutroie-Tête des Faux.



Départ du funiculaire, place de l'Église. La bannière empêchait le passage au moment du départ et de la traversée de la route. Deuxième maison à gauche : café Bertrand (photo du haut)

Funiculaire en fonctionnement. Actuellement vers le lotissement Tchépitre. Au fond on aperçoit la ferme Bataille. (photo du bas)

Faux était exposé à la vue des Français et il était inconcevable d'y faire circuler tous les moyens de transport à découvert. Parmi les moyens d'approvisionnement du sommet, on peut citer le câble tendu jusqu'au bas de l'Étang du Devin, dont l'existence a été contestée, mais qui est confirmée par des lettres de soldats et un plan directeur de tir des armées françaises; toutefois, ce plus petit téléphérique servait semble-t-il surtout à monter la popote et peut-être, à évacuer des blessés.

Les arrières allemands, quant à eux, étaient largement concentrés dans le secteur compris entre l'Étang du Devin et la ferme du même nom, à l'abri de la crête descendant du Gazon Quéda. Au milieu de la véritable petite ville troglodyte, quelle émotion suscite aujourd'hui chez le promeneur l'ancien cimetière où il découvre l'hommage rendu par les vivants en sursis à leurs camarades tombés ? « Nun



La gare de départ de cet ensemble « Seil und Roll-Bahn » (téléphérique+funiculaire) se trouvait dans le village de Lapoutroie. On la connaît par les photos de sa démolition, ordonnée après la guerre. Après le relais aux Mérelles, le téléphérique arrivait à la station, qui se trouve en dessous du chemin forestier reliant Surcenord à l'Étang du Devin. De là part un tracé encore bien visible dans la forêt, le matériel gagnait l'imposante gare du funiculaire, à l'est de la Roche du Corbeau. À l'abri de ce colossal ouvrage de béton armé, on voit encore le départ des deux galeries effondrées, par lesquelles les wagonnets circulaient jusqu'au sommet. En effet, le secteur entre la Roche du Corbeau et la Tête des

ruhest du im Waldeschatten » (tu reposes à présent dans l'ombre de la forêt), lit-on sur une épitaphe gravée dans la pierre du pays.

Du cimetière Duchesnes où les victimes françaises de la Tête des Faux reposent, elles aussi à l'ombre de la forêt, aux positions avancées du sommet, le béton est rare en dehors du toit de l'abri à la côte 1208, au point qu'il faut posséder quelques connaissances d'histoire pour comprendre comment un vague réseau de terre remuée et de barbelés pouvait faire pendant à la forteresse allemande. Les événements ont en effet prouvé que deux systèmes défensifs opposés se sont révélés aussi efficaces l'un et l'autre.

À l'inverse des Allemands, les chasseurs alpins disposaient de toute latitude pour rallier les lignes secondaires par un réseau de boyaux qu'ils verrouillaient en cas d'attaque. Les assauts des patrouilles ennemies, ainsi qu'en témoignent des récits de 1918, avortaient dans les premières lignes françaises qui se vidaient à la moindre alerte. En deuxième ou troisième ligne, les Allemands bien repérés, ayant largement entamé leur stock de munitions, se heurtaient à une résistance énergique les obligeant à se replier, souvent sans avoir atteint l'objectif assigné à ce genre d'opérations : ramener des prisonniers capables de fournir des renseignements sur la situation de l'adversaire.

Pour se protéger des bombardements, les Alpains disposaient d'un réseau de gourbis profonds, armés de rondins ou de rails entrecroisés, et recouverts de plusieurs mètres de terre. De ces abris parfois plus efficaces que ceux bétonnés contre les obus, il ne reste que des trous partiellement comblés.

La Tête des Faux fut une goutte dans la mer de sang de la Grande Guerre avec son «petit millier de morts» mais demeure un musée de l'architecture militaire en montagne.



*Croix érigée en mai 1989,
au sommet de la Tête des Faux,
en l'honneur des combattants.*

LA 2^e GUERRE MONDIALE

1939 - 1945

La mobilisation générale a été décidée le 22 août 1939. Tous les mobilisés ont rejoint leurs unités sans incidents. L'armée française a réquisitionné six véhicules motorisés et une vingtaine de chevaux. Contrairement à beaucoup de villages alsaciens, Lapoutroie n'a pas été évacué et a même servi de village d'accueil à de nombreux réfugiés.

Après la bataille de France en mai-juin 1940, les unités stationnées sur la ligne Maginot, le long du Rhin, ont commencé à refluer quelques jours avant les 17 et 18 juin. Parmi les unités, il y aura le 42^e Régiment d'Infanterie de Forteresse dont la musique déposera tous ses instruments à Lapoutroie. Une partie de ceux-ci serviront au redémarrage des activités de la musique, après la guerre.

Les premières patrouilles allemandes sont arrivées à Lapoutroie le 18 juin 1940, vers 21 heures, suivies progressivement par des troupes plus importantes. Seules quelques escarmouches, destinées à retarder l'avance des troupes ennemies, seront à signaler aux abords du village.

Après la capitulation de la France, l'armée allemande n'a pas eu un grand rôle d'occupation à jouer dans la région. Le canton servira uniquement de cadre à des manœuvres destinées à aguerrir les troupes aux rigueurs de l'hiver en vue de l'offensive en Russie. Cinq jeunes de Lapoutroie trouveront la mort durant la campagne de France. Sur les 300 lapoutroyens de 20 à 48 ans mobilisés en 1939, une centaine reviendront vers la fin juin, mi-juillet, après avoir été faits prisonniers.

L'administration civile allemande

*Rue Principale
durant l'occupation*



Les autorités allemandes avaient depuis longtemps déjà, décidé de rattacher l'Alsace au Reich, en l'incorporant au Pays de Bade et en procédant durant 10 ans à une politique de germanisation à outrance.

Dès le 18 juin 1940, l'administration allemande se met en place sous l'autorité du Gauleiter Wagner : les poteaux frontière sont repoussés sur les anciennes limites de 1871, les préfets et sous-préfets ainsi que les évêques de Metz et Strasbourg, sont expulsés, les fonctionnaires sont rattachés aux réseaux allemands. Vers la fin de l'été 1940, la seconde phase entre en application avec l'arrivée en Alsace de nombreux fonctionnaires allemands.

Afin de gagner l'adhésion des alsaciens, les allemands vont prendre un certain nombre de

mesures favorables comme le retour des prisonniers de guerre ou la réparation des dommages de guerre. Tous les noms français sont germanisés et tout ce qui peut rappeler la France est interdit. Les noms inscrits sur le monument aux morts sont effacés, les tableaux de la mairie enlevés. Les drapeaux et emblèmes doivent être déposés à la mairie. Toutefois aucun ne sera remis à la mairie.

Le 16 décembre 1940, 108 personnes de Lapoutroie seront expulsées, les allemands leur reprochent essentiellement leur ascendance française, des signes de dégénérescence ou des handicaps. Après avoir été rassemblés à Cernay, elles prendront le chemin du sud-ouest.

Les Allemands tenteront d'intégrer la population au travers de différents organismes qui composent le parti national socialiste, mais rencontreront fort peu d'adhésion en dehors de ce qui sera obligatoire.

À partir de 1942, 87 noms à consonance française seront germanisés selon les indications officielles. Petitdémange devient Pettmunsch, Claudepierre devient Cladpeter, Pierrelvein se transforme en Peterwelz ...

Le 24 août 1942, une ordonnance décide de l'incorporation dans la Wehrmacht des jeunes alsaciens nés en 1922. Jusqu'à la fin de la guerre, 132 jeunes de Lapoutroie seront incorporés de force et partiront pour le plupart sur le front russe ou italien. 40 d'entre eux se dérobent au moment de leur incorporation ou à l'occasion d'une permission. 50 lapoutroyens seront tués ou portés disparus, dans l'armée allemande, auxquels il faut ajouter 4 tués en 1940 dans l'armée française et 3 morts en camp de concentration.

Une importante filière d'évasion transitait par Lapoutroie. Environ 400 personnes : prisonniers évadés, déserteurs, insoumis, aviateurs, pouvaient compter sur une véritable filière organisée. Dès le début, la population a manifesté son hostilité à l'occupant en tentant par tous les moyens de boycotter les mesures allemandes, d'ôter tout sens à leur contenu.

La vie administrative, culturelle et économique

En 1939, il y avait 4 classes à Lapoutroie auxquelles s'ajoutaient 5 autres classes : 2 à Hachimette, 1 à Ribeaugoutte, 1 à La Goutte-Mérelles et 1 au Grand-Trait. À partir de 1940, les classes seront fusionnées en une école mixte et le nombre d'enseignants de Lapoutroie ramené de 4 à 3. Le directeur, M. Maurer, restera en place après avoir été obligé de passer plusieurs stages de réadaptation. Tous les autres enseignants, y compris dans les écarts, sont venus d'Allemagne. Les enfants fréquentaient l'école chaque jour sauf le dimanche, à raison de 12 heures par semaine pour les enfants de 6 à 10 ans et 18 heures pour ceux de 10 à 14 ans.

Lapoutroie accueillera l'école cantonale « Berufsschule » pour les jeunes de 15-16 ans, destinée à l'enseignement agricole et ménager. Les adultes devaient, eux aussi, apprendre l'allemand.

L'agriculture était l'activité économique principale que les allemands ont tenté de moderniser. Les agriculteurs devaient livrer l'essentiel de leurs récoltes aux autorités allemandes.

Au début de l'occupation, le maire élu en 1936, M. René Raffner, continuera d'exercer ses fonctions. En mars 1941, les allemands désigneront un nouveau conseil municipal et nommeront un nouveau maire.

Le 18 juin 1942, il sera démis de ses fonctions pour avoir été surpris à parler français au cours d'une réunion à Ribeauvillé. Il sera remplacé par M. Paul Minoux qui devra administrer la

commune ainsi que servir d'intermédiaire entre les allemands et la population. Il jouera également un rôle important dans une filière d'évasion.

Bien que l'histoire n'ait retenu aucun fait marquant, chaque jour apportait son lot de soucis, de malheurs, de souffrances et chacun attendait le jour où les troupes alliées allaient libérer la commune. Ce jour arriva le 8 décembre 1944 ...

La libération de Lapoutroie

La libération de Lapoutroie entre dans le cadre des opérations menées par le 6^e corps d'armée américain à partir de la mi-novembre 1944, à la suite de la jonction effectuée aux environs de Dijon le 12 septembre 1944, entre les armées alliées venant de l'ouest où elles ont débarqué le 6 juin, puis libéré Paris le 25 août et la 1^{ère} armée française venant du sud où elle a débarqué le 15 août sur les côtes de Provence. Les Vosges sont libérées au courant du mois de septembre. Avant de donner l'assaut final, le haut commandement juge utile de réorganiser son dispositif face aux Vosges.

Goumier du 2^e GTM au dessus de Lapoutroie au mois de décembre 1944 (photo de gauche)

Libérateurs de Lapoutroie, le 8 décembre 1944 (photo de droite)



aux ordres du général Balk, composé de la 1^{ère} armée, du Kommando Vogesen et de la 19^e armée.

En face, se trouve la 3^e armée du général Patton qui doit mener l'attaque vers la Ruhr et la Sarre. Face aux Vosges, se trouve le 6^e groupe d'armées confié au général Devers. Le 6^e groupe d'armées comprend la 7^e armée américaine du général Patch composée du 15^e corps avec les 79^e et 44^e DIUS et la 2^e DB et le 6^e corps avec les 3^e, 36^e, 45^e DIUS bientôt relevés par la 100^e DIUS et la 103^e DIUS.

Au sud, l'autre composante du 6^e groupe d'armées et la 1^{ère} armée française commandée par le général de Lattre de Tassigny, composée de deux corps d'armée comprenant de nombreuses divisions d'infanterie coloniale et deux divisions blindées. Suite à la réorganisation des deux armées, l'offensive va reprendre à la mi-novembre selon trois axes majeurs :

- au nord, le 15^e corps américain vers Strasbourg par le col de Saverne
- au centre, le 6^e corps vers Sélestat à travers les Vosges, face au 64^e corps allemand
- au sud, la 1^{ère} armée française vers Mulhouse, via Belfort

La libération de Lapoutroie va dépendre des opérations menées par le 6^e corps au centre du dispositif. L'offensive reprend le 20 novembre à 6h45 où la 3^e, 36^e, 100^e, 103^e DIUS et la 14^e DBUS vont franchir la Meurthe et libèrent Raon l'Étape. Le 21 novembre Saint-Dié est libéré d'où il faut franchir la montagne. Défiant l'Histoire, les armées américaines vont franchir les Vosges, en hiver de surcroît. À la dureté des combats rendus plus âpres encore par un adversaire déterminé, résolu à ne pas céder le moindre pouce de terrain et bien organisé, vont s'ajouter les rigueurs de l'hiver, la neige, le froid, le brouillard, les rivières transformées en torrents. Le 24 novembre, les premières patrouilles du 141^e RIUS atteignent le col du Bonhomme.

Le 25 novembre, le 3^e bataillon du 142^e RIUS libère Sainte-Marie-Aux-Mines à la surprise générale, non sans avoir subi de lourdes pertes. Dès lors, entreprenant un mouvement nord-sud, le 3^e bataillon arrive au col des Bagenelles le 27 novembre et occupe des positions près du Brézouard. Le 28 novembre, le même bataillon atteint le Haïcot et les hauteurs de Faurupt.

Fin novembre, les terribles combats ont fait plus de 20 000 tués côté allemand et 3 000, dont la moitié d'américains, du côté des alliés, ainsi que 15 000 blessés. C'est à ce moment là que le général de Lattre va ordonner d'arrêter l'offensive dans la plaine d'Alsace et mettre la 5^e DB en réserve. Cette décision va amener directement les troupes françaises dans le canton pour remplacer les troupes américaines. En attendant, l'offensive américaine se poursuit. La compagnie K, 3^e bataillon du 141^e RIUS atteint Faurupt le 4 décembre. À 14h30, la compagnie G du 141^e RIUS atteint les hauteurs de Fréland, tandis que la compagnie L atteint Ribeaugoutte peu avant 16 heures.

À Lapoutroie, depuis plusieurs jours, des signes avant coureurs ne trompent personne. Chaque jour, de longs convois, harcelés par l'aviation alliée, redescendent la vallée en direction de l'Allemagne. Les bombardements d'artillerie se rapprochent.

Le 5 décembre, Fréland est libéré par le 141^e RIUS. Le soir même, la compagnie L occupe les hauteurs de Lapoutroie. Des patrouilles des compagnies K et L sont envoyées à Lapoutroie sans rencontrer d'ennemis. Le matin, une contre-attaque allemande à l'entrée du village fait un tué américain ainsi que plusieurs prisonniers.

La relève s'effectue le 6 décembre dans la journée. Le 2^e groupement de tabors marocains ainsi que le 1^{er} régiment de cuirassiers sont les premières unités à se mettre en place.

Le 7 décembre au matin, le 4^e escadron accompagné d'une unité du régiment de marche de la Légion Étrangère attaque Hachimette par la route qui vient de Fréland. La progression des chars est stoppée à l'entrée d'Hachimette par la destruction du pont. L'infanterie cependant, traversant la rivière, pénètre dans le village. Après d'âpres combats, de maisons en maisons, Hachimette est libéré par le 11^e goum 6^e Tabors, dans la journée du 7 décembre, tandis que la réparation du pont par le génie permet un soutien des chars du peloton Morlet.

Les unités blindées ne pourront cependant pas progresser vers Lapoutroie car le deuxième pont sur la RN 415, près de la scierie,



Blindés à l'assaut du col de Bermont, le 8 décembre 1944

vient d'être détruit à son tour, en même temps que la scierie Antoine sera incendiée. Les chars ne pouvant avancer et restant soumis à de violents tirs de mortiers, le 3^e régiment de saphis algériens de reconnaissance reçoit l'ordre de trouver un autre chemin pour arriver à Lapoutroie. Partant de Fréland, il cherche à passer par Chamont, atteint en fin d'après-midi.

Dès le début de l'après-midi du 7, une patrouille de goumiers, partie d'Hachimette par la pépinière, pénètre dans le bas du village sans établir le contact avec l'ennemi et se retire à l'abri de la forêt après avoir pris quelques renseignements.

Le 8 décembre au matin, le 8^e goum 6^e Tabors entre dans Lapoutroie par la pépinière tandis que les chars du peloton Mortel descendent par Ribeaugoutte et pénètrent dans le village par le haut. À midi, les unités venant à pied d'Hachimette et celles venant du haut du village font la jonction devant l'église. La moitié nord de Lapoutroie est libérée.

Toujours le 8 décembre vers midi, d'autres unités franchissent la Behine et progressent vers Kermodé et les Mérelles. Dans l'après-midi du 8, l'assaut est donné au col de Bermont.

Peu de victimes, notamment parmi les civils, seront à déplorer, et pourtant le pire a été évité de très peu. Dès le 6 décembre, le village a été soumis à de violents tirs d'artillerie réglés par des observateurs en poste à la Schleiff, près de la pépinière, parmi lesquels se trouve le soldat Louis Jôle. Entre les fumées des bombardements, il aperçoit soudain un long cortège qui monte de l'église. Il s'agit de l'enterrement de Jean Bittzenhoffer, décédé des suites d'une maladie. Dès les premiers tirs, les participants se précipitent pour se cacher. Voyant qu'il s'agit de civils, le soldat Louis Jole, demande à l'artillerie de cesser le feu. Quelques années plus tard, le même soldat épousera la sœur du défunt, enterré ce jour là. Deux autres libérateurs, Marcel Ferrebeuf et le légionnaire Kubiack épouseront des jeunes filles de Lapoutroie.

La prise du col de Bermont et du Faudé conditionne la prise d'Orbey impossible à atteindre depuis Hachimette en raison d'une résistance acharnée de l'ennemi.

Jusqu'au 15 décembre, des combats d'une violence extrême se déroulent vers la Goutte, les Mérelles, le Faudé, pour la prise du col de Bermont, défendu avec acharnement par les alle-



*Libérateurs de
Lapoutroie en
compagnie de la famille
Mathieu à Barischire*

mands, que le mauvais temps, la neige et le froid rendent plus durs encore. Les pertes seront très importantes. Finalement le col cédera le 15 décembre au soir entraînant la libération d'Orbey le lendemain.

Tout le territoire communal n'est cependant pas encore libéré, Bâche-le-Loup sera libéré le 17 et le Limbach le 21 décembre. Trois jours plus tard, les civils fêtent leur premier Noël de paix depuis cinq ans.

La libération de Lapoutroie a duré près de trois semaines entre le 28 novembre, date à laquelle les américains sont arrivés et le 21 décembre où le Limbach a été libéré. Deux mois et demi seront nécessaires pour venir à bout des allemands dans le canton, et plus de 4 mois pour libérer totalement l'Alsace.

Peu à peu la vie civile se réorganiserait. M. René Raffner sera réinstallé dans ses fonctions de maire. Les premiers et 2 juillet, la fête de la Libération réunit les plus hautes autorités civiles et militaires. Le 23 septembre, les élections municipales porteront M. Minoux au poste de maire.

Les habitants vont courageusement reprendre le travail, reconstruire les maisons, réaménager leur village. Après la joie de la libération, la tristesse gagnera de nombreuses familles car beaucoup de ceux qui sont partis ne reviendront plus. Cinquante lapoutrouyens ont payé de leur vie cette liberté si chèrement acquise.

N.B. À l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération, le 8 décembre 1994, un numéro spécial du bulletin municipal consacré à la libération de Lapoutroie a été édité.

Menu du banquet de la fête de la libération (photo de droite)

Reconstruction du pont à Hachimette, détruit au moment de la Libération, le 7 décembre 1944 (photo du bas)



Fête de la Libération et de la Victoire

organisée par le Comité de la Résistance avec
le concours de la municipalité

Sous le haut-patronage de M. le Préfet du
Haut-Rhin et de la haute autorité militaire
de M. le Général Bapst,
commandant la subdivision du Haut-Rhin

10 1er Juillet 1945
à LAPOUTROIE



M E N U du Banquet

- L'Assiette à l'Anglaise
- Le Pâté à la Française
- La Jardinière à l'Alsacienne
- La Noix de Veau à l'Américaine
- Les Pommes Bataille
- Le Fromage de Lapoutroie
- La Glace à la Russe
- V I N S
- Riesling de Riquewihr
- Pommard
- Mousseux d'Alsace

Café du Poilu
arrosé d'eaux de vie du pays

1^{er} AOÛT 1948

LA VISITE DU GENERAL DE GAULLE A LAPOUTROIE

Le passage du général De Gaulle a été pour la commune une date mémorable. C'est par la vallée de la Weiss qu'il terminera son voyage en Alsace et s'arrêtera notamment à Lapoutroie, chef-lieu du dernier canton du Haut-Rhin. En ce dimanche 1^{er} août 1948, dès 19 heures, plus d'un millier de personnes s'était amassé aux abords de la mairie pour saluer le général De Gaulle qui venait de Colmar.

Mais l'heure passait... le jour baissait... et les photographes amateurs devront se contenter de fixer sur leur pellicule des groupes de ravissantes alsaciennes venues de tout le canton.

Enfin, à la nuit tombante, on annonce que le général De Gaulle vient de quitter Ammerschwihr. Aussitôt une fièvre enthousiaste s'emparera de la foule.

Les habitants de Hachimette s'étaient massés sur le bord de la route pour saluer le général qui traversera l'agglomération lentement, debout dans sa voiture, répondant à la foule qui le saluait.

Dès son entrée à Lapoutroie, richement décorée, la voiture du général sera littéralement prise d'assaut. Tandis que les cloches sonnent à toute volée. Le doyen des maires du canton, M. Claudel, maire du Bonhomme, souhaitera la bienvenue à notre hôte illustre de quelques instants, le remerciera de s'être arrêté dans le canton, et rendra hommage au premier résistant de France.

Une jeune fille lui remettra une gerbe de fleurs pendant que les musiques de Lapoutroie et d'Orbey joueront la Marseillaise.

Le général continuera ensuite sa route vers le Bonhomme.

L'APRES-GUERRE

Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, le village subira de nombreux changements sur le plan des équipements, de l'économie, de la population et des loisirs. Dès 1950 débutera un vaste programme de travaux qui permettra à la commune de se doter d'un réseau d'assainissement amenant les eaux usées à une station d'épuration intercommunale.

L'EAU

Le réseau de distribution d'eau potable alimenté par les réservoirs des Anneaux datait de 1916.

En 1975, un nouveau réservoir de 300m³, alimenté par des sources captées aux Mérelles, entrera en fonctionnement et permettra, grâce à un réseau indépendant du premier, d'alimenter les lotissements de Tschépitre, des Buissons, d'Altenbach et une partie du village. Enfin en 1993, avec l'accord de la municipalité d'Orbey, s'est construit le nouveau réservoir du Bâa (250 m³) alimenté par les sources de Bois le Sire appartenant à Orbey. Cette réalisation exemplaire sur le plan intercommunal permettra de suppléer à une insuffisance des sources communales.



Nouveau réservoir d'eau du Bâa

LES ROUTES

L'augmentation de la circulation provoquera une transformation de la voirie communale à partir de 1960. En 1945, le village était desservi par la RN 415 très étroite encore, et par des rues sans trottoirs. Les hameaux des écarts étaient accessibles par des chemins de terre aux profondes ornières où ne circulaient que des voitures tirées par des bœufs ou des chevaux.

Les conduites d'assainissement et d'eau potable posées, les rues existantes seront alors élargies, dotées de trottoirs et recouvertes d'un tapis d'enrobés. De nouvelles rues seront créées comme : la rue du Sapin, la rue des Cerisiers, la rue des Sorbiers, la rue des Aulnes, la rue des Acacias, la rue de la Béhine, la rue des Buissons, le chemin de la pépinière, la rue de la Bohle, la rue de Lannilis, le Chemin du Faudé. Au moment du remembrement (1968-1971) de nombreux chemins communaux se transformeront en petites routes et relieront tous les hameaux :

- liaison Lapoutroie-Orbey par le col de Bermont
- liaison Lapoutroie-Fréland par Ribeaugoutte et le col de Chamont
- liaison Lapoutroie-Labaroche par le Limbach- le Haut-Pré et Bâche le Loup
- liaison La Goutte - Les Mérelles par la zone de chalets ou par le chemin de la Gasse
- liaison Barischire - Froide Fontaine par Kermodé
- chemin des Embêts
- chemin du Champ de la Croix

Mais l'événement le plus important et qui restera en mémoire sera certainement la déviation de la RN 415. Très étroite et zigzaguant à travers le village au ras des maisons, elle avait dès 1960 amené la Direction Départementale de l'Équipement à étudier un projet de déviation mais celui-ci était resté dans les cartons de l'administration.

Par la suite, on avait transformé le tronçon Lapoutroie- Le Bonhomme en un véritable boulevard à forte pente, piège qui a provoqué le déboulement d'une quinzaine de camions fous dans la grande avenue depuis la rue du général Dufieux. Ceux-ci abordaient la rue tortueuse du village sans freins, souvent au point mort (leurs chauffeurs ayant trop appuyé sur leurs freins dans la descente du Bonhomme) et percutaient les maisons, les ponts, les escaliers, provoquant la terreur parmi la population.

Lors d'un accident particulièrement spectaculaire, où des enfants avaient échappé par miracle à des poutrelles projetées au moment de l'impact du camion, le sous-préfet de Ribeaupillé venu sur place, s'est fait huer et a dû passer par le col de Bermont et Orbey pour retourner à Ribeaupillé. Les parents furieux ont dressé immédiatement des barrages sur la RN 415 pour le retenir comme otage et obtenir de sa part la promesse d'une déviation. Si ces accidents ont provoqué la mort d'un chauffeur et en a blessé plusieurs autres, ils ont par contre épargné miraculeusement la population de Lapoutroie.

Mais une décision était à prendre d'urgence au niveau du conseil municipal. La D.D.E. lui a demandé de choisir entre un projet dit « du bas », passant près de l'école, réalisable immédiatement, et un projet dit « du haut », passant à la hauteur des Buissons et du Fossé qui était bien plus onéreux et réalisable seulement dans une dizaine d'années plus tard.

Le 9 janvier 1972, le conseil municipal, après l'exposé du maire, le docteur Roger Burel, et du directeur de l'équipement donne le feu vert pour la réalisation du projet « du bas ».

Les travaux ont été entrepris en 1974 et le 1^{er} juillet 1975, la déviation a été ouverte à la circulation. Ce jour-là, un silence pesant est tombé sur le village, les habitants se demandaient ce qui leur arrivait et les commerçants se faisaient du souci pour leur chiffre d'affaires. Il a fallu peu de temps pour que toute la population se rende compte que l'État venait de leur faire un cadeau précieux.

Ce n'était pas le seul. Le bureau d'études, auteur du projet, s'étant trompé sur la hauteur du tablier du pont qui permet à la rue du docteur Macker de franchir la déviation, les convois exceptionnels continuaient de traverser l'agglomération de Lapoutroie. Pour cela, il fallait classer la rue du Général Dufieux dans la voirie départementale. Ce qui a été fait. Cadeau appréciable, car l'entretien des deux kilomètres de notre rue principale incombe désormais au département.

Enfin, avec la réalisation du rond point de la Croix d'Orbey, l'aménagement de la traversée de Hachimette et la réfection de la rue de la 5^e DB, la commune de Lapoutroie dispose actuellement d'un réseau de voies de circulation important.

LES ÉCOLES

En ce qui concerne les écoles, on assiste en 1945 au retour des sœurs enseignantes de la Divine Providence (sœurs de Ribeaupillé). À ce moment-là, à Lapoutroie, dans l'ancienne école, fonctionne l'école de garçons où enseignent deux instituteurs. Pour les enfants de moins de 6 ans, une simple garderie communale (l'asile) tenue par une sœur non diplômée mais très dévouée à ses petits.

À Hachimette, une école à deux classes avec un instituteur et une institutrice accueille les enfants de l'agglomération.

Dans les écarts, on compte encore trois écoles de hameaux à classe unique, accueillant les enfants de 4 à 14 ans :

- l'école du Grand Trait qui sera fermée en 1950
- l'école de Ribeaugoutte qui fermera en 1962
- l'école de la Goutte-Mérelles qui fonctionnera jusqu'en 1971.

l'école des Mérelles

En 1954-55, débute la construction de la nouvelle école à Lapoutroie, école de quatre classes avec deux salles pour les activités dont les élèves et leurs maîtres et maîtresses prendront possession à la rentrée de 1956.

C'est alors que des travaux seront entrepris dans l'ancienne école pour y installer la garderie. En 1958, sœur Marie Stéphanie y trouvera enfin des locaux fonctionnels après avoir occupé pendant plusieurs années un baraquement situé sur l'ancienne place des fêtes.



Mais en 1970, changement important sur le plan de l'organisation pédagogique. L'effectif de l'école de garçons étant en forte croissance, l'inspecteur départemental de l'éducation nationale y crée une troisième classe et, avec l'accord de la municipalité, applique la gémiation dans les trois petites classes des deux écoles.

Pour la première fois, filles et garçons seront réunis dans une même classe. Seules les classes du directeur et de la directrice ne seront pas géménées.

En 1973, la gémiation sera appliquée dans toutes les classes et en 1974, lors du départ à la retraite de la dernière directrice, sœur Marie Bernardin, l'école de Lapoutroie deviendra une école mixte à cinq classes sous la direction de M. Simon.

L'école de Hachimette, où la deuxième classe est fermée en 1983, fonctionnera en classe unique pendant quatre ans puis un regroupement avec l'école de Lapoutroie sera décidé avec répartition pédagogique sur 6 classes. Mais un service de bus permettra le maintien d'une classe dans l'agglomération.

En ce qui concerne l'enseignement préscolaire lors du départ à la retraite de sœur Marie Stéphanie en 1971, la première classe maternelle officielle est créée et on assistera par la suite, avec l'augmentation de la population, à l'ouverture d'une deuxième puis d'une troisième classe.

L'ÉCONOMIE

Dans ce domaine, il y a eu également de profonds changements.

L'agriculture a peu évolué, entre les deux guerres. Vers 1950, l'ensemble des terres de la commune est exploité par un grand nombre d'exploitations en majorité très petites. Celles-ci sont souvent tenues par des ouvriers-paysans travaillant en usines, sur des chantiers ou en forêt et qui pratiquent un petit élevage et surtout la polyculture. Un grand nombre de champs exis-

taient sur tout le territoire. Le lait produit était transformé en fromage de munster livré aux affineurs du village.

On assistera progressivement à une lente disparition des petites exploitations qui ne sont pas reprises par les jeunes.

Mais c'est surtout le remembrement des terres (1968-1971) qui sonnera le glas des petites fermes. Il a permis en regroupant les terres autour des plus grandes exploitations, le maintien d'une quinzaine d'agriculteurs qui cultivent et exploitent aujourd'hui la totalité des terres de la commune.

Les actifs qui ne vivent pas de l'agriculture ou qui n'en vivent que partiellement travaillent à l'usine ou dans des entreprises de construction. L'industrie textile qui au XIX^e siècle est venue s'installer au fond des vallées, à la rencontre de la main d'œuvre et de l'énergie était seule présente dans les deux agglomérations : une filature à Lapoutroie et un tissage à Hachimette. Ces deux usines procurent encore du travail à environ 180 personnes en 1950. Nombreux aussi sont ceux qui occupent un emploi à la cartonnerie de Kaysersberg.

Mais la crise économique et surtout un manque d'investissements vont provoquer la fermeture des deux usines textiles : le tissage à Hachimette fermera ses portes en 1962 et la filature de Lapoutroie en 1971.

Vers 1970, Roland Husson crée son usine à la Croix d'Orbey. Elle recrutera dans tout le canton et se spécialisera dans la fabrication d'échafaudages tubulaires, de tribunes, de tables de coffrage et d'usines « clé en main ». Depuis, la société s'est transformée en Husson et Cie, Husson Collectivités dont la fabrication est axée sur les loisirs et la société Husson spécialisée dans les éléments de coffrage.

Les bâtiments de la filature accueilleront par la suite les sociétés Peter-France puis Rolba spécialisées dans la fabrication de lames de chasse-neige jusqu'en 1989 puis la Mécanique de la Weiss qui fermera en 1992. Depuis ces bâtiments sont laissés à l'abandon. Phénomène nouveau dans la commune à partir de 1960, la création de nombreuses petites et moyennes entreprises artisanales : affinage de munster, distilleries et entreprises du bâtiment.

Le développement du tourisme à compter de 1970 a été aussi une source de créations d'emplois et de revenus complémentaires dans la commune. Des hôtels, des restaurants se sont modernisés, développés, d'autres sont nés : « Le Faudé », « Le Bouton d'Or », « La Bonne Truite », « Les Alisiers », « le Vieux-Moulin », « Le restaurant de la Gare ». Dans les écarts, des fermes auberges accueillent les promeneurs : Kebespré, Ribeaugoutte, Faurupt-Brézouard. Enfin, dans de nombreuses fermes ont été aménagés des « gîtes ruraux » qui accueillent des familles pendant les périodes de vacances et procurent un revenu complémentaire aux agriculteurs.

Tous ces changements vont de pair avec une augmentation de la population grâce à une politique communale qui a encouragé la création de lotissements privés et a souhaité l'implantation de logements sociaux :

- Lotissements de Tschépitre, d'Altenbach, de Méchateaux, de la Béhine.
- HLM : lotissement des Buissons, rue du Foyer Saint Martin, rue de la Weiss à Hachimette.

C'est ainsi que le nombre d'habitants qui était de 1700 en 1945 approchera les 2000 en 1994.

Le développement de la vie associative (25 associations en 1994) et l'augmentation des temps de loisirs vont provoquer une forte demande de la part des associations en équipements de toutes sortes, tant sur le plan de leurs activités respectives que sur le plan culturel et de l'animation. C'est ainsi que le foyer Saint-Martin, propriété d'une association paroissiale, deviendra une salle communale en 1985 et sera rénové. En échange, la municipalité construira à la cure un bâtiment plus fonctionnel qui sera remis à la paroisse.

À l'ancienne gare de Lapoutroie, en liaison avec les travaux qui créeront un logement pour l'agent technique de l'ONF et un salon de coiffure, seront aménagés des locaux qui seront mis à la disposition de l'association sportive et culturelle de Lapoutroie (ASCL) : salles de réunion, labo-photo.

En 1989, la municipalité qui entreprendra la construction du nouveau casernement des sapeurs pompiers, profitera de l'occasion pour créer, au-dessus la nouvelle salle des loisirs qui fait l'admiration de tous.

En 1992, dans les combles du bâtiment poste-perception, sera aménagée une ludo-bibliothèque où on peut se procurer jeux et livres.

Le développement des activités sportives nécessitera l'aménagement d'un grand terrain de football à Hachimette ainsi que des vestiaires et la construction d'une salle de judo et d'un terrain de tennis aux Buissons.

Ainsi, en cinquante ans, la commune a totalement changé de visage. Avec la réfection des façades, le fleurissement qui la rend plus coquette, elle est prête à entrer dans le troisième millénaire offrant à ses habitants un village où il fait bon vivre et aux touristes un coin accueillant.



Vue de Lapoutroie dans les années 50, au fond, les Mérelles et la Tête des Faux.

Deuxième Partie

LA VIE DU VILLAGE

A TRAVERS LES AGES

L'AGRICULTURE

AU FIL DES SIECLES

DANS NOTRE COMMUNE

Si l'on essaie de caractériser l'aspect physique de Lapoutroie, on retiendra surtout que l'église y est le centre d'une cuvette verdoyante où s'étagent des fermes aux toits gris ou rouges. L'agriculture y est aussi ancienne que le village, et a été longtemps le seul moyen de subsistance de la population. Si les données climatiques du canton semblent avoir été relativement stables depuis l'origine du peuplement de la vallée, la physionomie a largement évolué et surtout la condition sociale des paysans, ainsi que les méthodes de travail. C'est au début de ce millénaire que les moines de Pairis commencèrent le défrichement du fond de la vallée.

Jusqu'au XII^e siècle, le peu d'habitants de la région, s'occupaient des travaux forestiers (bûcherons - charbonniers). Puis, les forêts ont été défrichées et de petites exploitations agricoles ont vu le jour. Ces fermes n'avaient que deux ou trois hectares. On y élevait une ou deux vaches, quelques chèvres. Par contre, il y avait beaucoup de champs, et chaque agriculteur cultivait, à l'aide d'instruments de travail précaires, son champ de seigle, de pommes de terre, d'orge, d'avoine, de colza, de chanvre, de lin et un peu de froment.

Avec l'élevage de quelques lapins et d'une basse-cour, ils vivaient tant bien que mal, c'était l'autarcie. Chacun cuisait son pain, fabriqué avec la farine de son blé, moulu dans un des cinq moulins de la commune. Dans chaque ferme, on filait le lin, le chanvre et la toile était tissée.

L'hiver, les hommes fabriquaient des instruments de travail en bois : râteaux, fourches, faux, sabots et petits mobiliers. On essayait aussi de défricher un ou deux ares afin d'agrandir la surface de l'exploitation. Les « manats » du Moyen-Âge étaient asservis à une cour collongère (Dinghof).

Au XVII^e siècle, les agriculteurs avaient force démêlés avec les loups et les ours qui s'en prenaient à leurs troupeaux. Selon une comptabilité tenue alors par les Ribeaupierre, 28 loups ont été capturés entre 1668 et 1718. Une annexe de Lapoutroie ne porte-t-elle pas le nom de « Bâche le loup », c'est-à-dire auge où venaient boire les loups ?

L'attestation d'ours et de loups suppose une forêt dont la suppression en coupant les parcours de ces animaux, a entraîné leur disparition (les battues hâtant le processus naturel). Néanmoins, la forêt, même réduite, n'a cessé de jouer un rôle primordial dans l'équilibre économique du canton.

Les descriptions du XVII^e siècle signalent la présence de nombreuses essences. À Labaroche, les bois fournissent des sapins rouges et noirs, des faux (fagues = hêtres), des trembles, et des oxiliers (noisetiers). Ceux de Fréland et de Lapoutroie sont de beaux chênes.

Le rôle vital de la forêt est attesté par le nombre de « délits forestiers », où l'on se plaint invariablement du braconnage, de la rapine et du pâturage sauvage des vaches, mais aussi des porcs

qui glandent et des chèvres qui assassinent les jeunes pousses. La forêt était en effet, outre un domaine de chasse, un fournisseur quasi inépuisable de matières premières nécessaires à la construction et l'aménagement intérieur des maisons, la fabrication de fontaines, outils ou moulins.

À côté de la forêt, et en-dessous de 600 m, les terres acides, les pentes parfois raides, les longs hivers, les basses températures n'étaient guère favorables à une culture céréalière et potagère. L'activité semble donc avoir été tournée dès le début vers l'élevage des bovins.

Les proportions relatives de pâturages, cultures, prairies à foin et regains n'apparaissent clairement que dans les documents du XVIII^e siècle. Sous l'ancien régime, l'administration seigneuriale et l'administration royale cherchent à connaître la richesse exacte de leurs sujets dans l'optique de réquisitions militaires et surtout dans un but fiscal. Impôts royaux directs comme la taille, impôts indirects comme la gabelle (sur le sel), les aides (sur le vin et autres denrées) oppressent le paysan du Val d'Orbey au XVIII^e siècle. C'est ainsi que les communautés du Val d'Orbey sont tenues par le roi d'établir en 1716, une déclaration des terres labourables pour la perception de la taille. Le Bonhomme, Fréland, Labaroche et Orbey produisent leurs descriptions la même année en 1716, Lapoutroie en 1718. Ces documents conservés aux archives départementales du Haut-Rhin énumèrent les surfaces consacrées aux céréales, et de façon plus large, décrivent la situation de l'agriculture au début du XVIII^e siècle dans le val.

Vers les années 1830, l'industrie fait ses premiers pas dans la commune, ce qui entraîne la naissance d'une nouvelle profession : « ouvrier-paysan ». Mais sur le plan agricole, c'est après la guerre de 1870 qu'a lieu la plus grande transformation. Les champs très nombreux sont convertis en prairies. Le cheptel a considérablement augmenté, de 93 vaches en 1680, on en compte près de 1000 avant la guerre de 1914-1918. La principale ressource du moment est la vente de fromage de Munster que l'on fabrique dans chaque ferme. Mais c'est depuis le début de ce siècle que le monde rural et avec lui le village tout entier ont connu les plus grands bouleversements. En 1931 on dénombrait 235 fermiers, 215 en 1936, 125 en 1963, 33 en 1980. En 1985 il y avait encore 25 fermiers au village et 15 à Hachimette. Le munster n'est plus fabriqué que dans de très rares fermes. Une laiterie fait journellement du fromage et les petites fermes ont pratiquement disparu, transformées en résidences secondaires.

POPULATION

Quelle population fallait-il nourrir ? L'étude des actes notariés révèle « que la proportion de célibataires reste faible et que, d'autre part, les familles dotées de plusieurs enfants apparaissent fréquemment dans les actes de curatelle, succession ou partage après décès (...). Il n'est donc pas impossible que la population de Lapoutroie compta, à la fin du XVI^e siècle, plus d'habitants qu'on ne le pense.

Après la saignée due à la guerre de Trente ans, de 256 familles en 1630, la population tomba à 96, dix ans plus tard, on fera venir de Lorraine des paysans pour reconstituer la population décimée. L'activité reprit et connut un essor nouveau.

En 1698, on dénombre pour la commune : quatre paires de bœufs, 93 vaches, 3 chevaux et plus de 300 chèvres. Le cadastre de cette même époque donne pour Lapoutroie :

Commune en totalité	1998 ha	Prés	395 ha
Champs	590 ha	Pâturages	587 ha
Bois privés	39 ha	Bois seigneuriaux	350 ha

On peut estimer que ces chiffres valent jusqu'en 1850, bien que les bois seigneuriaux devinrent forêt communale à la révolution. En 1850, les prix des denrées agricoles étaient les suivants :

• Blé	25 francs le quintal
• Seigle	19 francs le quintal
• Orge	13 francs le quintal
• Avoine	8 francs le quintal
• Foin	30 francs les 500 kg
• Paille	20 francs les 500 kg
• Pommes de terre	30 francs
• Beurre	1,50 francs le kg
• Fromage	0,50 francs le kg
• Oeufs	0,45 la douzaine

Les ouvriers forestiers gagnent 2,74 francs par jour en été vers les années 1880. Les ouvriers agricoles, outre la nourriture, gagnent environ 30 sous par jour en 1850. L'ordinaire était d'ailleurs rudimentaire : soupes de pommes de terre et de lait caillé, choux, quelques extras pour les jours de fête.

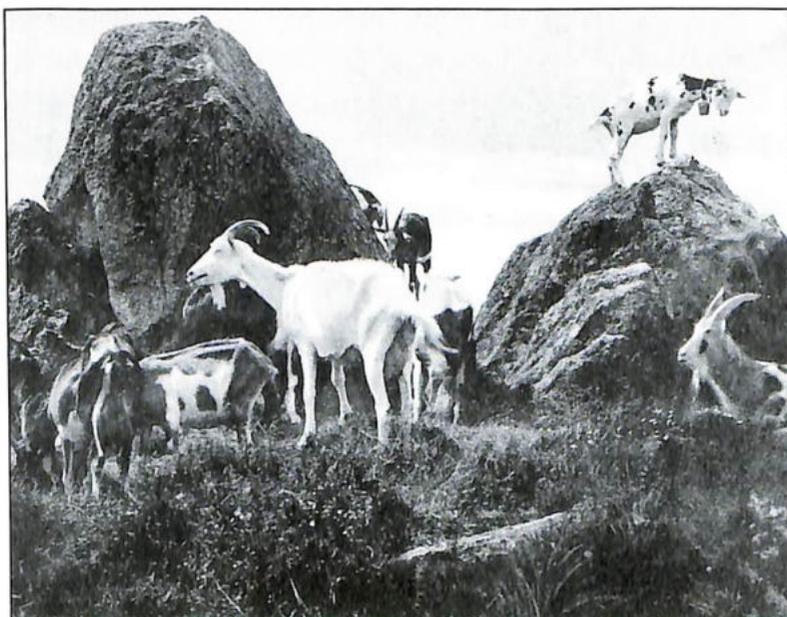
HABITAT

Quant à l'habitat, qui « poussait au gré de l'utilisation des pâtures anciennes et nouvelles », il fût très tôt fort semblable à celui qui nous est familier aujourd'hui.

« Construites en longueur, parallèlement à la pente et à son abri, les fermes (...) en briques ou en pierres, couvertes de chaumes, présentent une large façade, surmontée parfois d'un étage, percée de petites fenêtres, derrière lesquelles on devine le « poil », principale pièce à vivre chauffée. L'étable, à une extrémité du bâtiment, abrite le bétail, qui après avoir bu à la fontaine, toujours présente devant la maison, y entre de plain-pied. Les autres pièces, au rez-de-terre ou à l'étage, servent de chambres. Les actes notariés permettent d'en connaître le mobilier, très sommaire. Ce plan en longueur offre une vaste surface de grenier, garni de foin, qui s'ouvre sur le flanc de la montagne grâce à un pont de bois ».

CHEPTEL

Il n'y a pas vraiment de renseignements sur la prospérité réelle de ces exploitations et du canton en général. « Il n'est pas impossible que le cheptel du canton ait atteint 5000 à 6000 bêtes. Les redevances prélevées par le seigneur attestent de la productivité de ce cheptel. La valeur de lait d'une journée revenait de droit au seigneur. En 1548, il reçoit pour le chaume



Chèvrerie à proximité de la Grand'Roche

de la petite pâture 30 florins d'or et 30 bons fromages de chaune (...). Apparemment, le bétail n'était pas destiné à la boucherie (...). Toutes les vaches portaient un nom : Toubatte, Brunatte, Mortaine, Quemelles, Schwitz. Ce dernier surnom permet de se poser la question de la race de ces vaches. Les Ribeaupierre (...) dans leur ferme modèle de la Violette, près du Bonhomme, tentèrent vraisemblablement (...) d'adapter d'autres races achetées à prix d'or, hors du val. Témoin un achat de vache suisse à 48 florins ».

LA CULTURE DES CÉRÉALES

Si l'agriculture reste dominée par l'élevage, au début du XVIII^e siècle, la culture des céréales constitue une part non négligeable de l'activité. En 1716 à Lapoutroie, 140 arpents * de terre sont cultivés soit environ 72 ha, produisant du seigle, de l'avoine et de l'orge. Le climat trop rude ne permet pas la culture du blé-froment. À cette époque, tout ce qui est panifiable est dénommé ainsi. On trouve du blé noir ou sarrasin, céréale des sols pauvres et granitiques, caractéristique des montagnes.

Les terres sont réparties en trois catégories : les bonnes terres, les terres médiocres et les terres mauvaises. Sur les bonnes terres, le paysan pratique l'assolement triennal, c'est à dire qu'après deux années de culture, il laisse la terre en jachère un an afin de reconstituer sa richesse minérale. Pour les terres médiocres, la rotation est de deux années de récolte et de quatre années de repos. Les mauvaises terres, de loin les plus nombreuses, sont laissées en jachère 10 ans. Ainsi à Lapoutroie, sur les 140 arpents de terres cultivables, seuls 36 sont en culture chaque année. Pour ensemercer un arpent, il faut en moyenne 7 boisseaux * qui produiront 18 boisseaux sur les terres médiocres et 12 seulement sur les mauvaises terres, soit un rendement de 1,7.

La pratique du cheval étant inconnue à cette époque, le labourage des terres se fait à six à huit bœufs en plaine, un ou deux en montagne. Cependant, cette technique sera peu utilisée, en partie à cause des terrains en pente et parce que peu de paysans possèdent un tel attelage, la plupart du travail se fera à la main.

À cette époque, l'utilisation de pâturages reste une préoccupation importante. En 1716, les lapoutroyens se plaignent du manque de pâturages et du fait que durant l'été « aucun habitant ne peut entretenir deux vaches sur le pâturage commun ». À cette époque, 160 familles de Lapoutroie détiennent 332 vaches, 79 génisses et 258 chèvres.

* un arpent = 100 perches carrées = 5107 m² - un boisseau est une unité de mesure des matières sèches. Le boisseau de Colmar contient 18,75 litres.

Au début du XVIII^e siècle, l'alimentation ordinaire est basée sur la pomme de terre dont les habitants font un pain très mauvais. Les plus aisés peuvent y ajouter des laitages et quelques fois du pain de seigle et d'avoine. La plupart des habitants vit un tiers de l'année sans pain et sans pomme de terre, ne vivant que de légumes, herbes et racines. Les céréales servent à fabriquer des bouillies, les légumes sont essentiellement des pois et des fèves.

Il est à noter qu'à cette époque, la culture de la pomme de terre était déjà largement répandue dans le canton, bien avant les tentatives de Parmentier. Dès le XVII^e siècle, elle était largement répandue en Lorraine. Grâce aux affinités de langage et à la proximité, elle pénètre en Alsace par le Val d'Orbey, puis progressivement par l'ensemble des vallées alsaciennes. Ce n'est que bien plus tard, vers 1789, que Parmentier découvrira le tubercule lors de son passage dans l'armée du Rhin, et qu'après quelques tentatives, il généralisera sa culture en Île de France.

LE TRAVAIL DU CHANVRE

La culture du chanvre et son industrie ont tenu une place importante dans la vie de nos campagnes. Le trousseau de la jeune mariée était fabriqué avec le chanvre récolté sur place et filé au foyer durant les veillées d'hiver. Le chanvre est composé d'une à deux fleurs, des fleurs mâles et des fleurs femelles sur des pieds séparés. Cette plante est venue d'Asie centrale. Les Gaulois la connaissaient déjà et au moyen-âge elle était cultivée dans toute la France. Chaque ferme avait dans notre région sa « chènevière », en principe 5 ou 10 ares non loin de l'exploitation. Le chanvre était cultivé pour les fibres extraites de sa tige et pour ses graines dont on tire une huile. Le chanvre est une plante qui n'épuise pas le sol, c'est pourquoi on pouvait le cultiver longtemps au même endroit sans perte de rendement.

La chènevière était bêchée avant l'hiver. Au printemps, elle était piochée pour recevoir les graines de chenevis. La chènevière était régulièrement fumée. Les semailles se faisaient à la mi-mai après les saints de glace (Pancrace, Boniface...). On utilisait les graines de l'année précédente. Dès que le chanvre dépassait 5 cm, il était sarclé, éclairci, et on aménageait de petits sentiers pour la récolte. Le chanvre était mûr lorsque son pied était blanc et sa cime jaune doré.

La récolte avait lieu vers la mi-août. Les femmes arrachaient le chanvre mâle (celui qui ne portait pas de semence) qui pouvait atteindre 2 m de haut. Arracher la tige mâle était un travail délicat car il fallait préserver les pieds femelles. Ceux-ci étaient récoltés vers la mi-octobre quand la graine était mûre. L'ouvrière saisissait la tige près du sommet, la soulevait de terre, enlevait les branches inutiles et le liseron, et lorsqu'elle avait une bonne poignée elle liait cette poignée à la tête et au pied avec une brindille de saule. Elle posait la petite botte à terre et recommençait une nouvelle poignée. Avec une serpette, l'ouvrière coupait les pieds des bottes. Elle dressait tête à tête une trentaine de bottes et couvrait ce tas avec de la mauvaise herbe à cause des oiseaux. Au bout de deux, trois jours, la récolte était ramenée à la ferme et exposée aux rayons du soleil contre la façade de la ferme.

LE BATTAGE

Pour faire tomber la graine et les feuilles on frappait la tête de chaque poignée contre la paroi intérieure d'un vieux fût défoncé à l'une de ses extrémités. L'opération se renouvelait plusieurs fois. Quand feuilles et graines avaient disparu de la tige, celle-ci était lisse.

LE VANNAGE

Le chanvre mâle ne renfermait pas de graine, on ne le battait pas. Comme il était moins long que le chanvre femelle, on liait la botte en son milieu. L'huile servait aux offices religieux, l'huile non comestible servait à éclairer les batteurs au fléau en hiver.

LE ROUISSAGE

Le rouissage consiste à faire baigner le chanvre dans une eau peu courante pour détruire la matière gommeuse de la filasse. On se servait le plus souvent d'une fosse d'un mètre de profondeur sur deux ou trois mètres de large, cette fosse était alimentée par une source. Cette fosse était appelée rutoir ou nasoue. C'était la plupart du temps un bien indivis entre les membres d'une famille.

Au fond de la fosse on empilait les bottes en plaçant le chanvre femelle au fond et le mâle au dessus car le chanvre femelle doit séjourner plus longtemps dans l'eau. Des blocs de pierre maintenaient le chanvre sous l'eau. La durée de l'immersion était de 20 jours.

En principe on faisait rouir le mâle en automne et le femelle au printemps car l'eau agissait mieux et l'on avait besoin du soleil pour sécher le chanvre au sortir du rutoir. Le rouissage en rivière était interdit dans beaucoup de localités car l'eau était alors polluée favorisant les maladies épidémiques comme le choléra.

LE TILLAGE

Le tillage devait séparer la filasse de la tige. Cela se faisait le plus souvent en hiver. On plaçait les bottes de chanvre dans un four légèrement chaud, où elles restaient huit ou neuf heures. Cela rendait le bois cassant et le broyage devenait plus facile.

Pour décortiquer le chanvre on se servait d'une machine simple appelée «braque». Les mâchoires de bois brisaient la poignée de chanvre, en agitant cette poignée l'aigrette tombait et il ne restait que la partie textile dans la main. Celui qui n'avait pas de braque cassait chaque brin de chanvre à la main. Une bonne poignée de filasse donnait une queue de chanvre ou riète. Les tiges sans la filasse servaient à allumer le feu. Les plus belles tiges étaient coupées en morceaux de 20 cm de long, enduites de soufre de contrebande et utilisées comme allumettes.

LE CARDAGE ET LE PEIGNAGE

Les riètes liées en paquets passaient entre les mains du « fretan » qui devait les carder et les peigner. Le fer à carder était une lame plate dont les extrémités courbées à angle droit étaient enfoncées dans une position verticale, à hauteur des mains dans un piquet planté en terre, son bord intérieur était taillé en tranchant mousse. L'ouvrier passait la poignée de filasse dans le fer, la saisissait aux deux bouts et, par un mouvement de va-et-vient la frottait énergiquement contre la lame mousse (d'où son nom de fretan). Sans lâcher sa poignée, l'ouvrier se tournait vers un des trois peignes : peigne à dégrossir, peigne à affiner, peigne fin.

Les dents d'acier, rondes ou taillées en losange, étaient disposées en quinquonce. Longueur, grosseur et écartement décroissaient avec chaque peigne. Le fretan saisissait sa poignée de la main droite vers le milieu de la longueur, faisait faire au petit bout de la queue un tour ou deux autour de sa main pour la tenir solidement. Il imprimait aux pattes un mouvement circulaire, les faisait tomber avec force sur les dents du peigne et tirait à lui. Il recommençait son geste, pendant que les dents vibraient. L'ouvrier engageait de plus en plus le chanvre dans les dents du peigne.

C'est ainsi que le chanvre se nettoyait de sa poussière et s'affinait. Après le peignage, il restait dans les mains du fretan une crinière de beau chanvre lisse bien souple composée de fils très ténus.

Par le peignage on obtenait trois sortes de chanvre :

- a) le pied de freu : les débris et déchets = étoupe de peu de valeur
- b) le voset ou chanvre grossier : apte au filage, donnant de la toile de sacs
- c) l'œuvre : le chanvre de qualité supérieure environ un quart de la production.

Le freteau (celui qui travaillait au fretan) avait une vie très dure, il travaillait dans une chambre poussiéreuse, pleine de crasse difficile à enlever.

LE FILAGE

Jusque vers 1900, la plupart des femmes avaient un rouet et savaient filer, mais dans chaque village, il y avait des fileuses de métier. Au début de l'hiver, elles commençaient par « l'oeuvre » blonde et soyeuse. Le fil fin et régulier donnait une toile légère qui servait à fabriquer des mouchoirs, serviettes de table, draps etc... Les étoupes étaient données aux apprenties fileuses qui confectionnaient le fil pour les sacs, les torchons, etc. Pour filer, la fileuse roulait l'oeuvre autour de la quenouille, ensuite elle tordait plusieurs brins de filasse pour en former le fil qui s'enroulait lentement sur la bobine de la filette actionnée par le pied. Pour les fileuses qui ne travaillaient qu'en veillée, il fallait six à dix soirées pour filer la quenouille. Quand l'oeuvre était filée, elle était divisée en écheveaux de 70 à 90 cm de diamètre sur un nouvel instrument appelé le dévidoir. Le fil était prêt pour être porté au tisserand.

LE TISSAGE

Il y avait des tisserands professionnels et des amateurs. Il fallait d'abord « monter » la chaîne et mettre la trame en canettes. Pour rendre les fils de la chaîne plus raides et plus glissants, on les enduisait d'une colle faite de farine de sarrasin et de savon gras. Ceci se faisait avec deux brosses de racines.

Ensuite venait le « Talquage » qui se faisait avec les deux mains et les deux pieds. Une main lançait la navette, l'autre la recevait, la main libre saisissait alors le peigne, donnait d'abord un petit coup, puis un deuxième très sec pour serrer le fil de trame contre le précédent. Les pieds actionnaient les deux pédales manœuvrant les deux harnais, croisant les fils après chaque fil de trame.

Le droguet avait une trame de laine, il donnait les vêtements d'hiver. La brigoule était de la toile tissée avec des fils de chanvre.

Le dimanche matin le tisserand apportait son ouvrage de la semaine à domicile et mesurait devant tout le monde. On le payait après le repas, car c'était la coutume d'offrir le repas au tisserand qui apportait son travail.

ORIGINE DES FEUX DE CHENEVIÈRE

Chaque année, le premier dimanche de carême, on peut encore voir des feux illuminer la nuit. Cette étrange coutume vient d'un passé assez récent, où tous les ans, à la Quadra gésima, de grands feux illuminent le ciel. Certains y voient des origines druidiques et font observer que des feux semblables étaient allumés jadis au Sandé, au Tchenor, au Rain des Chênes où se tenaient les assemblées religieuses au temps des celtes.

Une autre explication vient du mot « tchenivraires » qui est une simple déformation du mot « chenevière », c'est-à-dire champ de chanvre.

Jadis, la culture du chanvre était très répandue dans notre région. L'hiver, à la veillée (au « lourre ») on filait le chanvre en société tout en racontant de naïves et charmantes légendes et en chantant de vieilles romances du temps passé.

Après les opérations du rouissage, on dégagait de la plante la chène volte, matière ligneuse alors inutilisable. (Par la suite, on s'en servit pour la fabrication des allumettes soufrées). Tous les déchets, ainsi que la chenevolte étaient entassés dans les granges et, quand venaient les beaux jours, ils étaient brûlés en plein air. Nos aïeux prirent l'habitude de choisir le même jour, pour détruire ces matières; et c'est ainsi que le premier dimanche de carême de chaque année, on se réunissait dans les chenevières pour allumer les grands feux qui annonçaient joyeusement l'avènement de la belle saison.

Cette coutume est restée dans les mœurs même après l'abandon de la culture et de l'industrie du chanvre; elle s'est conservée jusqu'à nos jours.

LA FENAISON

Pour les paysans, la fenaison est le moment le plus important de l'année. À tel point, que quand ils parlent d'une année, c'est pour évaluer la quantité de foin ou de regain engrangée. La fenaison se prépare dès l'hiver, le maître de maison répare les rateaux, les manches de faux. Les femmes raccommodent « les cendriers ».

La fenaison a lieu au mois de juin, selon l'évaluation du temps en tenant compte de l'altitude, il y a une différence sensible entre le village et les Hautes-Huttes. Le jour convenu, de très bon

*la fenaison au
début du siècle*



Le matin, les faucheurs attaquent la première prairie. Vers 9 heures, les femmes arrivent pour répandre les andains, sans oublier d'apporter le casse-croûte.

Chaque petite parcelle était fauchée. Pour sécher le foin ou le regain, il est nécessaire de le retourner plusieurs fois selon l'intensité du soleil. Au milieu de l'après-midi, les faneuses ramassent le foin ou le regain en andains. Les hommes confectionnent les « charges » bien serrées dans les « cendriers » poignées soigneusement car chaque brin est précieux. Ensuite, les charges sont amenées au grenier.

La durée de la fenaison est de trois semaines à un mois pour le foin, quinze jours pour le regain. Autrefois, l'entraide n'était pas un vain mot car chacun se faisait un plaisir d'aller aider amis et voisins.



*la fenaison
au début du siècle*

LA MOISSON

AU DEBUT DU SIECLE

La terre légère du canton ne se prête pas bien à la culture du froment. Au temps des petits cultivateurs de la montagne, ce qui réussissait le mieux c'est ce que l'on nommait « le blé » (le seigle). Le blé avait beaucoup d'avantages, sa paille était longue, battue au fléau, elle servait surtout à la couverture des maisons. Elle était également utilisée pour attacher les vignes à leur support, pour fabriquer des liens, pour empailler des chaises, pour faire des ruches et des hausses pour les abeilles. On en faisait aussi des panetons pour le pain, des paniers à couture, des bourrelets d'étanchéité derrière les portes et les soupentes. On coupait la paille qui ne pouvait servir à autre chose pour en faire de la literie pour les bêtes.

La graine de blé donnait de la farine moins blanche que celle du froment. Elle servait à la fabrication du pain de ménage qui restait frais au moins une semaine. Le son servait à l'alimentation du bétail.

L'orge servait aux poules, aux porcs, aux oies, aux canards, aux lapins parfois aussi pour les vaches en remplacement du son. Sa paille, courte était souvent mélangée au regain pour lui éviter un échauffement excessif (au moment de la fermentation).

L'avoine était donnée aux chevaux. Sa paille servait de litière. Avec les balles on pouvait faire des paillasses.

Le seigle de printemps ressemblait au seigle mais produisait moins de grains. Il était serré en remplacement du seigle qui avait été gelé en hiver.

On moissonnait toujours au mois d'août. Les femmes étaient vêtues d'un tablier, coiffées d'une cornette, les hommes en blouse, pantalon de toile et chapeau. C'était les femmes qui délimitaient le pourtour du champ.

Elles empoignaient la paille en son milieu, la coupaient, en expurgeaient les mauvaises herbes avec la pointe de leur faucille et la disposaient en javelles. Quand elles avaient terminé, les hommes fauchaient. Les femmes ramassaient au fur et à mesure.

L'orge et l'avoine devaient être rentrées le jour même. Le seigle pouvait séjourner à l'extérieur plus longtemps. Il était lié en gerbes et disposé en huttes dans le champ. Quelques jours plus tard, il fallait le rentrer au grenier, puis en faire une meule. Les céréales étaient battues au fléau, en hiver, durant les périodes de mauvais temps.

LE TRESOR LACTE DES VOSGES

Qui ne se souvient pas des lundis d'antan où, nombre de nos ancêtres, cultivateurs-marcaires, venaient livrer leur production hebdomadaire de munsters au village ? Mais, au-delà, d'un savoir-faire ancestral, perpétué de génération en génération, par des hommes et des femmes de notre canton, s'éveille le témoignage ostentatoire d'une science fromagère, d'un beau métier : celui d'affineur, que parrainent nos us et coutumes welsches.

Habituellement, les fermiers fabriquaient du munster après chaque traite. Celui-ci était conservé momentanément à la cave avant d'être porté chaque lundi à dos d'homme jusqu'au village. Du fait de sa fabrication quotidienne, le munster se vendait à différents stades de sa maturation lors de sa commercialisation hebdomadaire. Son prix variait dans de fortes proportions car en l'absence de planification, on observait un cycle naturel de vèlage au début du printemps. De plus, l'inexistence de moyens de stockage et une plus forte demande au moment de faible production (en automne, lors des vendanges) faisaient fréquemment tripler le prix du fromage. D'ailleurs, toujours en relation avec le rythme des saisons et la demande du consommateur, certains producteurs conservaient plus longtemps leur fromage afin qu'il se valorise.

Le fromage était régulièrement expédié soit par les charretiers, soit par le chemin de fer existant depuis 1885 à Lapoutroie.

Dans la majorité des cas, les fromages étaient directement commercialisés, à des jours désignés lors de tournées dans toute l'Alsace (Saverne, Colmar, Guebwiller, Cernay).

Généralement la cave d'affinage était une cave voûtée éclairée faiblement par une ou deux ampoules. Des rayonnages en planche de sapin et une balance à bascule composaient l'ameublement sommaire de ce lieu souterrain. Outre les inconvénients corrélatifs à cet endroit humide, il fallait s'ingénier en été à résoudre le problème des mouches.

Le fermier vendait les blancs à munster à divers stades de maturation. Véhiculés à l'aide d'une schlitte ou



*La fabrication du munster
(photos de droite et de gauche)*

transportés sur un traîneau tiré par un équidé, les fromages étaient conditionnés dans des caisses de bois garnies de papier en parchemin blanc (afin de protéger la marchandise). L'exploitant livrait généralement le fromage blanc salé ou à peine «rousseau ». Déballé, puis posé à nu sur des planches de bois de sapin, le fromage murissait progressivement dans la cave selon des conditions optimales de températures avoisinant 10°/13° et la qualité des soins attentionnés du fromager. Le fromage était lavé, frotté sur toutes ses faces et retourné tous les deux jours. L'affinage était terminé en quatre semaines et le munster présentait alors une palette de nuances de couleurs variant de l'orange pâle au rouge vif.

Pendant la seconde guerre mondiale, le commerce du munster n'était plus autorisé. Après la guerre, il y eu un déclin. Les causes de régression de la production fermière sont nombreuses : le fromage de munster-géromé est avant tout une denrée très sensible, exigeante en rendement-travail. Le goût de la clientèle allant au lendemain de la guerre vers des produits standards, a donné le coup de grâce à une multitude de produits de qualités trop différentes.

Probablement, les facilités de transports compromirent le traditionnel débouché, le vignoble et la plaine d'Alsace par l'introduction de fromages d'outre-Vosges. Dans le canton de Lapoutroie, 80 % au moins des exploitants ont cessé de produire du fromage, livrant leur lait à des laiteries industrielles ou des coopératives laitières.

Au lendemain de la guerre, certaines usines produisaient un fromage pasteurisé. Ce type de fromage a alors inondé le marché fromager. Le munster-géromé laitier issu de telles laiteries industrielles, avait pour effet de provoquer une âpre concurrence aux munsters fermiers alsaciens.



DU VERGER A L'ALAMBIC :

LES EAUX-DE-VIE

Il n'est pas une ancienne photo ou carte postale qui ne montre les prés de Lapoutroie garnis d'arbres fruitiers de toutes sortes, ce qui a valu à la région de devenir l'une des plus réputées en matière de distillation. La disparition progressive du droit de distiller a entraîné la disparition de nombreuses variétés de fruits.

Le Val d'Orbey a toujours été riche de nombreuses variétés de fruits qui, transformés en alcool blanc, ont largement contribué à sa renommée. Les paysans, tous bouilleurs de cru, sont passés experts dans l'art de distiller toute une gamme de fruits. La plupart distillent encore selon une méthode très ancienne dite « à feu nu » qui donne un goût et une finesse incomparables aux eaux-de-vie. À l'heure actuelle, ce privilège se perd peu à peu, suite à la réforme de 1959. Pour obtenir ou conserver le droit de distiller, il fallait satisfaire, cette année-là, aux conditions requises dont la principale était d'avoir la qualité d'exploitant agricole à titre principal et être à ce titre assujetti aux cotisations sociales agricoles. Ce privilège viager a été étendu aux conjoints mais en aucun cas à la descendance.

Pour cela, tous les fruits étaient récoltés, à commencer par les cerises qui se transformaient en kirsch. De nombreuses variétés existaient autrefois, certaines dénominations locales étaient souvent circonscrites à un hameau ou un lieu-dit. C'est le cas de « blanche greffée » (bianch opaye), cerise précoce qui mûrissait au temps de la fenaison, utilisée pour la distillation ou la conserve. D'autres variétés étaient utilisées en distillation comme le « champ de meunier » (tchamp dé mineyé), petite cerise rouge, ou « l'essaim d'abeilles » (chtyo dé mochat), en grappe avec des fruits attaqués par les vers, ou la « Séppélé Maire », grosses cerises noires tout comme la « Battenheim ». D'autres encore comme la « Grosse Greffée » (gwosse opaye), grosse cerise noire qui pouvait être séchée, ou la « Kerchat », cerise très dure de taille moyenne, plutôt tardive. Il existe également de très nombreuses appellations locales comme « les précoces de Pentecôte », première cerise de l'année, la « Barischire », petite cerise noire plutôt tardive, la « demi-rouge », à chair jaune et peau jaune et rouge ainsi que la « Viequeling », cerise noire acide ou la « Dameusch », cerise aigre rouge et noire. D'introduction plus récente il y a la « Bigarreau-Napoléon cœur de pigeon, Edelfinger ».

Le cerisier se trouve généralement au dessus du pommier qui ne dépasse guère 800 mètres d'altitude. Là aussi, il existe de très nombreuses variétés, certaines localisées uniquement à certains endroits comme c'est le cas à Labaroche ou Fréland. Les variétés de montagne s'imposent comme la « Pomme du Maître », inconnue dans la plaine mais qui n'a pas une qualité gustative exceptionnelle. Introduites au 19^e siècle, de nombreuses variétés existent encore comme la « Galville blanche » appelée ici « Kelvin », la « Galville rouge » (Kelvin rodj), la « Rambour d'Hiver », le « museau de mouton », pomme à cuire, la « Queue de chien » qui se conserve jusqu'en mai et est jaune rayée de rouge, la « pomme de lait » très douce et précoce que les enfants mangeaient avec du pain et qui pouvait être séchée. Plus tard, ont été greffées des variétés bien adaptées à la montagne comme la « Gravenstein », la « reinette de Landsberg », la « Belle Fleur Rouge ».

À Lapoutroie, existe aussi la fameuse « Pomme d'Api », petite pomme rose très croquante de même que la « Boskoop », la « Jacques Lebel », la « Rainette grise d'automne » et la « Reine de reinettes », ainsi que la « Pomme de moisson », qui est la plus précoce de la région.

À côté de ces pommes de table qui permettaient d'avoir des fruits toute l'année existaient aussi certaines variétés destinées uniquement à la distillation ou au vinaigre comme la « Trierer Weinapfel » (konat dé cidre) ou la « Bohnapfel » ou la « Sovedje » pour la gelée et la distillation.

Pour les poires également, les variétés sont très nombreuses. À côté de variétés très répandues y compris en plaine, comme la poire de curé (dé Curéye) ou la « beurrée bachelio », la « Duchesse d'Angoulême » ou la « Louise Bonne », il existe des variétés spécifiques du canton comme la « poire truite » (Pour treyt) à cause de la couleur de sa peau, ou encore la « poire farine » (di foe-rine), petite poire foncée. La « poire d'épices », couleur cannelle, devient très vite farineuse et semble être la meilleure pour le hogeye mais est également très bonne au four avec du sucre, tout comme la « Poervotte », grosse poire tardive consommée au vin ou cuite en bocaux.

Des appellations plus locales existent encore comme la « Petite Rouge », la « Poire du petit Joseph » ou encore la « Poire Épargne » ou « Cuisse de Madame », grosse poire de très bonne qualité, et la « Poire du Coucou », très juteuse et qui se conserve du regain jusqu'en mai.

Pour les prunes, outre les classiques « Quetsch d'Alsace » ou « Quetsch d'Italie », on trouve des variétés très locales comme la « Cocaq », grosse prune jaune, la « Prune de Cochon », la « Prune rouge allongée », la « Prune Blanche ronde », la « Prune de moisson bleue », qui servent à faire des tartes et des confitures.

D'autres variétés de fruits sont également distillées comme la « mirabelle de Nancy », la « Flotoff », deux variétés de Reine-Claude, une jaune et une verte, le coing et la noix.

Mais la réputation du canton vient aussi de la distillation de baies sauvages, framboises, alisier, myrtilles, houx, etc.

LA CHASSE ET LA PECHE

Autrefois, toute la vallée était couverte d'immenses forêts habitées par des ours, des loups, des renards ou des sangliers. Et ce n'est que vers le XII^e siècle, que les moines de Pairis commencèrent le défrichement. La chasse et la pêche étaient tolérées par le seigneur et pouvaient être pratiquées bien que sévèrement réglementées notamment par les seigneurs de Ribeaupierre.

La faune constituait une menace sérieuse pour les habitants, leurs troupeaux et leurs cultures. La chasse demeurait une activité indispensable, non seulement pour protéger leurs biens mais également pour fournir un complément de viande.

Publié en l'an 1513, le coutumier du Val d'Orbey précise :

« Les hautes forêts et les eaux appartiennent à la seigneurie, quand il y a glandée, la Seigneurie peut en profiter. Les habitants et la communauté du val jouissent de la faculté usagère d'envoyer dans les forêts autant de porcs qu'il en faut à chacun pour sa maison; ils peuvent aussi faire des parcs et des clos pour y mettre leurs bêtes jour et nuit.

La communauté du susdit val jouit aussi de la coutume et franchise de pêcher dans l'eau, avec la main aux endroits où l'on ne peut pas détourner les eaux; mais on ne peut employer ni filet,

ni un autre instrument. Cependant ceux qui ont leur femme en couche, ou des malades, peuvent aller chez celui qui a loué la pêche de la seigneurie, et lui demander la permission de pêcher pour ces personnes. Le fermier la leur accordera, à condition que cela se fasse sans fraude.

Celui qui serait trouvé de jour par un appariteur ou un garde champêtre, faisant du mal dans les eaux et les forêts mis en défends, payerait 25 sous pour ce délit; 20 sous reviennent à la Seigneurie et 5 sous à la justice pour l'utilité commune.

Les habitants du val ont aussi l'usage, la coutume et la franchise sur tout le gibier, sauf les cerfs, les chevreuils et les biches. La chasse de ces animaux leur est défendue aussi sévèrement que la seigneurie le peut faire.

Lorsque les habitants du val chassent le gibier qui leur est permis et sur lequel ils ont droit, quand ils le lèvent dans la seigneurie, ils peuvent le chasser et le poursuivre hors du val, partout, et si les bêtes qu'ils ont lancées tombent quelque part dans une corde, un filet, une fosse ou dans un autre piège, ils peuvent les prendre, à condition d'en remettre une patte ou quatre deniers en place.

Item, quant à la chasse des bêtes sauvages, nous ordonnons comme s'ensuit : c'est à savoir que nos dits sujets ont ceste franchise de chasser porcs, sangliers, grands et petits, par ce moyen qu'il nous ou nostre châtelain de Hohennach en advertissent et dénoncent premièrement à chacune fois, et de chacun porc ainsi pris nous doivent donner et envoyer, pour nostre droiture, la teste coupée selon le bout des oreilles, et aussy la droite jambe de devant avec trois costes et sy d'aventure en chassant ainsy les dits porcs ou autrement ils prenaient cerfs, chevreuils ou biches, les nous doivent envoyer tout entier en vidant seulement les tripes dehors et sy les cerfs estaient gras, y doivent laisser la dite graisse dedans. (Toutes fois nos dits sujets se doivent détenir des bois que nous leur deffendrons quant ils voudront chasser) ».

Les coutumes de 1564 apparaissent nettement plus restrictives : les Ribeaupierre interdisent la chasse des rapaces, « faucons, vautours, esperviers, faisans bruyans et gelines sauvages ».

Les sangliers, grands destructeurs des champs de céréales et de pomme de terre, peuvent être abattus à condition d'envoyer au seigneur la tête, la patte avant droite et trois côtes. Lynx « luxes » et martres sont obligatoirement donnés en échange de quelques pièces d'argent.

Plus de libéralités sont accordées pour la chasse des grands prédateurs, car loups et ours terrorisent troupeaux et populations.

L'article 23 du coutumier précise :

« les dits sujets peuvent chasser ours, loups et renards, sans notre licence, quand il leur plaira, et s'ils prennent un ours, nous doivent envoyer la tête bien longue coupée et les quatre pieds pour notre droiture, mais les loups et renards sont à eux ». Les seigneurs de Ribeaupierre tiennent une comptabilité des captures : 28 loups sont attrapés entre 1668 et 1718.

Une lutte sans merci est engagée contre les loups, terreurs des campagnes pour obtenir leur éradication de la région. Les paysans ayant tué des loups obtiennent des certificats : leur acte de bravoure mérite la reconnaissance de la communauté. Le dernier canidé est tué en 1911, mais l'animal venait de Lorraine, le loup avait disparu du val depuis le XIX^e siècle.

Quant aux ours, encore plus redoutés, leur présence semble probable jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Si l'on tue le dernier ours en Lorraine en 1709, dans les forêts situées entre

Bussang et Ventron, une demi-douzaine est encore abattue de 1725 à 1755 dans le val de Munster, le dernier plantigrade aurait été traqué en 1760 à Metzeral. Ces ours ont, sans aucun doute, erré sur les chaumes des Hautes Huttes ou dans les forêts d'Orbey. Face à la restriction progressive du droit de chasse, les habitants sont contraints au braconnage.

Les techniques de chasse demeurent variées, chasseurs et braconniers préfèrent des méthodes discrètes. La pose de petits pièges et de collets permet d'attraper lièvres et gallinacés surtout quand ils sont installés en très grand nombre. Un paysan de Faurupt est condamné à 10 livres d'amende en 1737 pour avoir tendu 200 lacets grâce auxquels il a capturé plusieurs grives. Cette technique semble aussi beaucoup plus discrète : petit gibier et garde ne les remarquant pas !

D'autres chasseurs dressent des filets dans lesquels vient s'enchevêtrer le gibier. Pour les animaux plus féroces, on préfère creuser des fosses d'où le loup, le sanglier ou l'ours ne parviendront plus à s'échapper. Ainsi pris, il est alors aisé de les achever. Le fusil est fréquemment utilisé au XVIII^e siècle.

La justice seigneuriale défend les privilèges accordés aux locataires de la chasse seigneuriale. En effet, le droit de chasse, privilège seigneurial est loué à des bourgeois du val.

La seigneurie entretient dans le Val d'Orbey plusieurs gardes-chasse chargés aussi de la surveillance des forêts. Ils dressent des rapports contre les délinquants et ces derniers sont traduits devant le gruyer, juge forestier représentant le seigneur, qui leur inflige des amendes. Mais le braconnage se poursuit dans toute l'étendue du val.

Le Val d'Orbey reste une région très inhospitalière sous l'ancien régime. La chasse devient au cours de cette période, un privilège nobiliaire souvent exercé par les Ribeaupierre. Mais les Birkenfeld - Deux Ponts, leurs successeurs préfèrent la céder à des notables qui s'acquittent des droits de location. Ces derniers n'hésitent pas à engager des poursuites contre leurs cobourgeois. Leur cupidité et la volonté de conserver jalousement leurs maigres privilèges constituent un moyen de limiter le braconnage et contribuent à accroître les tensions sociales au sein des communautés villageoises.

Les seigneurs de Ribeaupierre, qui possédaient un pavillon de chasse à Hachimette et à Ribeaugoutte, étaient en fait propriétaires de la chasse et de la pêche.

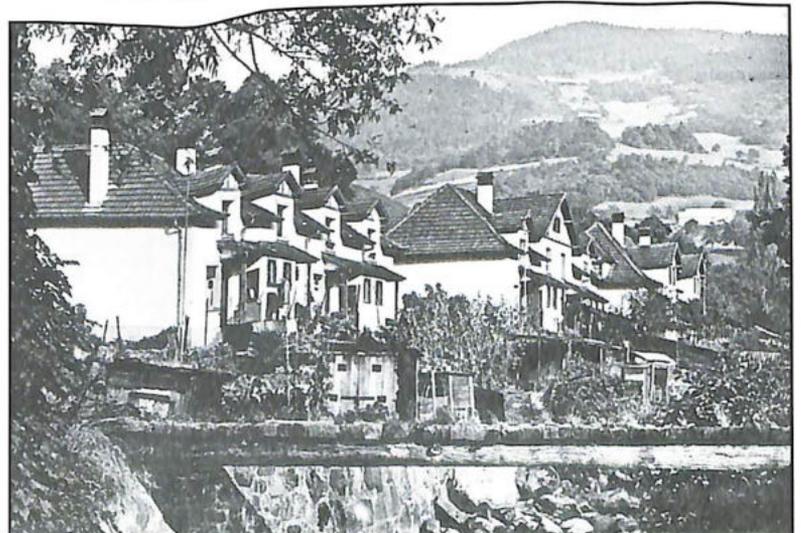
LES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES A LAPOUTROIE A LA FIN DU XVIII^e SIECLE

Certains documents conservés jusqu'à aujourd'hui permettent, grâce aux états des patentes payées, de connaître les activités industrielles et commerciales entre 1797 et 1800. Contrairement à l'idée généralement répandue, à cette époque le canton tout entier ne vit pas seulement d'agriculture et d'élevage, mais de très nombreuses activités.

Ainsi, en 1797, 80 patentes ont été payées à Lapoutroie, chiffre qui sera ramené à 66 trois ans plus tard, en raison d'une crise économique grave. En 1797, il y avait à Lapoutroie 4 professions libérales, deux notaires et deux huissiers, 13 aubergistes et 5 cabaretiers. Le nombre d'auberges est élevé, car elles offraient gîte et couvert aux hôtes de passage sur la route de Lorraine ainsi qu'aux citoyens qui avaient à faire dans le chef lieu de canton. Il y avait également cinq meuniers, un huilier et deux fabricants, à côté desquels on comptait 6 commerces, 24 artisans, et 13 ouvriers textile.

L'industrie textile était présente dans tout le canton et paraissait bien organisée. Peu d'ouvriers travaillaient pour leur propre compte, en réalité il n'y en avait que deux qui se disaient « fabricant à métier pour son compte » et étaient installés à Lapoutroie. L'un des deux faisait des bas, les autres étaient des ouvriers qui travaillaient pour un fabricant. Les tisserands étaient les plus nombreux, on en comptait douze à Lapoutroie, dont cinq au village et sept dispersés entre Ribeaugoutte, Chamont, la Goutte et Hachimette. Il y avait également deux commis de fabricant en filiation, un établi à Altenbach l'autre à la Goutte. Parmi les fabricants qui faisait travailler ces tisserands, un certain George Müller semble avoir été l'un des plus importants. Il avait acheté l'abbaye de Pairis comme bien national et y avait créé en 1792, une manufacture de toutes sortes d'étoffes et coton de fil siamoises, toiles de Paris, mouchoirs de toute qualité et couleurs. 152 fileuses et 13 teinturiers travaillaient dans cette usine.

On peut donc dire qu'à l'aube du XIX^e siècle il y avait dans le Val d'Orbey, une activité textile organisée, une main d'œuvre experte et l'ébauche d'une manufacture. Une des raisons du développement de cette activité, est qu'elle tirait parti de la force motrice de l'eau des rivières, qui formaient un réseau hydrographique remarquable, décrits comme suit au milieu du XVIII^e siècle par un auteur anonyme : « cette rivière de Béhine avec tous les ruisseaux et rivières qui fournissent des



*Cité ouvrière
Hartmann, construite
avant 1914, existant
aujourd'hui encore.*

truites, quelques écrevisses et des cabonats, elle n'est point navigable ni flottable non plus que les ruisseaux qui la composent, attendu qu'ils sont remplis de quantités de rochers. Cette rivière dans des temps de pluie, s'enfle de telle façon qu'elle se fait entendre d'une demi-lieue, elle emporte ordinairement la plus grande partie des ponts et plusieurs terrains le long des berges se succèdent. » Moulins, huileries, scieries, forges de cloutiers et maréchaux-ferrants tirent eux aussi parti de cette force motrice. L'ensemble de la vallée comptait 43 usines, 3 huileries et 1



Vue de Lapoutroie vers la cascade, au fond le Faudé sur lequel on distingue la Tour.

scierie. Ces activités s'étaient considérablement développées, puisqu'en 1770, soit 28 ans auparavant, il n'y avait que quatre moulins et une huilerie. Ces chiffres ne reflètent qu'imparfaitement la situation, dans la mesure où les moulins à farine et huileries étaient liés.

En 1770, par exemple, à Hachimette, un moulin a deux tournants l'un pour la farine l'autre pour l'huile que l'on considère comme une seule usine. Ces usines payaient des redevances à la seigneurie de Ribeaupierre jusqu'à la révolution. Le val d'Orbey était prêt à affronter l'ère qui allait se développer tout au long du XIX^e siècle.

LES PATENTES

Cet impôt avait été créé en 1791, supprimé au début de la Convention en 1792, rétabli par la Convention thermidorienne en 1795 et réorganisé par le Directoire par la loi du 1^o brumaire an VII (22 octobre 1798). Il frappait les activités artisanales, de commerce et de certaines professions libérales.

Les documents les plus anciens dont nous disposons sont un registre d'inscription des patentes qui couvre l'an V et deux états, l'un de l'an VII et l'autre de l'an VIII. L'étude de ces trois documents nous instruit sur la diversité des activités artisanales et commerciales du Val d'Orbey de 1797 à 1800.

D'après ces documents, nous pouvons déduire que, proportionnellement, les deux communes d'Orbey et de La Baroche étaient plus exclusivement agricoles. Il est bien entendu d'ailleurs que les détenteurs de patentes devaient avoir pour la plupart, à côté de leur activité artisanale ou commerciale, quelques champs et quelques bêtes.

Il est intéressant de remarquer la diminution du nombre des patentes entre l'an VII et l'an VIII. Cela s'explique par le marasme économique qui a sévi à l'époque à la suite de la suppression du papier-monnaie le 30 pluviôse an IV (19 février 1796). Comme l'or et l'argent se cachaient, le manque de moyens de paiement paralysait les ventes et le commerce en général.

La loi sur les patentes avait distingué sept classes de professions et l'impôt qui les frappait s'échelonnait de 3 francs à 500 francs. Dans le Val d'Orbey l'éventail des patentes était plus restreint et allait de 3 francs à 43 francs. Il est possible de les grouper en trois ensembles : les patentes les plus élevées, entre 16 et 43 francs, les patentes moyennes, entre 6 francs et

12 francs et les patentes les plus faibles de 3 et 4 francs. Ces catégories de patentes se répartissaient de la manière suivante:

Variété et importance des activités par commune dans le Val d'Orbey

	Population	Nombre de patentes		
		An V	An VII	An VIII
La Baroche	1497	20	22	19
Le Bonhomme	1018	43	39	31
Fréland	1474	62	57	44
La Poutroye	2008	80	73	66
Orbey	4380	120	107	95
Total	10377	325	298	255

Les patentes les plus élevées et les moins nombreuses, frappaient certaines professions libérales. C'était le cas de deux notaires et de deux huissiers qui résidaient à La Poutroye. Elles frappaient aussi les aubergistes, certains marchands forains avec voiture, les marchands merciers, les marchands de bétail, les huiliers et un fabricant de porcelaine résidant à Pairis dans la commune d'Orbey. Ceux qui payaient les patentes moyennes étaient les officiers de santé donc d'autres membres de professions libérales, les cabaretiers, les meuniers, certains artisans du bois: charpentiers, menuisiers, charrons, des artisans de l'alimentation : les boulangers. Enfin les faibles patentes s'étendaient sur le petit commerce : marchands de beurre et de volaille, marchands de tabac puis sur le reste des artisans : artisans du fer, maréchaux-ferrants, cloutiers, artisans du vêtement, tailleurs d'habits, couturières, cordonniers et d'autres comme les vitriers et les tailleurs de pierre. C'est aussi dans ce dernier groupe que l'on trouvait une catégorie assez nombreuse à savoir les ouvriers du textile, essentiellement les tisserands.

Ainsi se dessinait une hiérarchie du monde du travail à côté de la masse de ceux qui étaient exclusivement paysans : au sommet certaines professions libérales, notaires, huissiers, quelques marchands, marchands merciers, marchands forains et marchands de bétail et à la base, les ouvriers du textile, des artisans et de petits commerçants.

Répartition des différentes catégories de patentes

	An VII		An VIII	
	Nombre	%	Nombre	%
16-43 francs	63	21%	47	18,5%
6-12 francs	99	33%	88	34,5%
3-4 francs	136	46%	120	47%
Total	298		255	

L'ANCIENNE FILATURE

Il est impossible de conter l'histoire de la commune sans parler de l'ancienne filature. Elle a été fondée en 1825 par M.G. Baumgarten, de Sainte-Marie-aux-Mines, sur l'emplacement d'un moulin et d'une scierie. La main d'œuvre existait sur place et l'énergie a été trouvée, grâce à une chute d'eau de 100 m de dénivellation. Elle sera vendue quatre ans plus tard à M. Pierre Dolfus, de Mulhouse, qui s'associera à Henri Hofer de Schirmeck. À ce moment, la filature comptait près de 5000 broches et occupait plus de 150 personnes. C'est en 1886 qu'elle prit la dénomination de « Filature de Lapoutroie ». Considérablement agrandie, elle avait alors près de 17000 broches en continu.

Deux incendies, l'un en 1897, l'autre en 1904 détruiront les deux bâtiments. Reconstituée par Edmond Chevalier d'Épinal, une nouvelle société sera formée dont la famille Rudolph Hohf possédait le plus de parts sociales.

En 1913, on devait adjoindre à la filature un tissage. Le piquetage de cette usine avait déjà été fait quand la guerre de 1914-1918 a annulé ce projet. Pendant la durée de la guerre, l'usine tournera au ralenti. En 1918, les Établissements Hartmann de Munster en deviendront propriétaire. Elle fonctionnera jusqu'en 1930, début de la crise textile.

Un article de la presse locale concernant la fermeture du 30 janvier 1930 relate :

« Fermeture de l'usine. Jeudi soir, il a été procédé à la dernière grande paye à la filature de Lapoutroie. Une partie des ouvriers travaillera encore durant quelques jours, puis l'usine sera totalement fermée.

La majeure partie des ouvriers trouvera assez facilement du travail, spécialement à l'entreprise des Grands travaux de Marseille (aménagement des lacs) ou plusieurs sont déjà engagés, et en général dans le bâtiment.

Comme on peut le penser, la nouvelle de la fermeture de l'usine a causé une grande émotion dans la population et spécialement chez les commerçants. Nous souhaitons que cette fermeture ne soit que temporaire et que nous entendrions bientôt à nouveau la sirène de l'usine appeler les ouvriers au travail. »

Dans la « France de l'Est » du 23 septembre 1931, un nouvel article annonce la réouverture de la filature :

« Une bonne nouvelle...

Jeudi après-midi, vers 15 heures, la sirène de l'usine qui avait gardé le silence pendant presque deux ans, retentit tout à coup comme un cri d'allégresse. Certes elle n'annonçait pas encore aux ouvriers la reprise du travail, mais on est toutefois en mesure d'espérer que cette heure sonnera bientôt. La filature de Lapoutroie qui appartenait aux Établissements Hartmann de Munster, serait vendue aux Industriels roubaisiens bien connus, Motte, qui possèdent également une usine à Stosswihr.

Des ouvriers sont occupés à préparer les locaux et à nettoyer les machines, ce qui laisse prévoir une reprise très prochaine du travail.

C'est avec joie que la population locale entrevoit cette perspective. Tant d'ouvriers voyaient venir l'hiver avec inquiétude, se demandant s'ils allaient trouver une occupation suffisante pour vivre. Certes un bon nombre d'entre eux avaient trouvé du travail soit dans des usines à Logelbach, soit dans le bâtiment. Mais dans cette dernière branche, il faut s'attendre à de nombreux licenciements avant l'hiver.

Ceux qui ne sont guère moins heureux, ce sont les commerçants qui souffraient beaucoup de cette période de chômage.

Du travail, donc du salaire pour notre population ouvrière, de meilleurs gains pour nos agriculteurs, voilà qui laisse espérer dans notre région un renouveau économique que l'on désespérait d'atteindre. Souhaitons très cordialement la bienvenue aux nouveaux industriels qui, en procurant à nouveau du travail à ceux qui en manquaient, dénouent si heureusement la crise qui paralysait les affaires locales. Le temps est proche, où, grâce à eux nous entendrons à nouveau la sirène de notre usine appeler les ouvriers au travail, à la vie paisible et laborieuse mais sûre. »

Pendant la guerre de 1940-1945, elle sera placée sous séquestre par les autorités allemandes. Après la guerre, elle a fonctionné jusqu'en 1971 sous la direction de M. Fellmann avec le concours de plus de 100 ouvriers et ouvrières. Une nouvelle fois victime de la crise économique, elle a définitivement fermé ses portes en 1971. Des emplois de reconversion ont été trouvés pour la plupart du personnel licencié.



Ancienne filature, l'usine existe encore aujourd'hui, on note la présence de la cheminée

M. FLORENCE ET LE TISSAGE DE HACHIMETTE

Il y a peu de temps encore fonctionnait à Hachimette une usine, construite au siècle dernier par la famille Florence. M. Jules Florence est né en 1854, à Munster. Après avoir fait ses études à l'école textile de Mulhouse, il prend la direction de l'usine qui connaîtra un essor remarquable. Avant la guerre de 1914, elle occupera jusqu'à 110 ouvriers. La main d'œuvre se recrutait principalement sur place ainsi qu'à Fréland et à Labaroche.

Durant la guerre, M. Florence qui était un grand patriote attendait impatiemment le retour de l'Alsace à la France. Malheureusement, il est mort, terrassé par la joie et l'émotion le lendemain de l'Armistice et n'aura pas le bonheur d'assister à l'entrée des troupes françaises dans son village. Il est enterré à côté de son frère, l'Abbé Florence, au cimetière communal. M. Florence était avec M. Pierre Dolfus, à Lapoutroie, et M. Herzog à Orbey, le fondateur de l'industrie textile dans le canton.

Resté célibataire, M. Florence avait initié son neveu. Toutefois, celui-ci n'a pas voulu reprendre sa succession et la fabrique a été vendue à sa mort aux Établissements Mieg de Mulhouse. En 1932, elle fut transférée et modernisée dans un bâtiment neuf, contiguë à l'ancienne usine. Elle fermera définitivement ses portes en 1962 au moment de la crise textile.

La famille Florence a fait don à la commune des quatre peintures qui ornent la grande salle de la mairie et qui représentent le village de Lapoutroie en 1650, 1790, 1897 et 1912. Il fera également don à la chapelle d'Hachimette d'une cloche que l'on ne sonne qu'une seule fois par an, le 11 novembre, en souvenir de l'armistice et de la mort de M. Jules Florence.

L'EAU, SOURCE D'ÉNERGIE

L'eau a été très longtemps utilisée comme source d'énergie ou comme moyen de transport. En 1830, la force hydraulique, était utilisée dans le canton, de la manière suivante :

La Weiss, autrefois appelée « Abelsbach », est une rivière longue de 24 km qui vient des lacs blanc et noir et se jette dans la Fecht. Un de ses affluents, la Béhine, anciennement appelée la « Begume », a une longueur de 10 km. Avec l'Ur qui traverse Fréland et d'autres petits ruisseaux, c'est l'ensemble du réseau hydraulique du canton qui faisait tourner une cinquantaine de petites entreprises il y a 150 ans; la plupart ont aujourd'hui disparu.

Le long des cours d'eau, on trouvait :

● Le Bonhomme :

1 scierie - 2 moulins - 1 huilerie - 1 martinet

● Lapoutroie :

1 filature - 2 fabriques de cretonne - 4 moulins - 1 brasserie - 2 huileries - 2 scieries - 1 menuiserie - 1 tournerie - plus pour l'annexe de Hachimette : 1 moulin - 1 scierie - 1 menuiserie - 1 râperie de bois.

● Orbey :

2 filatures - 4 tissages - 1 papeterie - 8 moulins - 3 huileries - 2 scieries - 1 martinet.

● Fréland :

4 moulins - 1 huilerie - 1 scierie - 1 forge - 1 menuiserie.

● Labaroche :

3 moulins, mais étant donné le manque d'eau, il pourrait s'agir de moulins à vent, au moins pour le haut.

Avec l'électrification des campagnes vers le début du XX^e siècle et la modernisation de l'industrie, la plupart de ces petites entreprises ont disparu. Néanmoins, l'eau a continué à jouer son rôle de producteur d'énergie. Si les roues à eau ont disparu, elles ont été remplacées par des turbines. Ainsi on trouvait : 4 mini-centrales hydrauliques au Bonhomme, 2 mini-centrales à Lapoutroie et 3 à Hachimette, 2 mini-centrales à Orbey.

Il existait encore une dizaine d'autres très petites centrales qui alimentaient soit une ferme, soit un petit atelier artisanal.

Ces anciennes turbines pouvaient produire environ 576 KW pour la Béhine et 360 KW pour la Weiss soit un total de 936 KW qui permettrait d'économiser un million de litres de fuel lourd dans l'année.



La Béhine aux environs du camping entre Lapoutroie et Hachimette.

LES MAITRES D'ÉCOLES DU VAL D'ORBÈY AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

L'instruction est un vieux souci de toutes les communautés, mais l'enseignement primaire reste longtemps le parent pauvre de l'éducation. En Alsace, malgré un taux d'alphabétisation plus élevé que la moyenne, il faudra attendre le début du XIX^e siècle pour voir de nets progrès. Cet article s'attachera à découvrir le monde scolaire dans le bailliage d'Orbey à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècles.

LA NOMINATION DU MAÎTRE D'ÉCOLE

La nomination se fait sous la forme d'une convention dite de « renouvellement du rétablissement du maître d'école » ou de « rétablissement du maître d'école ». Elle est établie en présence des officiers seigneuriaux (prévôt et jurés), du maître bourgeois (élu chaque année par la communauté), des principaux bourgeois habitants du lieu, du curé de la paroisse et bien sûr du maître d'école. Cette convention est renouvelable chaque année. La convention indique les différentes fonctions du maître, ses devoirs et ses obligations, fixe les gages en argent et en nature. Bien sur, l'accord est scellé par un « coup à boire », dûment tarifé dans les comptes communaux, ce tarif passe de 13 batz, 5 rappes en 1690 à 1 florin, 5 batz en 1693, soit une augmentation de 50%. Les conventions distinguent deux types de fonction : le premier type concerne directement l'enseignement et le régent d'école, l'autre attribue au maître des travaux annexes.

LES TACHES D'ENSEIGNEMENT

Le maître doit enseigner aux enfants la lecture, l'écriture, le plain-chant, le catéchisme, et à prier Dieu. Il doit apprendre aux enfants à lire en français et en latin, afin sans doute de lire les prières latines. Il enseigne aussi le calcul. En 1691, la maître d'Orbey s'engage à ne pas boire, à ne pas fréquenter les cabarets et à ne pas se débaucher. Il a le droit de corriger ses élèves quand ils le méritent.

LES TACHES ANNEXES

Les conventions assignent également au maître des fonctions plus religieuses, assez proches de celles d'un sacristain :

- il doit assister aux différentes processions, ainsi qu'à tous les offices,
- il est chantre(1) et doit venir de bonne heure à l'église pour aider les autres chantres et les servants,
- il doit avoir soin de l'horloge et aider le marguillier (2) à sonner quand l'orage, le tonnerre ou la grêle menace. Le maître peut encore exercer d'autres tâches variables : fabriquer des cierges, des hosties, assurer le blanchissage des linges de l'église.

LE TRAITEMENT DU MAÎTRE D'ÉCOLE

Le traitement peut se décomposer en trois parties : les gages en argent, les gages en nature et les avantages.

● Les gages en argent

Ils sont payés annuellement et ne subissent guère d'augmentation. Jean Antoine d'Orbey touche 18 florins de 1690 à 1695. À Lapoutroie en 1750, les gages du maître s'élèvent à 35 livres (21 florins), et se décomposent ainsi :

- école : 23 livres, 6 sols, 8 deniers
- marguillier : 10 livres
- entretien et remontage de l'horloge communale : 1 livre, 13 sols, 4 deniers

le maître touche aussi des indemnités diverses pour ses différentes tâches annexes. Ainsi à Lapoutroie, les sommes sont libellées en livres, sols et deniers :

- pour la farine : 9 livres
- blanchissage des linges : 8 livres, 7 sols
- façon du cierge pascal : 1 livre, 10 sols, 4 deniers
- façon des cierges de l'église (par livre) : 3 sols
- sonnage des trépassés le jour de la Toussaint : 3 livres, 6 sols, 8 deniers
- pour un mariage : 13 sols, 4 deniers
- pour le service du lendemain : 2 sols, 8 deniers
- une confrérie : 13 sols, 4 deniers
- une messe : 2 sols, 8 deniers
- un anniversaire : 2 sols, 8 deniers
- enterrement d'un enfant avec fosse : 6 sols, 8 deniers
- enterrement d'un adulte + 3 services + fosse : 1 livre, 10 sols, 4 deniers
- le port des sacrements : 2 sols, 8 deniers
- bénédiction d'une maison : 5 sols, 4 deniers
- messe basse : 1 sol
- deux services : 8 sols
- messe des trépassés : 1 sol
- relevailles : rien
- baptême (pour le sel) : 1 sol

Le maître touche en outre un droit d'écolage. À Orbey, en 1709 ce droit s'élève à 6 rapps par enfant et par semaine. À Lapoutroie en 1750, chaque élève doit payer 1 sol et 4 deniers. Il doit en plus, pendant l'hiver, de la Saint Martin (11 novembre) à Pâques, apporter une bûche de bois pour le chauffage, l'élève qui ne le faisait pas devait payer 12 sols au maître. Ce droit d'écolage représente une somme importante pour le maître.

● Les gages en nature

Le maître d'école touche chaque année six cordes de bois. Il a la possibilité de ne garder que trois cordes et de toucher les trois autres en argent.

Il est logé par la communauté. Le logement se compose d'un poêle avec un jardin, une cuisine, deux chambres, une cave, de la place dans l'écurie pour les vaches, de la place pour le foin, le bois, plus une chambre. Il est amusant de remarquer que le propriétaire se garde l'usufruit du four et une partie de la cuisine. Le maître a également un jardin alloué par la communauté.

- Les avantages

Le maître bénéficie de l'exemption du scheling de la taille de la maison. S'il est logé chez son père, comme Nicolas Blaise en 1709, le père bénéficie de cet avantage tant que son fils vivra sous son toit. Le maître est aussi exempt de la taille de bourgeoisie. Le traitement des maîtres devait assurer un niveau de vie assez médiocre car un certain nombre d'entre eux exerçait une activité supplémentaire afin d'augmenter leurs revenus.

LE CONTROLE DU MAITRE.

Les communautés avaient le pouvoir de révoquer les maîtres. Le 15 octobre 1702, la communauté de Lapoutroie révoque Dominique Menetrez. Les abus des communautés étaient fréquents : le maître d'école pouvait être victime de vengeances personnelles, de cabales, sans rapport avec sa valeur pédagogique. Pour remédier à ces excès, l'Intendant d'Alsace Louis-Guillaume de Blair, promulgue une ordonnance le 6 octobre 1774, lue et publiée à l'issue de la messe paroissiale le 30 octobre. L'intendant ordonne que les prévôts, bourgmestres et préposés des communautés remettent désormais au Bailli de Département (l'équivalent de nos arrondissements) tous les actes concernant les accords ou engagements des maîtres. Il interdit aux mêmes personnes de congédier les maîtres sans y avoir été autorisés par l'intendant.

LA VIE SCOLAIRE

- Programme

D'après les conventions de nomination du maître d'école, l'enseignement semble avoir une finalité essentiellement religieuse.

- Temps scolaire

En 1709 à Orbey, l'enseignement est obligatoire pour les enfants pendant le carême pour se préparer à la communion. On sait également que l'hiver, de la Saint-Martin à Pâques les enfants allaient à l'école. Mais la fréquentation ne devait pas être très régulière, surtout l'été, à cause du travail aux champs.

- Condition de travail

Le maître enseigne dans un « poêle d'école » meublé par des tables et des bancs de madrier de sapin. Il dispose de craie rouge et de papier. Le chauffage est assuré par un poêle, en fonte rouge à Lapoutroie en 1784, alimenté par les bûches apportées par les écoliers. Au Bonhomme en 1779, la nouvelle salle de 64 m² est prévue pour 150 élèves. Cette donnée semble ahurissante. Ces salles accueilleraient-elles réellement un tel nombre d'élèves ? S'agit-il d'un effectif théorique ou d'élèves ne fréquentant pas l'école tous en même temps ?

- La réforme de 1773

Le décret du bailli Lichtenberg du 20 avril 1773 organise la vie scolaire de la seigneurie de Ribeaupierre. Il rend l'école obligatoire à partir de 7 ans, jusqu'à ce que les élèves sachent lire et écrire, à peine de quatre sols par semaine d'amende. Le produit des amendes devait être distribué en récompense aux élèves studieux. Le décret punit les parents ou les maîtres dont les enfants n'assistent pas régulièrement à l'enseignement religieux (jusqu'à 14 ans en général) d'une amende de deux sols chaque fois.

LES BATIMENTS SCOLAIRES

Les communautés semblent disposer d'écoles dès la fin du XVII^e siècle : il s'agissait certainement de maisons ordinaires plus ou moins aménagées pour un usage scolaire. À la fin du XVIII^e siècle, ces maisons tombent en ruine, une reconstruction s'avère nécessaire autant à Orbey qu'à Lapoutroie ou au Bonhomme.

Ce sont les prévôts et les préposés ou jurés du village qui ont la charge du bâtiment communautaire. Le prévôt, nommé par le seigneur, comte de Ribeaupierre, représente les intérêts seigneuriaux dans le village et est plus ou moins le chef de la communauté.

Mais au XVIII^e siècle, il est soumis à une administration royale de plus en plus efficace et tatillonne.

L'intendant d'Alsace, en poste à Strasbourg est une sorte de préfet de région aux pouvoirs très étendus. Il est secondé par des subdélégués, ainsi à Colmar, il reçoit les demandes de reconstruction, prend les décisions, accorde les exemptions de corvée ou d'impôts. Par ordonnance du 29 décembre 1783, l'intendant de la Galaizière ordonne que le deuxième étage de l'école de Lapoutroie soit supprimé, car les plans et devis du bâtiment « sont très considérables pour une maison d'école et trop dispendieux à la communauté ». L'intendant dispose aussi de l'administration des Ponts et Chaussées.

La communauté villageoise peut posséder un patrimoine et avoir des revenus propres, mais ce n'est guère le cas dans le Val d'Orbey. Les ressources provenant des impôts servent à payer les redevances royales et seigneuriales et à couvrir les frais de fonctionnement.

Pour un investissement aussi conséquent qu'un bâtiment, le village doit lever une imposition spéciale, après accord de l'intendant.

Les communautés demandent aussi une exemption des corvées royales pour la durée des travaux. En effet, les villageois étaient responsables de l'entretien des routes et ponts dans leur secteur et étaient convoqués pour travailler sur ces chemins. Or, les communautés apportaient à pied d'œuvre bois et matériaux de construction pour l'école, par le même système de corvées. On voulait donc éviter une surcharge de travail pour les bourgeois des villages, en les exemptant provisoirement des corvées royales les moins importantes.

L'ÉCOLE DE LAPOUTROIE

Le devis initial prévoyait une belle maison de 52 pieds de long et 38 pieds de large (environ 17m x 12,4 soit 210 m²). Le rez-de-chaussée a 2,76 m de haut. Un étage de 8 pieds de haut était prévu mais n'est pas construit sur ordre de l'intendant. Le toit repose donc directement au-dessus du rez-de-chaussée. Il était prévu « en double de thuilles de la meilleure qualité » mais semble finalement être fait en paille. Sous le toit se trouvent trois chambres et le grenier à foin avec quatre lucarnes, dont une au-dessus de la porte du battoir, pour décharger le foin. Le vestibule et la cuisine sont pavés de pierres plates. Les autres pièces sont pourvues de planchers de sapin. Les plafonds dans les appartements sont faits en bousillage, c'est-à-dire comblés par un mélange de chaume hachée et de terre détremnée. La hotte de cheminée, soigneusement construite est équipée de deux barreaux de fer pour fumer le lard. Les fenêtres sont vitrées. Les murs intérieurs sont enduits et crépis solidement « au ballet ».

Le rez-de-chaussée comprend le poêle d'école, un vestibule, une cuisine et certainement le poêle privé du maître d'école. En prolongement de ces pièces se trouvent, toujours au rez-de-

chaussée, le battoir et une étable à vaches. À côté de la maison est construit un bâtiment annexe : « le hangar ». Il comprend au rez-de-chaussée un bûcher, des « latrines » et une étable à porcs. Mis à part, le poêle d'école, cette maison est donc agencée exactement comme une ferme vosgienne traditionnelle. Le maître d'école se démarque très peu des autres habitants par son style de vie.

EN CONCLUSION : CET ENSEIGNEMENT ÉTAIT-IL EFFICACE ?

Il est difficile de répondre à cette question car nous ne disposons pas de rapports d'inspections, ou de résultats d'examens. Un sondage dans les registres paroissiaux du Val d'Orbey peut cependant nous donner des indications sur le degré d'alphabétisation des habitants.

Conjoints signant leur acte de mariage - période 1775-1778

VILLAGE	% d'hommes	% de femmes
Le Bonhomme	76%	45%
Fréland	90%	73%
Labaroche	48%	15%
Lapoutroie	71%	28%
Orbey	63%	23%
Ensemble Val d'Orbey	67%	31%

Nous ne pouvons fournir d'explications solides à ces chiffres. N'oublions pas qu'il s'agit seulement de signatures et qu'il faudrait encore distinguer les signatures bien déliées, témoins d'une pratique courante de l'écriture, et les signatures malhabiles montrant que l'acte d'écrire était exceptionnel.

L'alphabétisation des femmes est nettement en retrait, l'intérêt pour l'instruction des filles ne semble guère élevé. Il faudra attendre le XIX^e siècle pour voir le plein épanouissement de l'enseignement primaire avec l'application des lois Guizot de 1833 puis de Duruy sous le Second Empire.

- (1) Chantre : celui qui chante aux offices religieux.
- (2) Marguillier : membre du conseil de fabrique d'une paroisse.
- (3) Bardeau : planchette en forme de tuile pour couvrir une toiture ou une façade.

LES REGENTS D'ÉCOLE DE LAPOUTROIE AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

D'après l'article de Gérard Boutry dans le Bulletin du cercle généalogique d'Alsace,
1977 - 2, n°38, page 51 à 54

Dominique Menetrez (cité de 1672 à 1702)

Georges Auger (cité de 1702 à 1706)

Jean Valentin (cité de 1708 à 1722)

Claude Vincent (cité de 1721 à 1740)

Jean-Jacques Vincent (cité de 1740 à 1748)

Léopold Morel (cité vers 1743)

Charles Morel (cité de 1743 à 1754)

Claude Morel (cité de 1748 à 1754)

Jean-Joseph Claudel (cité de 1743 à 1789)

Joseph Martin (cité en 1787) à Hachimette

Jean-Baptiste Pierre (cité en 1772)

Les dates indiquées ne correspondent pas au début de la fonction du maître d'école, mais seulement aux dates où M. Boutry a rencontré ces noms dans des documents d'archives.

La mention de deux ou plusieurs maîtres d'école à la même date à Lapoutroie nous rappelle qu'il y avait des maîtres non seulement au village lui-même mais aussi dans les annexes : Hachimette, et très certainement au Grand Trait et à Ribeaugoutte.

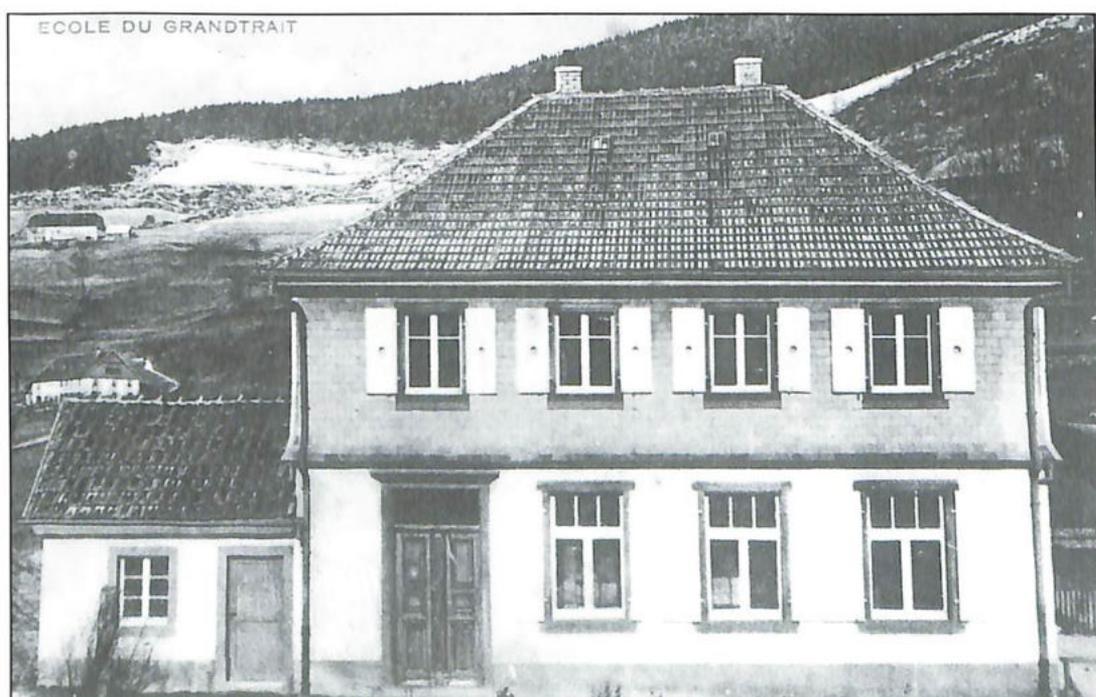
UNE ECOLE AU GRAND TRAIT

Posséder une maison d'école n'était pas chose facile pour un hameau au siècle dernier. Les habitants du Grand Trait en ont fait l'expérience. En 1843, la commune de Lapoutroie loue des salles pour recevoir les élèves et fait des économies en vue de la construction d'une école. Au mois de février 1848, les habitants du Grand Trait s'adressent à l'inspecteur primaire : l'école compte « 80 élèves confinés dans un appartement de 20 m², entassés comme harengs dans une tonne ». Cette demande est adressée à l'inspecteur car les habitants n'ont rien obtenu avec le conseil municipal de l'époque. Mais là encore, la requête est restée sans suite.

En 1858, au mois de juin, une nouvelle demande est adressée au maire pour la création d'une école au « Long Trait ». Il est dit que bon nombre d'enfants trop éloignés du village arrivent à l'âge de 14 ans « sans avoir reçu aucune instruction morale ni religieuse ». Il semblerait donc qu'il n'y ait plus eu d'école au Grand Trait depuis le départ de l'instituteur Renonard qui reste de la Toussaint 1856 au mois de mai 1857.

En 1860, la construction d'une école est encore réclamée. Le 30 octobre, on propose une moitié de maison, qui ne convient pas : elle est lézardée. L'inspecteur indique au maire une autre maison avec verger et jardin. Et les choses en restent là.

Enfin, en juin 1862, l'inspecteur primaire écrit au préfet pour lui dire que la commune de Lapoutroie est autorisée à établir une école au Grand Trait. Elle a acheté une maison qu'il lui faut aménager, cela reviendra à 3000 francs, pour lesquels l'inspecteur demande un secours. Les habitants du hameau, quant à eux, se sont cotisés et ont réuni une somme de 600 francs.



*Ancienne école du
Grand Trait, au fond la
Haute-Pierre, utilisée
plus tard comme
maison forestière*

L'instituteur J.B. Ancel habite alors sa propre maison. 35 élèves fréquentent l'école, 18 garçons et 17 filles. L'école, tenue par la suite par des religieuses puis à nouveau par des instituteurs laïques fonctionnera jusqu'après la guerre. Elle fermera ses portes en 1950 et abritera alors les gardes forestiers puis sera rachetée par son dernier occupant.

QUELQUES INSTITUTEURS DU GRAND TRAIT :

● Joseph Petitdemange

Il est né au Grand Trait. En 1843 il a 19 ans. Il gagne 195 francs pour l'hiver. Le 22 août 1851, il demande à se faire inscrire sur la liste des aspirants au brevet qu'il obtient en octobre. Le curé demande alors au recteur de lui procurer un meilleur poste.

Voici son emploi du temps en septembre 1851 :

6h-8h : il a 15 élèves sachant tous lire et écrire. Ils étudient la grammaire.

9h-11h : 15 autres élèves dont la plupart commence à lire et à écrire.

14-16h : il fait la classe aux petits enfants.

● Jean-Baptiste Bournique (ou de Bournique)

Il est nommé le 26 août 1853 instituteur provisoire à l'école de Grand Trait. Le 1er janvier 1854, Bournique estime que sa position n'est plus tenable. Il a peu de ressources, jusque là les habitants l'ont aidé mais il pense que cela continuera pas. Il sera nommé à Courtavon.

● Jean-Nicolas Renonard

Il est né le 3 avril 1834 à Entre-Deux-Eaux dans les Vosges. Le 17 janvier 1857 il devient instituteur au Grand Trait, l'école était fermée depuis la rentrée. Le 2 mars 1857, Renonard n'ayant pas de traitement fixe (il dispose uniquement d'une rétribution scolaire et mange chez les parents d'élèves) veut donner des cours à des adultes. Mais comme il est interdit de mélanger les sexes, il devra recevoir les garçons de 5h à 7h et les filles de 7h à 9h. Bien entendu il ne devra jamais se retrouver seul avec ces dernières. En mai 1857, Jean-Nicolas Renonard n'est plus au Grand Trait.

● Jean-Baptiste Ancel

Il est marié et père de quatre enfants. L'inspection de mars 1863 révèle qu'il habite sa propre maison et que le local de l'école obtient la mention assez bien. Il n'a pas de brevet et tient provisoirement cette école.

L'inspection de septembre 1864 indique que Jean-Baptiste Ancel ne fait classe que les mois d'hiver. Durant l'été les enfants vont à Lapoutroie. On demande que cet instituteur soit gardé l'hiver suivant. Ensuite il sera remplacé par une sœur, Sœur Aurélie Vautier. Dans le rapport d'inspection d'avril 1869, il est dit que sœur Aurélie Vautier fait beaucoup de bien au Grand Trait où elle est très aimée.



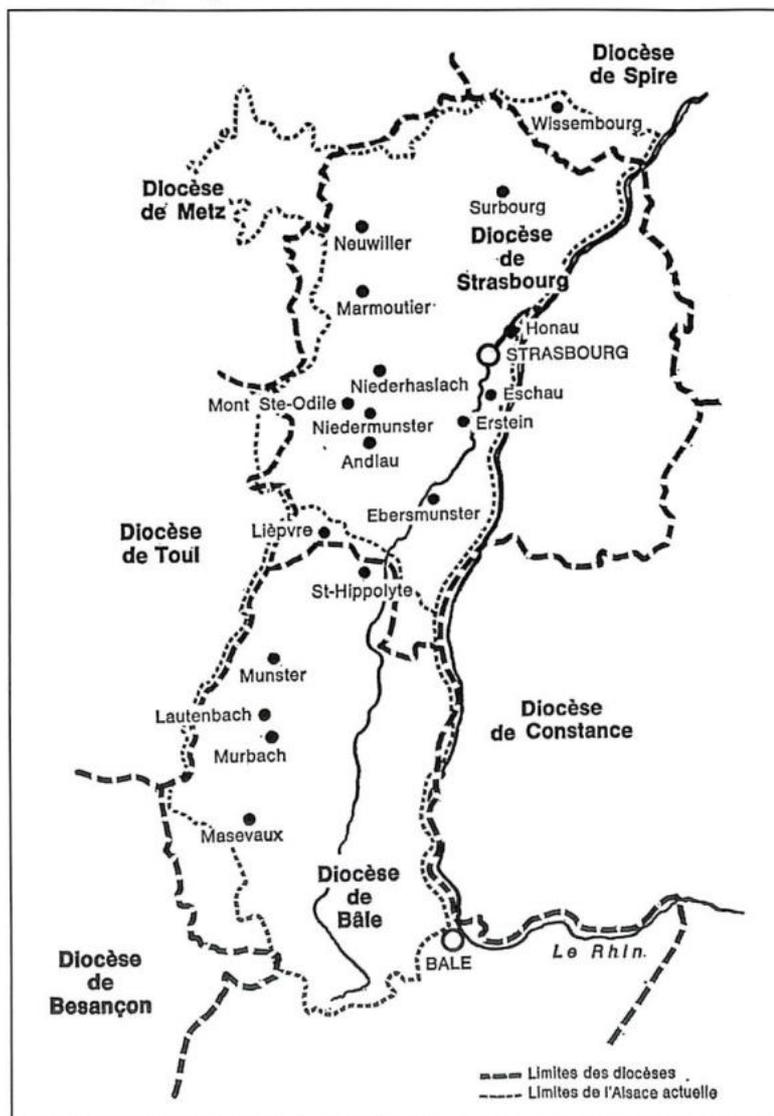
École du Grand Trait

L'IMPLANTATION DU CHRISTIANISME EN ALSACE ET SES DEVELOPPEMENTS

On sait peu de choses sur les origines du christianisme dans notre région. La première mention pour Strasbourg est celle de l'évêque Amand cité à propos du concile de Sardigine en 343. C'est aussi le début des premières communautés chrétiennes. L'effondrement de l'Empire Romain, mettant fin à la « Pax Romana » avec tous les remous et calamités qui ont suivi n'a pas favorisé l'extension de la foi.

Il a fallu attendre Clovis et le VI^e siècle pour qu'avec Arbogast, premier évêque franc de Habsbourg, des églises se construisent plus nombreuses sur l'emplacement de sanctuaires païens.

Principales abbayes et diocèses d'Alsace au début du moyen âge.



Dans les campagnes, les premières auraient été en bois. Le culte du saint se répand : Saint-Martin, protecteur de la dynastie des Mérovingiens, Saint-Michel, Saint-Laurent, Saint-Georges, Saint-Vincent, Saint-Médard, Saint-Jean-Baptiste.

La progression de la foi fut lente dans notre région. On a attribué un rôle important à la prédication des moines irlandais, notamment Colomban, fondateur d'un monastère à Luxeuil en Franche-Comté, mais ce rôle serait paraît-il peu important en Alsace sauf dans le Sundgau. Le paganisme est progressivement évincé par la transformation de fêtes païennes en fêtes chrétiennes.

Au VI^e et VII^e siècles, de nombreuses fondations monastiques contribuent fortement à l'implantation de communautés ouvertes à la religion du Christ. Les gallo-romains vénéraient les dieux de Rome à côté des anciennes croyances celtes. Ces derniers croyaient en une divinité unique constamment en train de créer.

Les druides furent des « écologistes » avant la lettre, leur emblème était la faucille d'or. Ils étaient en relation constante avec l'environnement, avec le soleil, le lune et les astres. Leurs grandes fêtes se célébraient le 1^{er} mai, le 1^{er} août, et le 1^{er} novembre. Leurs lieux de culte se situaient au sommets des montagnes ou des monticules. Les fêtes étaient accompagnées de grands banquets pris en

commun. Nos ancêtres vénéraient des divinités topiques, protectrices des foyers et des routes; à chaque carrefour se trouvait une divinité, le plus souvent féminine. On en a retrouvé au cours de fouilles. La Sainte Vierge et les Saints les remplacèrent, plus tard les calvaires.

La messe devint le sommet de la vie religieuse avec les Carolingiens, une longue période de calme favorisa l'essor du pèlerinage, des processions. Les gens, sans doute, furent lents à accepter de nouveaux protecteurs, indispensables, pour leur confier la famille, les biens, la santé. Le culte de la Vierge Marie connut un grand succès. Des églises lui furent dédiées ainsi qu'aux saints.

Les XI^e et XII^e siècles furent ceux des cathédrales et de nouveaux monastères. Dans la région, Orbey accueillit des moines bénédictins qui, ici comme ailleurs, défrichèrent, encouragèrent l'agriculture.

Le XIV^e siècle connut la « chasse aux sorcières », le diable se faisait omniprésent, les calamités : la peste, la famine, la guerre revenaient hélas périodiquement. Il fallait des boucs émissaires, les bûchers s'allumèrent même dans nos villages.

Les déviances de la foi, les superstitions, une sorte de psychose collective et d'autres causes amenèrent la chrétienté à de tels excès. Les sorcières et leur cortège de maux, de malveillance et d'orgies ont longtemps hanté les mémoires. Au XIX^e siècle et jusqu'à la Grande Guerre on les évoquait encore au cours des veillées. Un lieu-dit de Lapoutroie se nomme aujourd'hui encore « le Sabat »

La Révolution fut accueillie avec enthousiasme, partout les paysans croulaient sous les impôts, les ordonnances, etc. Cependant le désarroi fut total quand on toucha à leur foi et à leurs prêtres. Ils soutinrent les réfractaires, il y eut des drames signalés par ailleurs.

Le Second Empire fut une période faite pour la religion. Les pèlerinages s'amplifièrent, les confréries, les cérémonies augmentèrent de solennité. Les fêtes religieuses, les congrès eucharistiques, les visites pastorales donnèrent lieu à un déploiement d'arcs de triomphes, de guirlandes, de bannières, de drapeaux, qui demandaient plusieurs semaines de travail.

Lapoutroie était au diapason, les anciens s'en souviennent encore, à la Fête Dieu on construisait des reposoirs, la rue était jonchée de fleurs, des arbres étaient plantés tout au long de la rue où passait la procession. En hiver, la fête patronale de Sainte-Odile attirait des gens d'ailleurs, l'église était archi-comble, les cabarets aussi.

Plus simples étaient les processions des rogations pour attirer la bénédiction du ciel sur les récoltes. Le prêtre bénissait les champs et les prés. À côté des grands pèlerinages florissants comme Lourdes ou les Trois Épis, existaient les petits, pour obtenir des guérisons : Ribeaugoutte, Saint-Laurent, invoqué pour les brûlures, à Fréland, Saint-Thiébaud « guérit tous les maux » et avant tout les maux de dents, Saint-Genest à Orbey pour la protection du bétail. D'autres mal définis comme Saint-Gilles à Wintzenheim et Saint-Jean Baptiste au Rudlin.

La confiance des gens était grande. Le commerce des statues et des images connut son apogée. Un colporteur visitait villages et fermes pour placer sa marchandise. On apportait ses achats au curé pour obtenir sa bénédiction.

Entre les deux guerres, les choses restèrent quasiment inchangées. Depuis 1945, la pratique religieuse ayant quelque peu baissée, le cérémonial s'est simplifié. La foi, aujourd'hui, toujours vivante s'exprime autrement.

LES EGLISES DE LAPOUTROIE

Il n'y eut pas moins de quatre églises à Lapoutroie. La première date du XI^e siècle. C'est la sœur du pape Léon IX, Odile, première abesse du couvent de Woffenheim (Ste-Croix En-Plaine) qui l'a fait construire probablement pour répondre aux besoins religieux des habitants de la cour collongère.

C'est en 1349, que le premier curé recensé de Lapoutroie, Jean de Ruti, a pris ses fonctions, qu'il occupera jusqu'en 1373. Un de ses successeurs Jodocus Scriptor, curé de 1439 à 1460 était le grand ami du célèbre prédicateur Geiler de Kaysersberg.

En 1502, cette première église de dimensions trop réduites a été remplacée par une construction nouvelle. Le chef de la maison des Ribeaupierre, Guillaume 1^{er} et sa dame, la noble Jeanne de Neuenburg, se sont montrés très généreux envers la population en finançant entièrement la nouvelle église consacrée à Sainte-Odile. Ce seigneur a ordonné en 1502 au curé (« Leutprister ») Jean Kreutzer de faire des quêtes pour réunir les sommes nécessaires à l'aménagement intérieur de l'église de « Suerlach ».



Ancienne église de Lapoutroie en 1890, démolie en 1911.

Selon un témoignage du chanoine Brunck de Freundeck : « la partie inférieure de la tour de l'église (une petite salle voûtée d'une dizaine de mètres carrés de surface) servait de sacristie jusqu'en 1818 ».

Le clocher semble (comme d'ailleurs ceux des deux églises suivantes) ne pas être dans le prolongement de la bâtisse principale, mais bizarrement décalé sur la gauche. Il possède déjà des cadrans solaires. C'est d'ailleurs lui qui subira le plus de modifications par la suite.

Cette deuxième église existera jusqu'en 1750. Depuis cette date, le clocher a la forme d'une tour. 2570 livres ont été dépensés pour la maçonnerie et la taille des pierres et 385 livres pour la charpente. Tous les matériaux ont été livrés gratuitement sur place par les paroissiens. le 2 septembre 1750, un terrible incendie a ravagé l'église et une partie du village.

Le témoignage de J.S. Becker rappelle : « Le mercredi 2 septembre 1750 entre 3 et 4 heures de l'après-midi, par un temps sombre, le tonnerre s'est fait entendre et bientôt après, un coup de foudre est tombé sur la petite maison de Jean-Antoine, laquelle était couverte en paille, et a été immédiatement en flammes. Quelques instants après le feu s'est répandu sur quatre maisons voisines également couvertes en paille, après la rage du feu est devenue si grande que les maisons, sur lesquelles la paille enflammée tombait (toitures de paille), commencèrent à brûler. La chaleur était devenue insupportable, impossible de porter secours, la plupart des hommes étaient aux champs, d'autres sauvaient au plus vite ce qu'ils pouvaient, il n'y avait pas de pompes, pas d'échelles, pas de crochets à feu. Cela a été cause que la belle église avec son clocher et la maison Jean-Claude couvertes en tuiles ont été brûlées.

Dans le clocher se trouvaient trois grandes cloches qui ont été fondues complètement dans le feu. La voûte du chœur a été totalement minée par plusieurs percées, d'autres endroits effondrés. Les trois maisons restées dans l'entrée inférieure du village, à savoir celle de Claude Mangin où le feu a pris trois fois, celle de Marcot et une autre maison construite depuis peu, auraient été brûlées si de Kaysersberg, Kientzheim et Ammerschwihr les gens n'étaient pas venus au secours avec des pompes et d'autres outils et aidés par les gens du Bonhomme et d'Orbey. Le dessous du village de chaque côté de la route a été la proie des flammes. L'église a été enflammée par une maison distante de 10 mètres. Cette maison n'a pas été reconstruite. Le tout n'a duré que deux heures. Il régnait une grande calamité; le lendemain de ma visite, j'ai fait publier le samedi 6 septembre 1750, aux gens, que le bois nécessaire à la reconstruction de leurs maisons leur sera fourni par les forêts seigneuriales.

On n'a cependant pas trouvé de suite assez de bûcherons, de sorte que le garde forestier du Bonhomme n'a pu faire couper du bois que pour quelques-uns.

En outre de l'église et de la tour, il a brûlé 23 maisons et 3 granges dans lesquelles sont signalées celle des grands fermiers, l'ex-officier Prevot de la Seigneurie Jean-Claude, celle du chasseur Henzo et le moulin de Joseph Maire, à côté d'une huilerie, les maisons étaient totalement brûlées, c'était un triste spectacle. Le feu avait pris si rapidement que pour ainsi dire il n'y a pas eu de bétail sauvé. Seulement le bétail qui était au pâturage est resté. Des 53 maisons du village, 30 seulement sont restées debout, lesquelles appartenaient aux gens les plus riches et étaient mieux construites ».

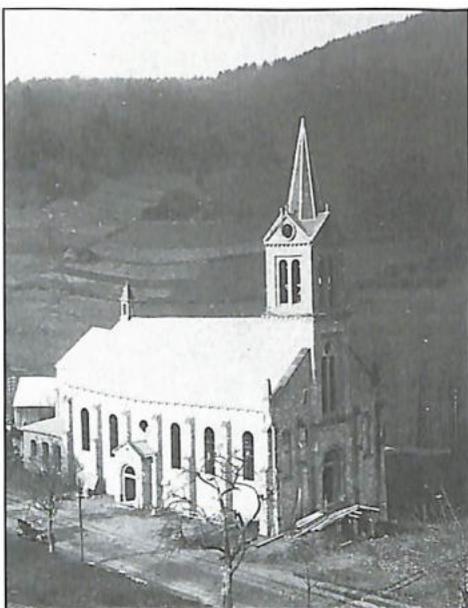
Cet événement, relaté dans toutes les chroniques faisant mention de Lapoutroie, a été à l'évidence un véritable drame. Les 23 maisons détruites correspondaient à la moitié du village.

À la suite de cela, la reconstruction de l'église a fait l'objet d'un conflit entre la Commune et l'Abbaye de Pairis. L'église dépendant d'une cour collongère, il était naturel qu'elle soit entretenue par le collateur de la dîme, c'est à dire la ville de Colmar et l'abbaye de Pairis, successeur légal dans tous les droits et devoirs de la cour collongère. La grande dîme ou dîme du ban entier, était divisée en plusieurs parts. Pairis en possédait un tiers ; le Prince de « Birkenfelt » ayant fait une transaction avec les curés du val, a perçu une redevance annuelle sur cette dîme. Les messieurs d'Oberkirch, gentilshommes luthériens avaient cédé par transaction une partie de la dîme qu'ils possédaient aux curés de la Poutroye, Orbey, Fréland. Ces mêmes curés, en raison de leurs fonctions ecclésiastiques percevaient le restant de la dîme à titre de portion congrue. En plus, ils percevaient la plus grande partie de la dîme qui consistait en « novalles » (redevance de terres défrichées nouvellement) qui revenaient de droit aux curés. Ainsi y avait-il deux familles nobles : l'une débitrice, l'autre anciennement intéressée. La dette contractée, consacrée par une transaction étant indéniable, ces nobles n'entraient pas en ligne de compte pour un règlement éventuel des dépenses. Il n'y avait plus que l'abbé de Pairis et les curés du val, pour financer la reconstruction. Les curés vivant chacun de leur dîme respective, pas trop importante, il ne restait plus que le grand collateur de Pairis touchant un tiers de la grande dîme de toutes les paroisses dont une portion importante des redevances du val.



Ancienne église de Lapoutroie, elle se trouve sur la place actuelle située devant la mairie.

*Église de Hachimette,
le jour de
l'inauguration,
le 27 novembre 1926.*



Ainsi l'abbaye de Pairis a été condamnée par décision de justice à supporter les frais de la reconstruction du chœur, de la tour et de la sacristie.

L'irruption de la Révolution Française marque dans l'Alsace très catholique une nouvelle césure. La seigneurie du Hohnack est définitivement démantelée. Paris proclame la constitution civile du clergé. La plupart des prêtres refusent de prêter serment à la Constitution. C'est l'époque des prêtres réfractaires et des messes clandestines qui se disaient à Lapoutroie dans l'actuelle maison Ancel Steffen, au pied des « Cammes ». On raconte qu'une famille de Labaroche posséderait encore un calice utilisé lors de ces offices clandestins. Ces années houleuses n'ont en tout cas pas affecté l'intégrité physique de l'église.

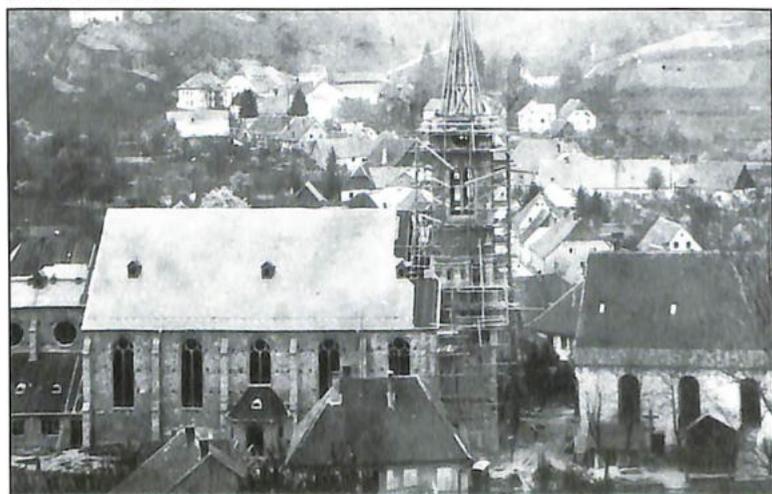
En 1813, on procède à de nouvelles transformations : « M. Burger (curé de Lapoutroie) trouvant la sacristie trop froide et humide, fit remplacer les dalles de la nef et détruire sans doute, quelques pierres tombales du chœur et les fit remplacer par du dallage en granit » (Brunck de Freundeck).

Après l'achèvement des travaux, l'église avait pratiquement l'apparence qu'elle gardera jusqu'à sa démolition. À noter, le même décalage bizarre entre le clocher et la bâtisse principale, et le fait que le chœur et la sacristie se trouvent toujours côté nord.

Le 14 décembre 1870, de nouveaux vitraux seront posés dans le chœur. La grande porte avait été montée en septembre 1855, le maître autel doré en 1856, le plancher sur le dallage monté la même année.

C'est en 1893 que naît le projet de la construction de l'église actuelle, ce qui n'a pas été sans de vives luttes intestines entre une partie du conseil municipal et les autorités paroissiales. Les uns préconisaient la simple réparation et l'agrandissement de l'église, alors que d'autres tenaient à en construire une nouvelle. Cet épisode a d'ailleurs coûté sa fonction au maire de l'époque. La deuxième tendance l'a finalement emporté grâce à la tenacité du curé Rhein et de son vicaire l'abbé Prince. Un terrain de 51 ares, 46 centiares appartenant à la famille Jean-Baptiste Petitdemange a été acheté en 1909.

*Église actuelle en
construction en 1913 ;
à droite, l'ancienne
église n'est pas
encore démolie*



Une séance extraordinaire du conseil de fabrique a lieu le 12 mars 1911. On y règle les dernières modalités de démontage et de la construction, en particulier de l'orgue et du maître autel. Le 14 avril 1911, le gouvernement approuve l'emprunt de 12 000 marks voté par le conseil de fabrique. Le 15 juin 1911, la première pierre de l'église actuelle est posée. Il est remarquable de noter que sur les 400 familles du village, une centaine d'entre elles ont fait un don de 1000 marks or, soit 44 375 francs. Les autels et vitraux ont également été financés par des dons à l'exception de l'autel Saint-Jean-Baptiste, plusieurs fois centenaire, qui sauvé des

ruines de l'Abbaye de Pairis à la révolution, était depuis lors propriété de la paroisse de Lapoutroie.

L'ouvrage construit en grès rose de Saverne et en granit, excavé sur place, a favorisé l'installation d'ouvriers italiens.

Durant la guerre de 1914-1918, l'église a été frappée de 10 obus. Un engin a explosé dans la voûte du chœur. La voûte principale et la tour ont été fortement endommagées. L'autel Saint-Josèph a été complètement anéanti. En 1926, l'église a été la proie d'un incendie qui a détruit tout l'arrière chœur.

En 1935, on a décidé de confier la décoration picturale du chœur à une sommité de l'époque en matière d'art religieux, Maurice Denis, disciple de Puvis de Chavannes. L'église de Lapoutroie a traversé la deuxième guerre mondiale sans grand dommage, excepté la destruction de vitraux.



Pose de la première pierre de l'église actuelle, le 15 juin 1911.

Copie
du parchemin déposé dans la pierre angulaire
de la nouvelle église paroissiale
de Lapoutroie
le 15 juin 1911.

+

In nomine Sanctissimae et Individuae Trinitatis,
ad honorem Beatae Mariae sine labe conceptae,
ad gloriam Beatae Odiliae
Patronae Alsatiae et hujus parochiae cantonalis
Lapoutroie - Schmierlach.

Copie du parchemin déposé dans la première pierre de l'église.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES ÉGLISES DE LAPOUTROIE

1150	construction de la première église
1502	construction de la deuxième église
1728	incendie partiel de l'église
1750	incendie total de l'église
1760	construction de la troisième église
1807	transformation du clocher
1912	construction de la quatrième église
1914 à 1918	bombardement de l'église
1917	départ des trois cloches réquisitionnées
1919	retour de l'unique cloche retrouvée à Berlin
1925	baptême des trois nouvelles cloches
1926	incendie de l'arrière-chœur de l'église
1935	décoration du chœur par Maurice Denis
1944	bombardement de l'église
1954	baptême d'une nouvelle cloche

LES CLOCHES

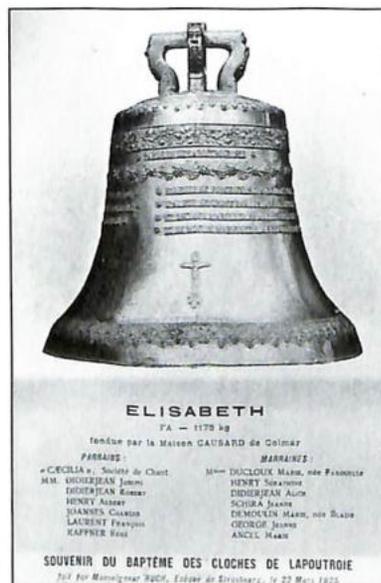
L'origine des cloches remonte aux temps les plus reculés. Présentes dans la plupart des civilisations, elles sont universellement communication entre ciel et terre. Leurs voix ont un pouvoir d'exorcisme et de purification, leur musique est critère de l'harmonie universelle. Chaque cloche a sa note fondamentale à laquelle s'adjoignent les harmoniques habituelles. Elles habitent non seulement les édifices religieux mais aussi laïcs tels que les beffrois.

Leur rôle a toujours été très diversifié : elles invitent aux offices, sonnent les angélus, annoncent les baptêmes, les mariages et les enterrements. Elles rythment la vie du village. Autrefois, elles prévenaient en cas de péril : approche d'un ennemi, incendie, inondation. Elles sonnaient pour écarter tempête ou grêle. Les grands événements, les visites ou passages de hauts dignitaires, les victoires, étaient fêtés au son des cloches. Dans nombre de villes elles sonnaient le couvre feu. Au 16^e siècle à Saverne, les conseillers municipaux devaient obéir à leur signal pour se rendre aux réunions. À Lapoutroie, en 1698, elles prévenaient de la tenue des cours colongères.

Selon les circonstances, la voix des cloches se fait allègre, joyeuse, exaltante ou tout au contraire, elle devient nostalgique, triste, tragique, c'est alors le glas ou le tocsin. La cloche est presque un être vivant, sa carte d'identité est gravée dans sa chair, on la baptise solennellement.

Les maires règlent par arrêté les sonneries : ils ne peuvent en interdire l'usage mais seulement le limiter dans l'intérêt de la tranquillité publique. Inversement, les ministres des cultes ne doivent pas s'opposer à des sonneries civiles.

Les cloches de chez nous, traditionnellement offertes par les dons des parrains et marraines, ont une histoire. Trois d'entre-elles avec leurs sœurs de Ribeaugoutte ont dû quitter leur clocher le 30 mars 1917 réquisitionnées par la « Kriegsmetall Axt Gesellschaft » dans le but de les fondre pour les transformer en munitions. La grosse cloche Odile grâce à son poids, a eu le privilège de rester sur place et de sonner les fêtes de la Victoire.

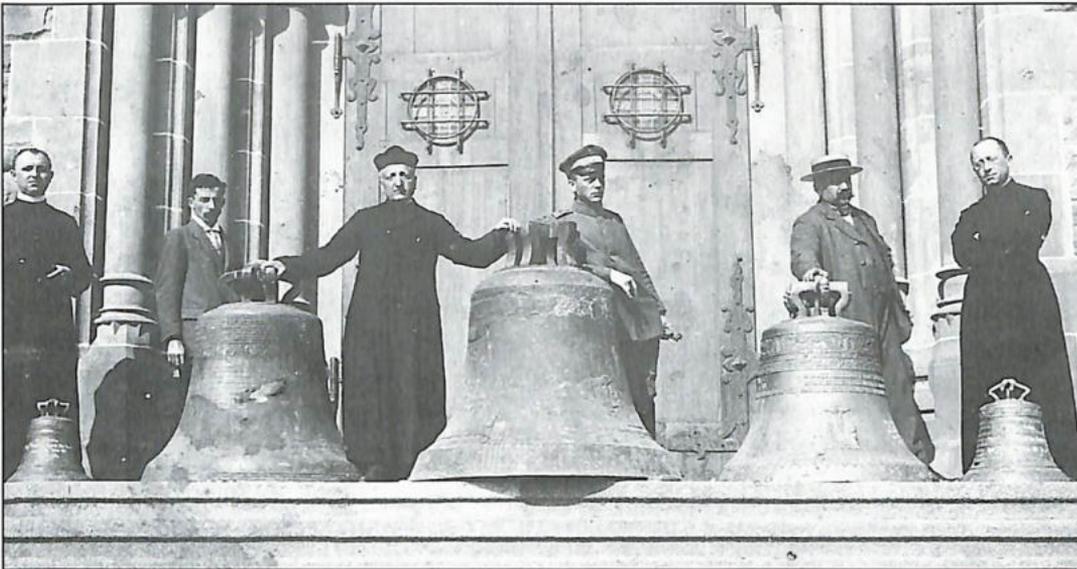


*Cloche Elisabeth,
retrouvée en 1919
à Berlin*

L'une des cloches, Élisabeth, sera retrouvée en 1919 dans une cour de fonderie à Berlin. Son retour a donné lieu à de grandes festivités. Hissée sur un attelage fleuri, elle était entourée de drapeaux, conduite et escortée par les soldats, auxquels se mêlaient enfants et jeunes filles en costumes alsaciens aux grands nœuds noirs ornés de cocardes tricolores. Malheureusement felée, elle a dû par la suite être refondue.

Fondues par la maison « Causard » de Colmar, les nouvelles cloches baptisées « Sacré-cœur » en ré-dièse, « Marie-reine des anges » en sol-dièse et « Élisabeth » en fa ont été bénites le 22 mars 1925 par Mgr Ruch, évêque de Strasbourg.

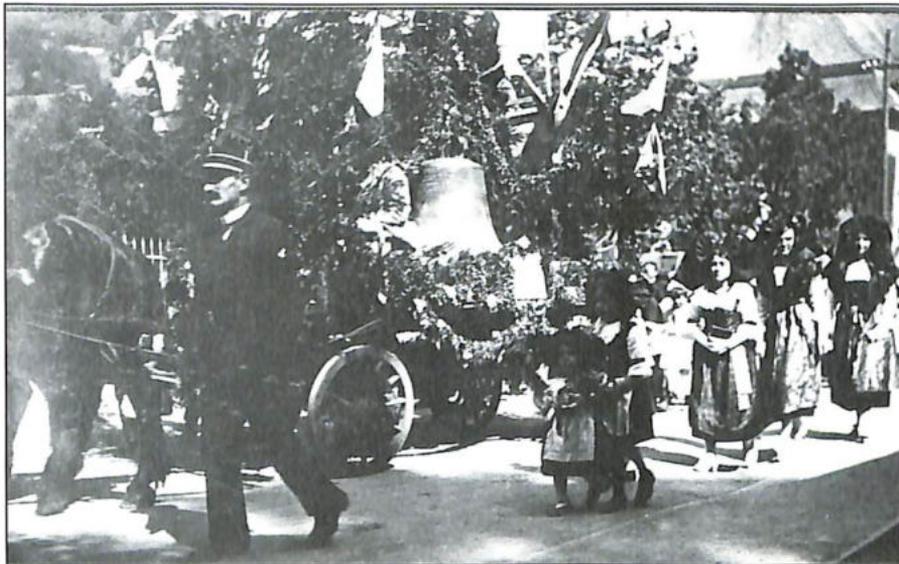
Après la cérémonie religieuse, avant le traditionnel banquet, une pluie de dragées et de papillotes a été distribuée,



*Départ des cloches
durant la première
guerre mondiale, pour
une fonderie allemande.
Une seule cloche sera
retrouvée*

jetée, généreusement par l'ensemble des parrains et marraines. Ces personnes, dont les noms sont gravés sur les cloches, étaient au nombre de 38. La cloche Sainte-Odile, datant de 1790, a été fêlée en janvier 1954 à la suite d'un grand froid et d'une surtension électrique. Elle a été refondue la même année.

Autrefois, à la mort de chacun d'eux, « sa cloche » sonnait le glas. Cette coutume a fini par tomber dans l'oubli. Les cloches ont été chères aux cœurs de nos ancêtres, ils leur ont sacrifié l'or de leurs labeurs. Elles avaient une légende d'ailleurs assez répandue : le jeudi saint les voyait s'envoler vers Rome pour revenir le samedi annoncer la Résurrection et apporter des friandises aux enfants. Quels sont les petits qui n'ont pas essayé de les surprendre au passage ?



*Retour de la seule
cloche rescapée.*

Les cloches de l'église Sainte-Richarde d'Hachimette

Après la reconstruction et la bénédiction de l'église Ste-Richarde, en 1926, il était naturel que celle-ci reçoive des cloches. Le 17 février 1930, le comité de la société Union, présidée par M. Xavier Antoine, décide de prendre les premiers contacts en vue de l'achat de trois nouvelles cloches. La fonderie Causard de Colmar, enlève le marché et propose de couler trois cloches portant le nom de Ste Richarde, pesant 700 kg, Sacré-Coeur, pesant 480 kg et Ste-Thérèse pesant 345 kg. Il est également envisagé de descendre la seule cloche existante, celle de l'ancienne chapelle, offert par M. Florence. Le même projet comprend également l'électrification de la sonnerie.

Une souscription est lancée et un prêt est contracté. À la mi-juillet, 57 parrains et marraines se sont déjà fait connaître.

Le 26 octobre 1930, les cloches sont baptisées. Un long cortège traverse Hachimette, composé de la Concordia, des sapeurs-pompiers, des parrains et marraines, des personnalités, du conseiller général, des maires du canton, des adjoints, du clergé, de M. le Curé Prince, des chanoines Rhein et Fillinger, des anciens curés de la paroisse, et du comité de la société Union. Par un temps excécrable, des centaines de paroissiens assistent à cette cérémonie.

Quelques jours plus tard, les trois cloches seront hissées dans le clocher où elles rejoindront celle de l'ancienne chapelle qui restera en place et qui chaque année sonnera l'anniversaire de l'armistice comme elle avait sonné la fin de la guerre, le 11 novembre 1918.

Voici le nom des cloches avec leurs parrains et marraines respectifs :

● Cloche Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus :

Joseph ANTOINE (qui a pris la succession de son père), Henriette RINALDI, Roger BERTRAND, Marguerite ZIMMERMANN, Charles COLLEZ, Adeline ANTOINE, Joseph DUMOULIN, Joséphine GOULBY, Aloyse HEINRICH, Adèle MONGE, Aloyse MASSON, Marie ANTOINE, André MOEGLIN, Francine ACKERMANN, Achille RINALDI, Henriette LOING.

● Cloche Ste-Richarde :

Joseph DEMANGEAT, Jeanne GOULBY, René DEPARIS, Gérard PACIFIQUE, Marie GOULBY, Charles GUIDAT, Joseph MANGIN, Marie MANGIN, Paul PARNIZARI, Joséphine REMY.

● Cloche Notre Dame des Trois Ave :

Jules BEAT, Maria DIDIER, Charles BITTEL, Jeanne LOING, Paul BLAISE, Georgette MILLION, Roland DUMOULIN, Monique CLAUDEPIERRE, Gilbert GAUDEL, Maria MILLION, Marius HAXAIRE, Julie PARMENTIER, Léon HUSSON, Joséphine GRASS, Charles MARCHAND, Eugénie NOEL, Joseph MILLION, Gilberte FRANCOIS, Joseph MINOUX.



*Arrivée des
nouvelles
cloches en 1925.*

LA VIE DE SAINTE-ODILE

A flanc du coteau dominant le bourg se dresse l'église de Lapoutroie. Ce bel édifice a été dédié à Sainte-Odile. Voici, telle que l'histoire nous la raconte, un résumé de la vie de la patronne de notre paroisse. Elle est née vers le milieu du VII^e siècle au château d'Ehmein, aujourd'hui Obernai.

Son père Adalric espérait la naissance d'un fils qui perpétuerait son nom et sa race. Bereswinde, son épouse, avait été longtemps stérile et voilà que naissait une fille qui, pour comble d'infortune, était aveugle. Exaspéré, fou de rage, il refuse de voir l'enfant donnant même l'ordre de mettre à mort la nouvelle née. La pauvre mère s'efforce de le calmer, et, malgré ses supplications, Adalric, persiste à vouloir faire périr sa fille. Cependant, touché par la douleur de Bereswinde, il accepte l'enfant à condition qu'elle soit éloignée et cachée dans un lieu secret.

Elle est d'abord confiée à une femme de Scherviller et ensuite envoyée dans un couvent de Baume-Les-Dames où elle passe une grande partie de sa jeunesse. C'est l'Évêque Ehrard de Bavière qui la baptise et lui donne le nom d'Odile. Aussitôt après le baptême elle recouvre la vue.

Adolescente, elle décide de se consacrer au service de Dieu. Elle n'est retournée chez son père que plus tard. C'est son frère Hugues qui la fait chercher à l'insu d'Adalric, qui, fou de colère à la vue de sa fille, a frappé son fils si brutalement qu'il est tombé évanoui.

Peu à peu le courroux d'Adalric s'est apaisé et c'est lui qui est allé prévenir son épouse du retour de sa fille. Dès lors, entourée des siens, Odile a mené une vie de prières et de charité. Mais son père voulant la marier, Odile s'est enfuie du château de son père qui s'est lancé à sa poursuite. C'est alors qu'un rocher s'est miraculeusement ouvert et Odile a pu s'y cacher.

Dès qu'Adalric et ses compagnons se sont éloignés, elle s'est réfugiée, après une longue marche, dans la région où s'élèvera plus tard la ville de Fribourg. Adalric, affligé du départ de sa fille, l'a ensuite fait revenir et Odile a réintégré Hohenbourg. Il a accordé à sa fille la liberté de se consacrer à Dieu.

Il lui a abandonné la demeure sur la montagne où Odile a fondé le premier monastère d'Alsace. Elle y accueillait malades et infirmes. Plus tard, elle a fondé un deuxième établissement à Niedermunster, au pied de la montagne, où les malades pouvaient se rendre plus facilement.

La légende raconte qu'un jour où Odile se rendait à Nierdemunster, elle a croisé sur son chemin un aveugle assoiffé, celui-ci l'a supplié de l'aider. Odile a alors frappé le rocher et l'eau s'est mise à couler, guérissant l'aveugle.

Fresques ornant le chœur de l'église, œuvre de Maurice Denis, représentant la vie de Sainte-Odile, patronne de l'Alsace et de Lapoutroie



Dès lors, des aveugles, des malades souffrant de troubles de la vue se rendirent à la source dans l'espoir de trouver un remède à leurs maux. Du vivant d'Odile, son frère Adalbert, a fondé un troisième couvent « Saint Étienne » à Strasbourg et c'est sa fille Attali qui en est devenu abbesse.

Odile est morte en 720. Ses reliques reposent dans une châsse au mont Sainte-Odile où elles sont rapidement devenues l'objet d'une profonde vénération. La montagne sainte est aujourd'hui un haut-lieu de pèlerinage qui attire chaque année des milliers de pèlerins. Il semblerait même que des miracles s'y soient produits.

Notre paroisse s'honore d'être l'une des rares du diocèse à avoir Sainte-Odile comme patronne. Quatre peintures murales racontant les faits essentiels de la vie de la sainte, ornent le chœur de l'église. L'exécution a été confiée à Maurice Denis, peintre universellement reconnu comme l'un des grands maîtres de l'art religieux moderne. Grâce à lui, la paroisse possède un trésor inestimable.

SAINTE-RICHARDE ET LA LEGENDE

Sainte-Richarde est née en 843, elle était la fille du comte d'Alsace Erchanger. Vers 862, elle a épousé Charles le Gros, fils de Louis le Germanique. En 880, elle a fondé sur ses terres d'Alsace, l'abbaye d'Andlau. Cet épisode est chargé de légende : un jour Richarde était en oraison au Mont Sainte-Odile et priait avec une extraordinaire ferveur, demandant à Dieu qu'Il lui manifestât le lieu où elle devait édifier son monastère. La nuit suivante, il lui semblait voir en rêve un ange descendre du ciel et lui crier à travers la fenêtre de sa cellule : « Richarde, ces jours-ci, tu rencontreras sur les terres de ton père une ourse accompagnée de ses petits. À l'endroit où elle grattera la terre pour leur préparer un abri, tu élèveras une abbaye dédiée à la Sainte Vierge ». Richarde s'est réveillée le cœur joyeux et a quitté Hohenbourg (le Mont Sainte-Odile) le même jour. Elle s'est rendue à Eichhoffen et de là à l'église Saint-André. Dirigeant du haut de la butte (cimetière actuel d'Andlau) ses regards vers le fond de la vallée, elle aperçut l'ours à l'orée du bois, et cédant à une impulsion divine, elle est allée le rejoindre, puis l'a suivie dans la forêt. Bientôt la bête s'est arrêtée, a gratté la terre, puis est venue caresser la Sainte et se coucher à ses pieds. Ses suivantes ont été les témoins de cet événement et bientôt l'abbaye s'est élevée, attirant dans ses murs les filles des plus nobles maisons.

En février 881, elle accompagne à Rome son époux qui reçoit du pape Jean VIII la couronne impériale. Elle en profite pour mettre Andlau sous la protection du siège de Pierre. Mais Charles, se montrant incapable de gérer correctement l'Empire et surtout de repousser les invasions des Normands, est déposé par ses pairs lors de la diète de Tribur en 887. Il meurt quelques mois après. Elle même en butte aux calomnies à la cour, s'est retirée à Andlau, gouvernée alors par une de ses nièces, Rotrude. Elle y a passé dans la prière et les œuvres de miséricorde ses dernières années et meurt un 18 septembre, vers 894-896.

En 1049, lors d'un passage en Alsace, Léon IX a consacré l'église abbatiale et a présidé à l'élévation et au transfert des restes de Richarde. Un sépulcre monumental a été dressé en 1350 et fait encore aujourd'hui l'objet d'un pèlerinage. Elle était invoquée contre les ravages du feu puisque sa légende lui prêtait le fait d'avoir surmonté une ordalie par le feu lors des accusations portées contre elle après la mort de son époux.

LA JUSTICE

DANS NOTRE CANTON

Les affaires de justice sont très diverses allant du meurtre à la spéculation en passant par les questions de bois. Le bois avait une grande importance dans la vie des habitants, bois de chauffage ou de construction dans bien des cas les habitants du val n'hésitaient pas à employer la force pour se défendre et il ne pouvait en résulter que des blessures graves ou la mort.

En 1727, une affaire a lieu dans un cabaret de Lapoutroie où le « suppliant était à boire et à danser. Une querelle s'éleva à l'occasion de la danse, les jeunes gens et les autres de la compagnie sortent du cabaret et deux parties s'étant formées ils se battent à coups de pierre. Le suppliant reçoit à la tête un coup que lui donna Bato fils et qui énervé de telle sorte qu'à son tour il se saisit d'une bûche et que voulant frapper Bato fils le manque et frappa Bato père qui reçut le coup de bûche à la tête et en mourut. »

Le lendemain, un accident survient au cours d'une partie de quilles toujours à Lapoutroie. « Entre une et deux heures après midi, le suppliant jouait fort tranquillement une partie de quilles avec d'autres garçons du même lieu, serait survenu le nommé Humbert Jacques qui s'avisait pour abrégier son chemin de passer imprudemment quoi qu'averti de rester au travers du jeu de quilles dans le temps que le suppliant lâchait et jetait sa boule. De manière que ledit Humbert Jacques ayant été atteint au front fut envoyé du coup par terre et fut à l'instant transporté plein de sang au cabaret de la Croix d'Or où il mourut quelques heures après. »

Les peines capitales que prononçait la justice dans l'Antiquité, au Moyen Âge et jusqu'à la Révolution nous paraissent aujourd'hui d'un caractère cruel. Les condamnés à mort subissaient le supplice du feu, de la roue, ils étaient écartelés, noyés, enterrés vivants. La décapitation et la pendaison étaient une faveur en raison de circonstances atténuantes. Chez les Romains, les chrétiens étaient livrés au bûcher, jetés aux fauves, crucifiés. Plus tard, les autodafés de l'Inquisition livrèrent aux flammes des milliers d'hérétiques, de sorcières et de sorciers. La « Carolina », le code de justice criminelle de Charles Quint de l'année 1536 énumère comme crimes passibles du feu : la sorcellerie, le faux-monnayage, l'inceste, le vol de l'ostensoir, l'incendie volontaire, etc. Les incendiaires étaient généralement condamnés à être réduits en cendres.

Dès le Moyen Âge, Lapoutroie a été le chef lieu judiciaire du Val d'Orbey. En 1513, se réunissaient par ordre des notables de Ribeaupierre, les seize jurés de la vallée, soit quatre par commune, étant donné que le Bonhomme faisait partie de la paroisse de Lapoutroie. Un prévôt était nommé. Il devait tenir annuellement une audience dans chacune des quatre cités, et cela à l'époque des Quatre temps.

Tous les délits étaient punis selon les édits en vigueur, tels que le vol, braconnage, alcoolisme, sorcellerie, non sanctification du dimanche. Le blasphème était puni avec une extrême rigueur. Ceux qui avaient proféré de gros noms ou injurier de quelque façon que ce soit « Nostre benoît sauveur Jésus Christ » devaient être conduits au château du Hohnack où les Seigneurs se réservaient le droit absolu de les châtier selon leur bon plaisir.

C'est ainsi qu'un habitant du Bonhomme qui avait blasphémé à l'encontre de « Notre Dame » dut traverser le village en longue chemise, nu-pieds, la corde au cou jusqu'à la porte de l'église et faire amende honorable. Toutefois, hormis le blasphème, en ce qui concerne les jugements rendus dans les villages du val, il pouvait être interjeté appel à Lapoutroie où siégeaient quatre jurés. C'est ainsi que notre commune est devenu le chef lieu judiciaire du val. Deux prisons existaient dans le canton, une au château du Hohnack, l'autre à Lapoutroie.

Vers l'an 1610, la veuve Colas Barlier de Fréland, est jugée au château du Hohnack, accusée de sorcellerie, elle sera brûlée vive à Lapoutroie.

De même, vers 1780, une femme a été jugée parce qu'elle avait incendié par esprit de vengeance la maison de son voisin. Soumise à la torture, la malheureuse avouera son geste, ce qui lui valut le supplice du bûcher. À l'époque, les juges appliquaient rigoureusement les lois, sans le moindre souci d'indulgence. Le bûcher fut élevé à la Croix d'Orbey, pour qu'il soit bien visible aux nombreux spectateurs qui assistaient à cette scène horrible. D'autres exécutions ont également eu lieu à Hachimette, sur un pré, face à l'ancienne chapelle, que l'on appelait le pré du gibet.

Au XVIII^e siècle, la justice était rendue par le grand bailli de Ribeaupierre installé à Ribeuwillé. Les deux parties devaient s'y rendre. Pour beaucoup c'était la raison de se déplacer car en général on quittait peu sa commune à cette époque. Voici quelques affaires concernant des habitants de Lapoutroie.

« Le 26 août 1726, Claude Cunin, habitant à Fraize et Catherine Moyen, sa femme ont déclaré être venus exprès de Fraize à Ribeuwillé pour poursuivre l'audience de la cause d'entre eux et les héritiers de Nicolas Besdes de Lapoutroie », laquelle cause a été renvoyée de l'audience du Val d'Orbey à celle de Ribeuwillé.

« Le 25 septembre 1726, Michel Juif, demeurant à Mutzig est venu exprès de Mutzig à Ribeuwillé, pour constituer procureur et intenter action contre François Masson de Lapoutroie à propos d'une vache qu'il lui a vendue et qui s'est trouvée ladre ».

« Le 26 février 1731, Joseph Valentin, fils de Jean Valentin, bourgeois et cabaretier où prend enseigne les Trois Rois à Lapoutroie est venu exprès du dit lieu pour constituer procureur et intenter action contre Frédéric Charles Klump, boucher du château de Ribeuwillé, au sujet du mauvais traitement exercé par le dit Klump en personne du comparant ».

« Le 6 avril 1731, Jean Valentin, bourgeois et cabaretier, où prend pour enseigne les Trois Rois à Lapoutroie, et Joseph Valentin son père sont venus exprès du dit lieu pour produire les témoins qui doivent être ouïs en claquette qui sera faite à leur requête contre Frédéric Charles Klump, boucher du château de Ribeuwillé »

« Le 11 août, Jean Florence, fils du défunt Jean Florence, bourgeois, vivant à Lapoutroie, au nom de Marie Jeanclaude sa mère, est venue exprès du dit lieu, pour constituer procureur et interaction contre Jean Fischer, bourgeois de Ribeuwillé, en qualité de successeur du feu Jean Burckenat, vivant, aussi bourgeois du même lieu. »

« Le 21 mars 1733, Christophe Deschamps, bourgeois à Lapoutroie, en qualité de tuteur des enfants mineurs du feu Claude André, vivant, aussi bourgeois, au dit lieu, est venu exprès du dit Lapoutroie, distant de quatre lieues pour présenter requête aux fins d'assigner Dominique Menetrez et la veuve de Jean Jelly, pour comparaitre à la première audience, pour se voir condamné au paiement de la somme de septante florins et aux intérêts qui se trouveront en sus. »

La seigneurie des Ribeaupierre comportait 8 bailliages dont celui de Labaroche dont dépendait Lapoutroie. Il y avait dans chaque ville ou village, un prévot nommé durablement par le seigneur. Son adjoint s'appelait le « strabhalte » ou bâtonnier pour la justice. Ils étaient assistés de jurés. Ainsi, les petits conflits juridiques comme les problèmes de dettes par exemple, ne dépassaient pas le cadre de la localité. Les principales affaires traitées étaient des affaires d'argent, vente de biens, sommes dues et non payées, dettes, héritages.

Un peu plus tard en 1782, une autre affaire s'est déroulée sur le territoire de la commune, au Grand-Trait. Le 7 avril 1782, le matin, comme de coutume, le brigadier Dominique Leroy, et deux autres soldats affectés au poste des tabacs du Bonhomme, font leur ronde de routine le long de la route menant au col au lieu dit le Grand-Trait. Ils rencontrent une bande de 5 à 6 individus portant chacun sur son dos un sac. La garde, après les sommations d'usage, veut contrôler l'identité de ces hommes. Aussitôt, ils se ruent sur les soldats en les rossant à l'aide de leurs bâtons. Au bout d'un quart d'heure de lutte, les soldats débordés de toutes parts, mettent en joue et font feu. Les contrebandiers prennent la fuite non sans avoir cassé deux fusils. La poursuite s'organise, et les douaniers réussissent à capturer l'un des fuyards blessé à la tête. Sur les lieux de la rixe, git un second individu gravement touché de deux balles à l'abdomen. Le garde ouvre les sacs et y découvre du tabac. En vertu des ordonnances de 1774 et 1775, ces hommes seront considérés comme des contrebandiers, donc punissables par la loi. Le brigadier Leroy loue alors un chariot pour le transport du blessé, et les sacs sont confisqués de peur que le reste de la bande ne revienne au secours des deux captifs. Leroy fera appel à des renforts d'Orbey. La petite troupe se met en route vers Ammerschwihl qui est atteint en fin de matinée. Le tabac sera pesé et stocké dans la demeure du receveur des fermes du roi et les prisonniers transférés à la prison royale de Colmar. Il y avait en tout 95 livres de tabac à fumer et 5 livres de tabac en poudre. L'état du blessé empirant, il sera transporté dans une chambre de l'auberge « À la couronne », tenue par Antoine Mangold, où il mourra vers quinze heures après avoir reçu les saints sacrements. Le Bourgmestre se rendra sur place, en compagnie du greffier-syndic, afin de constater le décès et l'identité du défunt qui portait dans son gilet un extrait de baptême : il se nommait Nicolas Florence, né à Combe, dans la paroisse du Valtin, le 29 novembre 1753, Florence était tisserand. Le second individu capturé par les soldats, était son frère Jean-Baptiste. Après la visite du médecin juré de la ville, Nicolas sera inhumé à Ammerschwihl, loin de ses Vosges natales, et son frère prit le chemin des prisons.

UN DANGEREUX INCENDIAIRE

C'est l'histoire d'un homme du Val d'Orbey qui a été brûlé vif le 17 décembre 1736 sur la place ordinaire des exécutions, à l'embranchement des chemins allant de La Poutroie et d'Orbey à Kaysersberg, au-dessus d'Hachimette (on dit aujourd'hui « À la croix d'Orbey »). Il avait incendié la maison d'un de ses voisins et menacé bon nombre d'autres de les « brûler ». Redouté par ses concitoyens, la clameur publique réclamait sa condamnation.

Il s'était enfui et rôdait dans les environs. Sur les dépositions d'un grand nombre de témoins à charge, il sera condamné une première fois, le 6 décembre 1735, par contumace à être brûlé vif. La sentence sera exécutée par effigie à un poteau, à l'endroit désigné ci-dessus.

Son procès lui sera fait personnellement après qu'il ait été appréhendé un an après au marché de Kaysersberg, par les archers de la Maréchaussée de Colmar, la première sentence confirmée. Deux jours après, il sera brûlé vif.

LES DERNIERES DISPOSITIONS DU BUCHER

Dès le Moyen Âge, Lapoutroie a été le siège de la justice cantonale ce qui a eu pour conséquence non seulement d'y prononcer les sentences mais également d'y procéder aux exécutions capitales. Celles-ci avaient lieu près de la Croix d'Orbey.

Quatre mémoires portant les frais de deux procédures font connaître les préparatifs qui ont précédé l'exécution du criminel. Voici les quelques articles, à propos de l'exécution en 1738 d'un condamné.

- 1 livre 10 sols à la femme qui demeure dans la maison commune qui a fourni la chandelle pour 3 nuits aux gardes à Orbey où les archers avaient conduit le criminel,
- 5 l. aux 4 gardes et au sergent Beaulien qui l'ont conduit d'Orbey à Colmar en prison. Le jugement devait être confirmé par le Conseil souverain d'Alsace.
- 2 l. au charretier à Colmar,
- 1 l. au concierge de la prison de Colmar,
- 4 l. aux charretiers qui l'on reconduit de Colmar à Lapoutroye,
- 4 l. aux archers pour leurs dépenses chez Jean-Claude, cabaretier,
- 3 l. au sergent et à 3 hommes commandés pour aller au devant du criminel jusqu'à Kaysersberg,
- 8 l. à un autre charretier qui a mené 2 capucins de Kaysersberg à La Poutroye, le lendemain à la place de l'exécution et ramené à Weinbach (couvent entre Kaysersberg et Kientzheim).
- 30 l. à M. des Hautes Oeuvres (le bourreau) selon la taxe.
- 4 l. pour ses dépenses, celles de ses valets et de son cheval chez Jean-Claude,
- 3 l. à Joseph Bédé pour le bois du poteau et les planches de l'échafaud
- 8 l. 5 s. pour la journée de 11 charpentiers commandés pour dresser le poteau et le plancher, à chacun 15 s.
- 10 l. 10 s. à 14 hommes commandés pour garder le condamné le jour de son arrivée à La Poutroye et le lendemain le conduire au supplice.
- 20 l. à Joseph Savoyen, Nicolas Humbert, Léopold Jeandin commandés pour 5 cordes de bois fourni pour brûler le criminel.
- 5 l. à Dominique Collin pour 50 bottes de paille,
- 4 l. à Nicolas Petitdemange pour 100 fagots,
- 4 l. à Jean Valentin, charretier, pour avoir logé le condamné, les archers et les gardes pendant 24 heures et fourni bois et chandelle
- 8 l. au bailli Hamberger, à 4 l. au greffier Marco, 4 l. au procureur fiscal présent à l'exécution.

L'exécution accomplie, les cendres du supplicié ont été dispersées au vent. Ses biens confisqués ont été vendus en 1738, après que sa veuve, séparée de biens en 1737, eut retiré une partie de la valeur de ses apports anciens. Les gens qui passaient par là se hâtaient en se signant.

Faute d'un réel tribunal, dans certaines localités, la justice se rendait parfois dans les cabarets, comme en atteste un document de 1778 : « À Lapoutroie, la salle de l'Auberge J. Duby servait d'auditoire ».

Le Seigneur fournissait tous les ans le bois pour le chauffage. Pendant la Terreur, la guillotine ne montera pas jusque dans le canton, parce que les bourreaux de cette époque, étaient doublés de voleurs. Or, dans le canton il n'y avait rien à piller.

En 1789, sera fondé au chef-lieu du canton, un tribunal cantonal abrité à la mairie. Ce n'est qu'en 1908 que sera construit, après bien des démarches, l'imposant bâtiment qui existe encore aujourd'hui. Son inauguration donnera lieu à un grand banquet.

De nombreuses tentatives pour supprimer ce tribunal auront lieu plus tard. En 1884 - 1906 - 1927, il est question de le transférer à Kaysersberg. Devant les protestations de la population, l'administration fera marche arrière. En 1960, une réorganisation du ministère de la Justice ordonne le transfert du tribunal à Kaysersberg.

Il existe encore aujourd'hui le coutumier du Val d'Orbey qui date de 1864 qui peut être assimilé à une sorte de code civil des années 1513 et 1563. Le casier judiciaire n'existait pas à cette époque de sorte que les criminels qui quittaient la région ne pouvaient pas être recherchés. On se contentait alors de les brûler en effigie.

Magistrats ayant siégé au tribunal de Lapoutroie :

- 1) M. Von Wedekind, magistrat prussien, s'occupera plus de germanisation de l'Alsace que de sa charge.
- 2) M. Flambard, juge jusqu'en 1940, expulsé par les nazis.
- 3) M. Lithard, arrêté par les nazis et mort dans un camp de concentration.
- 4) M. Kraft
- 5) M. Luttenbacher
- 6) M. Haegel Paul, qui sera président de la cour d'appel de Colmar.

Le tribunal de Lapoutroie a été supprimé par une ordonnance du 2 mars 1959

L'HEURE DE POLICE DES CABARETS

Les coutumiers d'Alsace étaient particulièrement sévères afin de réprimer l'ivrognerie comme source d'autres maux. Il est vrai, à en juger par le nombre de procès respectifs, qu'on se prenait facilement aux cheveux, que les ancêtres portaient longs, et les occasions d'aller « brinquer », au cabaret, à la suite d'un marché (bestiaux, terrain, maison, etc.) ne manquaient pas.

Les heures de police, c'est-à-dire les heures de fermeture le soir des débits de boissons, étaient généralement fixées à 8 heures du soir en hiver et à 9 heures, au plus tard à 10 heures, en été. Le coutumier du Val d'Orbey de l'année 1564 qui régissait la vie publique avant la Révolution ne faisait pas d'exception à cet égard, et des peines nombreuses prononcées contre les cabaretiers en contravention montrent que les prescriptions en cette matière n'étaient pas restées lettre morte.

Les baillis fixent l'heure de police

En 1695, le procureur fiscal (accusateur officiel) se plaint au Bailli de ce que « les cabaretiers du val soutiennent les habitants pendant le service divin et notamment pendant les vêpres, les uns à boire, les autres à jouer et les soutiennent même jusque 11 heures ou minuit du soir, ce qui cause l'offense de Dieu, la ruine et le désordre des ménages, cause pourquoy le soubscrit requiert à ce qu'il plaise que défense soit faite aux cabaretiers qu'ils n'ayent à personne soutenir pendant le service divin et aux habitants de n'y aucunement rester outre les 9 heures du soir, à peine aux cabaretiers de 10 livres d'amende et aux particuliers qui y resteront de 8 livres applicables »

Sur ce, le bailli du val, Dominique Doyen, fit publier dans les cinq paroisses une ordonnance selon laquelle il était défendu « à tout un chacun habitant du Val d'estre en taverne pendant le service divin des jours de feste et dimanche et aux taverniers de soutenir les habitants chez eux après les 9 heures du soir, l'année, à peine de 3 livres d'amende et mesme plus grande s'ils récidivoient ». En 1763, un décret au bailli Belgira renouvelle les « défenses très expresses aux cabaretiers du val de ne point donner à boire, ni retenir chez eux aucun domicilié pendant le service divin, ni le soir en hiver, après 9 heures, ni l'été après 10 heures, à peine de 50 livres d'amende pour la première fois du double en cas de récidive, sans rémissions. »

Quelques cas d'infractions à ces prescriptions, extraits des procès du Val d'Orbey, entre 1690 et 1730 peuvent toutefois être notées :

- En 1702, un client, Nicolas Pappé, a été débouté de sa demande en dommages et intérêts pour avoir été battu par un cabaretier à La Poutroye lequel l'avait mis à la porte, le trouvant ivre et lui refusant de donner à boire après l'heure de police, bien au contraire, le cabaretier a été acquitté et le client averti de ne plus boire au cabaret hors d'heures « à peine d'amende exemplaire ».

- En 1716 un cabaretier de Fréland (on disait cabaretier) a été condamné à une amende de 30 livres pour avoir vendu du vin à heure indue « de quoi plusieurs scandales sont arrivés ».

- En 1718, des jeunes gens d'Orbey avaient battu un jeune homme de Ste-Croix-aux-Mines chez un cabaretier à Orbey qui a été condamné « pour cette fois » à 10 livres pour pareille infraction.

- En 1722, 3 livres d'amende à deux cabaretiers d'Orbey pour la même contravention, bien que l'un d'eux eut soutenu « que c'était à des étrangers de La Poutroye qui avaient fait un marché qu'il avait donné à boire. »

- En 1728, un cabaretier des Huttes, à la suite de voies de fait commises chez lui par les convives d'une noce, fut puni de 6 livres d'amende pour la même infraction

- En 1728 encore, le doyen (appariteur) et les 2 bangards d'Orbey font leur tournée dans les auberges. Passant chez trois cabaretiers, ils leur dressent procès verbal pour avoir donné du vin après l'heure de police. À l'audience, l'un des prévenus, Nicolas Ory, dit pour sa défense que s'il avait du monde chez lui, c'était des gens à la veillée. Claude Ancel dit qu'il a donné à boire à deux étrangers qui étaient logés chez lui et le troisième prévenu, Urbain Antoine, dit que les gens que le bangard a trouvé chez lui, étaient de leurs parents venus à la veillée et qu'il n'y avait pas une goutte de vin sur la table. Le procureur réplique « que quand même ils n'auraient pas donné à boire du vin hors d'heure, ils ne doivent entretenir personne hors d'heure ». Sur le rapport des 3 policiers, ils ont été condamnés chacun à 8 livres d'amende, et aux dépens liquidés à 15 livres, 11 sols.

LE CHEMIN DE FER DANS LA VALLEE DE KAYSERSBERG

La vallée de la Weiss a toujours été une importante voie de communication entre la plaine du Rhin et Paris. Déjà traversée par une voie romaine, son rôle va considérablement s'accroître avec l'industrialisation de la basse Alsace, puis la création de la nouvelle route du Bonhomme en 1849. Jusqu'à l'ouverture de la ligne de chemin de fer de Paris à Strasbourg en 1854, la vallée verra passer un trafic considérable puisque les cotons et la laine destinés aux filatures de notre région y transiteront.

Compte-tenu de l'importance des échanges, on pourrait penser que le chemin de fer y trouverait rapidement sa voie, mais la puissance des locomotives au début des chemins de fer ne permettait pas d'envisager un tracé pour le franchissement des Vosges.

La réalisation du tronçon Colmar-Lapoutroie ne se fera qu'au prix de difficiles et longues négociations. Les premiers pourparlers ont débuté en 1877.

En 1883 dans un discours magistral prononcé en français, le député alsacien Charles Grad, en défendant les vertus d'un chemin de fer au Reichstag, posait les premières pierres de l'édifice. Un décret du 7 mars 1884 concédera la voie ferrée d'intérêt local de Colmar à Lapoutroie à la société Kausse de Munich aux conditions d'un cahier de charges établi par le ministère d'Alsace-Lorraine. Le Kayserliche Thal Bahn (KTB) était né. Un chemin de fer restreint à la vallée ne pouvant assurer sa rentabilité, il a été décidé de le prolonger jusqu'à Colmar où il rejoindrait la ligne de Strasbourg à Bâle. Par ailleurs, les rampes supérieures à 30 mm/m au-delà de Kayserberg imposant le choix de l'écartement métrique, la ligne a été construite suivant le modèle de la Felda Bahn (en Thuringe), dont le tracé ressemble à celui d'un tramway. La section Colmar-Kaysersberg est inaugurée le 18 janvier 1885. Les travaux de la deuxième partie ont été menés extrêmement rapidement et l'inauguration a eu lieu le 1^{er} décembre 1885.

La ligne a une longueur de 20,0225 km, sa largeur est de un mètre. Le tracé de la voie suit à 75% les routes existantes, aussi est-il tant dans sa configuration verticale qu'horizontale en partie très compliqué. C'est ainsi que sur les 20 km qui séparent les deux terminus on compte 134 virages qui représentent 32% de la longueur. Les routes utilisées ont de 8 à 10 m de large et l'axe de la voie est situé à 1,50 m d'un des bords de la route



La gare de Lapoutroie

de façon qu'il reste, lorsque le train passe, une largeur utilisable de 5,20 à 7,20 m. Le profil correspond aux normes fixées par le règlement ferroviaire des chemins de fer d'importance secondaire.

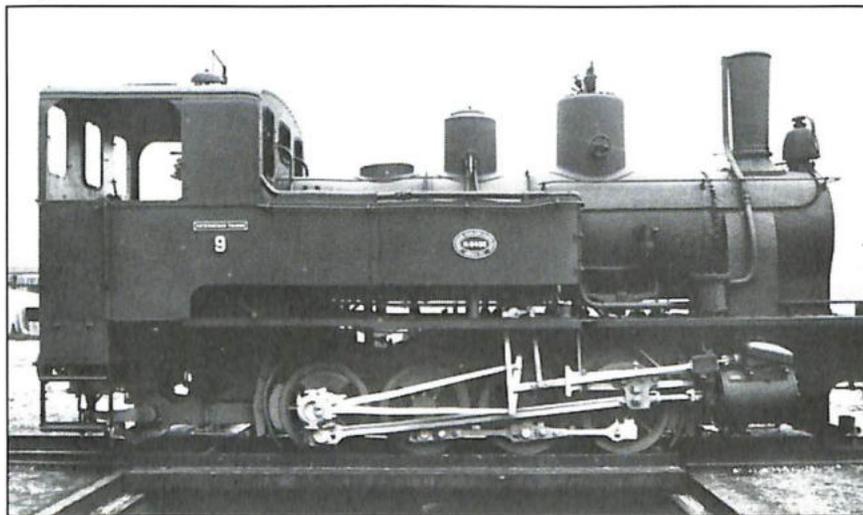
En ce qui concerne les cotes, la situation se présente comme suit : sur Colmar (cote 196,80 m) Kaysersberg (cote 245 m) le maximum est de 130 m. La dénivellation sur 9 km seulement est pour le dernier tronçon de 167,70 m et à amener au rapport de 230 sur 2648 m.

Les rails en acier ont été fabriqués à Havange. Ils sont longs de 9 m et pèsent 225 kg. Chaque rail repose à ses extrémités sur une traverse d'acier de 20 kg et est fixé sur sa longueur par trois boulons. Dans les virages la construction a fait l'objet d'une attention particulière. Les aiguillages sont d'un modèle classique d'un rapport 1=7.

Les gros travaux de terrassement ont été surtout nécessaires entre Kaysersberg et Lapoutroie. Deux ponts ont été construits, un sur la Weiss à Kaysersberg et l'autre à Colmar, 15 stations ont été construites dont 6 en dur. Les gares sont agencées de façon que les entrepôts de marchandises soient situés le long d'une voie reliée à la voie principale par deux aiguillages. Les bâtiments ont un aspect agréable et sont intégrés au style local, en particulier la gare de Kaysersberg. Le matériel roulant est d'excellente qualité.

*Modèle de locomotive
ayant desservi la ligne
Colmar-Kaysersberg-
Lapoutroie*

Étant donné que l'on prévoyait une grande affluence de voyageurs il a fallu s'équiper de puissantes locomotives en raison des fortes côtes et de voitures à grande capacité.



La firme « Krauss » a livré :

- 4 locomotives à 3 essieux, de 22 tonnes chacune et d'une puissance de 150 chevaux vapeur.
- 2 locomotives de 10,30 tonnes et 60 chevaux vapeur
- 1 locomotive de 15,30 tonnes et 80 chevaux vapeur.
- 27 wagons pour 1350 places assises.
- 4 voitures postales.
- 42 wagons de marchandises d'une capacité de 7,5 tonnes.

Le trafic, ainsi que le montre le bilan d'exploitation pour l'année 1900 a été très important puisqu'il a été délivré :

- | | |
|---|---|
| - 8 735 billets simples de 2 ^e classe | - 60 552 billets simples de 3 ^e classe |
| - 11 46 billets aller-retour de 2 ^e classe | - 64 259 billets aller et retour de 3 ^e classe |
| - 1 278 billets pour militaires | - 11 140 abonnements |
| - 420 billets pour trains spéciaux | |

Il en va de même pour ce qui concerne les marchandises à :

- | | |
|--|------------------------------|
| - Ingersheim, on a transporté 179 tonnes de marchandises | |
| - Ammerschwahr : 351 tonnes | |
| - Kientzheim : 131 tonnes | - Kaysersberg : 4 590 tonnes |
| - Alspach : 3 736 tonnes | - Fréland : 53 tonnes |
| - Hachimette (Orbey) : 2 320 tonnes | - Lapoutroie : 2447 tonnes |

La répartition des marchandises transportées pour l'année 1908 montre bien la diversité :

- 1 583 tonnes de coton
- 737 tonnes de ciment et chaux
- 75 tonnes de terre
- 109 tonnes de foin et paille
- 4 756 tonnes de cellulose
- 2 053 tonnes de farine
- 3 962 tonnes de vin
- 406 tonnes divers
- 562 tonnes de fil de coton
- 735 tonnes de fer
- 2 382 tonnes de son et céréales
- 13 459 tonnes de bois
- 5 342 tonnes de charbon
- 643 tonnes de bière
- 166 tonnes de sel

Le KTB copiant ses horaires sur ceux de la ligne de Colmar à Munster vécut ses années les plus fastes. Possédant jusqu'à 9 locomotives, 24 voitures voyageurs, 3 fourgons et 78 wagons de marchandises, il assura le transport de nombreux habitants de la vallée et la prospérité de multiples entreprises.

La commune d'Orbey réclamera également le prolongement de la ligne et en 1908 le journal d'Alsace Lorraine relatant les délibérations du conseil municipal semble optimiste quant à la poursuite des travaux. Ceux-ci n'auront cependant jamais lieu.

Conscients de l'importance du chemin de fer, les élus de la vallée de Kaysersberg et de la haute Meurthe présents au comité commercial franco-allemand de 1909 rédigèrent un mémoire prouvant la faisabilité d'une ligne de chemin de fer reliant Nancy à Colmar et Fribourg passant soit par Fraize soit par Orbey. Malheureusement le gouvernement allemand ne cautionnant pas de telles initiatives susceptibles de raffermir les liens d'amitié entre notre province et la France, laissera ce projet s'endormir.

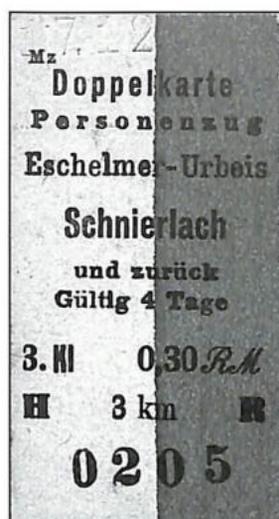
L'inauguration de la ligne Kaysersberg-Lapoutroie a lieu le 1^{er} décembre 1885. Le train, paré de guirlandes et de drapeaux aux couleurs de l'empire et de l'Alsace-Lorraine a été accueilli à la gare de Lapoutroie par le maire, M. Haxaire en présence d'une foule enthousiaste. Depuis Kaysersberg toute une série de vins d'honneur et de concerts avaient salué le passage du train. À Hachimette, les demoiselles Grivel ont servi l'apéritif.

À l'entrée de Lapoutroie on avait dressé un arc de triomphe orné des écussons de Colmar et de Lapoutroie. À l'Hôtel de la Poste, 130 convives ont assisté au banquet, parmi lesquels il y avait le premier ministre d'Alsace-Lorraine, le sous-secrétaire d'État, le directeur des chemins de fer, le député Charles Grad, les maires de Colmar, Kaysersberg, Ribeauvillé et du canton de Lapoutroie. Dans tout le village, ce 1^{er} décembre fut un jour de fête. La venue du train jusqu'à Lapoutroie va considérablement

Tramways - Kaysersberger Thalbahn										
Colmar — Schnierlach (Lapoutroie)										
Station : A la gare de Colmar										
	Vm.	Vm.	Vm.	Nm.	Nm.	Nm.				
Colmar	6 —	8 25	11 42	2 20	4 14	7 30
Logelbach	6 09	8 34	11 51	2 29	4 23	7 39
Ingersheim	6 16	8 41	11 58	2 36	4 30	7 46
Kätzenthal	6 20	8 45	12 02	2 40	4 34	7 50
Ammerschweier	6 31	8 56	12 13	2 51	4 45	8 01
Sigolsheim	6 34	8 59	12 16	2 54	4 48	8 04
Kienzheim	6 39	9 04	12 21	2 59	4 53	8 09
Kaysersberg. {an.	6 43	9 08	12 25	3 03	4 57	8 13
{ab.	6 53	9 18	12 35	3 13	5 07	8 18
Alspach	7 08	9 33	12 49	3 28	5 22	8 33
Urbach	7 15	9 40	12 57	3 35	5 29	8 40
Eschelmer-Urbeis	7 28	9 53	1 10	3 48	5 42	8 53
Schnierlach	7 32	9 57	1 14	3 52	5 46	8 57
				An Sonn- u. Markttagen						
	Vm.	Vm.	Vm.	Nm.	Nm.	Nm.				
Schnierlach	6 03	8 38	11 50	2 16	4 13	7 38
Eschelmer-Urbeis	6 11	8 46	11 58	2 24	4 21	7 46
Urbach	6 22	8 57	12 09	2 35	4 32	7 57
Alspach	6 27	9 02	12 14	2 40	4 37	8 02
Kaysersberg. {an.	6 42	9 17	12 29	2 55	4 52	8 17
{ab.	6 52	9 27	12 39	3 05	5 02	8 22
Kienzheim	6 58	9 33	12 45	3 11	5 08	8 28
Sigolsheim	7 01	9 36	12 48	3 14	5 11	8 31
Ammerschweier	7 06	9 41	12 53	3 19	5 16	8 36
Kätzenthal	7 16	9 50	1 02	3 28	5 25	8 45
Ingersheim	7 21	9 56	1 08	3 34	5 31	8 51
Logelbach	7 26	10 01	1 13	3 39	5 36	8 56
Colmar	7 35	10 10	1 22	3 48	5 45	9 05
				An Sonn- u. Markttagen						
Colmar — Winzenheim										
Station : Près du Café du Chemin de fer										
	Vm.	Vm.	Vm.	Vm.	Nm.	Nm.	Nm.	Nm.	Nm.	Nm.
Colmar	6 50	8 25	9 25	11 —	12 15	2 25	4 20	7 20	8 40	...
Wettolsheim	7 01	8 36	9 36	11 11	12 26	2 36	4 31	7 31	8 51	...
Winzenheim	7 05	8 40	9 40	11 15	12 30	2 40	4 35	7 35	8 55	...
	Vm.	Vm.	Vm.	Vm.	Nm.	Nm.	Nm.	Nm.	Nm.	Nm.
Winzenheim	6 25	7 30	8 50	10 05	11 30	1 30	3 —	6 20	8 05	...
Wettolsheim	6 29	7 34	8 54	10 09	11 34	1 34	3 04	6 24	8 09	...
Colmar	6 40	7 45	9 05	10 20	11 45	1 45	3 15	6 35	8 20	...

Horaires des trains
durant l'hiver
1891/1892

Billets de train
Hachimette-Colmar et
Hachimette-Lapoutroie



bouleverser la vie des habitants, beaucoup n'étaient jamais allés à Colmar. Les voitures tirées par des chevaux mettaient 4 heures tandis que le train mettait une heure et demi à 15km/h. Les charrettes paysannes circulaient essentiellement dans le canton, parfois jusqu'à Kaysersberg. La gare elle-même devint rapidement un lieu de promenade le dimanche soir ou après les repas. On allait attendre l'arrivée ou le départ du train.

La locomotive carénée a vite été surnommée « Käsekischt » (caisse à fromage)

en raison de sa forme cubique. Les plaisanteries ne manquaient pas, il déraillait plus souvent qu'à son tour, on pouvait le dépasser en courant, il effrayait bêtes et personnes... les gamins s'amusaient à savonner les rails, parfois il fallait en descendre pour le pousser.

Il y eut aussi des moments pénibles comme ce jour où un employé se tua en tombant, laissant derrière lui une veuve et une orpheline.

La compagnie rencontrera peu de problèmes jusqu'à la guerre de 14-18, mais cette dernière lui sera plus particulièrement néfaste. Ses installations seront gravement touchées, toutes les gares au delà de Kaysersberg ainsi que celle de Logelbach seront détruites. En 1916, un train de munitions explosera à Hachimette. À partir de ce moment, et jusqu'à l'armistice il s'arrêtera à Alspach. Après l'armistice arrivent les prémices annonçant la longue agonie du chemin de fer devenu CVK (Chemin de Fer de la Vallée de Kaysersberg). Le matériel usé par de longues et difficiles années de guerre a vieilli prématurément et le tramway sera affublé de nombreux surnoms: kaskischt (caisse à fromage), halfadruka (aide à pousser), KTB devint Kein Teil Brauchbar (aucune pièce récupérable), tacot, brouette etc....

Les locomotives peinent plus que jamais dans la dure montée de Lapoutroie et les déraillements, pour la plupart sans gravité, seront très fréquents (jusqu'à plusieurs par mois).

Face à ces nombreux problèmes, le commissaire général de la République en confiera l'exploitation à l'administration des chemins de fer d'Alsace Lorraine le 1^{er} Mars 1920.

De nombreux projets verront le jour sous sa tutelle, les plus importants étant son prolongement jusqu'à Orbey, son remplacement par un tramway électrique, ou la création d'une nouvelle ligne à voie normale (écartement standard à 1,44 m) entre Colmar et Lapoutroie. Comme sous l'administration allemande aucun ne prendra forme.

La ligne sera alors rachetée par le département le 1^{er} Janvier 1924. Pendant ce temps la compagnie achètera 2 locomotives Haggans et 2 autres à la société Pinguely dont la dernière pour un montant de 130 000 frs soit 5,65 frs le kilo!

Alors que son activité fléchissait face à la concurrence routière, la promotion assurée par les chemins de fer d'Alsace-Lorraine (AL) lui apportera une foule de touristes chaque week end, nécessitant jusqu'à 8 allers-retours journaliers en été. Le guide officiel de l'AL de 1925 vantait le centre d'excursion qu'est Lapoutroie, un autre citait la commune pour ses pentes neigeuses favorables à la pratique du ski, et sa gastronomie.

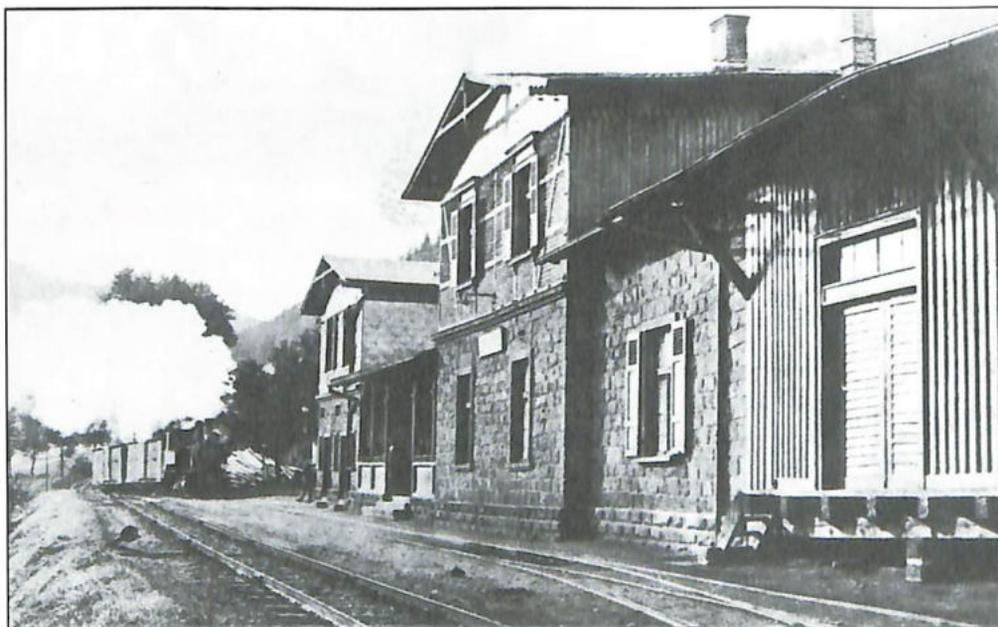
A partir de 1934, les trajets en semaine étant assurés par autocar, le « tacot » devint train touristique. Sa lenteur et son inconfort si critiqués par ses usagers feront la joie de nombreux citadins. Il poursuivra ainsi sa carrière jusqu'à la guerre, pendant laquelle il a connu un important regain d'activité, favorisant notamment la pratique des activités commerciales et du marché noir vers Colmar.

Intégrée à la toute jeune SNCF le 1^{er} janvier 1938, en même temps que l'AL, la ligne en partie détruite en 1944, sera fermée en 1950 puis déposée et déclassée en 1954.

Voici quelques aventures relatées dans la presse locale de l'époque.

Début mars 1886, le feu, prend dans un wagon du petit train. Les voyageurs affolés se précipitent sur la plate-forme et comme la locomotive impassible poursuit sa route, des ouvriers travaillant sur le chantier Weibel ont fait signe au pilote qu'il se passait des événements graves à l'arrière et qu'il convenait de s'arrêter. On constate alors qu'un voyageur avait laissé choir sur le plancher sa bouteille de goutte au moment même où un fumeur jetait son allumette. Les voyageurs toussant et crachant, ont abandonné le wagon, tandis que les employés s'affairent à envoyer par la fenêtre les rideaux et tapis qui se consumaient.

En 1940, vers 20h15, le tacot attaque la dernière côte, la plus raide. La gare de Lapoutroie est en vue. Le convoi agité par un tremblement continu grince dans tous les azimuts. La machine dégage des jets de vapeur par toutes ses ouvertures; elle s'essouffle et se tortille. Quelques gamins de Lapoutroie aivent eu l'idée géniale d'enduire les rails de savon gras et c'est le patinage ... Les roues tournent à vide, il va falloir sabler. Le retard va s'accroître, les conducteurs vont s'énerver, les voyageurs vont se plaindre et les responsables vont avoir droit à une correction magistrale.



Vue de la gare de Lapoutroie, au fond, un convoi entre en gare

LES SAPEURS-POMPIERS

Les archives communales sont assez pauvres en ce qui concerne la création du corps des sapeurs-pompiers de Lapoutroie. On retrouve tout de même une lettre du maire de l'époque, M. Haxaire, au Kreisdirector de Ribeauvillé, en date du 2 Juillet 1888, informant l'autorité supérieure que la création de cette « formation est désirée ardemment par les habitants ». Le 16 Août 1888, le conseil municipal vote un crédit de 40 marks « pour la caisse des sapeurs-pompiers ». Puis le 24 Août de la même année, une autre lettre du maire stipule, « J'ai l'honneur de vous envoyer un exemplaire du règlement de la compagnie des sapeurs-pompiers... »

Le nombre des pompiers inscrits s'élève à 50, parmi lesquels se trouvent beaucoup d'hommes d'un certain âge et des hommes de métier. La commune de son côté a fait tout ce qui dépendait d'elle pour assurer une partie des finances nécessaires. Notons à ce sujet que M. Paul Duby, caissier de la compagnie a signé en 1890, deux reçus attestant qu'il avait encaissé auprès de M. Jean Louis Haxaire, le maire, 60 marks en mars et 80 marks le 15 octobre. Ces sommes provenaient de « subventions » accordées par la compagnie d'assurances Rhin et Moselle. Ceci semblerait vouloir dire que le régime juridique des sapeurs-pompiers de l'époque n'était pas le service public communal placé sous l'autorité et la responsabilité du maire que l'on connaît actuellement, mais une société bénévole, relevant des statuts d'une association à qui l'on confie la responsabilité et le fonctionnement d'un service public relevant des attributions du maire. Il faut rappeler que nous étions sous le régime allemand. Actuellement c'est le code des communes qui précise les attributions du maire en ce domaine.

De 1888, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, on n'a pas beaucoup de renseignements sur la vie du corps des sapeurs-pompiers. Ses moyens sont très limités. Il dispose de pompes « à bras » alimentées par des pompiers et des bénévoles qui remplissent la pompe avec des seaux en toile. C'est la force des pompiers qui reflue l'eau vers la lance ! Leur efficacité est en rapport avec leurs moyens.

Peu avant la guerre survint l'incendie de l'Hôtel Restaurant de la Poste appartenant à la famille Parmentier et situé là où est la maison de Melle Schreiber maintenant. Le capitaine Léon Bleu, Chef de Corps honoraire se souvient très bien de l'événement. « C'était quelque temps après les fêtes de fin d'année car on venait de jouer le bal du nouvel an ». (en fait, c'était le mercredi 4 janvier 1939). Toujours est-il que la destruction de cet important établissement impressionna les autorités qui décidèrent de doter le corps d'une moto-pompe, la première. L'engin provenait, paraît-il des stocks des pompiers de Paris, peut-être avait-il été désaffecté et reconditionné. Il n'avait pas coûté cher (42 930 frs.) mais il était presque impossible de le mettre en route. Un seul pompier y parvenait, Gilbert Gaudel, mécanicien professionnel, précise M. Bleu. Profitons de l'occasion pour dire que la famille Gaudel, Charles et Gilbert, a été très dévouée pour les pompiers, ces deux frères sont cités parce que le nom de Gilbert a été évoqué au sujet de la moto-pompe, mais il y a eu bien d'autres pompiers très dévoués. Si un corps de pompiers fonctionne dans de bonnes conditions, c'est toujours grâce au concours bénévole des pompiers qui le composent et qui travaillent gracieusement soit à la préparation des exercices et instructions, soit à l'entretien des véhicules, engins ou matériels divers soit à la formation. Il convient de rendre hommage à tous ceux qui, désintéressés, donnent de leur temps pour le bon fonctionnement d'un service public.

Il y a 22 ans, les moyens des pompiers étaient :

- un camion très ancien, appelé premier secours, porteur d'eau
- un fourgon d'incendie, très ancien aussi, remorquant une moto pompe de 60 m³ à l'heure
- une petite moto pompe de 30 m³, portable.

A Hachimette, dans un garage loué à la SCI Antoine, une ancienne moto-pompe de 1000 litres à la minute, sans véhicule pour la remorquer. Il faut dire que l'agglomération de Hachimette comptait 1 groupe de 12 pompiers sur les 3 groupes que constituait le petit corps et protestait énergiquement contre le fait d'être obligé « d'atteler » des hommes à la moto-pompe pour la tirer jusqu'au lieu du sinistre ! Cela se comprend. La municipalité et de nombreux pompiers se sont attaqués au problème.

En achetant un Dodge 4/4 en 1975 tout d'abord. Le maire de l'époque, le Dr Burel, envoya à Épinal pour cet achat, M. Batot garagiste à Orbey, M. Jacques Gaudel, conseiller municipal et le secrétaire de mairie. Le Dodge coûta 7500 frs. et fut mis en peinture et armé par le garage Batot.

Les pompiers satisfaits sur ce point décidèrent de retrousser leurs manches et construisirent eux mêmes un abri pour le véhicule à Hachimette, sur la place de l'ancienne gare. Beaucoup de pompiers participèrent à la construction notamment Jean Demangeat, adjoint, Jean Antoine conseiller municipal, André Acel, etc. Aide-toi, le ciel t'aidera, la commune fournit le matériel, les pompiers fournirent la main d'oeuvre.

Voilà quelques considérations historiques sur les pompiers, il y aurait beaucoup à dire, beaucoup d'anecdotes à raconter, beaucoup de mini-drames à relater, beaucoup de faits d'armes à rappeler. Rappelons tout de même qu'actuellement le corps des sapeurs pompiers, classé centre de secours, placé sous le commandement du capitaine Mathieu comprend :

- Un camion citerne 4/4, contenant 2000 l
- Un camion fourgon comprenant du matériel d'incendie et du matériel de secours routier. Un réservoir de 300 l d'eau avec une lance haute pression, un groupe électrogène produisant l'électricité pour l'éclairage (notamment un mat télescopique) ainsi que tout le matériel de désincarcération, cisailles, écarteurs, coussin vetters etc. Ce véhicule peut intervenir seul sur un accident de la route, il peut éteindre l'incendie et possède les matériels permettant de sortir le ou les blessés.
- Un véhicule de liaison 4/4 contenant du matériel de premiers secours aux blessés ainsi qu'un brancard. Cette voiture légère peut en cas de besoin aller chercher un blessé dans un endroit difficilement accessible, là où le VSAB ne pourrait aller.
- Un dodge 4/4 dont on a parlé plus haut, équipé d'un dévidoir de tuyaux, très utile en forêt. Ce véhicule a été mis en circulation en 1942 !
- Un véhicule trafic 4/4 servant au secours en montagne.
- Un VSAB ambulance équipée en matériel et en médicament pour les grandes urgences.
- une moto-pompe remorquable de 1500 l à la minute
- une moto-pompe remorquable de 1000 l à la minute
- une moto-pompe portable de 500 l à la minute
- ainsi que de nombreux petits matériels de secours en montagne, routier etc.

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONCORDIA

La société de musique Concordia est née en 1892. Comme toute l'Alsace, Lapoutroie fait partie de l'Empire allemand, pays de la musique par excellence. Lapoutroie, à cette époque déjà est un gros bourg de 2212 habitants, chef lieu de canton. Cette année là un dénommé Victor Ancel est maire, et Brund de Freundeck, curé à Lapoutroie. Dans le canton, il existe déjà deux sociétés de musique : à Orbey depuis 1884, à Labaroche depuis 1885.

C'est donc en 1892, que le docteur Schiele réunit autour de lui quelques notables de Lapoutroie dans le but de créer une société de musique. Il y a là le percepteur Haemmerle, M. Wedekind, juge au tribunal, le même qui fonda la section du Club Vosgien de Lapoutroie cette année-là, Jules Florence industriel à Hachimette, Jean-Baptiste Valentin le boulanger, Auguste Zimmerlin et Charles Wagner le charron.

Le 17 août 1892 a lieu la première réunion et le 21 août 1892, l'assemblée générale constitutive. Le docteur Schiele en sera élu le premier Président. Les débuts sont difficiles car il faut trouver les musiciens. Ceux-ci sont recrutés dans la chorale de Lapoutroie, solution facile, puisqu'ils connaissaient déjà le solfège. Deux familles, Wagner et Valentin, vont plus particulièrement contribuer à la formation de la musique en apportant la majeure partie des musiciens.

À cette époque, c'étaient surtout des artisans et des commerçants qui formaient cette première musique. Parmi eux, certains se rappellent encore des noms de Joseph Valentin qui jouait de la contrebasse, Édouard Valentin au baryton; Paul Valentin et Eugène Wagner à la flûte; Albert Valentin et Jean-Baptiste Maire à l'alto; Charles Robert et Jean Wagner au piston; de même que Jean-Baptiste Hauschel, Henri Bury le facteur; Charles Maire le menuisier à la caisse claire; Antoine Remy à la grosse caisse; Pierre Zimmerlin au carillon chinois; Paul Lithard et enfin



*La première Concordia
de 1892*

Henri Schirra le maître boucher. Les premiers instruments sont achetés grâce à une quête auprès des habitants du village, à une aide de la municipalité et une participation personnelle de chacun. Pour apprendre à jouer et diriger cette troupe, il fut fait appel à M. Zuschmitt, alors chef de musique à Kaysersberg, qui pendant deux ans montera deux fois par semaine à Lapoutroie pour la formation et la répétition.

Le fruit de ce travail patient fut enfin recueilli lors de la première sortie officielle qui aura lieu le 31 décembre 1894, pour la retraite aux flambeaux de la Saint-Sylvestre et qui sera interrompue par un orage. À l'issue de cette sortie, toute la société de musique ainsi que la population de Lapoutroie, accompagne une dernière fois M. Zuschmitt jusqu'à la gare pour le remercier de son travail. C'est Aloyse Leboube qui deviendra le premier chef, et aura la lourde charge de mener la société sur ses premiers pas.

C'était alors bien facile de prospérer, les distractions étaient rares et la musique du village constituait une porte aisée vers les musiques militaires où les jeunes hommes affectionnaient d'effectuer leur service militaire.

Dès ce moment, la société sera administrée par un comité de membres non musiciens. Il s'agit d'une particularité assez rare qui aujourd'hui encore est en vigueur à la Concordia. Aux côtés des musiciens, un certain nombre de personnes s'occupent de l'administration et aident à la bonne marche de la Société. Jusqu'en 1914, trois de ces membres du comité seront allemands comme l'exige l'autorité administrative de la région. Jusqu'à cette époque, l'une des principales sorties de la Concordia était la participation à la fête de l'Empereur, ainsi que l'exigeait M. Wedekind.



*La Concordia
en 1905*

Le 18 Janvier 1907, le comité décide l'achat d'un drapeau et ce à l'insu de l'autorité allemande. Un oriflamme qui devait servir de trait d'union muet avec ce pays situé de l'autre côté du col du Bonhomme : la France. L'épouse du Dr Schiele, qui est toujours président, sollicite un visa pour Paris et le lendemain passe la frontière et achète à Paris quelques mètres de soie écarlate qu'elle ramène dissimulés dans ses dessous en guise de jupon, à la barbe des douaniers allemands. Le docteur Schiele laissera, quelques années avant la première guerre (vers 1911) la présidence vacante.

Le déclenchement de la première guerre mondiale en août 1914, marquera une première pause dans les activités de la Concordia. Durant près de cinq ans celle-ci restera muette. A ce moment là, c'est Aloyse Tritschler qui assure la direction de la société. Jusqu'à cette époque là, les musiciens ne portaient pas de tenues particulières : un simple costume de ville et une casquette.

L'ENTRE DEUX GUERRES

Après la guerre, dès 1919, la société reprend ses activités, sous la direction de M. Paul Duby, le contremaître de l'usine après que M. Jean-Baptiste Auchel eût assuré un court intérim.

Le 19 décembre 1920, l'assemblée générale adopte les nouveaux statuts et élit un conseil d'administration présidé par le docteur Schwartz, alors maire de Lapoutroie. 22 musiciens

reprennent leur activité musicale. En plus de la musique, la Concordia faisait également du théâtre et donnait une représentation chaque année.

Le 27 mai 1921, la société achète une scène de théâtre au prix de 400 francs, pour remplacer celle qui a été détruite lors d'un incendie.

En janvier 1922, la Concordia joue « le revenant », dans la salle de l'Hôtel de la Poste. Ce sera un triomphe. Le 28 mai 1922, la Concordia participe à l'inauguration du fanion de la Ligue Française à Lapoutroie. Le 30 juillet 1922, elle effectue sa première sortie en dehors de Lapoutroie, à Gérardmer.

En 1923, Séraphin Haxaire, remplace Paul Duby à la tête de la Société. C'est l'époque où les usines textiles des fonds de vallées prospèrent, aussi, à l'image de toute une population, la musique change de visage et son effectif atteint 35 exécutants, essentiellement des ouvriers.

Le 7 février 1925, la Concordia donne sa représentation théâtrale habituelle.

Le 15 avril 1925, la Concordia décide de l'achat d'un nouveau drapeau. Il est en velours, à double face, l'une vert foncé, l'autre pourpre. Y figurent les armoiries de Lapoutroie, la Croix de Guerre décernée à la commune, et l'inscription « Société de Musique Concordia, fondée en 1892 ».

Ce drapeau est celui, qui aujourd'hui encore accompagne la Concordia lors de ses sorties. Le Docteur Schwartz quitte la présidence, remplacé par le Docteur Bruar.

Le 8 novembre 1925, le curé doyen Fillinger bénit le drapeau, en présence du Sous Préfet de Ribeauvillé, des sénateurs Bourgeois et Helmer, du député Pflieger, de Léon Grivel, maire et du chanoine Wurtzhorn. M. Adrien Bertrand en sera le parrain.

22 groupes participeront à la fête. La chorale de Lapoutroie et la musique de Kaysersberg, remirent les premières cravates au drapeau. Malheureusement cette belle journée se termina tragiquement. Le soir même, le tocsin retentit, la ferme de Léon Gaudel, membre du comité de la Concordia, sera entièrement détruite par le feu.

En 1926, André Steffan, qui sera plus tard vice-président et directeur adjoint, entre comme musicien dans la société. Parmi les anciens, beaucoup se souviennent de lui, Il est décédé un soir de Concert en 1990 après plus de 60 années passées au service de la musique.

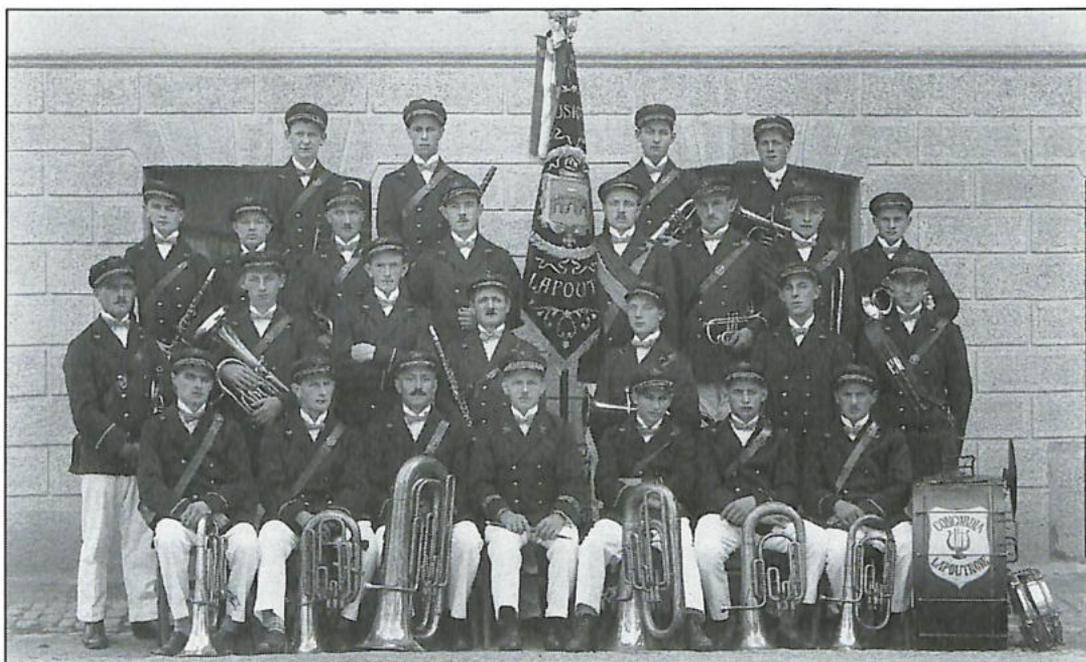
En 1927, la Concordia participe à son premier concours fédéral à Horbourg et remporte les 2^e et 3^e prix. Les deux médailles gagnées ce jour-là ornent toujours le drapeau. Le 15 août de cette même année la société va en excursion au Haycot, à pied depuis le Bonhomme. Le grand Eugène a porté la grosse caisse sur son dos jusqu'en haut. La fête a duré tout l'après-midi et le retour, tard le soir.

Dans ces années là, les sorties étaient assez peu nombreuses. Il y avait le nouvel an où on allait jouer devant la maison de chaque membre du comité, la communion solennelle, le dimanche après Pâques, le lundi de Pentecôte, on cherchait le maire pour l'emmener à la fête, la Fête Dieu, le 14 juillet, le 15 août excursion annuelle à pied, la St-Laurent si celle-ci tombait un dimanche, la Ste-Richarde à Hachimette, la Ste-Cécile.

En 1928, la société achète ses premières tenues : pantalons blancs, vestes bleu marine à boutons d'or, casquettes. Ces tenues seront entièrement détruites durant la seconde guerre mondiale.

En 1933, un autre musicien joue ses premières notes : Joseph Fritsch, figure symbolique, haut en couleur qui durant plus de 60 ans fera résonner les accents de sa trompette et quelques « Nom de Dieu ». La répétition se passait dans la salle du café Lucien Claudepierre (actuellement café F. Bronner)

Dès les années 30, la société a eu à faire face à des dépenses importantes pour l'achat des instruments. En effet, contrairement à beaucoup d'autres sociétés, les instruments n'appartiennent pas aux musiciens personnellement mais sont mis à leur disposition par la société. C'est donc vers la municipalité que se tourne la société. Bien qu'étant une association totalement indépen-



*La Concordia
en 1930*

dante, des liens très étroits ont toujours existé entre elle et la municipalité. Celle-ci lui est d'ailleurs régulièrement venue en aide. Ainsi en 1935, la municipalité paie une facture pour l'achat de deux instruments d'un montant de 405,75 francs.

Ces liens étroits existent encore aujourd'hui et régulièrement la municipalité aide la Concordia financièrement. À cette époque, le chef de musique recevait 600 francs d'indemnités de la part de la municipalité. Dans le même ordre d'idée, la société recevait (de même que les Sapeurs Pompiers) 1 franc par membre actif participant aux diverses manifestations officielles : 14 juillet, 11 novembre, procession de la Fête Dieu et procession de l'Assomption.

En 1936, Pierre Petitdemange succède à Séraphin Haxaire et prend la baguette jusqu'au début de la seconde guerre mondiale.

En juin 1940, l'autorité allemande dissout la société pour la seconde fois, celle-ci ayant refusé de se soumettre. 32 musiciens déposent l'ensemble de leurs affaires, au courant du mois de mai 1941, soit à la mairie, soit à la maison d'œuvre. Quelques uns ont néanmoins gardé leur tenue. L'autorité occupante voulait effacer toute trace pouvant rappeler que l'Alsace fut un jour française, a essayé de s'emparer du drapeau.

Le courage du garde champêtre de l'époque M. Séraphin Michel a permis de le sauver, puisque celui-ci le cacha dans un tuyau de poêle au grenier de la mairie (certains prétendent qu'il s'agissait plutôt du plancher). Sont également déposés à la mairie, les instruments et partitions appartenant au 42^e Régiment d'Infanterie de Forteresse, de passage. La guerre terminée, l'activité redémarre.

Le 15 août 1947, date officielle de l'Assemblée Générale, M. Pierre Petitdemange reprend la baguette avec M. Auguste Fellmann comme président à ses côtés. Mais plusieurs musiciens manquent à l'appel : Pierre Jeandon, Paul Hugg, Aloyse Fritsch, Joseph Didierjean ne sont pas rentrés. La tâche n'est pas facile, d'autant qu'il ne reste rien. L'ensemble des affaires ayant été détruit lors de l'incendie de la maison d'oeuvre ou ayant disparu durant la guerre.

M. Auguste Fellmann assure la présidence, M. Edmond Loing la vice-présidence, M. Marcel Herrmann sera le secrétaire, M. Adrien Jeandon (futur maire) le trésorier. Comme assesseurs il y a Mrs Émile Boux, Paul Krebs, André Steffan et Joseph Fritsch. Petit à petit, les 12 musiciens vont se remettre au travail. Grâce aux dommages de guerre, à l'aide de la municipalité et à la générosité de la population, les instruments, tenues et partitions seront rachetés.



*La Concordia
en 1958*

Le 23 Juin 1951, M. Louis Torannelli prend à son tour la baguette de direction qu'il conservera jusqu'au 9 novembre 1969.

Les années vont passer. Les 12, 13 et 14 juillet 1953 c'est le soixantième anniversaire de la Concordia, fêté lors d'un festival, cinquième du nom et la remise du drapeau à la section «Rhin et Danube». Aux côtés de la Concordia, on trouve les harmonies de Cheniménil, Bennwihr, Katzenthal, Sainte-Marie-Aux-Mines, Lièpvre, Fréland, Guémar, Sainte-Croix-Aux-Mines, Hunawehr, Rombach-le-Franc, Riquewihr et Orbey. Y participe également, la Chorale Ste-Cécile. Impression de Juillet, Lida, Violettes Impériales, la Jolie Flamande, Marie Henriette, Cloches du Soir, autant d'airs et bien d'autres encore, qui égayeront le ciel de Lapoutroie.

En 1955, M. André Miclo succède à M. Fellmann et en assure la présidence jusqu'en 1960, puis cédera à son tour sa place à M. Paul Krebs le 20 août 1960. Les années passent et sous la baguette de Louis Toranelli la Concordia va prospérer. Le 9 novembre 1969 Paul Demangeat lui succède.

Le 14 mai 1972, à l'occasion du 80^e anniversaire de la Concordia, Lapoutroie accueille un nou-

veau festival. Trois formations d'outre Rhin, Hausen-an-der-Mohling, Ballrechten, Heuweiller y participent. Les contacts avec ces trois harmonies ont été établis l'année précédente au cours d'une halte forcée due à une panne du bus qui emmenait les musiciens en excursion en Forêt Noire. Comme quoi, « à quelque chose malheur est bon ». Participent également à ce festival, les harmonies de Fréland, Orbey, Labaroche, Fraize, l'accordéon club de Biesheim et les majorettes de Saint-Dié. La Concordia ouvre le cortège avec ses 35 musiciens. Jamais, peut-être les musiciens ne furent si nombreux.

Le 13 avril 1974, M. Pierre Perrin, dont le dévouement sera inlassable durant de nombreuses années, accède à la présidence. Les années seront difficiles, beaucoup d'anciens s'en vont atteints par la fatigue et la musique n'attire plus beaucoup les jeunes.

Le 6 décembre 1975, M. Adrien Frechard sera élu chef de musique. Quatorze musiciens s'accrocheront fidèlement et permettront ainsi à la Concordia de ne pas sombrer.

En 1982, il cédera sa place à M. J.M. Muller. La Concordia compte encore 12 musiciens. Les premières années sont difficiles. Beaucoup de musiciens sont jeunes et inexpérimentés. Les plus anciens commencent à se fatiguer. Mais la flamme, petite au début, ne s'éteindra pas. Chacun restera fidèlement à son poste.

Le 15 mai 1983, treize musiciens fêtent le 90^e anniversaire de la société. Il y a là quelques anciens : Joseph Fritsch (qui s'est retiré en 1987) André Steffan (décédé en 1990) et qui a repris du service. Gilbert Antoine, qui a joué durant 35 ans du baryton à Lapoutroie et qui vient régulièrement aider la Concordia, André Bertrand, Robert Ancel, François Muller, Pascal Deana, Philippe Bronner, qui longtemps encore animeront la Concordia. Cette fois, malgré le souvenir d'épreuves à peine cicatrisées, la Concordia n'a pas fait de détails. Ces invités d'honneur, sont les musiciens de la musique de la Gendarmerie Mobile venus de Rambouillet. 65 musiciens professionnels de haut niveau vont animer les rues du village en présence de M. le Préfet, M. Jean-Paul Fuchs député, M. Hubert Haenel, sénateur-maire. Un grand moment de musique qui restera inscrit en lettre d'or dans l'histoire de la société. Ce jour-là les musiciens de Lapoutroie, regardent avec envie leurs confrères des autres harmonies du canton. Mais le redressement est amorcé, tous les efforts sont braqués vers la formation des jeunes qui peu à peu vont grossir les rangs.

Le 20 décembre 1984, la Concordia organise pour la première fois un concert de Noël à l'église Ste-Odile. A ses côtés il y a la chorale Ste-Cécile, l'orchestre de chambre, les Jeannettes ainsi que l'organiste. Près de 300 personnes partagent leur joie de Noël ce soir là. Des années plus tard, ce concert qui deviendra un moment musical très fort dans le canton, connaîtra toujours autant de succès.

Le 23 janvier 1987, M. Pierre Perrin, atteint par la maladie et à bout de force cédera sa place à M. Roland Deparis. Au mois de Septembre de la même année, la Concordia lui rendra un dernier hommage émouvant à l'Église de Lapoutroie. Les années vont passer ainsi, chacune d'entre elle verra un travail de plus en plus important et l'effectif ira en grandissant. Près de 30 musiciens y joueront le soir du concert de Noël 1991.

Le 3 octobre 1991, sera aussi une date importante car elle va marquer un tournant important. Ce jour là, c'est la première rentrée à l'école de musique. Pour la première fois, les cours de musique sont assurés par des professeurs professionnels venus de l'école de musique de Colmar. Depuis des années c'était là, l'objectif de toute la société, enfin concrétisé. C'est la preuve que la Concordia, riche de son passé, forte de ses épreuves, s'est résolument tournée vers l'avenir.

LA VIE D'UN QUARTIER DE LAPOUTROIE

Ils étaient trois, nés avant ce siècle. Chacun avait habité ce quartier des artisans compris entre l'hôpital et l'ancienne pharmacie (l'actuelle maison Marcel Miclo). Il y avait là une grande concentration d'ateliers: deux charrons, un maréchal-ferrant, un forgeron, un meunier-boulangier, un boulangier, un cordonnier, cinq menuisiers, un boucher, un coiffeur, deux modistes-repasseuses, trois couturières. Quelques-uns existaient en dehors de ce périmètre : un maréchal, un tourneur sur bois, un peintre, deux ferblantiers, un serrurier, un boulangier, un boucher, et un meunier. Au sein du quartier de Marcel, on trouvait un hôtel et deux cabarets dont le sien qui lui avait offert des contacts privilégiés avec les artisans et leurs clients, pour la plupart des paysans. Les « gens de métier » se doublaient le plus souvent d'un petit cultivateur. En l'entendant évoquer l'ambiance de jadis, tout le pittoresque des silhouettes, des vêtements, des langages, nous est restitué ainsi que les savoureux sobriquets ... Un exemple dans le quartier : les menuisiers Gustave Schmidt (ancien organiste), JeanBaptiste Maire et Charles Maire s'appelaient lo Chékais (le Réussi) Djidjeye, lo Mineye. Quant à Théophile Petitdemange le maréchal-ferrant, c'était la traduction patoise : lo Meurtchau. Marcel, lui était le fils du Prussien parce que ce dernier était né le 8 septembre 1870, jour d'arrivée des Allemands. Une couturière, Alice Gerard était surnommée lè Barotchate, étant originaire de Labaroche. Il en était ainsi pour la plupart des gens. E l'owte (à l'auberge) les clients parlaient surtout le patois welche. Quelques anciens, nés avant 1870 et habitant le village, préféraient le français. Des gens de la plaine, mariés à des Lapoutroyens (nes) ou de passage, s'exprimaient en dialecte alsacien. Enfin les fonctionnaires allemands et leur famille parlaient Hochdeutsch. Chacun y trouvait son compte et tout se passait plutôt bien, mis à part un certain brouhaha plus ou moins cacophonique. Pour un auditeur de passage l'effet était assez cocasse ...

Le jeu de quilles connaissait un plein succès, l'accordéon faisait l'unanimité, toutes catégories sociales confondues, on dansait avec entrain. Le point noir résidait dans les excès de boisson, causes de disputes et de drames Des hommes saouls ramenés de force à la maison par de bonnes âmes ou par leurs chevaux. C'était l'envers du décor. La maison de Marcel située en bordure d'un canal, était dotée d'une turbine. Deux roues d'eau se trouvaient en amont et en aval. Meuniers, menuisiers, charrons, forgerons utilisaient cette force hydraulique, non sans difficultés. La nécessité incitait l'un et l'autre à accaparer abusivement le débit. Un long procès les a opposés pendant longtemps. Le litige a finalement été réglé à Leipzig et chacun a dû se contenter de la part qui lui était assignée. Ce canal cause de mésentente, il l'aimait. Quand le niveau de l'eau était bas, il l'empruntait pour descendre au moulin-boulangerie, où la bonne odeur des miches rivalisait en automne avec celle des pains de noix et des pommes écrasées.

Son aînée, Clémentine avait été l'épouse d'un charron dont le père s'était installé à Lapoutroie après un long tour de France comme compagnon. Il parlait volontiers de ces années d'apprentissage. Le métier était dur, le maître artisan exigeait un travail bien fait, patience et endurance étaient nécessaires mais le résultat dépassait souvent les espérances. L'émulation stimulait l'effort pour réussir de belles pièces, récompensées par des diplômes. Ses deux fils bénéficiaient de son savoir. Il leur avait appris le mystère de la vie secrète du bois. Ce métier exigeait une profonde connaissance des essences, la solidité des roues en dépendait. Le moyeu réclamait de l'orme, on choisissait le chêne pour les rais et le frêne pour les jantes. Le père Tappe connaissait

les arbres de la région; il les achetait souvent sur place, les coupait et les laissait sécher 2 à 5 ans. La confection délicate d'une roue ne permettait aucune erreur. Clémentine se souvenait de leurs promenades du dimanche à travers la forêt, comme elle se rappelait aussi des sorties en char à bancs avec l'ami Théophile Laurent (le transporteur) pour relancer les mauvais payeurs du canton, du vignoble et de la plaine. Des piles de bois, des stères, il y en avait partout autour d'elle, les ateliers des menuisiers Claudepierre étaient à deux pas. Sur le pas de leur porte, l'air était chargé d'une bonne odeur de résine, de sciure et de colle. On entendait la varlope gémir sur la planche d'où sortaient les copeaux blonds et transparents. L'artisan réveille le mystère qui sommeille au cœur du bois. Sous ses mains habiles, les beaux meubles de chêne et de merisier prenaient corps, comme d'autres plus simples en sapin. Son voisin immédiat était Théophile, lo Meurtchau.

L'antre du forgeron a toujours passé pour un endroit magique. La lueur du feu, le son cadencé du marteau sur l'enclume, le fort sifflement et l'odeur de corne brûlée lui confèrent un aspect très particulier. Le maréchal doit traiter le fer à chaud et à froid; c'est tout un art, difficile et délicat qui inspirait le respect. Théophile fabriquait lui-même les fers à cheval. À la périphérie nord du quartier, la famille Wagner avec le père et ses quatre fils était à la fois charron, forgeron, scieur de bois, et plus tard électricien.

Malheureusement, la mort des parents a entraîné celle de l'entreprise qui fut vendue aux enchères. Monsieur Schwartz, le cordonnier-maire, avait aussi son atelier dans le coin. Sa fille vendait des chaussures, lui en fabriquait et les réparait. A l'extrémité sud Monsieur Hauschel, menuisier et maire lui aussi, était aidé et remplacé par son fils Jean Baptiste. Face au cordonnier, Alice était bien placée pour observer les allées et venues de tout ce monde, circulant à pied, poussant des charrettes ou des bayards, accompagnant des attelages de chevaux, de bœufs ou d'ânes.

Les samedis, mais surtout les lundis, jours de livraison des fromages, du blé, des animaux de boucherie, c'était un vrai défilé haut en couleurs. Sa mère surnommée Fifine Colidche exerçait le double métier de modiste-repasseuse, comme ses proches voisines, les dames Claudepierre. Malgré cette concurrence le travail ne manquait pas. Bonnets pour les aïeules, chapeaux pour les autres, personne n'aurait assisté à une fête ou à une cérémonie à l'église sans couvre-chef. Les formes venaient de Strasbourg, l'art de la modiste consistait à les orner de rubans, de fleurs et de fruits selon le goût et la bourse de chacune.

Quant au repassage, à cette époque où l'on utilisait des fers assez lourds, dans lesquels on introduisait des charbons de bois incandescents ou une plaque rougie au feu, c'était une tâche fatigante. Peu de femmes entretenaient elles-mêmes les chemises blanches avec col et plastron amidonnés, portées le dimanche par ces messieurs.

Le samedi, « jour de pointe » assez redouté, on excluait l'habituel couaraye (causette), on était trop pressé. Les couturières, entre autres Eugénie Michel, Marthe Del, Alice Gerard, connaissaient les mêmes périodes de surcharge qui, pire encore, leur imposaient des nuits de veille. Les toilettes exigeaient un travail long et minutieux, beaucoup de mètres de tissu, de la passementerie et des boutons. L'ensemble assez coûteux devait durer.

On donnait les robes à réparer ou à rafraîchir. Le grand « rush » c'était les Zottes, la Fête. On la préparait longtemps à l'avance, on astiquait la maison, on invitait parents et amis, on mettait ses plus beaux habits. Rien n'était trop bon ni trop cher pour la « Fête ». En 1914, la guerre allait bouleverser les existences, y mettre fin pour certains, entre autres : Paul Didierjean et Raymond Miclo, changer peu à peu les mentalités et grâce au progrès industriel, modifier les conditions de travail. Bon nombre d'ateliers ont fermé leurs portes : forgerons, meuniers,

menuisiers, modistes-repasseuses, couturières. Marcel, Clémentine et Alice ont quitté leur quartier, aux trois quarts vidé de ses artisans. Des gens venus d'ailleurs sont venus s'installer, Alexandre Toranelli, maçon, a créé plus tard une entreprise de construction reprise par son fils Aimé. Joseph Ponti, ferblantier, a lui aussi élargi son champ d'action. Jean-Pierre Lithard, fidèle lui aussi au métier de son grand-père le forgeron, reste disponible tout en s'étant investi dans la vente et la réparation du matériel agricole. Un menuisier a remplacé les anciens : Gaby Defrasne aidé par son fils Hubert. Son atelier, spacieux et clair où les machines occupent une place importante, est assez différent de ceux d'autrefois mais on y respire la même délicieuse et pénétrante odeur.

De nouveaux métiers enfantés par le progrès ont vu le jour : un mécanicien, Gervais Couty, des électriciens : l'entreprise Désiré Haemmerle, un radio-technicien, André Bertrand, et un électricien, André Bonifaci. Le quartier, plus encore que l'ensemble du village, s'est vidé de la plupart des artisans. La motorisation, en facilitant les déplacements, l'industrialisation, en attirant la main d'œuvre, en fabriquant des meubles, des machines, des outils en grandes quantités et à meilleur prix, ont fini par éliminer en partie l'artisanat, qui reste pourtant un service aussi apprécié qu'irremplaçable, vers lequel on revient.



Groupe d'artisans à Lapoutroie en 1913

On reconnaît de gauche à droite en commençant par le premier rang :

Un soldat allemand, le sellier Raess, le maréchal-ferrant René Masson, le boulanger Marcel Tritschler, le commerçant Raymond Miclo, le soldat Pierreveclin, fils de « Janseph » la sage femme, l'apprenti maréchal Paul Didierjean, le charron Jean Wagner, le domestique des marchands de bestiaux Levy, le menuisier Jean-Baptiste Hauschel, le peintre Louis Maire, le maçon Emile Lantz.

LES ANNEES DIFFICILES

Au cours des siècles passés, nos ancêtres ont vécu de terribles épreuves. Ainsi, en l'an 1500 une épidémie de peste a ravagé la contrée. 1631 et 1632 seront des années de misère et de famine plus particulièrement 1631, où la pluie est tombée presque continuellement du début mai à fin septembre entraînant des récoltes désastreuses. Les foins ne seront rentrés qu'après le 15 août. À partir de mi-septembre, la neige s'est mise à tomber et dès le 15 octobre il y a eu de fortes gelées. La rareté des vivres fera doubler leur prix. La viande manquera totalement, car la pêche et la chasse étaient réservées aux seigneurs.

1640, 1778 et 1788 seront également des années désastreuses car les hivers seront particulièrement rigoureux.

En 1816, à la suite de mauvaises récoltes, le blé sera vendu 80 francs l'hectolitre, et en 1817 ce sera encore pire car il n'y a eu aucune réserve, il dépassera même 100 francs l'hectolitre. La misère règne partout. Certains se nourrissent de racines et d'herbes.

L'année 1893 dite en patois « la chache enaye » sera terrible. Les paysans n'ont récolté que le dixième d'une récolte de foin. Ils devront se résigner à vendre une grande partie de leur bétail. Le chemin de fer qui fonctionne depuis peu emmène, tous les mardis, plusieurs wagons de bestiaux. Mais ce qui a été vendu en 1893 devra être racheté en 1894, alors le prix de vente de trois vaches suffit à peine pour pouvoir en racheter une.

En 1919, la neige est tombée en abondance durant le mois de décembre. Un redoux, avec de fortes chutes de pluies occasionnera une crue formidable de la Behine. La route sera emportée sur presque toute sa largeur devant l'ancienne pharmacie et l'eau dépassera de 50 cm le pont de l'école, les pompiers devront évacuer les écoliers.

L'hiver 1927-1928 sera particulièrement froid. Le thermomètre descendra jusqu'à moins 28° au moment du carnaval. La terre était gelée à plus de deux mètres. Les morts ne pourront être enterrés et leurs corps seront déposés à la chapelle du cimetière où ils resteront jusqu'au dégel.

FAITS DIVERS

GLANES ÇA ET LA

REQUETE DES PAROISSIENS DE LA POULTROYE À L'ÉVÊQUE DE BALE, LE 24 AVRIL 1771 :

Le sieur Flottat, curé et son vicaire ont chacun un chien qu'ils amènent avec eux à l'église. Ces chiens vont « pisser » entre les bancs et contre les autels, même jusque dans l'eau bénite que l'on pose devant le chœur pour servir à ceux qui vont aux offrandes des anniversaires, qui se font les dimanches. (archives de Porrentruy). Raconté par l'Abbé Kammerer :

- En 1773, comme chaque année, une fois l'an, les officiers et les jurés de tout le Val se réunissaient à La Poultröye pour pourvoir aux différents offices publics pour l'année suivante. Cette année là, J. de la Coste, un célibataire, est désigné pour veiller sur les filles et les femmes afin de les mettre en ordre lors des processions.

Le pauvre de la Coste ne se sentant, sans doute, pas le courage de s'exposer aux chuchotements de toute la gent féminine refuse de prêter serment à ce requis. Il sera condamné à assurer ce service par le tribunal.

- Le 22 juin 1861, à Lapoutroie, dans une rixe survenue entre les sieurs X, pêcheur et Z, cantonnier, ce dernier mordant son antagoniste en plein figure, lui a enlevé avec les dents, la moitié du nez. Le chroniqueur précise : « le blessé, dont l'aspect à la fois hideux et comique inspire la pitié, se plaint amèrement de la gloutonnerie de son adversaire qui par cet acte brutal s'est approprié à ses dépens un morceau aussi peu appétissant. Il a porté plainte devant le procureur cantonal ». La sanction prononcée n'est pas connue mais la présence de ce magistrat chef lieu du canton est révélée par cette affaire.

- Le 26 avril 1880, conseil de révision à Lapoutroie, un des premiers depuis l'annexion. Un conscrit jouant à l'idiote et feignant de ne connaître ni le français, ni l'allemand, cherche à faire croire par des mimiques qu'il est complètement sourd. Un sous-officier fait tomber un couteau. Le conscrit le ramasse et courtoisement : « tenez, monsieur, voilà votre couteau » dit-il avec un bon sourire « tant pis, mon gars, tu seras soldat allemand ».

- En 1880, un événement « sensationnel » paraît dans la presse : une chienne allaite un petit lièvre à Lapoutroie.

- Le 20 janvier 1881, une épidémie de scarlatine fait de nombreux morts.

- Au début d'octobre 1881, un chien pris de fureur subite, a mordu plusieurs de ses congénères ainsi que plusieurs chats. Or, à la même époque, le correspondant d'un journal local a mené campagne pour que les chiens soient strictement surveillés. Il soulignait particulièrement « qu'en cas de morsure, il ne faudrait point les prendre à la légère, mais vérifier tout d'abord que l'animal ne soit point atteint de la rage et dans l'affirmative le signaler à l'administration qui devra prendre des mesures en conséquence. »

Mis au courant de l'incident à Lapoutroie, le Kreisdirektor Ott, qui était depuis quelques mois, à la tête de l'arrondissement, a pris l'arrêté suivant daté du 8 octobre 1881 :

« À Lapoutroie, on a trouvé un chien atteint de la rage, lequel, après avoir circulé librement, avait mordu plusieurs chiens et chats. En vertu de l'article 38 de la loi d'Empire du 23 juin 1880 et de l'article 20 de l'instruction du 28 mars 1881, la libre circulation des chiens est interdite pour une période de trois mois dans les communes suivantes : Bonhomme, Lapoutroie, Orbey et Fréland. »

Ces mesures draconiennes qui ne semblaient pas justifiées dans ce cas ont surpris la population qui les a toutefois observés « scrupuleusement ».

Mais un spirituel Lapoutroyen se faisant l'interprète de la gent canine a publié dans le « journal de l'arrondissement de Ribeauvillé » (Rappoltsweiller Kreisblatt) le charmant « pamphlet » que voici :

Supplique d'un chien à A.M. le Kreisdirektor

*Monsieur, au nom de tous mes frères,
C'est moi, petit Zoulou, qui viens
Vous dire toutes les misères
Qui pèsent sur les pauvres chiens
Si l'un de nous las ! fut coupable,
N'est-ce pas une cruauté
Que chacun en soit responsable
Et privé de sa liberté ?
Nous sommes tous de pauvres hères
Gardant contre maraudeurs
Troupeaux et maisons solitaires
Sans nous que feraient les chasseurs ?
Tout le pays est en souffrance,
Monsieur, depuis votre arrêté.
Oh ! rendez-nous ce bien immense
Qui s'appelle la liberté !
Ceux qu'aurait pu salir la rage
D'un journal... ah ! pardon d'un chien
N'y pensent plus dans le village
Et tous, nous nous portons fort bien.
Donc, Monsieur, je vous en supplie
Oh ! rapportez votre arrêté,
Que votre cœur pardonne, oublie,
Et nous rende la liberté.*

Zoulou

Il ne semble pas que les supplications de petit Zoulou aient fait fléchir l'honorable Kreisdirektor, car, il semble bien que l'arrêté n'ait pas été rapporté et soit resté applicable durant les trois mois.

PLUSIEURS CRIMES OU ASSASSINATS ONT ÉTÉ PERPÉTRÉS DANS LA COMMUNE :

- En 1725, empoisonnement d'Odile Paulus et de son enfant par Anne François.
- En 1725, également, les habitants de Hachimette ont coupé les chênes d'une forêt appartenant à l'Abbaye de Pairis.
- Infanticide en 1757, un enfant d'origine inconnue est trouvé enterré dans un champ.
- En 1727, Dominique Bato meurt des suites de blessures faites par Jacques Jappe.
- En 1760, Jean Lablanche a profité des dévotions de son beau-frère et beau-père pour forcer la maison et voler les testaments et la bague de noces de sa fille.
- En 1878, passage de la première bicyclette à Lapoutroie. Tous les enfants de l'école vont, sous la conduite des instituteurs, voir cette curiosité.
- Crime également en 1882.
- En 1899, le docteur Marchal de Lapoutroie achète la première automobile, son chauffeur Ch. Wagner passe le permis de conduire. C'est le troisième permis délivré dans le Haut-Rhin.
- En 1885, le kirsch se vend à deux marks cinquante, la mirabelle trois marks dix, la myrtille trois marks dix, la mûre trois marks soixante, la prunelle trois marks cinquante et la framboise cinq marks.
- Dès le début du siècle, la « fée électrique » apparaît dans la commune. Le courant est fourni par deux centrales électriques : « Usine Électrique Wagner », pour l'ensemble de Lapoutroie et la centrale Antoine pour Hachimette. Elles fonctionneront pendant près d'un demi-siècle, alors que l'électrification des fermes ne se réalisera que vers les années 1930.
- En 1928, un cultivateur, Séraphin Didierjean, est tué par une vache, devenue subitement enragée.
- En 1945, trois enfants de la paroisse disent le même jour leurs premières messes, le père Conreaux, le Père Blaise et l'abbé Didier.
- En 1935, une mésaventure peu banale est arrivée à un habitant de Lapoutroie qui s'est rendu à un mariage dans un petit village des Vosges. Les conjoints n'habitaient pas la même localité et étaient séparés par une chaîne de montagne. La veille de son mariage, le futur s'est rendu chez sa fiancée pour passer son contrat devant un officier ministériel et y célébrer le mariage civil. À l'issue de ces deux cérémonies, une neige très abondante barrait la route, empêchant le fiancé de rentrer chez lui. Il décide donc de passer la nuit dans la maison de sa future femme.

Le jour du mariage, le fiancé a dû avouer que son habit de noces était encore chez lui, c'est-à-dire de l'autre côté de la montagne ! Il emprunte alors, ici une paire de chaussures, là un veston, plus loin une coiffure et c'est dans des effets d'autrui que le jeune marié est allé quérir la bénédiction nuptiale. L'aventure cependant n'est pas close. De l'autre côté de la montagne, un ami obligeant devait amener de quoi constituer une partie du menu. Mais, comme son copain, la veille, la neige retardera son passage et il arrivera avec un retard important.

Le banquet battait son plein, quand l'obligeant ami arriva au but. La jeune mariée avait invité quelques amis au bal qui devait clôturer cette belle fête. Vu l'impraticabilité des routes, les amis ont renoncé à la traversée. Ce n'aurait évidemment pas été bien grave, si parmi eux ne s'était pas trouvé l'orchestre, qui devait animer le bal. En désespoir de cause, on dansa aux sons d'un phonographe.

FORMIDABLE INCENDIE EN 1750

Le 2 septembre 1750, un grand orage s'abattit sur le village, la foudre tomba sur une maison située près de l'église et y mit immédiatement le feu. Un fort vent contribuant, l'incendie atteignit des proportions formidables, gagna rapidement l'église, puis les maisons voisines. La tour et la toiture de la Maison de Dieu furent entièrement consumées, tandis que la sacristie, le chœur et les autels latéraux, protégés par leurs voûtes, ne furent guère endommagés par le feu qui ne détruisit pas moins de 22 maisons et deux granges. Lapoutroie (alors La Poutroye) se trouva dans une détresse immense.

Pour secourir les sinistrés, l'évêque de Bâle, auquel on avait eu recours, organisa une quête en leur faveur. L'intendant de Strasbourg intima, le 9 février 1751, aux baillis et magistrats des villes et communes de Kientzheim, Ammerschwihr, Sigolsheim et Munster, l'ordre de faire couper 500 troncs de chêne et 1050 troncs de sapin qui furent répartis aux sinistrés de Lapoutroie par le bailli Fuchs de Ribeauvillé et servirent à reconstruire l'église, les maisons et autres bâtiments du village. D'autre part, le Conseil de fabrique fit don de 3000 livres, ce qui permit de construire la nef de l'église; enfin l'abbaye de Pairis, se vit obligée, en vertu d'une condamnation, de faire rebâtir à ses frais et réparer le chœur.

Grâce à ces secours, l'église put être rapidement rebâtie, et ce fut le 13 juin 1760 qu'elle fut consacrée par Joseph Guillaume de Rinck, prince évêque de Bâle. Elle fut dédiée alors à Sainte-Odile. Par la même occasion, l'évêque confirma 480 lapoutroyens et 300 habitants du Bonhomme, après quoi il s'en fut dîner chez M. Bourste, abbé de Pairis.

Ce n'est que trente ans plus tard, le 18 mai 1790 que les cloches furent bénies par le curé de Lapoutroie, M. Burger, en présence d'une délégation de l'évêque de Bâle, alors Mgr de Roggenbach. Deux d'entre elles furent faites avec le métal des anciennes cloches que le feu avait fendues. Ce furent « Odile » (d'un poids de 1350 kg) et « Marie-Sébastien » (750 kg) et la mignonne « Marguerite » qui ne pèse que 159 kg. L'église s'éleva au milieu de notre village jusqu'en 1912, époque à laquelle on la détruisit pour faire place à la nouvelle église.

IL Y A PRES DE TROIS SIECLES, UNE CORRIDA SANGLANTE DANS LES RUES DE LAPOUTROIE

On aura beau être passé cent fois devant ce calvaire se pressant vers l'école ou allant en procession lors des Rogations, de la Fête Dieu ou de l'Assomption, on ne connaîtra pas la véritable raison d'être de cette croix qui se dresse à l'angle de la rue du Sapin et de la rue des Tabors Marocains. Les plus anciens se souviennent sans doute qu'en 1928, un cultivateur, M. Séraphin Didierjean, a été tué par une vache devenue subitement enragée.

Mais ce n'est peut-être pas là l'origine de cette croix. En 1701, Lapoutroie coulait des jours heureux et tranquilles à l'ombre de son clocher. Dans un enclos du haut du village était parqué un taureau qui se trouvait être, d'une humeur plutôt belliqueuse. On ne saura jamais pourquoi il vit soudain rouge et s'en prit à une dame qui passait sur le chemin longeant le parc. Sautant la barricade, le taureau se précipita sur Mme Anne S. Dizer qui ne pouvant se défendre appella au secours. Par hasard vint à passer par là un prêtre, Jean Demange, vicaire du curé Jean de Martimprey. N'écoutant que son courage, le brave vicaire se porte au secours de la pauvre dame.

Malheureusement, le taureau devenu visiblement fou furieux sera le plus fort, il encornera la vieille dame et le brave vicaire. En leur mémoire, on érigea un calvaire sur les lieux de la tragédie. Dans la partie haute de la croix est gravé un calice, signe du sacerdoce.

C'était en 1924, quelques garçons de Lapoutroie suivaient certains jours la rivière qui, ruisseau en été, torrent, au printemps les menaient après de brefs contours au hameau voisin d'Hachimette. Là, il n'y avait pas grand chose de particulier, simplement d'autres gamins ébouriffés, Roger, Jules, Joseph ... Malgré tout, il y avait quelques chose de remarquable à Hachimette, qui excitait leur curiosité mêlée de respect craintif. Il s'agit d'une maison, qui, si elle existait encore, serait située en face de celle de M. Fernand Marco, route de la 5^e division blindée, dont on disait qu'elle renfermait en permanence le Saint-Sacrement. Elle était habitée par deux vieilles demoiselles habillées de noir et leurs imaginations enfantines, vivant au rythme des rogations de la fête Dieu et des Rameaux, amplifiaient jusqu'à la déférence ce mystère sacré, qui n'était que l'épilogue d'une histoire ancienne.

L'histoire du Christ d'Hachimette commence un matin, au temps de la grande révolution à Kaysersberg. Les émules locaux de Voltaire et Rousseau, sans culottes et parfois sans manières, détruisaient alors volontiers emblèmes royaux et religieux. Il faut qu'ils aient été animés par un mauvais esprit pour s'en prendre, non loin de Kaysersberg à un paisible crucifix de grès. Alors, selon un rituel souvent répété en ces temps de terreur, la lame s'abat lourdement, la tête roule dans le sable et s'arrête tristement au bord du chemin.

Le même jour, Odile Parmentier, citoyenne de Hachimette, avait pris très tôt la route poussiéreuse de Kaysersberg, avec l'intention d'y faire son marché. Alors qu'elle s'en retourne chez elle, ses yeux se posent soudain sur cette touchante victime de l'ardeur révolutionnaire. Mais celle-ci n'a pas ébranlé la foi des gens simples, notre citoyenne ramasse la tête de grès et la cache prestement sous les emplettes du jour... Elle restera cachée pendant toute la durée de la Révolution. En 1793, Odile Parmentier meurt et la sculpture est transmise à son fils, M. Appolinaire Parmentier, cordonnier de son état.

En 1870 et en 1914, la guerre embrase à nouveau l'Europe, et là encore, les braves gens recherchent auprès de Dieu le courage de surmonter la folie des hommes; on vient prier devant la tête du Christ posée sur un linge blanc, encadrée de deux pâles bougies. Quelques gouttes d'humidité suintent, et font une tâche rose sur le tissu blanc. Ce sont, disent les gens pieux, des larmes de sang...

Traversant ainsi les vicissitudes de l'histoire, la relique arrive en possession des deux vieilles demoiselles Anna Parmentier et Marianne Petitgenay. Anna Parmentier décède en 1932, et la relique, oubliée de tous, sera vendue avec la maison, vétuste et couverte de chaume à la famille Jules Richert. La maison caduque dut être démolie et Jules Richert confia la tête du Christ à sa nièce, Mme Adèle Mougé, épouse Moeglin, domiciliée au Bonhomme où la relique se trouve encore (il est probable qu'elle impressionne moins les gamins d'aujourd'hui).

UNE TROMBE D'EAU D'UNE VIOLENCE INOUIE SUR LAPOUTROIE ET ORBEY

C'est une véritable catastrophe qui a éprouvé les deux communes de Lapoutroie et d'Orbey, au début de l'après-midi du 06 juillet 1936. Une trombe d'eau qui durera deux heures a ravagé, en peu de temps cette région et y a causé de graves dégâts.

Pourtant, rien ne laissait prévoir cette catastrophe. La matinée avait été belle et chaude. Peu après 13 heures, le ciel s'est assombri. Une pluie fine s'est mise à tomber.

Vers 14 heures, le tonnerre gronde, et la pluie se change en une véritable trombe d'eau, à laquelle se mêlent des grêlons.

Les cours d'eau alimentés par les torrents descendant du col du Bonhomme, se transforment subitement en d'impétueuses rivières, dont le niveau monte à vue d'oeil. Ce sera bientôt le débordement et l'inondation générale. Plus rien ne résiste aux éléments déchaînés. Les arbres sont tordus comme des fétus, de grosses pierres sont entraînées par les torrents. Dans les villages, c'est la panique.

C'est Lapoutroie, sans doute, qui a été le plus éprouvé par cette catastrophe, car l'eau, dévalant la montagne n'a pu se disperser dans les champs. Aussi, la rue principale sera-t-elle, en quelques secondes, transformée en un torrent déchaîné.

L'alarme est donnée et les sapeurs pompiers accourent. Le mugissement de l'eau bouillonnante empêchera la sonnerie du clairon d'être entendue. Il faudra donc mettre en branle le tocsin.

De mémoire d'homme, on n'avait jamais assisté à spectacle aussi angoissant. Toutes les maisons du centre seront envahies par les eaux, notamment l'épicerie de M. Joseph Meyer. La porte vitrée ayant cédé sous la poussée des eaux, le magasin de vente sera rapidement inondé mettant M. Joseph Meyer et sa mère, âgée de 70 ans en danger, l'eau ayant atteint 80 cm.

Fort heureusement, les sauveteurs arriveront à temps et réussiront à tirer de leur pénible situation les deux malheureux. Il faudra transporter à l'hôpital Mme Meyer et Joseph Meyer qui était blessé au bras.

Le café de la poste, tenu par M. Parmentier où, après l'évacuation de l'eau, on mesurera jusqu'à un mètre de terre que le torrent y avait déposée, sera l'une des maisons les plus éprouvées.



Enfin, les eaux entraîneront dans leurs cours, le mur du jardin des demoiselles Duby. Ainsi, dans la rue les flots atteignant jusqu'à 4 mètres 50 à certains endroits, charriaient des branches d'arbre, des blocs de pierre auxquels se mêlaient des objets de mobilier et des caisses provenant de l'épicerie Meyer.

Ce n'est que vers 16 heures que la pluie diminuera d'intensité. Les travaux de déblayage, les réfections sommaires de la chaussée ouverte par la force du torrent seront aussitôt entrepris. Toute la commune travaillera d'arrache-pied jusque fort tard dans la nuit.

À Hachimette, la pluie s'est mise à tomber avec une telle intensité qu'on n'arrivera pas à ouvrir les vanes à temps pour donner libre cours au torrent déchaîné qui débordera dans les champs et inondera la chaussée.

Le pont du chemin conduisant à Fréland sera arraché et la chaussée ouverte sur environ cinq mètres. Fort heureusement, aucun accident grave ne se produira.

Le trafic d'autobus sera interrompu. Le trafic d'autobus Colmar-Saint-Dié et vice-versa a dû être interrompu durant l'après-midi en raison du niveau qui obstruait la route du col du Bonhomme.

La circulation était d'ailleurs des plus difficiles. Dès la sortie d'Ammerschwihr, l'eau bourbeuse se répandait sur la route, tandis que la Weiss était transformée en un torrent couleur de sang.



La rue du Général Dufieux après la trombe d'eau de 1936. (photo page de gauche et page de droite)

LE RELAIS DE POSTE DE LAPOUTROIE

La création d'un relais de poste à Lapoutroie date de 1818, à un moment où toute la région connaît une prospérité économique importante et où de nombreuses liaisons se développent. Bien avant, la route postale Paris-Vienne passait par là. Les grandes routes de France, étaient en ce temps là sillonnées de diligences où s'entassaient les voyageurs. Le long des trajets, des relais espacés de 20 à 40 kilomètres, permettaient de remplacer les chevaux fatigués par les étapes parcourues au trot.

Il fallait environ quatre à cinq jours pour faire le trajet Paris-Colmar. Dans notre région, l'étape Saint-Dié-Colmar et vice versa était desservie par deux relais : l'un à Fraize, l'autre à Lapoutroie.

Le relais de Lapoutroie était installé à l'ancien hôtel de la Poste, qui se nommait en 1818 « Au Canonier de France ». Il comprenait deux grandes écuries pouvant loger 30 chevaux, ce qui montre l'importance de ce relais, l'une d'elle subsiste toujours et abrite aujourd'hui le musée des eaux-de-vie. Comme aujourd'hui les relais de routiers sont signalés par une plaque, celui de Lapoutroie portait l'enseigne suivante « ici on loge à pied et à cheval ». Las, fourbus, les quatre chevaux qui tiraient la diligence, avaient tout le temps de se reposer jusqu'au passage du prochain courrier.

Quand il s'agissait de monter le col du Bonhomme, les voyageurs valides étaient invités à cheminer à pied pour ménager la monture. Au début, le service n'avait lieu que tous les deux jours, mais par la suite il devint quotidien. Le trajet Fraize - Colmar coûtait 5,50 frs. C'est également à cette date qu'a été créé le premier bureau de poste de Lapoutroie. Il y avait deux facteurs pour desservir tout le canton.

Le service de diligence déclina progressivement à partir de la mise en service du tunnel ferroviaire de Sainte-Marie-Aux-Mines et cessa en 1870, au moment où la barrière douanière du col du Bonhomme paralysera complètement le trafic des voyageurs.

Cette rubrique permet de citer le nom des cabarets de Lapoutroie de cette époque. Outre le « Canonier de France », déjà nommé, citons « Le lion d'or », « À la pomme d'or », « Au Dauphin », « Au bœuf », « Au trois Royes » et « Le cerf ».

Au temps des diligences en 1891, on reconnaît l'Hôtel de la Poste, la première Tour du Faudé, et une vue de la Grand'Rue



L'HOPITAL

En 1994, s'est ouvert le grand chantier de reconstruction de l'hôpital rural de Lapoutroie. L'ancien bâtiment qui a durant de nombreuses années abrité des malades va être démolé. Avant de devenir un hôpital, le bâtiment principal était une ferme qui au milieu du dix-neuvième siècle devait être la plus importante du village. Celle-ci a été échangée en 1859 contre une autre ferme sise au Limbach et qui était propriété du bureau de bienfaisance.



Hôpital de Lapoutroie transformé en hôpital militaire allemand durant la première guerre mondiale.

Le 19 mars 1869, le préfet du Haut-Rhin a approuvé cette transaction. Il a fallu entreprendre certaines transformations et pour cela, il a été fait appel à la générosité de la population en organisant une souscription publique. Celle-ci a rapporté la somme de 10 844 frs que le conseil municipal a arrondi avec le produit de la vente de 80 pièces de bois, pour une somme de 729 francs. Petit à petit, après maintes difficultés, cette maison a été transformée en hospice destiné en priorité aux pauvres de la commune. Le bureau a été autorisé à recevoir des personnes valides au titre de pensionnaires au prix de 400 francs par an.

Le règlement intérieur fixait les directives pour l'alimentation. Le pain devait être distribué à raison de 600 g. de pain de deuxième qualité pour les adultes hommes et femmes, 500 g pour les enfants. Le repas de midi devait comprendre 50 centilitres de bouillon et deux fois par semaine 130 g de viande cuite sans os. Les autres jours, on servait 250 g de légumes frais et 130 g de légumes secs. Seuls les malades et selon l'ordonnance du médecin avaient droit au vin, les hommes à 50 centilitres, les femmes à 30 centilitres.

Cette construction a été sérieusement endommagée lors de la première guerre mondiale. En effet, les dégâts subis ont été estimés à 6 792,58 frs valeur 1914. Les travaux ont été effectués en 1925. En 1938, une étable a été construite au fond de la cour afin de permettre à l'hôpital d'avoir une nouvelle ferme séparée des autres bâtiments. À partir de l'année 1960, on a peu à peu cessé le travail. Malgré l'embauche fin 1958 d'un ouvrier agricole, il fallut se résoudre à cesser toute activité agricole fin 1962. À cette époque, la sœur supérieure détenait toutes les responsabilités matérielles. Le service administratif très restreint était confié au secrétaire de la mairie.

En 1956 a été créé un service de médecine, ce qui obligea le conseil d'administration à engager un économiste à temps partiel qui s'occupait de la gestion des hôpitaux de Kaysersberg, Fréland et Lapoutroie. C'est également à partir de cette période que l'on a recruté du personnel laïc pour la buanderie et la cuisine. Les statistiques reprises à partir de cette année démontrent l'occupation croissante pour passer de 10 450 journées en 1956 à 24 900 journées en 1961. Depuis cette date, elles varient entre 22 000 et 25 000 journées, ce qui donne un coefficient d'occupation de la maison d'environ 90%. Cinq docteurs sont autorisés à exercer en service de médecine.

Toutes les années à partir de 1960, des travaux importants d'entretien, de réparations et d'amélioration ont été réalisés en accord avec les services de tutelle qui ont jugé que l'établissement avait besoin de plus de confort et de sécurité.

LE CHARIVARI

Beaucoup parmi les plus anciens, se souviennent de cette coutume en usage jusqu'au début de la guerre, le charivari. L'origine incertaine de ce mot remonte au XIV^e siècle. Vers 1320, c'était un concert fait de bruits discordants, accompagnés de cris, de huées, destinés par les gens qui le faisaient, à témoigner leur réprobation, en particulier lors du remariage d'un veuf ou d'une veuve avec une jeune fille ou un jeune homme célibataire.

Cette situation était considérée comme atteinte à bonne morale de la collectivité en âge de se marier, c'est pourquoi la société manifestait sa réprobation de manière bruyante. Personne n'y échappait, en ce temps là, l'affaire se préparait quelques jours auparavant entre voisins. La veille du mariage, la foule se rassemblait devant la maison du futur marié. Il y avait en général une bonne centaine de personnes, tous étaient équipés, qui un bidon, un chaudron, une tôle, les femmes avec des couvercles de marmites etc., bref tout ce qui faisait du bruit.

Peu à peu, au fur et à mesure que la nuit tombait, des flambeaux s'allumaient. Au signal donné, le vacarme se déchaînait assourdissant, effrayant et cela durait jusqu'à ce que le marié se manifeste enfin. Le bruit redoublait alors, jusqu'à ce que sans mot dire, le marié mettait un tonneau en perce où chacun pouvait se désaltérer et la fête durait jusqu'au matin.

Aucune méchanceté ne ressortait de cette coutume, c'était simplement une manière bonne enfant de se divertir et de s'amuser

Troisième Partie

DES HOMMES CELEBRES

DES SITES PARTICULIERS...

L'ABBE SIMON

C'est à Lapoutroie qu'est né en 1835 Séraphin Simon dont la vie humble et édifiante mérite d'être rappelée. Dès son plus jeune âge, Séraphin montre d'excellentes dispositions intellectuelles : son père, instituteur du village décide de l'envoyer au collège de Ribeauvillé, puis à celui de Rouffach.

Très doué, d'une intelligence vive, le jeune homme fait de brillantes études et obtient le baccalauréat ès-lettres, puis celui de philosophie. Mais ces succès ne le grisent pas et il décide de consacrer sa vie à Dieu. Il fait donc ses études au grand séminaire. Nommé professeur de 7^e et puis de 6^e au collège libre de Colmar, il se fait déjà remarquer par ses capacités et surtout pour ses aptitudes musicales. Beethoven, qu'il interprète à la perfection, est son auteur favori. Il reçoit l'ordination en 1858. Mais la carrière de professeur, quel que soit le dévouement qu'elle comporte, n'est pas assez noble pour Séraphin Simon et il lui faut un apostolat plus conforme à sa grande âme et à sa belle intelligence.

En 1863, il abandonne le collège de Colmar où il ne laisse que des sympathies, pour s'adonner avec un dévouement sans bornes à l'éducation religieuse de jeunes aveugles dans un institut de Paris. Durant vingt ans, il y sera aumônier et vivra dans la capitale où il se fera bientôt une place estimable dans le clergé parisien. Les jeunes aveugles cultivant beaucoup la musique, l'abbé Simon se trouve dans son élément : un de ses élèves, Michaut, a pu donner en 1904 à Strasbourg, un concert d'orgues qui connaîtra un brillant succès. Ces vingt ans de zèle et d'abnégation, valent à l'abbé Simon d'être nommé premier aumônier à l'établissement Saint-Nicolas à Vaugirard, dans la banlieue de Paris. Dans cette école où s'instruisent 1200 jeunes gens, il ne tardera pas à se faire respecter et aimer pour sa belle intelligence et son noble cœur. Son jubilé se fêtera en même temps que le cinquantenaire de l'école en 1908.

À cette occasion, sera publié un livre-souvenir auquel l'abbé Simon collabore largement. Mais les noirs pressentiments qui percent à chaque page ne tardent pas à se réaliser : les farouches mesures de la réaction anticléricale entraînent la destruction de l'établissement. L'abbé Simon ne pourra y terminer sa noble mission. Il ne survivra pas à ce triste événement et rendra son âme à Dieu le 6 novembre 1909.

Quoique son champ d'action ait été Paris, l'abbé Simon n'oubliera jamais Lapoutroie et gardera au fond de son cœur une tendre affection pour les lieux où s'était écoulée son enfance. C'est dans son village natal, qu'il reviendra chaque année passer ses vacances et vivre quelques jours au milieu de ses compatriotes.

Les beautés de notre terroir inspireront à son âme poétique une chanson émouvante qui obtiendra beaucoup de succès à l'époque. Avec une patience à toute épreuve, il étudiera le pittoresque idiome que l'on parle dans notre canton et publiera la « Grammaire du patois wallon du canton de Lapoutroie » qui est un chef d'œuvre de travail acharné. Très instruit sur la topographie de la région, il publiera également « Le canton de Lapoutroie », guide qui sera très apprécié.

Il écrira également un volume souvenir de noble apostolat, intitulé « de la direction des enfants » et composera la partie musicale d'un paroissien de l'abbé Martin.

LE COLONEL D'EGGS

Longtemps on a pu voir au cimetière une épitaphe prestigieuse gravée sur une plaque de marbre : « Marie-Antoine Joseph d'EGGS, colonel de Gendarmerie, Commandeur de la Légion d'Honneur ». Qui était cet illustre soldat ? Son nom apparaît dans un historique des guerres du Second Empire et jusqu'aux archives du Château de Vincennes.

Le 11 octobre 1809, Joseph Eggs, greffier du juge de paix, âgé de 38 ans se présente devant le maire de Berncastel, petite ville du département de la Sarre, alors annexé à la France. Il vient déclarer la naissance de son fils né le même jour à une heure du matin, de son épouse Catherine Hurtt, et auquel il a donné les prénoms de Marie-Antoine Joseph. Cet acte sera modifié par jugement du tribunal de la Seine, en date du 25 mars 1841 : « le nom patronymique a été écrit par erreur « Eggs » au lieu de l'être « d'EGGS ».

La France ayant dû abandonner le territoire de la Sarre, en application du traité de 1815, la famille d'EGGS se repliera sur Strasbourg où était né Joseph d'EGGS et où son grand-père avait exercé les fonctions de greffier en chef de la chambre des treize. C'est également à Strasbourg que le jeune Marie-Antoine Joseph s'engage volontairement dans l'armée, le 27 octobre 1827, pour huit ans. Un an après, son père décède, à Mulhouse, où il avait pris sa retraite en compagnie de son épouse au n°37 du Faubourg de Belfort.

Le jeune engagé débute comme « musicien-gagiste » volontaire et grimpera allègrement les échelons. Il est sergent-major de grenadiers, lorsqu'en février 1831, il part avec l'armée du nord. Les Néerlandais refusent alors de reconnaître l'indépendance de la Belgique récemment proclamée. Les Belges font appel à la France qui enverra une armée sous le commandement du maréchal Gérard. Les Néerlandais capitulent à Anvers en 1832.

À son retour de la campagne de Belgique, d'EGGS est affecté à la garde municipale de Paris; il rempile pour deux ans le 25 mars 1835, et il est nommé lieutenant en 1848.

À ce moment de sa carrière, sa fiche signalétique le décrit comme suit : taille : 1m70, visage ovale, front rond, yeux gris, nez long, bouche grande, menton rond, cheveux châtain.

La paix revenue, Antoine d'EGGS mène une vie de garnison. Versé dans la gendarmerie d'élite, on le retrouve à Limoges, puis commandant, en qualité de chef d'escadron de la compagnie du Bas-Rhin, du premier bataillon d'élite. Mais de nouvelles aventures l'attendent.

L'Italie souffre de la domination autrichienne, de plus en plus insupportable. La révolte couve. Napoléon III, en accord avec le ministre italien Cavour, décide d'intervenir à la fois pour libérer l'Italie et éloigner les Autrichiens de nos frontières.

Le 10 mai 1859, à 17 heures, Napoléon III, entouré de la garde impériale, quitte Paris alors que le gros des troupes investit le nord de l'Italie. Nommé aux hautes fonctions de prévôt de la garde impériale et chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1851, le colonel d'EGGS est du voyage et après un trajet en chemin de fer jusqu'à Marseille, va débarquer ensuite avec l'empereur à Gênes.

La campagne sera de courte durée. Parmi les premières victimes un compatriote alsacien : le

sous-lieutenant Sée de Ribeauvillé. Celui-ci avait déjà reçu un coup de feu, traversant la gorge à Marignan et trois coups de crosse de fusil à la poitrine 15 jours plus tard, à la bataille de Solférino !

Le 12 juillet 1859, Napoléon III peut proclamer sa victoire sur les autrichiens et rentrer à Paris. Le colonel d' Eggs s'en revient indemne, décoré de la médaille de Sardaigne et de la médaille d'Italie, décorations auxquelles s'ajoutera la prestigieuse cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur le 14 août 1863. Il poursuit sa carrière à Strasbourg, en qualité de colonel de la 11^e puis de la 25^e Légion de Gendarmerie.

Ses dernières notes d'inspection sont élogieuses : « chef de légion joignant à une grande expérience, le sentiment du devoir et l'amour du métier ». Après 42 ans de service, il prend sa retraite qui sera brève. Avant de mourir à Strasbourg, le 16 décembre 1869, il aura tenté de rendre un dernier service à son Empereur, en participant quoique réputé sans fortune, à la fondation d'un journal pro gouvernemental intitulé « l'impartial du Rhin ». Marié à une lapoutroyenne.

Il est inhumé à Lapoutroie pour une raison bien précise :

Le 3 juin de l'an 1840, à 8 heures du matin, comparaissaient par devant Georges Conreaux, adjoint au maire de la commune, le sieur Marie-Antoine Joseph d' Eggs, âgé de 31 ans, lieutenant au 39^e régiment d'infanterie de ligne, en garnison à Paris, y domicilié d'une part, et Mademoiselle Marguerite Élisabeth âgée de 25 ans, d'autre part, née à Lapoutroie le 16 février 1815, fille majeure et légitime d'Aloyse Marie, âgé de 64 ans, secrétaire et membre du conseil général du Haut-Rhin, et de Marie-Anne Maire âgée de 58 ans.

Devant les parents consentants, l'adjoint Conreaux procède à la célébration du mariage auquel assistèrent également Jean Baptiste de Watrigant, 57 ans, capitaine de réserve en retraite et juge de paix du canton de Lapoutroie, Philippe Eugène Joseph d' Eggs, 34 ans, docteur en médecine, domicilié à Strasbourg, frère de l'époux, Georges Boulanger, domicilié à Sainte-Marie-aux-Mines, oncle de l'épouse dont la pierre tombale se trouve aujourd'hui parmi d'autres plaques derrière la chapelle du cimetière, Aloyse Maire, âgé de 39 ans, négociant et maire de Lapoutroie, frère de l'épouse.

La mère de l'époux, alors domiciliée à Obernai, n'était pas présente, mais avait donné son consentement en même temps que l'autorité militaire donnait le sien comme l'exigeait la loi. Le colonel d' Eggs sera enseveli dans la concession mortuaire de la famille Aloyse Maire qui paraît avoir eu durant longtemps une influence prédominante dans la commune.

Parmi leurs tombes, la plus ancienne est celle d'un dénommé Aloyse Maire né en 1779. Élise d' Eggs, sa descendante, après avoir obtenu une pension d'État, a vécu dans sa famille et s'est éteinte en 1893 âgée de 78 ans.

LE GENERAL DUFIEUX ET SON BEAU-FRERE LE LIEUTENANT COLONEL MACKER



*Le général Dufieux,
libérateur de
Lapoutroie en 1918*

Afin que les jeunes générations sachent qui étaient le général Dufieux et le lieutenant colonel Macker, dont deux rues de la localité portent les noms, voici une biographie de ce général, faite par lui-même qu'il intitula « ma carrière ». « Le retour du 11 novembre me rappelle toujours l'émouvant accueil de Lapoutroie aux troupes de ma division qui y sont passées ou y ont cantonné le 17 novembre 1918. L'entrée en Alsace ce jour-là était l'accomplissement du rêve que j'avais formé en entrant à l'école spéciale militaire de Saint Cyr en 1891, rêve qui m'avait suivi dans toutes les phases de ma carrière en France, en Allemagne, au Maroc et naturellement pendant tout le déroulement de la guerre qui devait réaliser la plus chère de nos jeunes

aspirations. Comme agent de liaison du général Joffre, auprès du général Foch et des armées du nord, comme chef d'État-Major de la 10^e armée, comme commandant d'une brigade au Chemin des Dames, et dans le sud de l'Alsace, comme chef de bureau des opérations puis aide major général au G.Q.G. en 1917-1918, puis comme commandant de la 38^e division, je puis assurer que dans tous ces postes, j'ai trouvé dans mes chefs, mes camarades, et mes subordonnés, la même ambiance, le même désir ardent de libérer l'Alsace, de la rendre tout entière à son destin français.

C'est pourquoi, après l'inoubliable journée du 17 novembre à Lapoutroie, j'ai évoqué, avec émotion, mon vaillant beau-frère, le lieutenant colonel Macker, tombé le 10 mars 1916, près de Verdun, au Bois des Corbeaux, qu'il avait conquis deux jours avant dans un assaut magnifique, à la tête de son régiment, le 92^e d'infanterie. Ce sont des journées qu'on ne peut oublier. Bien souvent, dans les dures années que j'ai passées au Levant en 1919-1921, dans cette région de Cilicie qu'Alexandre a traversé pour se rendre dans les Indes, en franchissant l'Euphrate et le Tigre, cette terre où Pompée termina la guerre des Pirates, où est né le grand apôtre Saint-Paul de Tarse, et plus tard en 1926, au Maroc, où j'ai contribué à mettre fin à l'insurrection d'Abd-El-Krim, puis lorsque j'ai réduit les rudes montagnards de la tache de Taza, bien souvent j'ai évoqué la belle Alsace, Lapoutroie, Strasbourg, et ces souvenirs m'aidaient à supporter les rigueurs du climat, les difficultés des opérations, particulièrement au Levant, où nous avons dû combattre avec des effectifs et des moyens matériels ridiculement insuffisants.

Courage donc mes chers concitoyens d'Alsace, vous qui en avez donné tant de preuves au long de votre histoire, si souvent dramatique ! ne croyez pas que l'heure est venue de relâcher notre

effort, aiguisons notre esprit pour voir clairement les réalités, bandons nos muscles pour aller toujours plus loin et plus haut, à la place d'honneur que sa mission assignée à la France de Saint Louis, de Jeanne d'Arc, et d'Henri IV, à la France de Clémenceau, de Foch, de Pétain et de Franchet d'Espérey. Donnons-nous de toute notre âme à la France éternelle ».

La mort glorieuse du lieutenant colonel Macker, lapoutroyen d'adoption, racontée par un de ses camarades : « Il voulut être décent pour attaquer et se raser. Le peu de vin qui restait dans son bidon y passa. » Le manque d'eau fut le supplice fréquent des combattants de Verdun. À 7 heures, l'abbé Chabrol, aumônier de brigade (qui serait tué peu après) vint donner sa bénédiction aux hommes. « Baïonnette au canon ! » commanda le colonel. Un long cliquetis de métal retentit dans la nuit; les survivants diront plus tard ne jamais oublier ce bruit. Sans mot dire, ajustant son cigare, le colonel pointa sa canne et partit le premier.

Il y avait 400 mètres à parcourir; le barrage d'artillerie se déclencha aussitôt, les hommes étaient fauchés par files entières. Pourtant la lisière du bois fut atteinte et dépassée. En fin d'après-midi, le bois presque tout entier était pris. Le 92^e avait perdu une centaine d'hommes et dix officiers. Ses épreuves n'étaient pas finies : les allemands contre-attaquèrent sans relâche, les 8, 9 et 10 mars de jour et de nuit, jusqu'au corps à corps à la baïonnette, dans la boue et la neige.

Le 10 mars, le lieutenant-colonel Macker ayant observé d'importants rassemblements à la corne du bois de Cumières, sur le flanc droit de son régiment, prit les devants. L'assaut de trois de ses compagnies, avec une du 139^e, fut d'une telle vigueur que le bois tout entier fut enlevé en une demi-heure.

10 mars - confusion sur le Mort-Homme : Des renforts allemands accouraient, un régiment entier déborda la droite du 92^e parmi les abatis de branchages. Le sergent du 139^e, Jean Gallon, raconte :

« La confusion était si grande, au cours de ces combats, les deux lignes tellement emmêlées que j'ai vu des allemands se mettre en position à côté de nous et tirer sur les allemands qui étaient devant nous, en croyant tirer sur les français ».

Macker mourut d'une balle de mitrailleuse au cours de cette action; le commandant Arnoux, du 139^e, fût tué également. Privés de leurs chefs, nos hommes se replièrent du bois de Cumières sur celui des Corbeaux. »

LE GENERAL EUGENE-AUGUSTE PETIDEMANGE (1866-1963)

Le patronyme de Petidemange est très répandu dans les familles de Lapoutroie et plus généralement de l'ensemble du canton. Parmi ceux-ci, un lapoutroyen s'est particulièrement distingué en terminant une brillante carrière militaire, avec le grade de général. Auguste Petidemange né à Lapoutroie, le 31 mai 1866 est décédé presque centenaire le 29 mai 1963 à Saint-Symphorien-sur-Loire en Indre-et-Loire. Son ascendant paternel se situait au Bonhomme, par contre sa grand-mère, Marie-Odile Marcot, avait eu

comme grand-parents Sébastien et Odile Petitdemange, nés respectivement en 1726 et 1729 qui s'étaient mariés le 1^{er} juillet 1755. Il a eut le triste sort de ne pas connaître son père Jean-Baptiste, qui décéda avant sa venue au monde, et de perdre sa mère Marie-Claire Vincent à l'âge de 5 ans. Devenus orphelins, lui-même, son frère et ses deux sœurs seront confiés à la garde de Jean-Baptiste Vincent, habitant Plainfaing en Lorraine, qui optera en leur nom pour la nationalité française par une déclaration du 23 août 1872.

Les deux garçons poursuivent leurs études de façon brillante puisque l'aîné prendra plus tard une charge de notaire à Luxeuil, et que le second, élève au lycée Besançon sera reçu en 1887 au concours de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, avec le bénéfice d'une bourse de trousseau, dans la mesure où il ne disposait d'aucune ressource pour payer.

Celui-ci, après sa sortie de l'école (51^e sur 446 élèves) et un passage par l'école de gymnastique de Joinville suit une carrière chargée d'officier d'infanterie de marine et d'infanterie coloniale : guerre du Tonkin (1891-1893), Dahomey (1895-1896), guerre de Madagascar (1901-1907), guerre du Maroc (1908-1912), Sénégal (1912-1913), à nouveau la guerre du Maroc jusqu'au 3 mai 1915. Partout il s'y conduit brillamment, notamment au Maroc en mai 1911, dans l'affaire de Kenitraz.

Mais son caractère difficile, entrave souvent son avancement. Indépendance, peu d'application, rébellion devant les remontrances, ainsi sont qualifiées les aspérités de caractère de sa jeunesse. Il sera même condamné au Tonkin à 90 jours d'arrêts, pour avoir accusé à tort le capitaine Morony de malversations dans la gestion de la cantine des officiers.

Aussi, lieutenant en 1893, ne sera-t-il nommé capitaine qu'à l'ancienneté en 1899, puis capitaine-major en 1902, chef de bataillon en 1908, et lieutenant-colonel le 25 décembre 1914 après une forte intervention du général Gallieni pour que cessa cette réticence à son égard : « Je dis aujourd'hui que c'est un caractère tout court, un brillant et vaillant officier au cœur chaud qui ne vit que pour l'armée et pour la patrie », lieutenant colonel Laverdure-Dakar-1913. Il débarquera en France le 4 mai 1915, à la tête du 52^e régiment d'infanterie coloniale et participera aux batailles de Champagne, de la Somme, de l'Aisne, et de Verdun.

Il sera nommé officier de la légion d'honneur, le 19 octobre 1915 et colonel le 24 juin 1916. Au Chemin des Dames en avril 1917, il commande dans le cadre de la 10^e division général Marchand, de la VI^e armée général Mangin un groupe de neuf bataillons, chiffre exceptionnel pour un colonel, appartenant aux 52^e, 53^e et 58^e régiments d'infanterie coloniale, plus un bataillon sénégalais.

Mais sa carrière sera stoppée, il sera grièvement blessé le 16 avril par un éclat d'obus près de la ferme d'Heurtebise et évacué sur l'arrière. Il subit sa convalescence à l'établissement thermal d'Enghiein, où il réside, 54 boulevard Sadi Carnot. Puis il sera affecté à des postes non combattants : camp de Fréjus des tirailleurs sénégalais, centre d'instruction de la VII^e armée à Belfort et enfin commandant par intérim de la subdivision de Marseille où il terminera la guerre.

Il est promu général de brigade le 23 décembre 1918 et commandeur de la Légion d'Honneur le 17 janvier 1920. Il commandera successivement la 62^e brigade, puis la 3^e division de chasseurs polonais en mars 1919, et enfin la 1^{ère} brigade coloniale au Tonkin le 9 août 1920. Il terminera sa carrière en étant nommé adjoint au préfet maritime et commandant le groupe de subdivision de Guingamp Saint-Brieuc et Brest.

Il est finalement versé à 60 ans, le 31 mai 1926, dans le cadre de réserve et se retirera à Mont-Devant-Sassey dans la Meuse. Il sera élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur

le 25 janvier 1952 à plus de 80 ans. Décédé en 1963 à Saint-Symphorien-sur-Loire, il repose au cimetière de Lapoutroie dans la patrie de ses ancêtres. Vaillant homme de guerre en même temps que tête cabocharde, volontaire et indépendant, ne fut-il pas un vrai welsche à la fois lorrain et alsacien ? Une rue de son village natal porte son nom.

MARCEL ADALBERT, UN GRAND COUREUR CYCLISTE

Marcel Adalbert Laurent, un concitoyen dont nous pouvons être fiers. Né le 6 juin 1913, à l'annexe de Hachimette, d'une famille de 17 enfants, il part peu après la fin de sa scolarité à Paris. Il se lance dans la compétition sportive : « le cyclisme ». Il participe à deux tours de France où il se classe honorablement et gagne deux fois de suite, en 1937 et 1938, la course la plus longue et la plus dure : Bordeaux-Paris. Malheureusement la guerre de 1939-1945 interrompra sa carrière sportive. Il trouvera la mort dans un accident de circulation le 7 août 1994, à l'âge de 81 ans.

UN LAPOUTROYEN D'UN AUTRE SIECLE, FRANÇOIS GEORGES (1778-1861)

En l'an 1778 naquit à « La Poutroye » un personnage qui devait jouir d'une grande influence dans la commune et même au-delà dans le canton. François Georges savait lire et écrire et bien des choses encore. Aussi avait-on recours à lui en maintes circonstances. Écrivain public, il rédigeait les lettres privées ou administratives. On le consultait pour toutes sortes d'affaires, pour donner plus d'authenticité aux accords, promesses, emprunts.

Il jouait sans doute à meilleur prix le rôle de notaire inscrivant gravement dans son registre ce qui avait été conclu par devers lui. Comme, par exemple, le 20 février 1829, la location par J.B. Petitdemange à François Gaulant de la ferme du Brézouard pour 900 francs par an, payables selon les dates traditionnelles encore en usage aujourd'hui : le 11 novembre (Saint-Martin) et le 23 avril (Saint-Georges).

Son registre se remplit de noms et prénoms restés familiaux dans notre pays : Nicolas Baradel (meunier), Nicolas Guidat (voiturier), Urbain Maire, Dominique Mathieu, Nicolas Duby, Sébastien Conreaux, Pierrelvelcin, Humbert (Maréchal), Tapp (boulangier), etc. D'autres qui ont disparu : François Brice (boucher), J.B. Grégoire et Marie Gantier du Bonhomme, etc.

Grâce au cahier de François Georges, ces braves gens pouvaient retrouver noir sur blanc les affaires topées d'une main vigoureuse et confirmées en trinquant la goutte. François y notait également les événements familiaux, naissances, mariages, décès, inscriptions qui permettraient de reconstituer toute la généalogie des Georges en remontant jusqu'à son père, le patriarche François Georges, et tenu à jour jusqu'en 1906 par ses descendants. Son livre de raison raconte aussi les saisons et leurs récoltes. Ainsi peut-on lire :

1811 : vendanges complètes et bonne année très humide. Il y avait donc du vignoble à Lapoutroie, certains lieux-dits du cadastre le confirment. Le froment a bien donné et vaut de 100 à 200 francs le sac. Bonnes vendanges aussi en 1844-1846. Mauvaise qualité par contre en 1860.

En 1836, la neige est venue jusque dans la plaine d'Alsace vers le 15 octobre. Il note que l'hiver le plus rigoureux fut celui de 1829-1830...

François Georges avait d'autres talents qui lui valaient la considération de la population : des recettes pour toutes sortes de cas et surtout pour guérir. Cet homme expert remplaçait au village le droguiste, le dentiste, le vétérinaire, voire le chirurgien.

Vers 1925 un de ses descendants extirpait encore des dents malades selon la méthode « François Georges ».

Le patient étant assis sur une chaise de cuisine, une assistante lui tenait fermement la tête, une tête blême et brillante, tandis que l'opérateur fouillait la bouche de sa robuste tenaille, pinçait, puis tirait sur le corps du délit jusqu'à ce qu'un craquement annonça la victoire.

En l'absence d'anesthésie, le patient bénéficiait toutefois d'une certaine asepsie, au parfum de kirsch sans doute, extraite de la bouteille apportée par le client lui-même et vidée en trinquant ensuite l'un et l'autre au succès de l'opération. La cicatrisation s'en trouvait ainsi assurée.

François Georges avait mis au point quelques recettes comme celle contre le mal de dent : introduire dans la dent pourrie un coton imbibé d'essence de girofle ou de l'eau de Cologne et de l'eau de Cologne et de l'eau de vie camphrée. Où bien poser de l'ail sur la veine du bras droit pour le côté gauche et inversement.

Guérison de la rage : une poignée de pommes épineuses (pomme de pin) à faire bouillir dans un litre d'eau, faire boire au malade et le bien surveiller.

Pour la « kataraque » (lire cataracte) : la grosseur d'une fève de sucre blanc, autant de savon de Venise, une cuillerée d'eau de rivière, bien délayer et faire couler dans les yeux goutte à goutte. (C'est ainsi que François Georges s'était fait la réputation de rendre la vue aux vieillards).

Pour la poitrine, 3 cuillerées de térébenthine claire, une chopine de vin, faire cuire 1/4 d'heure, écumer.

Fièvre : double poignée d'hauzelle (oseille), prendre le jus avec un demi verre d'eau de vie.

« Rhumatique » (rhumatismes) : une douzaine de grenouilles avec le foie blanc d'un veau; faire cuire avec deux litres d'eau et réduire de moitié (usage externe ou interne, cela n'est pas précisé). Pour les coups, c'est bien simple : de la graisse humaine (mais où la prélever ?). Pour éviter d'être bossu, une chopine d'eau-de-vie de lie, six sous de camphre en poudre et frictionner.

Contre la galle : savon réduit en bouillie avec eau et fleur de soufre, ou 4 à 6 onces de sulfure concret de potasse fondu d'acide sulfurique et enfermer dans des bouteilles bien bouchées.

Pour empêcher les vers d'entrer dans le fromage : alun de talc avec présure laver le fromage, ou un quart de sel de nitre bien dissous. Nous savons de lui peu de choses, car à aucun moment il ne parle de lui-même.

Né en 1778, il devait avoir 51 ans lorsqu'en 1829, le roi Charles X s'en retournant à Paris, après un voyage en Alsace passa par Lapoutroie et Le Bonhomme. François Georges n'a pas noté, semble-t-il, cet événement, d'autant plus mémorable pour lui que, d'après l'itinéraire de l'époque, le cortège royal avait dû défiler devant sa maison sur « la vieille route ».

Un peintre aurait à l'époque reconstitué la halte du roi devant l'humble moulin de François Georges. Ce tableau aurait décoré longtemps une pièce du « Café Américain » à Lapoutroie mais aurait disparu durant la guerre 39-45.

L'arbre généalogique, tenu par François, permettrait tout de même une incursion dans sa vie privée, non sans difficultés, le nom de François Georges ayant été repris par de nombreux membres de sa grande famille. Il semblerait qu'il se soit marié trois fois et qu'il est décédé octogénaire le 7 décembre 1861 à 9 heures du soir. Il semble que la thérapeutique « François Georges » se soit révélée efficace au moins pour lui-même.

JEAN-BAPTISTE SULKOWSKI

Que de promeneurs se rendant au cimetière sont intrigués par une pierre encadrée dans le mur de soutènement de la grotte de Lourdes portant l'inscription « Capitaine de l'armée polonaise ». Jean Baptiste Sulkowski est né le 2 juin 1802 à Piotrkow en Pologne. Il était le fils de Georges Sulkowski et de Marie Anne Janicka.

Après des études, il choisit la carrière militaire et monte rapidement en grade. Il arrive en France avec les troupes d'occupation suite aux guerres napoléoniennes, avec le grade de capitaine. Ne voulant pas retourner en Pologne, il est venu s'établir à Lapoutroie en 1836 ainsi que son frère Léon Sulkowski, docteur en médecine.

Jean Baptiste Sulkowski tenait une auberge à Lapoutroie, il était resté célibataire. Décédé le 11 février 1842, il est enterré au cimetière de Lapoutroie le 13 février 1842. Une stèle est alors érigée sur sa tombe.

Le monument funéraire sera détruit lors du bombardement du 6 décembre 1944. C'est à l'occasion de la réparation du mur de soutènement du cimetière et de la construction de la grotte de Lourdes, il y a quelques années, qu'un maçon a placé dans ce mur les restes de cette stèle funéraire sortant de l'anonymat un concitoyen d'adoption.

LE REVEREND-PERE LOUIS JOOS

Le révérend-père Louis Joos est né à Lapoutroie le 19 avril 1875 et baptisé le 22 avril 1875 par l'Abbé Pernot, curé de la paroisse. Son père était depuis 1872, directeur de la filature de Lapoutroie. Sa mère très pieuse, l'invita très tôt à la religion. Après 1882, pour ne pas subir le joug allemand, sa famille opte pour la France et s'installe à Plainfaing puis à Fraize.

Le jeune Louis, après de solides études, se présente au concours d'entrée à l'école des Arts et Métiers de Chalons où il est reçu 39^e sur cent candidats. Après avoir obtenu son grade d'ingénieur, une conversation avec un aumônier, lors d'une mission, le décida à devenir Rédemptoriste. Il entre au couvent en 1896 et après de nombreuses épreuves physiques et morales, angoisses métaphysiques, il reçoit les trois ordres majeurs.

Professeur, il enseigne les mathématiques, la zoologie, la chimie, la physique et l'astronomie. Il était de santé fragile, la grippe espagnole faillit l'emporter en 1918.

Sa grande piété et son humilité lui valent la considération de tous, mais sa timidité le détourne du désir d'être missionnaire. Il le sera à sa façon en restant professeur, acquérant une grande renommée qui dépassera les frontières et de devra jamais ternir sa modestie. Il est également un pédagogue averti.

Pour la dernière fois, il revient au pays natal en 1928, où il rend visite à sa sœur malade à Aubure.

Il s'éteint, le 16 mai 1930, à l'âge de 55 ans, après de grandes souffrances.

Il est équitable que l'histoire de sa belle vie soit portée à la connaissance de ses compatriotes.

LA TOUR DU FAUDE

Après la traversée du hameau de Hachimette, la route qui depuis Kaysersberg mène en pays wallon s'ouvre en i grec, vers Orbey d'une part et Lapoutroie de l'autre, lorsqu'elle vient buter contre le massif du Faudé qui sépare les deux vallées. Le Faudé où abondaient jadis des blocs roses farcis de cailloux diaprés que les géologues appellent « poudingues », a, comme la plupart des montagnes gréseuses, la réputation d'avoir servi de cadre aux sacrifices sanglants des cultes celtiques.

La tradition rapporte qu'en creusant sur un éperon du Faudé, le Tchénor, qui pourrait signifier « charniers », alors qu'il a été traduit simplement en « chien noir », de nombreux squelettes auraient jadis été trouvés. En effectuant en 1879 des fouilles dans ce massif, à un emplacement qui n'a pas pu être situé exactement, une équipe de chercheurs aurait mis à jour des ossements humains et une idole gallo-romaine qui pourrait être le faux Dieu auquel la montagne doit son nom. L'abbé Humbrecht, vicaire à Orbey, qui a signalé ces découvertes, a proposé alors l'érection d'une grande croix « témoignant que le Faudé est maintenant et pour toujours terre chrétienne ».

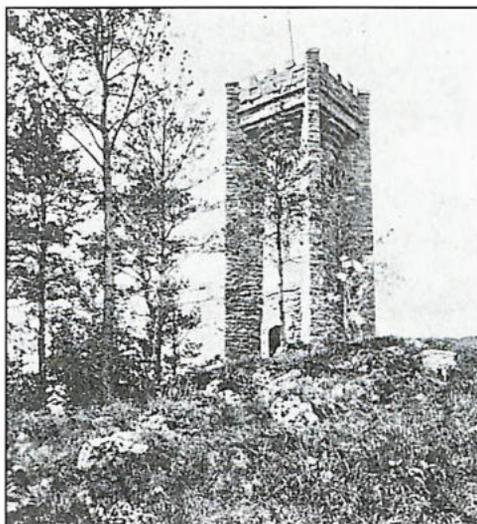
Dix ans plus tard, la section de Kaysersberg-Lapoutroie du club vosgien devait entreprendre au sommet du Faudé, à 773 mètres d'altitude, la construction d'une tour d'observation. L'initiative revient à deux de ses militants de Lapoutroie, le juge Taron, fonctionnaire allemand, et Maître Noël, français des Vosges, resté malgré l'annexion en 1871 à Lapoutroie où il exerça durant 32 ans (1860-1893) la charge de notaire.

Une tour pour 2000 marks :

Les subventions des communes environnantes ont permis de réunir les 2000 marks nécessaires et les travaux ont été confiés à l'entrepreneur Carlo Francetti, d'après les plans du Bauinspektor Winckler de Colmar. La tour s'élève à 12 mètres de hauteur sur un terrain appartenant à M. Ancel, adjoint au maire d'Orbey. De forme carrée, massive et écrasée, elle manquait quelque peu d'élégance. De la porte d'entrée, au-dessus de laquelle l'aigle impérial déployait ses ailes, dans une cartouche de grès rose, un escalier de 54 marches, conduisait à la plate-forme supérieure d'où l'on embrassait un panorama splendide.

L'inauguration a eu lieu le 11 octobre 1891 en présence des notabilités du canton, de délégations des sections du club vosgien de Colmar-Lac Blanc (qui englobait Orbey), de Ribeauvillé, Sainte-Marie-aux-Mines, Munster, Sélestat et Strasbourg et avec la participation de la société de musique d'Orbey, la seule existant alors dans le canton.

Dans son discours, l'Oberförster Halbauer, président du club vosgien de Kaysersberg-Lapoutroie, affirma que désormais « die echte deutsche Zivilisation » (la véritable civilisation allemande) régnerait à jamais sur le Faudé.



Première Tour du Faudé, détruite durant la première guerre mondiale



La deuxième Tour du Faudé, cette fois-ci, elle est ronde.

Le belvédère s'est effondré un soir de juillet 1915, vers 19 heures. Criblée depuis plusieurs jours par les obus qui la frappaient, la tour qui servait d'observatoire aux allemands n'a pas résisté à un dernier coup bien ajusté de l'artillerie française.

Reconstitué le 21 janvier 1923, sous la présidence du juge cantonal Flambard, le club vosgien de Lapoutroie a entrepris dès avril de la même année, des démarches pour le remboursement des dommages de guerre subis par cette destruction. Les nombreuses difficultés qu'il a rencontrées l'ont découragé. En février 1928, sur l'initiative de MM. Pierre Zimmerlin et Achille Rinaldi, le comité présidé par M. J. Wetzel a repris l'affaire et après une longue et pénible procédure a obtenu une indemnité de 45 980 francs que, sur son appel la cour a réajusté en octobre 1929 à 65 000 frs.

Tenté par la suggestion d'un maire influent qui proposait de consacrer cette somme à l'érection d'un monument commémoratif sur le champ de bataille de la Tête-des-Faux, le club vosgien a hésité quelques temps. Finalement, à l'assemblée générale du 22 décembre 1929, la reconstruction de la tour est décidée à l'unanimité.

Les travaux confiés à M. Achille Rinaldi, suivant les plans de M. Giraud, actif artisan du projet, ont commencé le 2 juin 1930. Après bien des péripéties, la nouvelle tour est inaugurée le 19 août 1934. Les orbelais et les lapoutroyens se sont retrouvés au Faudé pour hisser solennellement au-dessus de la tour, un grand oriflamme tricolore. La journée animée par les sociétés de musique d'Orbey et de Lapoutroie sera clôturée par le bal champêtre de la Saint-Louis à Remomont. La foudre a frappé la tour le lendemain même sans l'endommager, mais commotionnant deux personnes de Lapoutroie, qui avaient voulu sauver l'oriflamme de l'orage.

Durant des années, l'élégante tour octogonale de 16 mètres de haut qui élevait au-dessus des arbres les touristes avides de contempler le pays wallon, a rempli son office sans plus faire parler d'elle.

Le Faudé entre à nouveau dans l'histoire avec la campagne de 1944, où, dès le 8 décembre, après la libération de Lapoutroie, il joue un rôle important dans la défense d'Orbey, position clef qu'Himmler a ordonné de tenir à tout prix, contrariant ainsi le dispositif d'attaque de la division du général Guillaume. Le 4^e R.T.T. qui porte sur son

turban le nom prédestiné de « Belvédère » s'y bat avec bravoure contre des formations d'élite non moins héroïques. Les pertes sont lourdes de part et d'autre, surtout sur les pentes sud qui descendent vers le val d'Orbey, et que les allemands, encerclés, n'ont évacué que dans la nuit du 15 au 16 décembre.

Au milieu de cette mêlée sauvage, la tour ne résistera pas aux coups qui lui seront portés et, dans l'après-midi du dimanche 11 décembre, on la voit non pas s'effondrer, mais éclater, tout à coup, sous les tirs d'obus allemands qui ne voulaient pas que les français s'en servent comme observatoire, comme si le Faudé devenu volcan en éruption avait craché au loin des blocs de pierres. C'est pourquoi, il ne reste que peu de décombres au sommet où subsistent les ruines réduites aux fondations des deux tours.

HISTOIRE DU PRE DES MICHES ET DE LA CROIX D'ORBÈY

Le « pré des miches » est situé au bord de la route, entre Hachimette et Lapoutroie. Ce nom vient du fait que son propriétaire l'avait vendu pour sept miches de pain lors de la grande famine de 1817. Là se dresse un calvaire qui a lui aussi son histoire. Vers l'an 1750, le curé de Lapoutroie se désolait de voir ses paroissiens lui faire visage de bois chaque fois qu'il parlait argent. Lorsqu'il reçut la visite de Pères Rédemptoristes des Trois Épis, venus prêcher la mission, il leur recommanda tout particulièrement de rappeler aux fidèles combien les offrandes à son église agréent au Seigneur.

Lors d'une de ces réunions pieuses auxquelles toute la population assistait, le sermon a été entièrement consacré à l'avarice et le prédicateur a brossé un tableau effrayant des châtiments qui attendaient dans l'autre monde les chrétiens qui auront préféré les richesses éphémères de cette terre aux béatitudes éternelles promises pour l'au-delà. « ...Gens de Lapoutroie ! » s'est écrié le révérend père avec vigueur, « Dieu, dans son infinie bonté a permis aux hommes d'acquérir par leur travail des biens qu'ils ne tiennent que de lui et qu'ils ne doivent employer que pour sa gloire et pour leur salut. Or, à Lapoutroie où on pèle jusqu'aux poux pour en avoir la peau, vous accumulez âprement des richesses que vous voudriez pouvoir cacher même à votre créateur pour en jouir plus égoïstement. Craignez mes frères que le Seigneur ne se montre avec vous dans l'autre monde aussi avare que vous l'avez été envers votre église. »

«...Ben, N... de D... il prêche rudement bien celui-là... » a murmuré le grand Jacques avec admiration à son voisin, un cousin en visite, qui a répondu placidement : « Oh ! moi, tu sais, ça ne m'inquiète pas, je suis d'Orbey, mais c'est sacrement tapé pour vous autres de Lapoutroie, y a pas à dire... » Les assistants ébranlés ont profondément réfléchi, se tâtant les poches, en hésitant encore sur ce qu'ils allaient exactement donner à la quête, d'ores et déjà décidés à se montrer plus généreux qu'à l'ordinaire.

Remarquant les bonnes dispositions de ses paroissiens, M. le curé est monté en chaire à son tour pour leur annoncer qu'il avait l'intention de commémorer cette mission si extraordinairement féconde par l'érection à l'entrée du village d'une croix monumentale qui rappellerait aux hommes leur dette sacrée envers le Christ.

La quête de ce jour et celles qui ont suivi n'ont toutefois pas donné les résultats espérés, non pas qu'après le départ des bons pères l'enthousiasme se soit refroidi, mais chaque lapoutroyen trouvait que son voisin était plus riche que lui et que c'était donc à celui-là de se montrer généreux.

Convaincu qu'il n'obtiendrait jamais de ses paroissiens la somme nécessaire, le curé a eu l'idée de solliciter le concours de la paroisse d'Orbey. Il voyait déjà les orbélais et les lapoutroyens venir se réconcilier au pied de cette croix, symbole d'amour et de fraternité, qu'on érigerait au carrefour des routes conduisant aux deux localités rivales. Et, sûr du succès, il a commencé les travaux.

Mais les orbélais n'ont pas accepté le choix de l'emplacement. Il ne leur donnait pas satisfaction car le carrefour était sur le territoire de la commune de Lapoutroie. Ils reprochaient au curé de s'être mis à l'œuvre sans leur assentiment préalable, et sans leur soumettre le plan pour discus-

sion. Ils lui reprochaient également d'avoir confié l'entreprise à un lapoutroyen alors qu'on aurait pu faire gagner un orbelais.

L'hostilité de leurs voisins a ranimé l'ardeur des lapoutroyens. Les hommes se sont mis bénévolement au travail pour achever la croix commencée, demandant au curé de réserver l'argent dont il disposait ou qu'il recevrait encore pour l'achat d'un grand Christ en bronze doré et de tous les accessoires.

Comme les travaux se terminaient, le maire a fait remarquer que pour éviter toute confusion, il importait de rappeler par une inscription à qui revenait le mérite de cette réalisation. Le plan ne prévoyait que ces simples mots :

« Passant, souviens-toi :
C'est pour moi, c'est pour toi,
Que Jésus est mort en croix »

« Mais celui-ci n'a pas été mis en croix pour les gens d'Orbey ! » s'est écrié le maire soutenu par ses administrés, « il faut mettre : c'est seulement pour Lapoutroie ! ». Après une longue discussion avec le curé qui, tout en étant prêt à faire plaisir à ses paroissiens dont il était satisfait, ne pouvait admettre d'exclusive, un accord sur la dédicace suivante a été trouvé :

« Passant, souviens-toi :
C'est pour moi, c'est pour toi,
C'est pour tout Lapoutroie
Que Jésus est mort en croix »

Peu à peu, le nom de cette croix a changé. Parlant du monument, les lapoutroyens eux-mêmes disaient : « la croix sur la route qui va à Orbey » puis bientôt : « la croix d'Orbey » nom conservé depuis.

LA « CROIX DU PRUSSIEN »

Le territoire de la commune est parsemé de calvaires et de croix rappelant ainsi au passant un souvenir, bien souvent douloureux. De même, les forêts n'ont pas toujours été le théâtre de joies bucoliques, et il n'est pas rare de rencontrer quelque crucifix veillant sur le dernier sommeil d'un obscur soldat. Pourtant, l'un d'entre eux a bien failli un jour causer à lui seul plus de déboires que tout un régiment... triste année que 1871 !

Après les défaites françaises de 1870, les prussiens déferlent, bientôt sur l'Alsace. Mais leur intendance, enlisée dans les ornières de la route et de l'administration militaire, ne suit pas... Alors, au mieux, on se fait nourrir aux frais de l'habitant et au pire la soldatesque n'hésite pas à piller et voler.

C'est ainsi qu'après avoir fait ripaille un des soldats, faute d'avoir trop mangé, ne s'est pas réveillé... Transporté à l'ambulance de campagne, installée au lieu-dit « Le Limbach », il y décède peu après son admission. Le colonel du régiment, sachant que l'estomac des soldats de son armée résistaient aux pires traitements, veut y voir un acte d'empoisonnement, et ordonne en matière de représailles de mettre le feu à la localité d'Hachimette. Il faudra toute l'insistance du maire de Lapoutroie, M. Jean-Guillaume Conreaux, pour épargner à Hachimette cette

épreuve ... Le raide colonel se laissera finalement fléchir et ordonnera une autopsie. Le rapport dit : le décès du soldat X est intervenu à la suite de l'absorption de plus d'un kilogramme de saindoux « Schmalz » chapardé dans une ferme du Haut-Pré. Hachimette sera ainsi sauvé des flammes et l'infortuné gourmand sera enterré au « Limbach ».

Une croix sera érigée sur sa tombe et les habitants la baptiseront « Croix du Prussien ». À la fin des hostilités, le cadavre de ce soldat sera exhumé et ses restes confiés à un cimetière militaire, tandis que le crucifix lui, restera témoin muet de ce drame.

LA CROIX DE BOIS

Le lieu appelé la Croix de Bois, est situé entre Ribeaugoutte et la Ferme de la Forêt, il est matérialisé par une grande croix en bois commémorant une bataille qui se serait déroulée à cet endroit. Selon la tradition orale, les lapoutroyens vinrent y trouver refuge pendant la Guerre de 30 ans pour échapper aux armées suédoises qui déferlaient sur la région. Un vieux récit raconte : « Sink mille homes montânent lo Rain des Tchânes, Evo noté mateyn coutey, tiney, to les pâchament et les repâchament » Ce qui peut se traduire ainsi : « Cinq mille hommes montaient le Rain des Chênes (où sans doute s'était réfugiée la population) avec leurs outils, marteaux, couteaux, tenailles nous les perçâmes (les suédois) et les transperçâmes ». Un calvaire fut érigé là pour commémorer cette bataille.

LA FERME DE LA FORET

Quel lapoutroyen ne connaît pas la ferme de la forêt ? À cheval entre Fréland et Lapoutroie, c'est un plateau entièrement entouré de forêts. Construite en 1782, agrandie en 1796, elle se présente aujourd'hui telle qu'il y a deux siècles excepté le toit de tuiles qui a remplacé l'ancienne couverture en chaume. Elle a passé le cap des trois guerres sans trop souffrir.

Depuis plus de cent ans, elle a toujours été exploitée par la famille Goulby, jusqu'à un passé récent. Une curieuse légende, un peu mystérieuse, entoure cette ferme. M. André Goulby raconte :

« On n'a jamais rien su de très précis, si ce n'est que tout enfant déjà, j'ai toujours entendu dire par mes parents, que la ferme avait été jadis le siège d'une petite communauté religieuse. On parlait de prêtres ou de moines qui s'y tenaient cachés et qui disaient la messe clandestinement. Mais en faisant le tour des chambres, on comprend mieux ». M. Goulby montre alors un petit placard, qui aurait servi à cacher les hosties et les accessoires de messe, puis se dirigeant vers l'escalier de la cave, il désigne une plate forme assez curieuse, qui surmonte cet escalier : « voilà le porrot », mot patois qui veut dire la chaire, et au-dessus, c'est la « loye », qui veut dire la tribune où se tenaient les fidèles. C'est ainsi que nous avons toujours appelé ces endroits et l'origine est sans doute de caractère religieux. »

La cave nous réserve à son tour une forte surprise. Des arches magnifiques en font une très belle cave voûtée, également pavée de grès. Deux niches profondes d'au moins un mètre ont été

creusées dans le mur et les traces de gonds qui subsistent laissent supposer qu'une porte se refermait sur ces véritables cachettes, dans lesquelles un homme pouvait facilement se tenir. Alors que penser devant ces témoins muets d'une vie secrète ? En l'absence de certitudes, reste l'imagination.

A-t-on caché dans cette humble ferme les prêtres réfractaires au temps de la révolution française ? ou, le domaine, appartenant à l'une de ces abbayes riches et puissantes qui furent nombreuses en Alsace, y-a-t-on, mis au cachot des moines insoumis ?

Dans ce cadre unique où la poésie des choses anciennes prédispose au rêve, il est plaisant d'évoquer ces hommes captifs, qui, à travers les petites fenêtres aujourd'hui encore « barreaudés », dont une sertie de plomb, regardaient s'écouler les saisons dans un paysage qui certainement, tout comme la maison, n'a pas changé de visage.

L'ÉTANG DU DEVIN

L'Étang du Devin se niche dans le dernier repli des Mérelles, à 1000m d'altitude sur le territoire de Lapoutroie. Il se présente comme un cirque dominé par les hautes parois de la Tête des Faux. Curieux par sa disposition naturelle, riche d'une flore d'espèces rares, l'endroit est classé en « site protégé ».

Selon « Das Reichsland Elsass - Lothringen » dont le mot Étang du Devin est indexé sous Hexenweier, l'Étang du Devin semble être apparu avec le nom d'un propriétaire. Il s'agirait de Colin, le Devin qui en 1441 aurait possédé un bien à Markirch(*). Ceci est probable mais le document écrit témoignant de cette authenticité reste introuvable. Le nom de Devin était encore répandu en 1599 au Bonhomme.

En 1702, on donne à ce lieu le nom d'Étang du Devin ou Crimmelins. Sur les plans napoléoniens de 1832, on l'appellera Étang Divin.



À plusieurs reprises sous l'occupation allemande, il aura la dénomination de Hexenweier qui signifie très littéralement Étang des sorcières.

Plusieurs légendes sont attachées à l'Étang du Devin.

Une légende raconte que l'Étang du Devin était jadis un lac profond, habité disait-on, par un horrible dragon. Ce monstre infestait toute la campagne, faisait des ravages dans les champs et les forêts, dévorait les hommes et le bétail. Un géant qui résidait dans le voisinage, fort ému à la vue de ce carnage décida de sauver la population. Il s'en fut donc guetter le monstre à la sortie de son antre.

Le bon géant, malgré ses intentions louables, n'en fut pas moins maladroit. Voyant surgir la bête il prit un élan prodigieux pour la frapper, mais sa cognée au lieu de trancher la tête du monstre retomba sur la paroi rocheuse de l'étang. Elle y fit une telle brèche que les eaux tumultueuses s'écoulèrent en trombe entraînant le monstre au milieu de leurs vagues. Ce fut un grand sinistre dans la vallée.

Une autre raconte qu'un devin vint habiter ces parages, un exilé sans doute qui connaissait la magie. C'était plutôt un bon sorcier, qui faisait régner l'ordre et la justice à la ronde. Il détenait un livre de formules magiques, qu'il transmettait à ses descendants. Gare à ceux qui maraudaient alors nuitamment. Ils se trouvaient soudain paralysés sur place et seul, à leur grande honte, le devin pouvait lever le sort qui pesait sur eux en recourant à une formule de son livre. Tout prospérait là-haut, dans la montagne, lorsqu'on avait le cœur bon. Tout allait « au diable » comme on dit, lorsqu'on avait l'œil mauvais.

La légende de l'Étang du Devin qui reste la plus connue à Lapoutroie, raconte qu'un homme de la montagne voisine admirait ce cirque naturel au point de vue non pas du pittoresque mais bien de l'utilité qu'il aurait pu présenter. Transformer cet étang boueux en un pré de bon rapport devint chez cet homme une idée fixe. Et dans l'ardeur de son désir, il s'adressa et s'adressa encore au démon et lui vendit son âme en échange du pré de ses rêves. Tant et si bien qu'un matin son vœu fut exhaussé, il se rendit au cirque mais le voyant transformé, fut pris d'un violent repentir. Pour faire pénitence, il se bâtit une grande meule de foin sur les bords même du précipice et y passa dans le jeûne et la pénitence le reste de ses jours...

La dernière histoire vraie connue est celle de la petite Priscille. Priscille avait environ dix ans. Abandonnée par ses parents, elle avait été recueillie par des braves gens du coin qui lui avait offert un vrai foyer. Fifine dit « la Marante » et son mari « le Batisse » avaient eu deux fils dont un seul était encore avec eux. Priscille aidait aux travaux des champs et du ménage. On lui permettait d'aller en classe et de s'amuser.

Ce jour de la mi-novembre, en début d'après-midi, la grisaille recouvrait les pentes et les sommets de la Tête des Faux et de la Grande-Roche, elle pénétrait à l'intérieur de la cuisine par les quatre petits carreaux de la fenêtre assombrissant toutes choses.

La fillette s'en souciait peu, occupée à sauter des bûches sur le sol de terre battue. Une bonne odeur se dégageait de la grande marmite où la soupe de boudins avait mijoté. Quelques jours auparavant, on avait tué le cochon. Fifine avait soigneusement nettoyé les tripes (raqué) et les avait fait tremper dans une eau vinaigrée qu'elle renouvelait chaque jour. Avec la petite, toute la matinée, elle avait préparé ce qu'il fallait pour les remplir. Après avoir fondu la graisse et recueilli les « matchans » de viande (petits morceaux de graisse grillée) toutes les deux avaient découpé des « chlattes » de viande (petits morceaux tombés en dépeçant), elles avaient épluché les pommes de terre coupées ensuite en cubes, émincé les oignons, les poireaux, coupé les

« porattes », le thym, la prevelle ou herbe de tripes et mélangé le tout avec le sang et du lait chaud. Pour terminer la maman munie d'un entonnoir spécial appelé « lé Boudratte » avait rempli les boyaux, les avais liés et jetés dans l'eau bouillante salée et poivrée. Elles avaient bien travaillé. Ce soir et les jours suivants on allait se régaler...

« Tu as entendu, dit la Marante, le Mimile qui est passé par ici a raconté que la Mélanie était malade, c'est dommage je lui avais dit de chercher les boudins aujourd'hui ».

Mélanie était une cousine qui habitait seule dans une sorte de chaumière comme il y en avait beaucoup autrefois et qui ont depuis longtemps disparu. Son mari, un journalier vivait surtout de contrebande. C'était une activité plus ou moins lucrative selon les cas. Elle se pratiquait la nuit et comportait des risques. Que de fois elle avait tremblé... Le plus souvent il rentrait saoul. Un matin d'hiver on le ramena sans vie. Il s'était couché en route et la mort l'avait surpris. Mélanie devait plutôt être soulagée... Depuis longtemps elle se débrouillait pour vivre, allant coudre et raccommode dans les fermes en hiver et participant aux travaux des champs le reste de l'année. On la payait surtout en nature. Sa maison préférée était celle de Fifine. Elle aimait bien la « p'tite » et c'était réciproque.

Une idée vint à Priscille : « si j'allaye mi, li poutait les boudis ? » (si j'allais moi lui porter les boudins ?)

- ça ne te ferait rien ? il ne fait pas beau, il y a beaucoup de brouillard.

- Il n'est que deux heures. Quand il fera nuit je serai revenue, je connais le chemin.

- Fais comme tu veux. Si tu y vas je te donnerai la soupe dans une canette et les boudins dans un panier avec du foie; elle l'aime bien.

Priscille ne se le fit pas dire deux fois, elle monta s'habiller.

Vêtue d'une épaisse casaque grise, coiffée d'un bonnet de laine à capuche, chaussée de grosses bottines, les mains protégées par des moufles, elle prit ce que la maman avait préparé en écoutant ses recommandations : ne pas traîner, ne pas rester chez la cousine, rentrer avant la nuit. Elle promit de se dépêcher et joyeusement s'enfonça dans la brume...

En la regardant partir, l'envie lui vint de la retenir, elle l'appela, mais déjà la silhouette menue avait disparu.

Des Embets où elle habitait, il lui fallait descendre jusqu'à la route à quelques centaines de mètres en contrebas, il lui fallait ensuite remonter la pente d'en face et tourner à gauche avant la forêt; ce n'était pas loin. Comme on pouvait le prévoir, la nuit vint très tôt. Vers 16 heures, le brouillard avait tout envahi... et la petite ne rentrait pas. 17 heures, toujours personne... Il faisait noire nuit « nôre neuil » comme on disait. L'inquiétude grandissait. Le fils de la maison, Alexandre, partit à sa recherche avec une lanterne. Arrivé chez la Mélanie, il apprit qu'elle l'avait quittée depuis un bon moment. Le temps de bavarder un peu, de manger deux tartines et elle était repartie. Où était-elle passée ?

Sans aucun doute dans le brouillard devenu de plus en plus dense elle s'était trompée de chemin. Alexandre alerta les voisins. À plusieurs ils parcoururent la forêt pendant une bonne partie de la nuit, en vain. Le froid était vif, les sapins se couvraient de givre. À la ferme, c'était l'angoisse et la consternation. Ce furent deux bûcherons qui la découvrirent le lendemain matin à proximité de l'Étang du Devin, en plein forêt dans la direction des Mérelles.

Elle s'était effectivement trompée de chemin. Appuyée contre un arbre, son panier et sa canette à ses côtés, tenant dans sa main droite une image de la vierge d'Einsideln que Mélanie lui avait donnée sachant qu'elle les aimait beaucoup. Son visage était souriant. Les deux hommes la crurent endormie... Hélas, la petite Priscille était morte, morte de froid, d'épuisement, non loin de son point de départ, après avoir erré, sans doute au hasard des sentiers.

Quand la triste nouvelle parvint à l'école du Grand Trait, ce fut un choc pour les enfants, garçons et filles rassemblés dans l'unique salle de classe. La sœur institutrice fit prier pour leur petite camarade que le Bon Dieu venait de rappeler à lui.

Deux jours plus tard, maîtresse en tête, ils accompagnèrent Priscille à l'église et au cimetière de Lapoutroie. Les gens des alentours étaient venus nombreux, apitoyés par la brutalité et les circonstances de sa mort.

On entendait répéter : « elle était bien brave » (elle ire bé brôvé) et aussi : « c'est dommage » (ca demmèdché). Le qualificatif de brave n'avait ici pas seulement le sens restreint de courageux, il exprimait aussi la piété, la disponibilité, la droiture, c'était un bel éloge. Priscille le méritait. Nul ne le savait mieux que Marante.

La mort de cet enfant lui brisait le cœur. Toute sa vie elle regretta de l'avoir laissée partir ce soir de novembre. Toute sa vie, le mince visage, encadré de jolis cheveux châtain bouclés, animé par un regard à la fois tendre et rieur fut présent à son esprit. Il lui arrivait de l'appeler et de lui parler à haute voix pour combler le vide créé par son absence, elle n'en laissait rien paraître, ça ne se faisait pas. Seule la Mélanie, bien triste elle aussi, était dans le secret...

Le drame de l'Étang du devin fut souvent évoqué dans les veillées. On s'apitoya longtemps sur le sort malheureux de la petite Priscille. Les faits furent vécus aux environs de 1880.

* Sainte-Marie-Aux-Mines

LA CHAPELLE SAINT-MICHEL DE KAYSERSBERG

A la chapelle Saint-Michel de Kaysersberg, un vitrail témoigne du talent d'un artiste de Ribeaugoutte devenu disciple de Baldung-Grien. Parmi les hommes célèbres de Lapoutroie, un peintre verrier né à Ribeaugoutte en 1485 et mort en 1564 à Fribourg en Brisgau, a laissé la marque de son talent dans le patrimoine artistique de cette époque.

Au XV^e siècle, les seigneurs de Ribeaupierre possédaient un chalet de chasse à Ribeaugoutte. C'est peut-être à l'occasion d'un de leurs séjours qu'ils remarquèrent le jeune Hans Gitschmann Von Bopstein également dénommé Guttmann (Gutmann correspond à Bonhomme, ce qui laisse supposer qu'il était apparenté aux Bonhomme, une famille de verriers lorrains).

Sous l'impulsion des seigneurs de Ribeaupierre, le jeune homme quitte Ribeaugoutte pour aller travailler dans le sillage de Pierre Hemmel dit d'Andlau. Stimulé par la puissance des œuvres

plastiques de Nicolas de Haguenau, il a parachevé sa personnalité artistique au cours d'un voyage d'étude en Souabe.

Établi à Fribourg dès 1509, il exécute entre 1510 et 1513, pour le compte de l'empereur Maximilien 1^{er}, les vitraux du chœur de la cathédrale de Fribourg. En étroite collaboration avec Hans Baldung Grien, il crée les vitraux de la chapelle Sainte-Anne de la cathédrale et d'autres pour la chartreuse de Fribourg.

En 1515, il réalise les vitraux de la chapelle du Saint-Sépulcre à l'église paroissiale de Kaysersberg, qui ont malheureusement disparu.

Les experts lui attribuent également le vitrail de Saint-Sébastien dont s'enorgueillit aujourd'hui encore la chapelle Saint-Michel de Kaysersberg.

Le célèbre maître-verrier de Ribeaugoutte a réalisé nombre d'autres œuvres de la même veine avant de s'éteindre à Fribourg en 1564.

LE HOGUEIL

Le hogueil (ou hogaye) est une spécialité culinaire locale. Selon une très vieille tradition, la majorité des familles du canton se réunissaient à la veillée de Noël, pour faire un réveillon tout à fait simple. On servait ce soir-là le traditionnel gâteau arrosé de vin chaud.

Quelle est l'origine de cette pâtisserie ? Avant le Hogueil, il y avait le « pain de cerises ». Les anciens paysans s'en tenaient pour leur repas quotidien comme pour leurs repas de fêtes aux productions de leur ferme, n'achetant à l'extérieur que le sucre, le sel et un peu de café ou de chicorée. Fabriquant eux-mêmes leur pain, ils se contentaient, pour les fêtes de fin d'année, de mêler à la pâte quelques cerises séchées. Parfois ils remplaçaient dans la recette de leur pâte, l'eau par du lait. C'est ainsi qu'en s'enrichissant encore d'autres fruits du verger conservés par séchage, ils ont progressivement métamorphosé le pain de cerises en pain au lait et aux fruits qui sera baptisé « hogueil ».

Voici une recette qui permet de confectionner ce merveilleux gâteau. Pour faire un gâteau de Noël de deux kilogrammes, vous prenez 750 g. de pâte de pain au lait et vous ajoutez 1250 g. de fruits séchés : poires, pruneaux d'Agen, figues, abricots, raisins sultamines ou dénias, pommes évaporées, noix.

Ces fruits secs auront été au préalable bien lavés et cuits avec du vin rouge et de la cannelle. Une fois refroidis, on y ajoute du sucre, de la cannelle en poudre, de l'anis vert et étoilé et une bonne « golaye » (bouchée) de kirsch.

On sucre au goût de chacun, on mélange, on étend la pâte au rouleau, on y étale les fruits et on enroule le tout comme on le ferait pour la fabrication d'un biscuit roulé.

Laisser lever, cuire à feu moyen durant 60 minutes et attendre. Car pour être apprécié à sa juste valeur le « hogueye » doit être froid. Le vin qui l'accompagne sera chaud.

LE SVASTIKA DE HACHIMETTE

Le svastika est l'un des symboles les plus répandus et les plus anciens qui soient. On le trouve, en effet, de l'extrême Asie à l'Amérique centrale, en passant par la Mongolie, l'Inde et l'Europe du Nord. Il fut familier aux Celtes, aux Étrusques, à la Grèce antique. L'ornement, appelé « grecque » en dérive. Certains ont voulu le faire remonter aux Atlantes, ce qui est une façon d'en indiquer la haute antiquité.

Le svastika symbolise l'axe vertical d'un manège à quatre bras dont le mouvement de rotation est exprimé par le retour de chacun des bras, comme autant de rubans flottant au vent, ou de pieds imprimant l'impulsion motrice. Mouvement que l'on retrouve dans le triskèle ou trisquele celte, adopté par les Bretons.

Le svastika indique manifestement un mouvement de rotation autour du centre, autour d'un moyeu immobile qui est le pôle du monde manifesté. C'est le symbole de la génération des cycles universels, des courants d'énergie. C'est dans ce sens qu'il a pu être longtemps considéré comme un emblème du Christ, du Bouddha aussi, car il figure dans « la Roue de la loi » tournant autour de son centre immuable. Dans le symbolisme maçonnique, le svastika figure l'étoile polaire et les quatre gamma qui le constituent, les quatre positions cardinales de la grande Ourse autour de l'Étoile polaire.

En Chine, le svastika est le signe du nombre dix mille, qui est la totalité des êtres.

La rotation du svastika exprime le double courant de l'énergie cosmique, la rotation du monde vue respectivement de l'un et de l'autre des deux pôles. (Guénon)

Les formes secondaires du svastika à branches courbes, tels ceux du Pays basque, expriment les réalités intelligibles, suprasensibles, qui sont les types ou les modèles éternels des choses d'ici-bas; celles-ci n'étant qu'une participation plus ou moins adéquate de ces perfections immuables.

C'est un svastika de ce type qui orne, à Hachimette, le linteau de la porte principale du n°21, Route Nationale. La date de construction de la maison n'est pas indiquée. Des recherches cadastrales permettent d'affirmer que son existence est antérieure à 1832. Si l'on en croit les spécialistes, ce svastika est unique dans le canton de Lapoutroie. Le propriétaire constructeur avait certainement voulu mettre son foyer sous la protection de ce signe.

LE PATOIS VOSGIEN

Le patois a été durant des siècles le langage de nos ancêtres. À part l'instituteur de l'école, le curé dans ses sermons et quelques notables, tout le monde s'exprime en dialecte, que ce soit en famille, au cabaret ou chez les commerçants. Les enfants arrivent à l'école à 6 ans sans savoir un mot de français. Dès leur sortie de l'école, ils reparlent à nouveau le patois jusqu'au départ pour le service militaire. Au régiment, c'est pour une recrue dépaymée, une véritable joie de retrouver un gars du pays avec lequel on peut converser dans le parler natal.

Au fil du temps, la langue française a progressivement repris le dessus. Actuellement, il n'y a plus guère qu'au village de Labaroche que l'on parle encore le patois, même la jeunesse. L'abbé Séraphin Simon, enfant de Lapoutroie, a publié un livre en 1900, intitulé : « la grammaire patoise du canton de Lapoutroie », dont une conversation patoise et sa traduction sont extraites. « Après les habitants, la langue. Vous auriez regret de n'en point emporter souvenir.

C'est un dialecte de cette langue wallonne, qui se parle dans toutes les Vosges et toutes les Ardennes. J'ai déjà dit pour quels motifs elle s'est conservée chez nous mieux qu'ailleurs. Pour vous en donner un échantillon, j'ai dû choisir le dialecte de la Poutroye, mon endroit natal. Car, comme tous les patois, le nôtre varie de commune à commune, parfois de quartier à quartier. Cependant, je préviens mes lecteurs qu'il a fallu pour rendre notre langue lisible à tout le monde, avoir recours à certains artifices d'orthographe.

1° Une consonne répétée rend la voyelle précédente très brève. Si c'est une « n », elle détruit en outre, le son nasal.

Ainsi djatte (jolie) a très bref, anntrè (entrez), a-n-t-r-è-.

2° l'Y et le W sont de vraies consonnes : l'y est un i très bref, qui fait diphtongue avec la voyelle qui précède ainsi qu'avec celle qui suit. Ainsi natyeu (nettoya) : deux syllabes seulement. Nyan (non) nian, une seule syllabe. De même pour le w qui se prononce ou. Dje two (nous tuons) dje tou : une seule syllabe, po-z-ow (pour eux) pouzou : deux syllabes seulement, o et ou très distincts.

3° Les seuls patois que le français n'ait pas, sont tout d'abord, une prolongation du son nasal, plus sonore que le son français, moins métallique que le son allemand. Je le marque par un g. Exemple : lé mointaing. Cet in n'a pas le son de cloche de l'eng allemand, mais est plus sonore que l'in par exemple, de voisin.

Ensuite le son nasal de l'i : car notre in français est, réellement, le son nasal de l'é ouvert.

Je le marque par in (avec accent circonflexe sur l'exemple : lo lindge (le linge) in boube (un garçon).

Faites-vous prononcer montaing et lindje par une bouche wallonne : sans quoi vous n'en aurez point une idée exacte. Les liaisons étant très rares, nous les indiquerons en les joignant au mot précédent par un trait d'union. Enfin « ai » a toujours le son d'un « è » bien ouvert et bien long.

Ces observations nécessaires une fois faites, je transcris ici même une conversation patoise qui suffira pour vous donner une idée fort exacte de notre belle langue, douce, un peu lente et très sonore : par suite très poétique, matériellement parlant. Je n'en donnerai la traduction, très littérale, qu'après le texte patois, pour laisser à mon lecteur le plaisir de deviner.

Zaubette : Dèye vo gâre do mau

Mériâne : Deye vo gâre. Tiè, ç'a vo Zaubette ? Quèye piègi d'o vaire ! Annrè do ! quau pue vo-e-offri ?

Zaubette : Ré do to : Dj'ai stu è Noteur-Dèmmè; é rvenan, dj'ai mindji aique o Leyman, tchie mè belle-sue. Dje véé vo vaire à pessan. I-I ie dja bonjèvi que j'n'avouye pu èvu d'voté nouvelle. Cma qu'ça vé ennda tan d'ta ?

Mériâne :. mn'amme n'vé ni mau, ne mi non pu

Zaubette : E torto voté djan ?

Mériâne : J'n' an pu pachèyne : dje san to pa no

Zaubette : Tié ! j'passazore...

Mériâne : Que dj'avoue èvo no nte neveuse, lè fèye d'note Batisse ? nomi do ? J'lè dmandeune è so péere : i n'vlow mi no lè dnè. Ehtow bée qu'lè bèyesse doté enne cayé lè bzagne

Zaubette : Po bée dirre, vo-z au trobée dé tchan, trobé dé beytes

Mériâne : Nyan ! pu meytan. Dje san tro vie po co tan trèvèyi; é oi pâre vaula èco dé dèmnjal-le, an é bée do mau d'nè trovè dé bon. Dj'an lwè noté tchan è enne patie d'noté prè è dé wèzi. Dj'an maique wadè lo hédji, po-z avou do bow, é trà prè po, neuri dousse o trà vètche.

Zaubette : c'a co bée do treigni, to d'meyme, pa moma !

Mériâne : E bée ! E lè fnau do fon é do rwagni noté nveu vno no-z aidie. I so tortu toci èvo voré famme é voré-z-èfan. ça no fai enne paire de djo d'trèvèye é d' fèyte

Zaubette : Vo n'au mi vlu vni dmouré o villèdje, îna qu'bée dé djann dè montaing fèyo, quat i n'vlo pu s' dnè tan d'pône ?

Mériâne : Dj'y avoune sanndjii. Dj'avouye meyme trovè in lodjma ècatte lo motèye

Zaubette : ça s'céquè bée po vo ! vo-z au toucou évu tan d'bonourre è praye dèye !

Mériâne : Mai mnamme doté d'avou lo ta gran. Dj'an wadè to djeutte dè bzagne po lu ? Tan qu'il èré sé vètche è-z ergie, i n' s' ènoyeré mi; i s' piairé brauma meu da lè montaing. Fau dirre que j'srai co pu tranquille

Zaubette : Quau qu'o vlau dirre ?

Mériâne : Que j'seuye aije d'avou dmouré hau. I_I èrau pu, îna qu'bée, dé monsue do villèdje, n'allè da lé-z owte é s'botte è boûre : îne amme que n'fai rée, ça-z djandjurou

Zaubette : Vo-z au bée rajo. J'n è sai trop bée aique : j n'ai brauma seuffri, é dje n'doyeraï jmâ d'Io, rèviè. Vo djâne qu'o-z au Wadé dé vètche. Camm'qu'o n'au ?

Mériâne : J' n' an pu qu'dousse, èco enne jneusse é îñ véegno

Zaubette : E lé-z effaire ?

Mériâne : Noté feurmèdje s' vanno bée; lé bèyte so tchire; note mè çu qu'an vu li dmandè; dje two dou pochèye tchèque ènaye. Eco çla é noté ptite rannte, dje s' san mi tro è piande.

Conversation patoise - traduction :

Élisabeth : Dieu vous garde du mal !

Marie-Anne : Dieu vous garde ! Tiens c'est vous, Élisabeth ? Quel plaisir de vous voir ! Entrez donc. Qu'est ce qu'on peut vous offrir ?

Élisabeth : Rien du tout. J'ai été à Notre Dame; en revenant j'ai mangé quelque chose au Leyman, chez ma belle-sœur. Je viens vous voir en passant. Il y a déjà bien longtemps que je n'avais eu de vos nouvelles. Comment cela va-t-il depuis tant de temps ?

Marie-Anne : Mon mari ne va pas mal, ni moi non plus.

Élisabeth : Et toutes vos gens ? (et tout votre monde ?)

Marie-Anne : Nous n'avons plus personne, nous sommes seuls (tout par nous)

Élisabeth : Tiens ! je pensais...

Marie-Anne : Que nous avons avec nous notre nièce, la fille de notre Batisse ? N'est ce pas donc ? Nous la demandâmes à son père; il ne voulut pas nous la donner. Peut être bien que la fillette redoutait un peu la besogne.

Élisabeth : Pour bien dire (il est vrai que) vous avez bien des champs, bien des bêtes.

Marie-Anne : Non, plus maintenant. Nous sommes trop vieux pour encore tant travailler. Et quant à prendre des domestiques et (encore) des servantes, on a bien du mal à en trouver de bons.

Nous avons loué nos champs et une partie de nos prés à des voisins. Nous n'avons gardé (nous avons seulement gardé) que la forêt, pour avoir du bois, et trois prés pour nourrir deux ou trois vaches.

Élisabeth : C'est encore bien du train, tout de même, par moments.

Marie-Anne : Eh bien ! à la récolte du foin et du regain, nos neveux viennent nous aider. Ils sont tous ici avec leur femme et leurs enfants. Cela nous fait un couple de jours de travail et de fête.

Élisabeth : Vous n'avez pas voulu venir demeurer au village, ainsi que font bien des gens de la montagne, quand ils ne veulent plus se donner tant de peine ?

Marie-Anne : Nous y avons songé : j'avais même trouvé un logement à côté de l'église.

Élisabeth : Cela s'arrangeait bien pour vous. Vous avez toujours eu tant de bonheur à prier Dieu

Marie-Anne : Mais mon mari a craint d'avoir le temps long. Nous avons gardé tout juste de la besogne pour lui. Tant qu'il aura ses vaches à soigner, il ne s'ennuiera pas : il se plaira beaucoup mieux dans la montagne. Faut dire (disons de plus) que je serai encore plus tranquille

Élisabeth : Que voulez-vous dire ?

Marie-Anne : Que je suis aise d'être demeurée en haut (dans la montagne). Il aurait pu, comme bien des messieurs du village, s'en aller dans les auberges et se mettre à boire. Un homme qui ne fait rien, c'est dangereux.

Élisabeth : Vous avez bien raison. J'en sais bien quelque chose. J'en ai beaucoup souffert, et je n'arriverai jamais à l'oublier. Vous disiez que vous aviez gardé des vaches. Combien en avez-vous ?

Marie-Anne : Nous n'en avons plus que deux et (encore) une génisse et un veau

Élisabeth : Et les affaires ?

Marie-Anne : Nos fromages se vendent bien : les bêtes sont chères, notre jardin donne ce qu'on veut lui demander; nous tuons deux porcs chaque année. Avec cela et nos petites rentes, nous ne sommes pas trop à plaindre.

Ajoutons que quelques chansonnettes écrites en patois étaient autrefois chantées dans les « loures ». Tels « les Vêpres du Valtin » ou le « Youpalti- Youpalta ».

Mais malgré les efforts faits pour maintenir le patois, il est à peu près certain que dans quelques décennies notre dialecte ne sera plus qu'un souvenir.

UNE STATION DE THERMALISME A LAPOUTROIE

Voici ce que dit le dictionnaire Bacquol à ce sujet « Il se trouve au Hameau de la Goutte une source ferrugineuse, ignorée de la plupart des habitants, comme seulement d'un petit nombre, qui ne sait pas en apprécier la valeur. La situation pittoresque de cette source et l'abondance et la supériorité de ses eaux pourraient donner naissance à un établissement de bains qui rivaliserait probablement avec les plus célèbres du pays ».

ANNEXES

LE CADASTRE DE 1785

Le cadastre venait d'être terminé quand éclata la révolution.

Voici en détail la ventilation des surfaces traduites en mesures actuelles

	Arpents	Perches	Hectares	Ares
Bois du seigneur	656	24	360	81
Forêts privées	76	15	41	80
Pâturages	1141	7	627	55
Prés	776	76	427	35
Terres et champs	1158	74	637	47
Surface village La Poutroye	36	7	19	80
Surface annexe Hachimette	13	9	7	15
Surface annexe Ribeaugoutte	18	50	9	90
Divers			4	
			4	83
	3876	44	2135	83

À signaler que la valeur de l'arpent variait d'une commune à l'autre

MÉTIERS ET ARTISANS AVANT ET PENDANT LA RÉVOLUTION

Instituteurs :

J.J. Claudel
J. Martin

Aubergistes :

J.J. Duby
G. Jeandon
N. Petitdemange
C. Valentin
J.B. Jacques
S. Joanes
Muler
J. Baradel
Aubrun
Marcillac
N. Conreaux
A. Hanzo
Million
Villemain
Paulus
L. Maire
J. Marco
J. Martin

Arpenteurs :

Gerrer

Boulangers :

N. Calame
C. Villemain
J.B. Million

Bouquetier :

F. Humbert

Charrons :

J. Batot
C. Deschamps
N. Demangeat
Ancel

Charretiers :

J. Petitdemange
N. Deparis
J. Masson

Cloutier :

J. Noirel

Couturière :

O. Werle

Jardiniers :

J.P. Claudel
F. Devoge
N. Marchal

Mercier :

N. Blaise

Quincailler :

A. Ferdinand

Sabotier :

J. Grandjean

Scieur s:

D. Blaise
J.B. Calane

Serruriers :

J.B. Lapierre
U. Ancel
F. Pierre

Tanneurs :

C. Mangin
N. Bato

Tonnelier :

J. Humbert

Tourneur :

J. Blaise

Vitriers :

J. Patriol
Auderuela

Voituriers :

J. Hango
N. Parmentier

Maréchaux-Ferrants :

S. Bedez
J. Demangeat
L. Morel
G. Goulby
L. Moyen

J. Renard

J. Fuchs
J.J. Ancel

Médecins :

Devagne
Paulus

Chirurgiens :

H. Gérard
Levallois
J. Masson
J.B. Masson
C. Grandclaude
J. Valentin
P. Dussard
Leibrand

Tisserands :

F. Bayo
J. Finance
J. Richard
J. Prudhomme
J. Macene
N. Robert
N. Planchenot

A. Frechard
M. Schneider

Constructeur de fontaine :

Berchtold

LES MAIRES DE LAPOUTROIE DE 1648 A NOS JOURS

Maîtres-Bourgeois		1704	Noël Humbert
		1705	Antoine Antoine
1648	Jean Veltin	1706	Nicolas Paulus
1649	Colas Mareschal	1707	Sébastien Baradel
1652	Valentin Lamouche	1708	Nicolas Husson
1661	Jean Finance	1709	Dominique Bato
1673	Christophe Deschamps	1710	Humbert Claude
1674	Nicolas Finance	1711	Joseph Riette
1675	Jacques Savoyen le vieux	1712	Joseph Blaise
1676	Robert Israel	1713	Urbain Jacques
1678	Michel Finance	1714	Nicolas Petitdemange
1681	Jean Lemaire	1715	Joseph Maire
1682	Jacques Savoyen Le Jeune	1716	Georges Ory
1683	Gorie Cattel	1717	Jacques Finance
1684	Humbert Bedez	1718	Dominique Granddidier
1685	Joseph Finance	1719	Jean Marcot
1686	Jean Petitdemange	1720	Joseph Fidel
1687	Gaspard Maire	1721	Joseph Besdez
1688	Jacques Petitdemange	1722	Jean Simon
1689	Claude Brice	1723	Joseph Laurent
1690	Adam Mathieu	1724	Jacques Petitdemange
1691	Sébastien Gegoux	1725	Jean Brice
1692	Didier Didier	1726	Jean Claude
1693	Noël Lemaire	1727	Sébastien Baradel
1695	Mathieu Cunin	1728	Claude Maire
1696	Nicolas Besdez	1729	Joseph Petitdemange
1697	Noël Roudo	1730	Christophe Deschamps
1698	Dominique Paulus	1731	Nicolas Petitdemange
1699	Urbain Olry	1732	Pierre Simon
1700	Claude Mengin	1733	Pierre Petitdemange
1701	Joseph Collez	1734	Joseph Savoyen
1702	Jean Petitdemange	1735	Jean Petitdemange
1703	Joseph-Jean Simon	1736	Idoux Ancel

1737	Nicolas Maire	1785	Jean Nicolas Ory
1738	Joseph Conreaux	1786	François Pierrelveclin
1739	Joseph Tisserand		
1740	Claude Mengin		Maires (à partir de février 1790)
1740	Nicolas Ancel		
1742	Athanase Dubuys	1790	Jean Simon
1743	Nicolas Bato	1793	Jean-Georges Demangeat
1744	Jean Laurent	1793	Nicolas Ancel
1745	Jean Dumoulin	1795	Jean-Joseph Duby
1746	Nicolas Parmentier	1797	Nicolas Marco
1747	Jean Didier	1799	Jean-Baptiste Duby
1748	Joseph Valentin	1799	Urbain Maire
1749	Jean Bato	1807	Jean-Baptiste Duby
1750	Nicolas Jacques	1813	Nicolas Marco
1751	François Pierrelveclin	1815	Louis Maire
1752	Joseph Maire	1816	François Muller
1753	Joseph Baradel	1821	Antoine Ancel
1754	Nicolas Jeandon	1826	Jean-Dominique Pierrelveclin
1755	Jean Ancel	1830	Nicolas Marco
1756	Jacques Bertrand	1838	Aloyse Maire
1757	Nicolas Henry	1848	Jean-Nicolas Valentin
1758	Humbert Paulus	1848	Simon Laurent
1759	Jean-Baptiste Petitdemange	1849	Jean-Baptiste Petitdemange
1760	Sébastien Baradel	1850	Jean-Joseph Munier
1761	Joseph Hanzo	1852	Aloyse Maire
1762	Sébastien Petitdemange	1855	Joseph Petitdemange
1763	Joseph Petitdemange	1870	Jules-Guillaume Conreau
1764	Mathieu Baradel	1875	Dominique Conreau
1765	Idoux Ancel	1877	Jean-Louis Haxaire
1766	Pierre Petitdemange	1891	Victor Ancel
1767	Joseph Ancel	1891	Jean-Baptiste Hauschel
1768	Nicolas Petitdemange	1896	Urbain Woindrick
1769	Joseph Petitdemange	1911	Jean-Baptiste Hauschel
1770	Nicolas Baradel	1919	Jean Schwartz
1771	Joseph Masson	1925	Léon Grivel
1772	Jean Marchal	1935	René Raffner
1773	Jean-Nicolas Ancel	1942	Paul Minoux
1774	Jean Simon	1944	Réné Raffner
1775	Jean Conrau	1945	Paul Minoux
1776	Jean Petitdemange	1959	Jean-Baptiste Demangeat
1777	Joseph Blaise	1964	Adrien Jeandon
1783	Jean Joseph Didier	1970	Roger Burel
1784	François Petitdemange	1977	Hubert Haenel

LES CURES DE LAPOUTROIE

DEPUIS 1349

Jean de Ruti	de 1349 à 1373
Henri de Bischoffsheim	de 1373 à 1439
Jodocus Scriptor	de 1439 à 1460
Conrad Feoschesser	de 1460 à 1478
Jean Magne	de 1478 à 1502
François Barrer	de 1502 à 1519
Jean Crutzer	de 1519 à 1575
Claude Parrolitt	de 1575 à 1587
Nicolas Parrochetus	de 1587 à 1624
André Cordier	de 1624 à 1642
Georges Cladt	de 1642 à 1659
François Rothiot	de 1659 à 1671
J. Grandcolas	de 1671 à 1674
Jean de Martinprey	de 1674 à 1723
Chaxell	de 1723 à 1733
Jean-Baptiste Coudre	de 1733 à 1760
Teuriat	de 1760 à 1764
Xavier Chauffour	de 1764 à 1768
J.G. Flottat	de 1768 à 1777
E.S. Burger	de 1777 à 1833
François Herque	de 1833 à 1847
G. Thiriet	de 1847 à 1870
Charles Pernot	de 1870 à 1891
Brunck de Freundeck	de 1891 à 1903
Charles Rhein	de 1903 à 1921
Edouard Fillinger	de 1921 à 1928
Eugène Prince	de 1928 à 1934
Maurice G'ssell	de 1934 à 1947
Xavier Martin	de 1947 à 1965
Pierre Humbert	de 1965 à 1978
Bernard Stadelmann	de 1978 à

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LAPOUTROIE

1500	70 ménages	1861	2561
1632	207	1866	2592
1635	256	1871	2461
1648	96	1876	2432
1693	111	1881	2408
1698	135	1886	2303
1699	157	1891	2212
1720	162	1896	2129
		1901	2171
1732	876 habitants	1906	2096
1770	1506	1911	2096
1771	1572	1921	1917
1795	1840	1926	1866
1798	2008	1931	1815
1801	2040	1936	1901
1821	2101	1946	1681
1826	2293	1954	1635
1831	2511	1962	1601
1836	2634	1968	1712
1841	2631	1975	1810
1850	3206	1990	2000

Une chute importante de la population pendant « la guerre de 30 ans » est à noter; de 256 ménages en 1635, la population tombe en 1648 à 96 foyers, soit 2/3 en moins. Le même phénomène se produit dans les autres communes du canton, et partout où les suédois, « les houèbes » comme on les appelait alors, sèment la mort, la désolation, et la ruine sur leur passage.

Avec le développement de l'industrie, en 1850 sont installés une filature de coton, deux fabriques de cretonne, quatre moulins, une brasserie, deux huileries, deux scieries. La population passe alors à 3206 habitants. Après cette date, un inexorable mouvement descendant se produit. C'est en 1962 que s'arrête cette hémorragie : 1601 habitants.

BIBLIOGRAPHIE

L'Alsace, terre d'Histoire, Éditions Alsatia Colmar

L'Alsace, une histoire, Éditions Oberlin

L'histoire de l'Alsace, Éditions Mars et Mercure

Dialogues Transvosgiens

Bulletins de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie

SOURCES

Bibliothèque Universitaire de Strasbourg

Archives départementales

Archives communales

Archives paroissiales